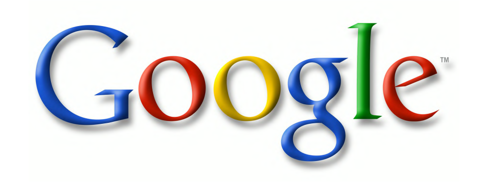
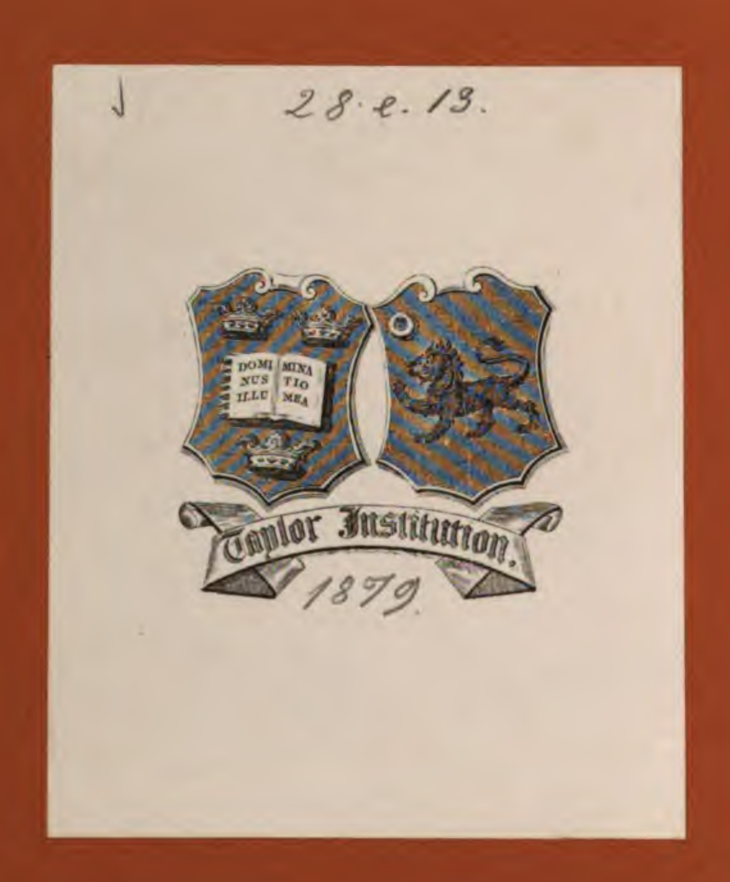

Google


28.e.13.
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA
Taylor Institution.
1879.

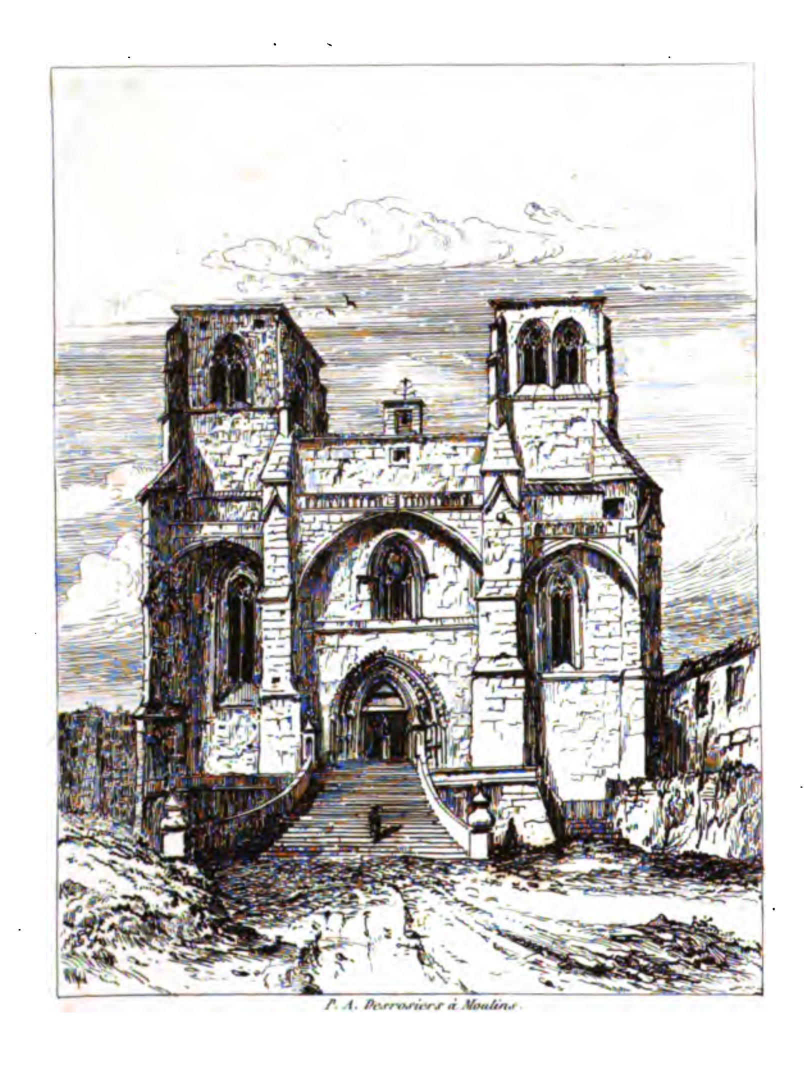




HISTOIRE

DES

GUERRES RELIGIEUSES EN AUVERGNE.



P. A. Desrosiers à Moulins.

ÉGLISE DE LA CHAISE-DIEU.

17me Siècle.

HISTOIRE

DES GUERRES RELIGIEUSES

EN AUVERGNE,

PENDANT LES XVIe ET XVIIe SIÈCLES,

PAR ANDRÉ IMBERDIS.

Enfant de l'Auvergne, j'ai revendiqué le droit
d'être l'historien de mon pays.

Tome Premier.



Moulins,

IMPRIMERIE DE P.-A. DESROSIERS, ÉDITEUR.

1840.


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 7 MAR. 1933
OF OXFORD



A M. B. GONOD,

VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE CLERMONT-FERRAND, BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE ROYAL.

MONSIEUR,

Vous avez compris et fait sentir le premier quelle lacune laissait dans nos annales l'absence de cette page embrassant les Guerres religieuses en Auvergne aux XVIe et XVIIe siè-

cles. Vos laborieuses études sur l'histoire générale afin d'arriver aux points spéciaux à notre pays; vos efforts continuels pour grossir les cahiers inédits de la riche bibliothèque remise à votre direction; les investigations de votre plume patiente sur le sujet oublié de nos troubles religieux, vous avaient bien vîte convaincu de l'utilité d'un tel travail. Un appel public à toutes les intelligences était le digne moyen d'obtenir cet ouvrage dont vous saviez la portée et les difficultés nombreuses. L'Académie de Clermont-Ferrand applaudit à cette idée et ouvrit un concours dont la plupart des journaux de Paris et des départemens ont annoncé ainsi le résultat :

« L'Histoire des Guerres religieuses en Auvergne, *pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*, avait été mise » au concours par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Deux mémoires, qui avaient fixé l'attention de la Société » et appelé un long et sérieux examen, ont été l'objet d'un rapport présenté en séance par *M. Chasteau-Dubreuil*, conseiller à la Cour royale de Riom.

» Le rapporteur a montré les graves difficultés » du sujet et l'importance de la tâche qui était à » remplir par les concurrens. Il a tracé lui-même, » d'une main rapide et animée, le tableau des évé-

» nemens dont l'Auvergne a été le théâtre à cette
» déplorable époque, et ce tableau a prouvé com-
» bien étaient dignes du burin de l'histoire les faits
» remarquables consommés dans cette vaste pro-
» vince, et combien, jusque-là, les grands historiens
» de la France avaient laissé peser l'indifférence et
» l'oubli sur cette portion si notable de l'histoire
» générale de notre patrie. La vieille Auvergne a
» aussi de nobles pages à dérouler aux yeux de
» ceux qui savent quels déchiremens, quelles se-
» cousses terribles, quel dévorant incendie furent
» produits par la Réforme, et quel pas gigantes-
» que elle fit faire à la civilisation du monde. Aussi,
» le rapporteur de l'Académie a-t-il signalé avec
» force *les recherches immenses et tout-à-fait précieuses*
» *pour l'Histoire d'Auvergne* renfermées dans le Mé-
» moire portant le n° 2, qui a été jugé le meilleur,
» et *qui fait beaucoup d'honneur au patriotisme et au talent*
» *de l'auteur*. M. le Président de l'Académie, succes-
» seur de Montlosier au fauteuil, a rompu le sceau
» du billet joint au Mémoire, et, aux applaudisse-
» mens de tous les membres, a proclamé le nom de
» M. André Imberdis, avocat à Ambert.

» Il faut espérer que M. Imberdis, qui a déjà
» fait connaître son beau talent par plus d'un ou-

» vrage, publiera bientôt ce grand travail, et l'Au-
» vergne comptera un bon livre de plus sur sa cu-
» rieuse histoire. »

Cette note si bienveillante, des félicitations empressées, les encouragemens les plus flatteurs et le désir d'appeler enfin une attention méritée sur les annales de l'Auvergne, m'ont déterminé, Monsieur, à livrer sans retard cette histoire à la publicité. A présent que la décision est rendue et que le livre préféré va être mis au jour; à présent que, sans ombrager la délicatesse du juge, il est permis d'écouter la dictée du cœur, je mettrai à l'aise mes impressions; je vous dirai merci tout haut. Cet hommage sincère répondra certainement à un besoin en acquittant un devoir : la modestie de l'érudit pardonnera l'expansion d'une amitié reconnaissante.

Je ne l'oublierai pas; c'est vous, Monsieur, qui m'avez convié, au nom d'un honorable sentiment, à entreprendre cette œuvre travaillée avec amour, aussitôt que j'ai pu en apprécier le cadre magnifique. Ce souvenir m'est cher : lorsque, tous deux enfermés dans la salle silencieuse de la Bibliothèque, j'eus connu les ressources historiques qui pouvaient être mises à ma disposition, je tressaillis de plaisir. Ensuite, accoudé sur ces vieux in-folio que je feuilletais pour la vingtième fois, lorsque

votre parole animée m'eut fait l'exposé général du sujet, en signalant son importance morale et philosophique, je me pris à réfléchir profondément à ce que devait être l'histoire dont j'allais m'occuper. Enseignement sévère, variété des détails, succession rapide des évènemens, authenticité des faits, intérêt du récit, je découvris à la première lecture ces précieuses qualités dans les relations que j'eus d'abord sous la main. Je savais que de curieuses pièces existaient en original soit aux archives des Communes, soit parmi les collections particulières manuscrites. Encouragé par ce que j'avais déjà, plein d'espérance pour ce que je comptais avoir encore, je rassemblai les premiers matériaux, je choisis l'emplacement de mon édifice. Dès ce jour, ma résolution fut arrêtée. Je pris le bâton de voyageur, et j'allai par l'antique province, quêtant recueils et parchemins abandonnés, chartres et registres confondus dans une poussière trois fois séculaire. La collecte fut bonne. Alors mes notes s'augmentèrent, les extraits se traitèrent mieux et les blancs d'une esquisse à peine ébauchée disparurent comme par enchantement. Bientôt arriva le rapprochement des auteurs contemporains et des manuscrits auvergnats. La froide vérité de Sully, l'honnêteté de Péréfixe, l'indépendance de Mézerai, le jugement de De Thou, la lucidité de Dupleix; la Vieille-Ville,

Tavannes, Castelnau, Condé, Nevers, La Popelinière, D'Aubigné, Cayet, Daubais et Ménard, le Frère de Laval, tous les anciens écrivains enfin, jusqu'à la diffusion de Belleforest, à l'infidélité de De Serres, à l'intolérance de Daniel, jusqu'aux compilations de Brantôme et d'Anquetil, tous furent mis à contribution pour fournir leur contingent choisi aux documens des localités. Il en résulta un ensemble qui me sourit, qui me séduisit. Mais pouvais-je déployer ces ressources nécessaires à l'écrivain qui veut être autre chose qu'un fabricateur d'histoire? Etais-je de taille à mesurer ce tableau qui allait écraser mon humble chevalet? Un moment, une sage défiance refroidit mon premier enthousiasme, et je laissai tristement tomber ma plume... Soudain les ombres de ces deux siècles que nous avions, Monsieur, évoquées ensemble, ces fières images de la Réforme et de la Ligue m'apparurent avec leur énergie de tête et de bras, avec leurs clameurs de sectes et leur mouvement politique, et cette confusion des masses se heurtant dans le sang sous l'invocation réciproque de vivaces principes. Je considérai surtout l'attitude de l'Auvergne à cette époque-mère. Résumant vivement sa part d'action au milieu des chocs religieux, je me sentis orgueilleux du poids qu'elle avait mis dans la balance, je fus entraîné. Sans calculer davantage mes forces

avec la rudesse de la tâche, je n'éprouvai plus que l'impatience de la commencer. J'allais dire l'histoire de mon pays natal au temps le plus décisif, le plus remarquable de la destinée des peuples depuis le berceau du monde, et mon cœur battait assez fort pour ne pas me laisser distinguer, dans le nombre de ses pulsations, la place prise par la crainte de trop d'infériorité. Enfant de l'Auvergne, j'ai revendiqué le droit d'être l'historien de ma patrie.

J'ai donc écrit, Monsieur, *l'Histoire des Guerres Religieuses en Auvergne*. C'est un travail entièrement neuf, une page restée enfouie. Drame lugubre, long cri de douleur, c'est une épopée pour cette contrée offrant à chaque pas un feuillet à remplir, à chaque jour un évènement grave, curieux ou sinistre à enregistrer. Les villes notables, les lieux importans, jusqu'aux plus chétives bourgades de son ancienne généralité, fournissent tour à tour leur tribut. Mettez au hasard le doigt sur la carte chorographique de cette époque, et vous toucherez sans doute le théâtre passé d'un remarquable épisode. Monumens renversés, débris épars, ruines tombant en poussière, des siècles pèsent sur vous, mais ils n'effacent pas la majesté de vos souvenirs mourans ; ils respecteront l'éloquence muette de votre destruction !

Dans toutes les compositions sur la Réforme, la part de l'Auvergne dédaignée est mesquinement petite. Un trait fugitif à son adresse, une énonciation pour mémoire, un récit court, incomplet, une seule ligne quelquefois, voilà tout... Et cependant n'avait-elle pas bravement et loyalement tenu sa place au sein de ces luttes ardentes qui semblaient être la fournaise où bouillonnaient les élémens d'une réorganisation sociale ? Agitée, orageuse, tantôt frappée par le fer, tantôt sillonnée par le feu, portant aussi les cicatrices profondes de ses déchiremens et des marques sanglantes à son gantelet, la terre des Arvernes ne méritait pas un semblable oubli. Si la liberté d'examen en matière religieuse a préparé et produit la liberté d'examen en matière politique, c'est un assez grand service rendu à l'esprit humain, aux intérêts, à l'avenir des peuples, au développement d'une civilisation féconde pour tenir compte de tous les efforts. L'Auvergne énumérait d'immenses sacrifices et d'immenses pertes. En versant des flots de sang, elle avait retrempé le culte de la patrie humiliée sous le fer des capitaines mercenaires. S'il s'était présenté plusieurs bannières pour les sympathies de ses chefs, il n'y avait eu pour les plus illustres qu'un rôle d'honneur au milieu des vicissitudes de sa vie politique et guerrière. Dans la balance incertaine où s'était violemment jetée la

liberté de croyance, jamais ses armes ne demeurèrent silencieuses : c'était aux rangs avancés qu'elle agitait son gonfanon d'or. Ce généreux sol devait donc rester en ligne avec les premières provinces de la France d'Henri-le-Grand.

Les événemens politiques et militaires en général ; l'impulsion, le principe de progrès que reçut la société en se dégageant d'un individualisme stationnaire ; la physionomie si passionnée et mobile de l'Europe pendant les guerres de religion et, avant tout, l'émission de ces vérités immuables, caryatides de la société humaine, prêtent à une large appréciation philosophique. La liberté, l'égalité, la foi ; les sentimens, les mœurs, le langage ; cet ordre de choses que des manœuvres acharnées imposaient au bourgeois, au prêtre, au seigneur, au vilain, au nom des plus hautes régions de l'intelligence ; tous ces immenses intérêts que remua le XVI[e] siècle devaient appeler de savantes plumes et de brillans résultats. Des écrivains, renommés à divers titres, ont entrepris ce travail et ne sont pas demeurés au-dessous d'une vigoureuse exécution, mérite de système à part, à part aussi quelques faux-semblans d'érudition et beaucoup de pensées sans maturité. Ici, Monsieur, l'œuvre ne s'élève pas à ses colossales proportions, mais c'est l'histoire

complète et détaillée d'un vaste pays, histoire, je le dis, aussi digne d'attention que peu étudiée, même par les indigènes. Depuis 1517, mémorable date! jusqu'après la fin du règne d'Henri IV, lorsque, dit Voltaire, les deux religions vivaient tranquilles, au moins en apparence (ce qui n'arriva en réalité qu'à la paix de Ryswick, neuf ans après le soulèvement des Camisards dans les Cévennes), j'ai suivi la chronologie des faits spécialement relatifs à l'Auvergne. A cette intention, j'ai déchiqueté, pour ainsi dire, les XVIe et XVIIe siècles. Il a fallu entasser les contemporains et chercher nos journées dans leurs poudreux volumes, après avoir déterré de coffres vermoulus des pièces originales perdues sous des liasses énormes relatives à des lods et ventes! J'ai butiné dans tous les matériaux authentiques qu'il m'a été possible de recueillir. Pendant un an, je me suis fait bouquineur de paperasses. J'ai patiemment lu et analysé des milliers de vieilles feuilles, parce que je voulais écrire avec la sincérité de mes convictions éclairées, appuyées de preuves. Si j'ai frappé à toutes les portes qu'on m'a indiquées, des titres uniques, qu'on ne retrouverait nulle part, ont été mis à mon service avec une obligeance, un empressement que je suis heureux de rappeler. Par malheur, beaucoup de documens ont été détruits pendant et après les troubles,

ou perdus depuis dans d'autres tourmentes. Cependant, il restait assez encore pour élever l'édifice et sauver de l'indifférence, de l'inutilité des papiers dont l'absence eût fait vide, dont la lacération eût été irréparable. Je l'ai tenté. Je n'ai pas été professeur, mais narrateur. Des faits, un jugement calme, impartial, et on arrive à l'histoire : ce n'est pas en régentant qu'on l'écrit.

Le plan que j'ai suivi était, il me semble, indiqué par la nature même de l'ouvrage. Il ne fallait pas un livre seulement pour la contrée en scène, mais bien pour tous les lecteurs en général. Je ne me suis donc point restreint servilement au fait appelé par la suite du récit : écartant une méthode trop rigoureusement concise, je l'ai précédée d'une brève notice sur l'origine des villes, leurs traditions particulières, leurs principaux monumens et leur physionomie saillante dans l'âge reculé. Il naîtra, je crois, de cette manière de procéder, plus de clarté pour les développemens, plus de précision dans l'application topographique, plus d'intelligence des caractères ainsi que de la narration. Les ouvrages manuscrits et imprimés des auteurs catholiques et protestans ont été par moi indifféremment parcourus ; je n'ai pas regardé à la couleur du drapeau.

Mais quelle abondante mine à fouiller, Monsieur! Quels innombrables linéamens à réunir pour composer le visage et pénétrer jusqu'à l'intimité du cœur! Où est l'homme caché sous la cuirasse reluisante ou le pourpoint crevé de velours? Qu'a pu le vain caprice d'une volonté puissante contre ce règne de l'âme qu'il faudra bien proclamer? Le genre humain ne s'endort pas; la forme n'est pour lui qu'une idole à briser quand elle ose résister à ses mâles étreintes. Il faut reconnaître un enchaînement providentiel dans le dédale de ces révolutions qui passent brûlantes sur l'humanité. Le but ne s'atteint point par hasard au sein des agitations du monde matériel. Aussi, gloire à celui qui ne se laisse pas tomber d'épuisement sur le chemin entravé qui mène à la progression sans transgresser la justice. Nos pères étaient courageux et persévérans; ils avaient dix coudées de haut à la lueur des orages qui frappaient leur jeune liberté! — A partir de cette heure où un voyageur inconnu répandit à Issoire les premiers germes de la doctrine luthérienne, jusqu'à la fin de la guerre terrible qui fut la conséquence de cette révélation fortuite, il y a à parcourir une route sanglante. Au pied de ces monts hérissés de menaçantes tours, dans ces campagnes ravagées par les hommes d'armes, le sol est jonché d'affreux débris. Le repos n'existe pas. Le

ciel est sans cesse embrasé d'éclairs. Le drame agite ses torches; il y a profusion de révoltantes scènes. Oh, Monsieur, quelles douleurs poignantes il a fallu retracer! Pourquoi ne m'a-t-il pas été permis de voiler les plus cruels déchiremens! Mais la carrière n'eût pas été fournie. Qui pourrait dire qu'une intention morale, utile, a dirigé son œuvre, s'il détourne ses regards de ces lèpres humaines qui ne se guérissent qu'à l'observation, après la connaissance approfondie des causes et des effets!

Oui, souvent j'étais poussé à couvrir d'une plainte compatissante le cynisme d'une odieuse férocité, à doucement tendre la main à la victime au lieu d'énumérer les coups de son bourreau. Souvent, après avoir oublié dans une rédaction échauffée les lentes heures de la nuit, les pâles lueurs de l'aube me surprenaient fatigué moins encore par le travail que par d'amères impressions...

Quels hommes, il est vrai, foulaient alors l'Auvergne de leur pied superbe! Quelle galerie, Monsieur, que celle de ces chefs catholiques et huguenots qui marchaient précédés du fougueux anathème : malheur aux vaincus! Quelle arène, proportions gardées, vit à la fois de plus redoutables gladiateurs composant leur rôle hideux de pillage, d'incendie,

de vol et d'assassinat! La menace était noyée dans le carnage; le gémissement s'étouffait sous l'imprécation. Pour solder le compte d'un ennemi on tirait le poignard de miséricorde, et la haine survivait au cadavre. Ces farouches soldats se paraient des dépouilles fumantes d'un sang insulté. Ils tenaient à honneur d'être craints par l'épée, inhumains par le cœur, sauvages par la destruction! A côté de Chavagnac, le commandant choisi de cette troupe de nouveaux croyans qui promènent la bannière de la réforme au milieu des cris de la sédition, vient bientôt se placer le fils du cardeur de laine d'Uzès, ce capitaine Merle, guerrier ignorant et sanguinaire, avide et insatiable, qui finit par se faire baron de la Gorce et de Salavas, lui obscur et infirme aventurier.

Comme un torrent débordé, le colonel-général des légionnaires du Dauphiné, le trop fameux baron des Adrets, traverse la Haute-Auvergne à la tête de 8,000 protestans, semant l'épouvante et le deuil sur leur désastreux passage. Gouverneur de la province, le comte de St-Hérem voit son autorité méprisée par le lieutenant-général de Brezons qui dispute au féroce Montelli, son complice, la palme des rapines et de la persécution contre les religionnaires en minorité. Ensuite, c'est le sac d'Aurillac par les protestans. Les vaincus de la veille sont maîtres à

leur tour : c'est dans le tumulte de l'escalade, au bruissement des flammes, sur leurs oppresseurs expirans qu'ils proclament leurs représailles. La malheureuse ville expie les crimes d'une horde forcenée. Saint-Flour, Riom, Issoire, Ambert, vingt autres cités, ont aussi des pages de sang. Le sieur de Lavenal, Henri de Bourbon, Jean de Lastic, le baron de Montal, le capitaine Chappe et le marquis de Canillac, se succèdent ou se réunissent sur le théâtre périlleux élevé par les partis qui s'y donnent avec irritation des rendez-vous fatals. Dans la tempête se montre l'héroïne de Saint-Nectaire, âme de héros dans un corps de femme, tête charmante que presse le morion, pendant de beauté, contraste d'organisation avec la voluptueuse prisonnière d'Usson. Après les illustrations diversement célèbres des camps, et sur une ligne toute tracée par le dévouement et l'amour national, j'ai reproduit, Monsieur, les bustes immortels de ces bourgeois qui sauvèrent magnanimement leur cité envahie. Jean Brisson-de-Chaumette et Guy de Veyre peuvent marcher de pair avec Bouillon ou Randan : la gloire leur donne la main. Tantôt, c'est la voix éclatante des capitaines qui ordonne la charge, l'assaut; tantôt, c'est le respect des délibérations municipales faisant incliner le fer de l'argoulet devant le chaperon des consuls. Enfin,

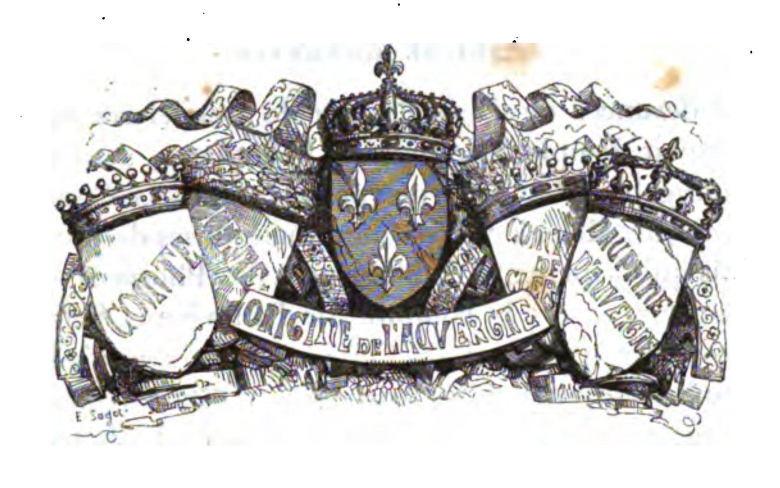
Monsieur, c'était une colonne de bronze à lancer d'un jet dans le moule. Si je n'ai pas été l'architecte, j'aurai du moins, le premier, écrit AUVERGNE ! sur les matériaux du monument, et mon cœur sera satisfait.

Permettez-moi, Monsieur, de confondre ici dans un même sentiment ces amis des lettres qui, comme vous, m'ont cordialement secondé de leurs communications ou de leurs vœux. Qu'ils reçoivent l'expression de ma vive gratitude!

André Imberdis.

Ambert, — mai 1839.





HISTOIRE DES GUERRES RELIGIEUSES EN AUVERGNE.

LIVRE I.

Chapitre Premier.

ESQUISSE GÉNÉRALE DE L'AUVERGNE.



'ORIGINE de l Auvergne se cache dans la nuit des temps. La plus haute antiquité voit figurer son nom dans ses fastes les plus illustres. L'Ère chrétienne

est devancée de six siècles par le premier roi Auvergnat. Peuple intrépide et belliqueux, actif et infatigable, les Arvernes priment dans la Gaule Celtique. Mêlés à ces colonies nombreuses de Gaulois qui favorisent l'établissement des Phocéens en Provence, sous la conduite de Bellovèse et Sigovèse, neveux du roi des Celtes, ils ont conquis la Gaule Cisalpine qu'ils arrachent à l'Italie, et se fixent dans cette belle contrée. Plus tard, ils traversent les Alpes à la suite d'Asdrubal qui passe sur les frontières de l'Auvergne pour entrer en Italie à la tête des Carthaginois. Fidèles alliés, ils combattent en désespérés à la bataille du Metauro : sans leur valeur indomptable, ç'eût été le tombeau de l'armée carthaginoise. Les Grecs regardaient les Auvergnats comme une nation guerrière; Pline les appelle un peuple libre. La domination des Auvergnats s'avançait jusqu'au territoire de Narbonne et de Marseille et ne finissait qu'aux Pyrénées, à l'Océan et au Rhin. Le Vélay, le Vivarais, les Cévennes, le Rouergue, le Gévaudan, le Querci, même le Périgord, la Saintonge, le Poitou, l'Angoumois, le pays d'Aunis et la Rochelle, étaient tributaires de Clermont, la ville d'Auvergne. Les rois Auvergnats étaient souvent choisis pour commander à toute la Gaule. L'élection se faisait parmi les principaux de la nation : la couronne n'était pas héréditaire. Le premier roi, Luérius, se rend fameux

par ses richesses et ses prodigalités : il jette l'or et l'argent à pleines mains du haut de son char. Bituitus, son fils, lui succède dans le vaste royaume d'Auvergne. Vaincu et chassé de ses états par les Romains, Teutmalion, roi des Saliens, en Provence, se réfugie chez les Allobroges, peuples du Dauphiné et de la Savoie : ils donnent asile au monarque fugitif et se disposent à le rétablir sur son trône. Bituitus prend sa défense et déclare la guerre à Rome. Il s'avance dans le Dauphiné à la tête d'une armée formidable et cherche à se réunir aux Allobroges. Le consul Domitius Œnobarbus, pour empêcher la jonction, vient lui présenter la bataille au confluent de la Sorgue et du Rhône. Le combat s'engage, les Romains sont vainqueurs, vingt mille Auvergnats restent sur le carreau, trois mille sont faits prisonniers. Mais le prince Auvergnat ne perd pas courage. Il brûle d'expulser les Romains de la Gaule. Une nouvelle armée est rassemblée : deux cent mille combattans, Auvergnats, Rouerguois, Allobroges, sont sous ses ordres. Il marche à la rencontre du consul Fabius qui l'attend de l'autre côté du Rhône, au confluent de l'Isère. Bituitus, impatient d'en venir aux mains, jette des ponts, passe le fleuve et se voit bientôt en face du général romain qui ne compte que trente mille soldats. Le roi est battu pour la seconde fois. La république romaine gagne dans cette journée la Savoie, le

Dauphiné, la Provence et le Languedoc qui formèrent par la suite la Gaule Narbonnaise.

La paix est faite. Aucun tribut n'est imposé aux Auvergnats. Ils sont vaincus sans être soumis. Après la défaite de leur prince, ils proclament la république. Celtille, un des grands seigneurs du pays, veut porter atteinte à la liberté; il ambitionne le titre de roi, et paie de sa tête cette tentative.

La grande figure du héros de l'ancienne Auvergne apparaît ici. Vercingétorix va recevoir le commandement en chef de toute la Gaule confédérée contre le joug romain. Les Chartrains se sont révoltés. Vainqueur d'Arioviste, à l'appel des Autunois subjugués et humiliés par ce roi des Germains, César, gouverneur de la Gaule Transalpine, de protecteur se fait conquérant. Il envahit les Gaules. Vercingétorix appelle son pays à l'indépendance. Proclamé roi, il se dirige vers le Berri, tandis que son lieutenant, Luctérius, seigneur du Querci, fait une invasion dans la province romaine. Le Gévaudan et l'Agénois lui envoient des troupes.

César est en Italie. Informé de ces mouvemens, il franchit les Alpes et les Cévennes couvertes de neiges, et se montre tout-à-coup dans la Haute-Auvergne qu'il met au pillage. L'Allier est passé. César assiége en vain le prince Auvergnat enfermé dans Gergovia. César n'est plus invincible. Les Autunois entrent dans la confédération : la ligue

devient de jour en jour plus redoutable. Une déroute sur les bords de l'Armançon fait perdre aux Auvergnats leurs avantages, et bientôt, des murs d'Alise, le généralissime est témoin du triomphe des légions romaines. L'Auvergne reste sous la domination jusqu'à l'invasion des Visigoths. La bataille de Voclade est gagnée par Clovis : l'Auvergne passe aux Francs.

En 1230, ce pays se trouve divisé en quatre grands fiefs relevant immédiatement de la couronne. Le *Comté d'Auvergne* se compose des pays restitués à Guillaume XI par Louis IX ; il a Vic-le-Comte pour capitale. *La terre d'Auvergne*, érigée en duché, embrasse l'autre partie de la province confisquée par Philippe-Auguste, et voit Riom à sa tête. *Le Comté de Clermont* comprend cette capitale et quelques autres villes appartenant aux évêques d'Auvergne. Un arrondissement particulier, dont Vodable est chef-lieu, forme *le Dauphiné d'Auvergne*.

Les courses des Anglais ; l'oppression et les guerres intestines de ses propres seigneurs ; les *Compagnies*, *Routiers* et *Pillards* ; les guerres de la *Praguerie* et du *Bien-Public* ont tour à tour désolé l'Auvergne. L'indiscipline, la tyrannie, l'ambition, le fanatisme, y ont tour à tour aussi planté leur drapeau.

L'Auvergne, composée des départemens du Puy-de-Dôme et du Cantal, d'une partie de ceux de la

Haute-Loire, de la Creuse, de la Corrèze, etc., était bornée au Nord par le Bourbonnais, au Sud par le Vélay, le Gévaudan et le Rouergue, à l'Est par le Forez et portion du Vélay, et à l'Ouest par le Querci, le Limousin et la Marche. Quarante lieues environ formaient sa plus grande longueur, direction du Nord au Sud, inclinant un peu du Nord-Est au Sud-Est, et vingt-quatre lieues sa largeur moyenne; sa surface en embrassait sept cent vingt.

Dans son origine, l'Auvergne était le lit d'une mer. Le puy de Sancy, élevé de 1,048 toises au-dessus du niveau de la mer, fut autrefois sous les eaux. Des phénomènes de diverses classes et très déterminés ont démontré que l'écoulement de l'eau ne remontait point à une date ancienne (1).

Avant que la force eût établi des divisions en Auvergne, la nature en avait tracé de sa main puissante. La Limagne est la plus remarquable. Ce pays prodigieux de fertilité et de beauté, s'étend du Sud au Nord depuis Saint-Germain-Lembron, au-dessus d'Issoire, jusqu'aux environs de Gannat, dans une longueur de quinze lieues. Sa largeur varie d'une à quatre. A l'Est et à l'Ouest, la Limagne, qui n'est autre chose qu'un bassin formé par l'Allier, est bornée par les hautes montagnes de l'Auvergne, et

(1) Delarbre. *Not. sur l'anc. roy. des Auv.*

à l'Est par celles du Forez. Au Nord le bassin s'ouvre, ses bords s'élargissent, les pics s'abaissent et laissent apercevoir un lointain magnifique.

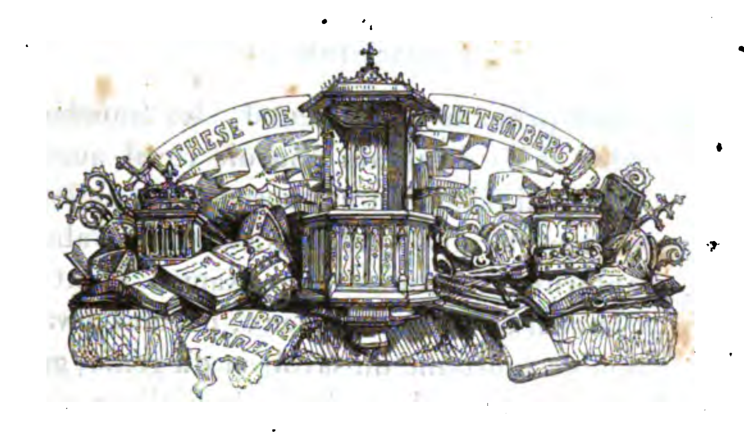
L'Auvergne est sillonnée de rivières : l'Allier, la Dore, la Sioule, l'Allagnon, la Trueyre et la Dordogne, sont les plus considérables. Contemporains de la création, les montagnes de la Margeride, les monts du Cantal, jadis enveloppés de grandes eaux en stagnation, le groupe des Monts-Dore, célèbre par ses eaux minérales et les bains qu'y organisa un des Césars, le Puy-de-Dôme qui vit les expériences ordonnées par Pascal, sortent de son sol, enfoncent dans la nue leurs sommets neigeux, et déploient au loin leurs gigantesques chaînes. Le règne minéral de l'Auvergne est peut-être le plus riche du monde. Les feux volcaniques ont embrasé cette vieille contrée; les bouches des cratères sont encore apparentes pour rappeler les anciens jours.

Ainsi, redoutée et respectée à cause de sa civilisation, de ses trésors et de ses armes, dans les siècles les plus éloignés, l'Auvergne a été illustre et puissante. La Campanie avait reçu une colonie de ses enfans avant l'arrivée d'Énée dans le Latium. Les Phocéens réclamèrent son appui. Au-delà des Alpes, Bologne, Bresce, Milan, Bergame et Crémone furent fondées par elle, les Toscans vaincus. L'Espagne, la Grèce, l'Asie, la Grande-Bretagne, virent briller ses phalanges. Les aigles

romaines ont fui devant les Gaulois ; les Visigoths et les Francs ont reculé. Saxons, Sarrasins, Normands, Brabançons, Anglais, sont tombés dans ses champs envahis.... Voilà les noms que sa pesante lance écrivit sur ses rocs.

Maintenant, l'heure est venue d'une autre lutte. Les montagnards couronnent les forts et gardent les défilés inaccessibles. Les bannières des capitaines d'armes flottent dans la plaine, attendant le combat. Race des Arvernes, aux armes ! Loin du bras le fourreau, montrez nue l'épée de fer, agitez la framée, rudes hommes des batailles ! La gloire militaire a des palmes à dispenser : elle en couvrira des fronts guerriers que courberont seuls les orages des discordes civiles.





Chapitre Deuxième.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL. — SITUATION POLITIQUE DE L'EUROPE. — LÉON X. — LUTHER. — MÉLANCHTON. — ÉRASME. — DIÈTE DE WORMS. — ALLEMAGNE. — FRANÇOIS Ier. — CHARLES-QUINT. — DIÈTES DE NUREMBERG, SPIRE, AUGSBOURG. — ZWINGLE. — ŒCOLAMPADE. — MUNCER. — HENRI VIII. — CALVIN. — CATHOLIQUES ET PROTESTANS PERSÉCUTÉS. — MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE. — APPRÉCIATION.

1500. — 1540.

Le seizième siècle avait pour mission d'apporter une condition nouvelle à la société. C'est dans la question vitale de la liberté religieuse, mère des autres libertés, qu'il jetera les

bases d'un principe fondamental : les franchises nationales et les droits du pouvoir royal auront une limite indiquée. C'est aux accens de la philosophie prêchant la raison indépendante, que s'abaissera l'autorité commandant sans examen. Point de départ immense, phare lumineux, portant devant lui la double couronne du savoir et du génie, gros des destinées du monde moderne, le seizième siècle s'intronise pourtant au milieu du sang et des ruines. Il assiste à une sauvage mêlée de rois et de peuples, à un cartel à mort de ville à ville, d'homme à homme, de famille à famille, embrassant jusqu'à la vie domestique ! François I, Charles-Quint, Soliman II, l'ouvrent par le ravage de l'Italie et de la Hongrie. Les événemens qui s'écoulent deviennent si nombreux qu'ils touchent à la confusion. Depuis la seconde conquête du Milanais jusqu'à François I, une année ne se passe pas sans être témoin de quelque action remarquable. Les noms de Louis XII, Ludovic Sforce, Ferdinand-le-Catholique, Gonzalve de Cordoue, Jules II, Bayard, Trivulce, Gaston de Foix, Jean d'Albret, Ferdinand d'Aragon, la Trémouille, brillent et se heurtent à chaque page de l'histoire. Un pas est fait, pas de siècle. Déja l'homme d'état domine et éclipse le guerrier; la tête vaut mieux que le bras ; le raisonnement devient le point d'Archimède.

Digne fils de Laurent-le-Magnifique, Jean de

Médicis ne songe qu'à accroître sa souveraineté temporelle. Comme un sombre prélude de barbarie, les chocs religieux précipitent l'Europe dans une crise terrible, mais l'opinion arrive à son apogée de puissance. Le remaniement de l'esprit politique sortira de ces sanglants désordres : *denier à Dieu* pour l'émancipation de 1789.

La scholastique a vu diminuer son empire. Mise à son rang par des hommes éminemment doctes, la science n'aura plus d'interdit à redouter; son influence, son étendue, son importance, sont avouées. Savoir, déjà c'est pouvoir. A cette époque, l'imagination est dévorante. La plume ne se lasse pas, les volumes s'entassent. Des vérités démontrées, on court à des vérités nouvelles. Tout est fouillé, étudié, commenté par une génération d'érudits, les gloires prisées d'alors. Le catholicisme n'a plus le monopole de la science. Les muses grecques et romaines dégagent les savants de l'exclusion irritante établie par les dogmes de l'Église. On attaque les moines en se moquant, il est vrai, mais on les attaque, et la primauté de Rome ne manque pas de recevoir quelque trait égaré. Le gouvernement de l'Église avait sauvé la civilisation en arrêtant, par la force morale, celle brutale et anarchique de la conquête. Cet inappréciable bienfait valait encore le respect, la vénération du monde chrétien. Mais le pouvoir royal et l'ordre civil avaient par pro-

valiers de l'ordre teutonique, armés de toutes pièces. Le peuple et les grands personnages de l'Allemagne le reçoivent avec la première distinction. Mis au banc de l'Empire, condamné par l'Université de Paris, attaqué par la plume latine d'Henri VIII, le scolastre de Wittemberg retrouve chez l'électeur de Saxe les mêmes sentimens du vicaire impérial dans l'interrègne. Étincelle en 1517, le Luthéranisme devient incendie une année après. Rome, à qui tout obéissait, va voir sa puissance et celle de l'Empire échouer contre le réformateur et ses disciples. (1)

L'empereur Maximilien était mort. Trois princes, François I, Charles-Quint et le roi d'Angleterre, s'étaient disputé la pourpre germanique. Le Pape avait opposé une politique adroite, mais remuante. Menacée dans sa liberté par l'élection de Charles-Quint, l'Allemagne, épuisée par le génie fiscal du clergé romain, appelait à grands cris une réforme. L'Espagne tendait toujours à une unité politique et religieuse. La France, par sa position, était appelée à fournir le champ de bataille (2). Arnaud de Brescia, Valdo, Wiclef, laissaient des traces de leurs hardies tentatives. La sécularisation des biens ecclésiastiques dont les maîtres acquéraient sans cesse et n'aliénaient pas les riches dépouilles

(1) Pluquet. *Dict. des Hérés.*

(2) Michelet. *Préc. de l'Hist. mod.*

qu'elle promettait, enfantaient des milliers de prosélytes. Les principes de libre examen jaillissaient des plus sérieuses discussions. Le mouvement scientifique était secondé par la disposition des esprits. C'est au milieu de toutes ces dispositions que le réformateur, prisonnier de Frédéric-le-sage, s'est acquis des souverains pour disciples et peut voir autour de lui l'école philosophique, Schwartz-Erde, si célèbre sous le nom de Mélanchton, l'appuyer avec ardeur, et Didier Erasme, lui-même, se condamner à une espèce de neutralité.

Cependant le Luthéranisme apparaissait en France. Le gentilhomme flamand Berquin ayant annoncé un dogme qu'on supposa tendre à la réforme, fut dénoncé par le syndic de la Sorbonne. On commença par faire brûler de la main du bourreau tous les livres du maître sur le parvis de Notre-Dame; ensuite, après plusieurs arrêts et sentences, (1) Berquin qui avait déjà eu la langue percée, fut brûlé vif en place de Grève, le 22 avril 1529. Jean le Clerc avait été fustigé, marqué d'un fer chaud et brûlé à Metz. Quatorze autres réformateurs, prédicateurs publics, subirent aussi la peine du feu pour crime d'hérésie. Marguerite, duchesse d'Alençon, plus tard reine de Navarre, sœur de François I, protégeait ouvertement les secta-

(1) Capefigue. *Hist. de la réf.* — *Coll. de la Préf. de pol. liv. rouge neuf.*

teurs. Les pamphlets inondaient Paris. Les classes pauvres ne respectaient plus un sacerdoce regardé comme déchu de la sublime mission d'être l'interprète de la Divinité. (1)

D'un autre côté, deux autres chefs fondaient deux autres églises : le curé de Einsielden, canton de Schwitz, et Calvin. Le premier, Zwingle, avait adopté les doctrines du sacramentaire Carlostad, et opérait la révolution religieuse de la Suisse, qu'il devait sceller de son sang à Cappel, révolution à laquelle Æcolampade ne resta point étranger. Calvin, père de la réforme en France, était celui dont elle recevra la plus vigoureuse impulsion. La réformation arrivait en Suisse par les mêmes causes : l'abus des indulgences, l'ignorance des ecclésiastiques et la corruption horrible de leurs mœurs. Zwingle s'opposa au commerce des indulgences de toutes ses forces. Il prêcha « qu'il fallait chercher le pardon des péchés et la vie éternelle dans les mérites de Jésus-Christ, et qu'il ne fallait pas faire grand cas des indulgences, des pélerinages, des vœux, ni des offrandes que l'on faisait aux saints ». Ses prédications eurent un tel succès qu'il persuada à plusieurs pélerins qui se rendaient à l'église de Einsielden, dont la Vierge est patronne, qu'ils devaient remporter leurs offrandes. (2)

(1) Sismonde de Sismondi. *Hist. des Franc.*

2) *État de la Suisse.*

Vers ce temps, Muncer ameutait l'Allemagne, et les paysans anabaptistes de Thuringe, à l'exemple de ceux de la Souabe, s'étant mis en pleine révolte, étaient taillés en pièces avec leur chef par la noblesse dont l'existence était menacée en suite de la théorie du violent prédicateur. Luther repoussa cette sédition : l'abolition de la messe à Wittemberg fut le fruit de sa conduite.

La Prusse est sécularisée. La Suède et le Danemark embrassent les doctrines luthériennes. La Bohême et la Pologne s'agitent à la parole vibrante des nouveaux apôtres. Les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne reçoivent des germes capables d'ébranler la vieille société catholique. Les diètes de Nuremberg, Spire, Augsbourg bravent l'Empereur, sapent sans cesse l'autorité du Pape. Le superbe Charles-Quint réclame en vain l'exécution de l'édit impérial de Worms, et les Allemands, vainqueurs de Rome, saccagent la ville sainte, foulent aux pieds les habits pontificaux, déchirent les insignes du cardinalat!

La protestation contre l'édit rendu par la majorité à la diète de Spire, édit qui froissait des opinions déjà fortes, donne aux novateurs le nom de PROTESTANS. La Réforme, dans l'Empire, s'appuie à trois points décisifs : la propriété, la liberté, les prérogatives électorales (1). Henri VIII, en face

(1) Capefigue.

du protestantisme qui s'insinue en Angleterre, fait son schisme et le signale par le caprice, la violence, la persécution.

Mais Calvin a dicté pour l'Église une constitution qui dépasse celle de Luther. Il devient le législateur de la République naissante de Genève, et bientôt l'apôtre de la Suisse. L'INSTITUTION CHRÉTIENNE, abrégé de sa doctrine, catéchisme de tous ses disciples, présente la Réforme évangélique avec des idées larges, une théorie méthodique, une philosophie confiante, un principe d'égalité profond. Il n'y a plus de nudité trop austère; la première amertume a perdu sa tristesse et son âpreté.

En France, le clergé attaqué s'appuie de la cour inquiète pour ses propres intérêts. Les prêches défendus donnent à ceux qui les suivent un relief de courage et de sainteté. La comparaison des orateurs catholiques avec les ministres protestans laisse l'avantage aux novateurs. La Réforme religieuse compte bientôt dans ses rangs grossis les courtisans disgraciés et les mécontens de toute espèce (1). Les hommes de moralité et de foi surveillaient les progrès du schisme avec un secret penchant vers ses doctrines. Le temple chrétien s'ébranlait sur ses bases.

Tableau rapide et fidèle de la situation euro-

(1) C. Lacretelle. *Hist. de Franc. pend. les Guer. de Rel.*

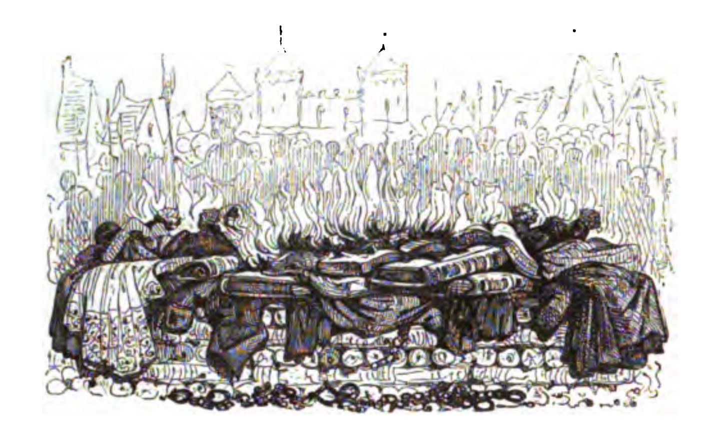
péenne, de la propension des esprits et de l'origine des troubles religieux, ces prolégomènes rendront facile l'intelligence des faits qui suivent. Jalon nécessaire pour l'histoire qui va s'ouvrir, ces pages résument le réveil de la pensée, cette conscience des masses dans leur force, cette impatience d'une continuelle exploitation qui composèrent en caractères graves et pleins de souffrance la physionomie de la première moitié du seizième siècle. Les âmes se retrempaient. Il y avait des sentimens de probité scrupuleuse et d'abnégation personnelle au sein même des vexations, dans la tourmente de cruelles anxiétés. C'est qu'alors une grande ère s'avançait. Si la civilisation entrait dans une phase critique, son développement logique donnait le signal, et préjugés et sujétion, indépendance et savoir étaient aux prises. De furieux orages furent soulevés par cette lutte ; des ruisseaux de sang coulèrent dans ce long duel entre le pouvoir et la liberté. Mais la question en valait la peine. Elle se débattait vierge avec une ardeur réfléchie qui promettait une glorieuse constance. A des régimes arbitraires et irréguliers il fallait substituer une action juste et régulière. Il fallait une épuration des esprits en les attachant à ces spéculations grandioses ayant pour motif l'intérêt du plus fort nombre opprimé contre le moindre nombre oppresseur, et pour but le classement des valeurs individuelles englouties sous un

écrasant niveau de stérilité. Au contrat public qui la régissait orgueilleusement, aux castes privilegiées qui suçaient ses flancs la famille européenne voulait assigner son cercle de Popilius fièrement élargi. Morts à l'état social, pour ainsi dire, nos pères s'interrogèrent enfin, et ne s'étant point trouvés aussi petits, aussi indignes qu'on les avait faits, ils se portèrent tout à coup véhémens accusateurs contre la vieille manière de sentir et de juger qui les pressurait. Niant les infirmités intellectuelles dont on les gratifiait, dans l'ordre civil, religieux et philosophique, ils protestèrent, la main levée à Dieu, contre le vasselage criant jusque là subi. Ils écrivirent l'affranchissement de la conscience sur leur étendard de rébellion. Grâce au ciel ! le droit des nations demeura vainqueur malgré la déviation du principe premier, malgré les passions des grands qui se mirent à sa place dans la période la plus critique de cette brûlante époque.

Mais encore tout ce sang devait-il être répandu! Pourquoi tant de valeureux citoyens s'épuisèrent-ils à soutenir ou à combattre non des questions de morale, de principes, mais des questions de forme qui, elles, n'en peuvent mais pour les misères du globe ? Lorsque le fond de la société était remué; lorsque l'humanité recouvrait les titres de sa grandeur, que les nations commençaient à douter et que la pensée voulait devenir un élément social, pour-

quoi fumaient-ils les autels du veau d'or ?... J'oublie le prix que vous avez coûté, et je vous salue, premières tentatives de l'intelligence, qui avez préparé la voie aux temps modernes, et produit cette filiation d'idées, ce sentiment des droits, cette appréciation des devoirs, conquête du présent, gage de l'avenir.





LIVRE II.

Chapitre Premier.

NAISSANCE DE L'HÉRÉSIE EN AUVERGNE.—ASSEMBLÉE CAPITULAIRE DE CLERMONT. — ISSOIRE. — LE JACOBIN D'ALLEMAGNE. — LES CONSULS BONNEL ET VIAL. — PRÊCHE. — DUPRAT, FLORAT — LE CORDELIER.

1540 — 1547.

La prédication de Luther avait enlevé à la communion romaine une grande portion de l'Europe, quand les doctrines de l'hérésiarque pénétrèrent en

Auvergne d'une manière aussi bizarre qu'inattendue. Déjà, en 1535, un chanoine de Clermont avait surpris un livre où l'auteur avait inséré une thèse contraire à ce que l'Église propose aux fidèles de croire dans la prière appelée AVE MARIA OU LA SALUTATION DE L'ANGE. Ce chanoine dénonça le fait à l'assemblée capitulaire, et le chapitre prit une décision rigoureuse. Il ordonna aux deux Bailes de conférer avec les vicaires-généraux de l'évêque pour empêcher le cours de la doctrine schismatique dans le diocèse. De plus, une perquisition fut faite chez les ecclésiastiques et officiaux de juridiction, et ceux que les syndics trouvèrent nantis des livres nouveaux, supportèrent de très-sévères punitions. Cette ordonnance fut exécutée avec tant d'exactitude et de succès que le luthéranisme s'éteignit étouffé dans le diocèse. Le jour de sa naissance fut celui de sa ruine (1). Mais d'autres révélations devaient amener d'autres résultats. Issoire commença la division religieuse. Cette ville était destinée à jouer le rôle le plus périlleux dans le choc terrible qui allait avoir l'Auvergne pour théâtre. D'origine ancienne, au nom celtique ; une des treize de la basse province ayant droit d'assister aux États ; chef-lieu d'une élection qui comptait cent trente-cinq paroisses parmi lesquelles figuraient six villes, Saint-Germain-Lem-

(1) *Apologie des chan. de Clermont.*

bron, Ambert, Arlanc, Sauxillanges, Saint-Germain-l'Herm et Nonette; située à sept lieues au Sud de Clermont, à une demi-lieue des bords de l'Allier, et arrosée par la rivière de Couze, cette cité est assise dans une belle partie de la Limagne, au milieu d'une plaine fertile et spacieuse. Tranquille jusqu'en 1540, elle vit arriver cette année dans ses murs un Jacobin d'Allemagne. Cet homme, dont l'extérieur annonçait la pauvreté, dont les vêtemens étaient déchirés, s'adressa aux consuls alors en exercice, à Charles Bonnel et Jean Vial, pour leur demander la PASSADE, aumône aux voyageurs. Les consuls ayant appris de lui qu'il venait d'Allemagne, le questionnèrent sur cette contrée. Il répondit que de grands événemens s'y succédaient touchant la prédication du véritable évangile, et qu'il pourrait les en instruire, s'ils se retiraient dans un lieu solitaire et écarté. Piqués de curiosité par cette offre, les deux consuls emmenèrent le voyageur pour souper. Pendant le repas, il leur expliqua les principaux articles de la doctrine luthérienne, les assurant que les princes d'Allemagne, notamment le duc de Saxe, avaient adopté ces opinions avec une grande joie, et que des populations entières s'étaient converties à la nouvelle foi, en entendant les prédicateurs les plus sages et des néophytes éloquens en démontrer la vérité. Ce récit, cette attestation, séduisirent les consuls. Ils approuvèrent la re-

ligion de Luther, et résolurent de retenir le Jacobin pour prêcher le Carême dans lequel on allait entrer. A cet effet, ils contremandèrent un Cordelier de Clermont, à qui la ville avait confié le soin de la prédication. Suivant ce projet, le Jacobin monta en chaire, mais il n'osa d'abord découvrir sa doctrine. Après avoir sondé les dispositions des habitans, il prêcha ouvertement contre les croix gravées sur les pierres de l'Eglise, qui recouvraient des tombes, conseillant de les effacer pour ne pas les profaner en marchant dessus. Cela fut exécuté sur-le-champ par plusieurs personnes. Il s'éleva ensuite contre l'invocation et la vénération des saints et de leurs images, contre les prières faites à la Vierge, qu'il disait n'avoir pas plus de puissance au Ciel qu'une autre femme; contre le Purgatoire qu'il ne reconnaissait pas sans modifications; enfin contre la *transsubstantiation* des catholiques, admettant la *consubstantiation*, c'est-à-dire la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie avec la permanence du pain et du vin. Dieu survenait, mais le pain restait : ce qui avait lieu à la Cène.

Pour démontrer cette dernière proposition, il se servait d'une comparaison spécieuse qui frappait les esprits crédules. Il disait : « Prenez une feuille de papier blanc, écrivez dessus tout ce qu'il vous plaira; cela fait, pliez le papier et mettez l'écriture en dedans. Vous êtes assurés que l'écriture est réelle-

ment dans le papier, sans que vous la voyiez ; le papier pourtant n'est point l'écriture, ni l'écriture le papier. Il en est ainsi du corps de Notre Seigneur qui est enclos dans ce pain, le pain demeurant toujours pain, sans changer de matière. » Ces prédications ne plurent pas à tous. Plusieurs notables de la ville prièrent les consuls d'exclure le Jacobin et de rappeler le Cordelier. Comme ils n'en voulaient rien faire, Annet Duprat et Guillaume Florat, aidés de quelques amis, écrivirent secrètement au Cordelier de venir, et l'engagèrent à monter en chaire avant que le dernier coup de la cloche se fût fait entendre, afin de devancer le Jacobin. Mais Bonnel et Vial en étant avertis, firent placer aux abords de la chaire les officiers de la ville, qui dirent au Cordelier lorsqu'il voulut y monter : « Retirez-vous, cafard, cette place est pour un plus homme de bien que vous. » Le Cordelier se retira ; le Jacobin monta en chaire. A cet instant, Duprat et Florat, *homme à la main légère* (1), se mirent en devoir de faire descendre le prédicateur étranger. Florat saisit le bâton de la croix et, fendant la foule, il alla droit à la chaire pour frapper le Jacobin, ce qu'il eût fait, si celui-ci n'eût baissé la tête à chaque fois que Florat baissait le bâton. Cependant le Cordelier monta sur les degrés de l'autel et déclara au

(1) Manuscrit d'Issoire.

peuple que le Jacobin était un sectaire et un faux évangéliste. Le Jacobin, au contraire, criait de la chaire qu'il prouverait que le Cordelier n'était qu'un cafard. Alors Florat revenant à la charge avec sa première arme, parvint à chasser le Jacobin hors de l'église. Ayant fait ensuite de nouveau sonner la cloche, afin de rappeler le peuple qui s'était dispersé en voyant le tumulte, il fit prêcher le Cordelier en dépit des consuls, ce qui excita une grande agitation dans la multitude. Les uns blâmaient les consuls d'avoir fait venir un jacobin étranger et inconnu, au mépris de la résolution de la ville; les autres s'irritaient contre Duprat et Florat, pour avoir attenté à l'autorité consulaire. Enfin la chaire demeura au Cordelier : il prêcha pendant le reste du Carême, et combattit les principes du Jacobin qui partit. Mais l'impulsion était reçue. Plus de deux cents personnes de tout âge et de tout sexe s'attachèrent à la croyance qui venait de leur être apportée. Le cloître lui-même ne fut pas à l'abri de cette impression. La doctrine luthérienne se glissa parmi les religieux, et l'un d'eux nommé Lecourt, cellerier du monastère, ayant quelque temps après séduit une jeune fille d'une rare beauté, s'en alla avec elle à Genève rejoindre le Jacobin.

La confession luthérienne s'était de nouveau manifestée, et le germe, cette fois, avait produit. Cette doctrine schismatique échappait à la résis-

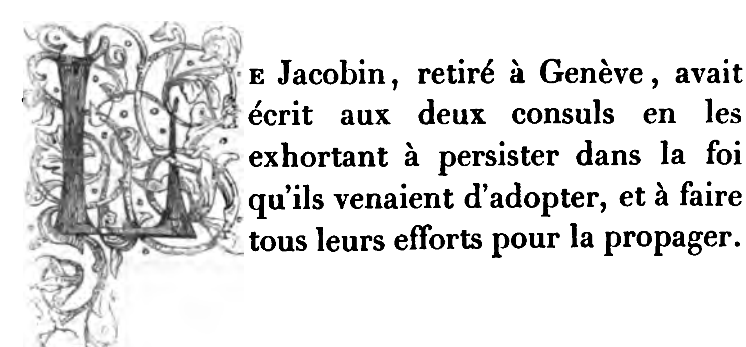
tance en prenant tout à coup le droit de cité. Deux religions allaient donc s'élever hostilement, se combattre à Issoire. Le contre-coup était imminent pour toute l'Auvergne. L'une de ces religions était vénérée comme un dogme reçu et pratiqué de génération en génération, puissante ainsi qu'une tradition appuyée à de vieux siècles d'existence, majestueuse par l'éclat de ses imposantes cérémonies et le prestige de son auréole. L'autre arrivait sans cortége, nouvelle, parée de sa seule nudité, appelant l'analyse raisonnée, l'enthousiasme, la simplicité de mœurs autour d'elle. Cette opposition fit aussitôt naître des discussions, des disputes journalières entre les habitans, des scissions malheureuses et la désunion dans les familles. L'échauffement croissant, la guerre éclata. Les croyances forcèrent à allumer des bûchers. Mais les cruautés ne rendaient que plus absolus des hommes dont le martyre raffermissait la conviction : la manie du prosélytisme faisait braver les supplices et centuplait la puissance de la voix des martyrs entendue du milieu des flammes.



Chapitre Deuxième.

LE BAILLI DE MONTFERRAND. — RIGUEURS CONTRE LES LUTHÉRIENS. — LETTRES DU MOINE ALLEMAND. — PROPAGATION DE LA RÉFORME. — ARRESTATIONS. — JEAN BRUGIÈRE. — SON PROCÈS. — ARRÊT DU PARLEMENT DE PARIS. — SUPPLICE DE BRUGIÈRE.

1547. — 1548.



Le Jacobin, retiré à Genève, avait écrit aux deux consuls en les exhortant à persister dans la foi qu'ils venaient d'adopter, et à faire tous leurs efforts pour la propager.

Bonnel et Vial y mirent la plus grande ardeur. De jour en jour, la doctrine luthérienne compta de plus nombreux adeptes. Averti de ces progrès, le bailli de Montferrand se rendit à Issoire, y fit des informations au sujet de la religion, et emmena plusieurs religionnaires au château de sa résidence pour y instruire leur procès. Effrayés, ceux-ci promirent de vivre à l'avenir dans la croyance catholique. On les mit en liberté, mais ils ne tinrent pas leur promesse. Au contraire, ils ne songèrent qu'à répandre leur doctrine dans les villes voisines. D'autres et plus pressantes lettres du Jacobin arrivaient à Bonnel, qui en fit circuler des copies à ceux de son parti, les fortifia ainsi dans leur séparation de communion, et entraîna même des catholiques fervens par l'exhortation et l'exemple. Cet état de choses fut de nouveau porté à la connaissance du bailli. Ce magistrat revint à Issoire et ordonna des arrestations, au nombre desquelles se trouva celle de Jean Brugière, de Fernoël, receveur des cens, déjà conduit à Montferrand lors de la première arrivée du Bailli.

Jean Brugière s'était alors sauvé de sa prison avec un autre captif en franchissant les murs d'enceinte. Son compagnon ne se fit aucun mal, mais Brugière se cassa la jambe, ce qui rendit sa fuite fort difficile, à cause des actives recherches dirigées pour découvrir les évadés. Il eut depuis un regret extrême de cette

action. Il s'accusait hautement d'avoir fait défaut à la vocation de Dieu pour confesser son nom. Il gémissait de sa lâcheté, souhaitant une occasion de racheter sa faute par un courage au-dessus de toute atteinte. Cette occasion se présenta. A peine emprisonné, il avoua explicitement quelle était sa croyance, la reconnut sans reproche et protesta de son inviolable attachement pour elle. Les juges furent surpris de tant de fermeté. On fit son procès, et il fut envoyé à Paris sous bonne escorte. Après être resté enfermé quelque temps à la Conciergerie, Pierre Lizet, de Salers (Haute-Auvergne), l'interrogea. C'était le premier président du parlement, catholique fanatique et sanguinaire, qui avait inventé la chambre de tournelle criminelle, flétrie du nom de *Chambre ardente*. La résolution de Brugière ne fut pas ébranlée : il renouvela ses aveux et y persista. On le condamna à être brûlé vif à Issoire, le 3 mars 1547. L'arrêt du Parlement dit : « Vu par la cour le procès fait par le bailli de Montferrand contre Brugière, pour raison de blasphêmes et erreurs sacramentaires à lui imposées par les conclusions du Procureur-Général du Roi. Ouï et interrogé par ladite Cour, ledit prisonnier sur lesdits cas; et tout considéré, dit a esté que pour réparation des blasphêmes hérétiques et propos scandaleux, et erreurs contraires à la saincte foi catholique et doctrine de l'Église, dits, proférés et écrits par ledit prisonnier

contre l'honneur de Dieu et du Sainct-Sacrement de l'Autel, de notre mère saincte Église, constitution et commandemens d'icelle, à plein déclarez et audit procès. Ladite Cour l'a condamné et condamne a être mené dedans un tombereau depuis les prisons de la ville d'Issoire jusques au grand marché et place publique de ladite ville, où sera mise et affichée une potence en laquelle il sera soulevé : et à l'entour d'icelle sera fait un grand feu dedans lequel sera ars et bruslé tout vif. Et seront les livres desquels il a été trouvé saisi en sa présence jetés dedans ledit feu et en icelui ars et bruslés : et si a déclaré et déclare tous et chacuns les biens dudit prisonnier confisqués au Roi. La Cour ordonne aussi prendre au corps partout où ils seront trouvés dans le royaume, même au lieu sainct, et de les conduire à Montferrand ceux dont les noms seront mis au greffe et chargés par ledit procès. Avertit que la damnable secte luthérienne a pullulé en Auvergne et au bailliage de Montferrand. Qu'il sera publié dans les villes principales d'Auvergne ès quelles il y a siége royal, à son de trompe et cri public par tous les carrefours, que la Cour, sous peine du feu, défend tous propos, blasphêmes, etc., contre Dieu et la Vierge et les Saincts. Défend, sous peine du feu, de lire ou faire lire aucuns livres en français ou en latin, contenant des doctrines erronées et hérétiques, imprimés à Genève ou autres villes suspectes

Chaque dimanche, au prône, les articles, propositions et censures de la Faculté de Théologie de l'Université de Paris, approuvés par l'édit du Roi, seront publiés et exposés en langue vulgaire. Les luminiers et marguilliers seront frappés d'amende de dix marcs d'argent si l'arrêt n'est point rigoureusement exécuté. Enjoint, la Cour, à son de trompe, de déposer dans les trois jours de l'arrêt tous livres prohibés au plus prochain siége royal; ordonne aux évêques, vicaires et officiaux, curés, de faire faire un rôle en chacune paroisse de tous les paroissiens qui sont en âge et capables de recevoir le Saint-Sacrement de l'Autel au jour de Pâques, et de cotter en marge ceux qui n'y seront venus audit jour. Le procureur du roi au plus prochain siége royal doit incontinent informer contre les coupables. Tous juges doivent diligemment informer, toutes affaires quelconques postposées, jusqu'au jugement définitif ou torture exclusivement. On est tenu, dans les trois jours révolus, de dénoncer les hérétiques sous peine du feu. Fait en Parlement, le 3 mars 1547. »

En exécution de cet arrêt de la première Cour de France prescrivant la délation, l'espionnage et l'abjuration sous peine du feu, Brugière fut reconduit en Auvergne et renvoyé à ses premiers juges. Le texte de l'arrêt lu à l'audience d'Issoire par le lieutenant, devant les juges de Montferrand, Mathieu

Orry, inquisiteur de Rome, tenta de ramener Brugière à la foi catholique et discuta avec lui sur plusieurs points, notamment sur la présence réelle. Après s'être élevé contre les « fallaces des Luthériens » (1), il s'adressa au condamné. « Si tu me nies, dit-il, que le corps de Notre-Seigneur soit dans l'hostie quand le prêtre a prononcé les paroles sacramentelles avec intention de consacrer, je soutiens que tu nies la puissance de Dieu qui peut tout ce qu'il veut. » « Je ne nie point, répondit Brugière, la puissance de Dieu, car nous ne disputons pas ici si Dieu a pouvoir ou non de ce faire, ains de ce qu'il a fait en sa sainte Cène et de ce qu'il veut que nous fassions ». « Eh dà mon ami, s'écria Orry, pourquoi à Paris ne parliez-vous ainsi à Monseigneur le Président Lizet ? » « Je n'ai jamais autrement parlé au Président, répliqua Brugière, et ne trouverez en tout mon procès que j'aie contrevenu en rien à cela. »

L'heure de la mort était venue. Sur le seuil du cachot, des prêtres voulurent exhorter Brugière prêt à être entraîné par les officiers de justice. Ils lui présentèrent un crucifix qu'il refusa d'adorer en disant avec douceur : « Poures gens, je n'adresse point mon hommage à chose faite de main d'homme; j'adore le vrai Dieu en esprit et en vérité. » Pressé

(1) *Martyrs protestans.*

d'invoquer la Vierge et les Saints : « Laissez-moi, ajouta-t-il en souriant, penser à mon Dieu avant de mourir. Je me contente du seul avocat que Dieu a constitué pour les pécheurs. » On le mena au lieu désigné pour le supplice, un samedi, jour de marché. La foule était immense. Au centre de la place d'Issoire se dressait une potence portant à son extrémité deux grosses poulies d'où descendait une chaîne de fer destinée à garrotter le patient, à l'aide d'un tour fixé en arrière. Au-dessous de ce gibet, le bourreau avait assujetti deux poteaux de la hauteur d'un homme, portant un ais étroit autour duquel étaient disposés le bois et la paille nécessaires pour consommer le supplice. Cet appareil n'effraya pas le protestant. Il promena devant lui un regard calme et garda une contenance résignée. Sans changer de visage, il attendit que l'exécuteur vînt le faire monter sur l'ais, afin de l'attacher à la chaîne pendante. Durant cette manœuvre, ce dernier se laissa tomber par un faux pas ; avec une tranquillité inaltérable, le condamné tendit la main au bourreau et lui dit : « Courage, monsieur Ponchet, ne vous êtes-vous point blessé ? » Serré à travers corps par la chaîne trois fois roulée, les mains et jambes liées avec du fil d'archal, au moment où l'exécuteur allumait le feu, Brugière leva les yeux au ciel et s'écria : « Je te supplie, Père céleste, pour l'amour de ton fils, qu'il te plaise me confor-

Nord.

PLAN

de la ville d'Issoire

Renvois:

1. Porte Berbiziale
2. Porte du Ponte
3. Pont Cherrsa
4. Église St-Paul
5. Rue du Ponte
6. Pont

Rivière

La Couze

Echelle de 400 mètres.

0 100 200 300 400

Aug. S.



Chapitre Troisième.

PEGOT. — RÉBELLION DES RELIGIEUX D'ISSOIRE. — L'ÉVÊQUE DUPRAT. — VOL DE LA CUSTODE. — LE SIRE D'APCHON. — LES NOUVEAUX CONSULS. — LARRONS PENDUS. — ANNET DÉSAUCHES. — PIERRE LALLIER. — MORT DE DÉSAUCHES. — MOSNIER. — MAGNE. — GUY DE MORANGE. — CHAVAGNAC.

1548 — 1562.



LA nouvelle de l'exécution de Brugière portée à Genève, le Jacobin adressa aux FRÈRES DE L'ÉGLISE D'ISSOIRE (c'est

la dénomination qu'il employait), une lettre étendue, contenant des éloges sans restriction pour la noble constance de leur concitoyen. Il blâmait ensuite vivement la pusillanimité de ceux qui avaient nié leur croyance par la crainte des hommes. Cette espèce de prêche épistolaire échauffa les esprits. Ceux qui balançaient à suivre ouvertement la réforme, mirent fin à leur hésitation et se firent luthériens sans déguisement. Deux habitans de la ville surtout, qui s'étaient rétractés, abjurèrent en public la religion catholique. Ces faits rappelèrent une troisième fois le bailli qui ne rentra à Montferrand qu'avec les deux luthériens captifs. Une condamnation était inévitable; le bûcher les menaçait; ils fléchirent de nouveau et offrirent de racheter leur vie par un retour sincère aux croyances catholiques. Le bailli, trompé déjà, ne les écouta plus. Les relaps furent brûlés à la Rodade de Montferrand.

Le moine allemand n'avait pas seulement gagné une partie des habitans d'Issoire, il avait encore attiré à son opinion des religieux du monastère parmi lesquels étaient le cellérier, Jacques Bonnel et Raymond Chabriez, chantre. Pour se fortifier davantage, ils avaient fait venir de Montferrand un religieux nommé Georges Pegot, bachelier en droit canon, prieur claustral fort attaché au

parti. (1)La messe se disait néanmoins tous les jours dans le couvent, malgré le schisme. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, se rendit en hâte à Issoire, disposé à saisir au corps les religieux luthériens et à gourmander les autres qui ne l'étaient pas encore. On lui ferma les portes de l'église. Indigné de cet outrage, le prélat fit sommation d'ouvrir; les religieux méconnurent son ordre, répondirent qu'ils ne reconnaissaient d'autre supérieur que le Pape et montèrent au clocher d'où ils firent pleuvoir une grêle de pierres contre l'évêque et sa suite, les chargeant de mille injures. Duprat se retira, mais il fit entendre la menace de livrer les révoltés à la vindicte de la justice et de déférer au Roi. Ces rigueurs de part et d'autre se traduisaient en des conversions journalières au luthéranisme. Le sieur d'Auzat, de la maison de l'évêque, qu'on estimait être bon et fervent catholique, se déclara réformé au lit de mort, et voulut être enterré sans pompe funèbre ni prêtre. Ses obsèques eurent lieu, en effet, privées de tout appareil : il fut porté en terre la nuit, à la lueur d'une lanterne.

Malgré l'insulte qu'il avait reçue, l'évêque était desireux de rétablir la bonne harmonie dans Issoire. Il écrivit aux consuls de venir le trouver pour prendre part à des libéralités qu'il avait préparées au

(1) *Transaction entre les moines et les habit. d'Issoire.—Archives de la comm.*

diocèse. Les consuls négligèrent l'invitation et n'assemblèrent point la commune avec l'empressement d'usage en ces occasions. Plus tard, s'étant réunis, ils députèrent à Clermont Gounon Bonnel, notable marchand, qui retarda son voyage à cause d'un marché qu'il ne voulait perdre. Lorsqu'il se présenta devant l'évêque et lui exposa l'objet de sa mission, il en reçut une rude réponse : « Messieurs d'Issoire, s'écria Duprat, je vous avais mandés pour vous faire du bien, et vous n'êtes pas venus au jour assigné, d'autres sont venus sans appeler à qui j'ai baillé ce que je voulais vous donner. Allez, vous êtes indignes du bien que je vous avais préparé. » Ces paroles furent le congé du député.

Un coup de main sacrilége faillit attirer de grands malheurs sur Issoire en l'année 1549. Un homme nommé de Fierville, se disant gentilhomme parisien, allait de Clermont à Issoire, lorsqu'il fit rencontre d'un jeune garçon d'Auzances. Il lui demanda le chemin de la ville. Le voyageur lui répondit qu'il s'y rendait justement, et tous deux firent route ensemble. A Issoire, ils se logèrent aussi de compagnie chez un hôtellier appelé Robert Martel. Le lendemain, les habitans étant occupés à voir représenter un mystère (1) sur la place, les deux

(1) Nos pères appelaient *mystères* les représentations de certaines pièces de théâtre dont le sujet était tiré de la Bible. Jean Michel d'Angers composa le premier en 1485.

étrangers s'introduisirent dans l'église du monastère et trouvèrent la porte du maître-autel ouverte. Fierville coupe d'un coup d'épée le cordon qui soutenait la custode d'argent renfermant des hosties consacrées, s'en empare et court l'enfouir dans un pré sur le chemin de Clermont. Pour indice du lieu, il fit une croix à un arbre. Le soir, on s'aperçut que le ciboire manquait. On s'inquiète, on s'agite, on cherche, mais on ne sait sur qui asseoir les soupçons du vol, et on ne trouve rien. Enfin Pierre Blauf et Jean Berne, consuls nouveaux, vont chez l'aubergiste Martel, suivis d'une troupe d'habitans. Ils surprennent les voleurs à table. Un d'eux, à l'aspect des consuls qui se mettaient en devoir de faire une perquisition, jugeant quel était le motif de la recherche, se laissa emporter par la frayeur et s'arma d'un pistolet qu'il avait sur lui. Il allait faire feu sur Blauf, quand l'hôtellier lui saisit le bras en criant : « Ne bouge, c'est la ville ! » (1) On s'empare sur-le-champ des voyageurs et on les jette en prison. Cet événement fut en hâte rapporté au sire d'Apchon, lieutenant de Roi en Auvergne, qui arriva à Issoire avec une force imposante. Il ordonna avec emportement d'arrêter les consuls ainsi que les principaux habitans et de les incarcérer comme luthériens, fauteurs du crime de lèze-

(1) *Manusc. d'Iss.*

majesté divine et humaine qui venait d'être commis. Menacés de voir raser les murs de la ville et d'être pendus après, les consuls remontrèrent au sire d'Apchon qu'ils étaient si innocens que c'était par leur coopération que les voleurs avaient été pris. Leurs représentations appuyées de quelques gratifications, le lieutenant s'apaisa. On retrouva la custode. Les étrangers avouèrent le larcin en la voyant, et furent pendus au milieu de la place.

Le receveur-général des finances au bureau d'Issoire, Jean de Serve, natif de Riom, et le contrôleur La Fauconnière, de Gannat, voulaient se rapprocher de leur pays. Ils écrivirent au conseil du Roi qu'il n'était pas convenable que le bureau des finances fût établi dans une ville abbatiale, tandis que ce privilége manquait à une ville royale comme était Riom. Les Issoiriens ne s'opposèrent point à cette réclamation; la recette générale fut transportée à Riom. Dès ce moment, les affaires de la ville périclitèrent. Les gens de distinction se retirèrent pour aller exercer leur charge dans la ville royale. Beaucoup d'étrangers de basse condition, presque tous réformés ou prêts à le devenir, s'établirent à leur place. Issoire devint le refuge des luthériens persécutés sur les divers points du royaume. C'est alors que se jugeant suffisamment en nombre, ils formèrent le projet d'établir un prê-

che. Pour cela ils appelèrent de Genève un ministre nommé Annet Désauches, né dans un petit village d'Auvergne, et le firent prêcher de nuit dans les caves, en grand secret cependant, pour ne pas violer l'édit du Roi qui avait proscrit l'exercice de leurs pratiques. Les religionnaires étaient déjà plus de cent cinquante lorsque Pierre Lallier, issoirien, assistant à une assemblée de la commune à l'Hôtel-de-Ville, dénonça ce qui se passait. Il accusa les consuls d'avoir fait venir un ministre prêchant qu'il fallait désobéir au Roi et se soulever contre lui. Il exprima la crainte de voir la ville rasée si sa Majesté en était instruite, et rappela les risques encourus lors du vol de la custode. Les consuls nièrent leur participation à ce qui avait pu être fait à l'égard du ministre, et protestèrent que s'ils découvraient le lieu de sa retraite, ils seraient les premiers à le livrer au bras séculier, On entra en délibération, et il fut décidé qu'après la séance on se mettrait immédiatement en quête de Désauches. Les consuls se firent toutes réserves pour avoir réparation d'honneur de Lallier au cas où son accusation se trouverait fausse. Mais, sous la conduite de ce dernier, les consuls présens, on surprit le ministre dans la cave d'un abbé. Il fut à l'instant arrêté et emprisonné, au grand regret et à la confusion des consuls qui essuyèrent les reproches de ceux du parti.

On avisa aux moyens de délivrer Désauches. Il fut convenu qu'il serait enlevé de sa prison. En conséquence, les religionnaires s'attroupèrent la nuit, hors des murs, au nombre de deux cents, armés de longs bois, de hallebardes et de mousquets. Les portes de la ville ayant été ouvertes par les consuls, ils entrèrent vêtus de blanc pour se reconnaître, et se divisèrent par petits pelotons devant occuper les principales avenues des rues afin de repousser tout secours de l'intérieur. Ces précautions prises, un gros se détacha et marcha à la prison, portant une échelle et des hâches. Le marguillier les aperçut. Courant au clocher, il sonna le tocsin et cria de toutes ses forces : « Du secours ! bonnes gens, à l'abbaye ! » Déjà l'échelle était appliquée contre la muraille de la prison et un nommé Gratiadas montait résolument le premier. Parvenu au dernier échelon, il se disposait à descendre sur le terre-plein, mais un religieux était accouru aux sons de la clòche, et d'un coup de mousquet il blessa à l'épaule Gratiadas qui fut renversé. Le reste de la troupe s'épouvanta et prit la fuite sans faire d'autre tentative.

Pierre Lallier, qui avait contribué à la prise du ministre, ne perdit pas de temps. Il donna avis à l'autorité judiciaire. Elle se transporta à Issoire, traduisit Désauches en jugement et le fit pendre. Sa tête fut fichée au haut d'une lance sur la porte du pont.

Vers ce temps, l'Auvergne perdit deux de ses enfans qui trouvèrent la mort dans la profession de la foi nouvelle. L'un était Claude Mosnier, de Saint-Amand-Talende, et l'autre s'appelait Antoine Magne, d'Aurillac. Le premier avait quitté la France pour avoir enseigné dans l'école de Clermont, dont il était principal, des textes opposés à l'Église. Il s'était retiré à Lausanne. Après un assez long exil, il revint à Lyon : il y fut saisi et mis au cachot le 5 juillet 1551. Il subit un interrogatoire circonstancié dont il détailla les questions à ses coreligionnaires de Genève en leur adressant les pièces du procès. Déclaré hérétique le 26 octobre suivant devant la place St.-Jean, et renvoyé dans la prison de Roanne, il fut brûlé vif le 30, sur la place des Terreaux.

Magne avait apporté à l'église de Genève la relation de la captivité de Nicolas Mail, du Mans, et s'était élevé avec indignation contre le supplice épouvantable qu'on avait fait subir à ce réformé. Il publia « qu'avant d'être attaché pour être guindé en l'air, le corps lui fut graissé, et puis la poudre de soufre mise par-dessus, tellement que le feu à grand peine avait pris au bois, que la paille flamboyante saisit la peau du poure corps et ardait au-dessus sans que la flambe encore pénestrât au-dedans (1). » Revenu en France, Magne fut trahi

(1) *Mart. prot.*

à Bourges par des prêtres qui l'avaient logé : ils le livrèrent à l'official trois heures après être entré dans la ville, le 19 mars 1553. Transféré à Paris, il souffrit la torture, eut la langue coupée et fut brûlé vif sur la place Maubert.

Le vieux François de Montmorin, seigneur de St.-Hérem, gouverneur du haut et bas pays d'Auvergne, avait espéré que la religion réformée serait anéantie dans Issoire après la mort de Désauches. Son espérance fut déçue. Le cellerier Lecourt, remplaçant du Jacobin dans ses correspondances, ne cessait d'entretenir l'esprit protestant, exhortant ses frères « à tenir ferme à la foi, à l'exemple du vaillant Désauches, martyr de Jésus-Christ, dont l'âme était victorieusement couronnée dans le ciel de l'auréole du martyre... » Ces lettres produisaient des résultats incroyables. Elles montaient l'imagination, aiguillonnaient l'amour-propre, et disposaient les religionnaires à tous les sacrifices pour la défense de leurs principes. L'abbaye s'était presque entièrement rangée de leur côté. Michel de Bayard, abbé protonotaire du saint-siége, plusieurs moines et deux prêtres de Saint-Paul saisirent l'occasion de l'édit de janvier pour jeter le froc aux orties, sortir de l'Église et se marier avec leurs concubines, au grand scandale du peuple.

Cet édit, devenu fameux par la pensée supérieure qui

qui le dicta, accordait aux réformés l'exercice public de leur culte. Ce fut l'œuvre du chancelier de l'Hôpital, de ce sage à qui Aigueperse donna le jour. Il suspendait provisoirement les peines prononcées par des édits antérieurs contre les assemblées des HUGUENOTS. (Cette dénomination, consacrée par Jean Huss, de l'opinion de Wiclef, brûlé à Constance en 1415, avait été appliquée lorsque Bonnivard fit révolter Genève après le supplice de Pecolat. Les affiliés se signèrent d'une croix rouge sur la poitrine et prirent le nom d'EIGNOTS, alliés). L'édit permettait encore de faire le prêche dans les faubourgs des villes, mais les réformés devaient s'y rendre sans armes. Les gentilshommes seuls pouvaient, comme partout ailleurs, y porter la dague et l'épée. Le rôle des villes aux faubourgs desquelles les Protestans étaient libres de se réunir, comprenait pour le gouvernement d'Auvergne, Issoire, Guéret, Saint-Pourçain et Aurillac. (1) Encouragés par ces autorisations, ceux d'Issoire appelèrent de Genève le ministre Guy de Moranges, à l'effet de prêcher publiquement dans la ville. Son premier discours fut prononcé dans la cour de Guillaume du Terme, juge. Le peuple y accourut en foule, soit par curiosité, soit par conviction. Bientôt une troupe nombreuse, entraînée par la

(1) *Mém. de Condé.*

prédication, parcourut la ville pendant la nuit, abattit les croix qui se trouvaient sur son passage, déchira les effigies de la Vierge, et reçut les félicitations du ministre pour cette conduite. Les catholiques se plaignirent à Moranges qui les reçut avec hauteur et dédain, et leur dit : « Vous êtes donc fâchés, messieurs, de l'avénement du Christ? » Cette réponse répandue poussa les religionnaires aux derniers excès. Ils brisèrent à coups de pierres les fenêtres des prêtres, les insultant, les menaçant de mort s'ils n'abandonnaient leur croyance ou la ville. Les ecclésiastiques et religieux restés fidèles n'osèrent plus sortir pour éviter les injures et les huées qui les accompagnaient. Un prêche de Moranges applaudit encore à ces actes, les approuva complétement, et n'y reconnut que la vivacité et le dévouement de la foi. Fruit des éloges du ministre, une résolution fort grave dans les circonstances fut prise par acclamation. On fit venir Christophe, marquis de Chavagnac, pour s'emparer de l'autorité et commander dans Issoire au mépris du gouverneur de la province. Ce chef distingué s'empressa d'accepter le poste qu'on lui offrait : il reçut en signe de bon accueil un chapeau de satin blanc sur lequel flottait un panache de la même couleur. Les catholiques virent sans déplaisir son arrivée. Ils espérèrent que sa présence apaiserait ou contiendrait la fureur de leurs adversaires. Le contraire arriva.

Chavagnac désira s'assurer les suffrages de ses nouveaux partisans, et, pour mériter la confiance dont il était investi, il laissa prendre aux religionnaires plus de licence encore que Moranges n'en avait toléré. Tout leur fut permis. Ils parodièrent dans les rues la procession de la Fête-Dieu, chantèrent en vociférant les psaumes de David, et s'arrêtèrent à chaque porte de la maison des catholiques pour crier : « Oh! papiste ! papiste ! oh ! cafard ! » (1) Un ministre ne leur suffit pas. Le cellérier, les prédicateurs Dufau et Georges Laurent furent les directeurs qu'ils adjoignirent à Guy de Moranges.

Malgré leurs emportemens et leur exaltation passionnée, les réformés éprouvaient un attachement profond pour l'église élevée au milieu d'eux. Leur obéissance au dogme schismatique allait jusqu'à l'aveuglement, et ils avaient tant de respect pour les ministres, qu'après le prêche, depuis la chaire jusqu'à leur domicile, une garde d'honneur de deux à trois cents hommes servait d'escorte, ayant souvent Chavagnac lui-même à la tête.

Ce gentilhomme avait embrassé la réforme avec empressement lorsqu'il se fut convaincu que son but tendait d'abord à l'émancipation de la raison humaine. Doué d'une imagination ardente et d'un cœur généreux, tout ce qui lui paraissait grand

(1) *Manusc. d'Iss.*

avait droit aux méditations de sa pensée, à l'adoption de son intelligence. Il était noble de caractère plus encore que de lignée : sa vaillante épée ne domina jamais son esprit supérieur. Il céda à cet instinct d'examen et d'opposition qui était le cachet de son époque.

On comptait alors 2150 églises protestantes en France, et la peine de mort avait été, par l'édit de 1559, portée contre les luthériens! La persécution venait en aide aux idées qui se traduisaient en faits expressifs.





LIVRE III.

Chapitre Premier.

GUERRES DANS LA HAUTE-AUVERGNE. — SAINT-PAULIEN. — LA CHAISE-DIEU. — BRIOUDE. — SAINT-AMAND-TALENDE. — CARLAT — VIC. — PRISE D'AURILLAC.

1561 — 1570.

Le massacre des Protestans à Vassy et à Toulouse avait suivi l'avénement de Charles IX au trône de France. Ce fut le signal de la première guerre civile dans le royaume et le prélude des collisions impitoyables qui éclatèrent bientôt dans la Haute-Auvergne.

Après avoir temporisé long-temps et s'être assemblés pendant la nuit pour l'exercice de leur culte, les Protestans d'Aurillac obtinrent enfin en 1561 un ministre et un prêche. Quelques fanatiques, commandés par un François Channeil et le gentilhomme Louis de Brezons, se prévalurent de lettres de pouvoir du maréchal de Saint-André qui, avec le duc de Guise et le connétable de Montmorency, s'était fait un des triumvirs maîtres du gouvernement malgré Catherine de Médicis. Une levée de six cents hommes, fantassins ou cavaliers, fut opérée. Channeil et Brezons les conduisirent à Aurillac, et fermèrent les portes afin de ne laisser échapper aucun religionnaire. Ils se dirigèrent d'abord vers l'habitation du ministre qui était heureusement absent, occupé à un synode tenu à Villefranche. Après avoir fait feu plusieurs fois et tué un de leurs propres compagnons, ils massacrèrent trois hommes trouvés en prières au fond d'une chambre reculée : c'était Giraud Bayort, apothicaire, Jean Cotte, libraire, et Jean Condobart, messager ordinaire. Cette expédition achevée, la maison du ministre pillée, ils pénétrèrent dans une autre maison habitée par cinq orphelins, tirèrent sur un jeune homme qui se montra à une galerie et saccagèrent tout ce qui tomba sous leur main. Quarante personnes furent arrêtées. On pendit sans délai ni forme de procès Pierre Blanc, libraire, et

Pierre Sauret, chaussetier, malgré la récusation qu'ils avaient invoquée. Leur mort fut courageuse : ils chantèrent le psaume 27 jusqu'au dernier moment. Les meurtriers étaient décidés à ne pas faire de quartier, et déjà ils avaient désigné leurs nombreuses victimes, lorsqu'un conseiller du Parlement de Paris fut dépêché à Aurillac par le conseil du Roi, prévenu de ces horribles excès. Les prisonniers recouvrèrent sur-le-champ leur liberté et la bande se dispersa. Les troubles qui survinrent paralysèrent les dispositions prises par le commissaire du Parlement pour ramener la tranquillité. (1)

Huit mille Protestans apparurent, l'année suivante, dans la Haute-Auvergne. Ils avaient pour chef ce capitaine qui remplit le seizième siècle de ses hauts-faits d'armes et de ses innombrables actes de férocité. C'était François de Beaumont, baron des Adrets, dont l'aspect et la fierté de courage inspiraient la terreur. Sa taille était élevée. De profondes rides sillonnaient son front. Sous ses épais sourcils étincelait un regard que voilaient parfois de longs cils. Son nez fortement aquilin, tout son visage pâle et décharné, creusé par des traces de sang noir comme celui de Sylla, annon-

(1) *Mémoires du président de Vernyes. — Mart. prot.*

çaient un caractère implacable et la férocité de son humeur. Il y avait sur ses minces lèvres une expression tellement douteuse, que si on la rapprochait de ses traits durs, de ses yeux enfoncés et de ses joues maigres, il en ressortait une physionomie à la fois âpre, imposante et guerrière. Ses épaules carrées, ses bras courts, nerveux, ses proportions en harmonie avec sa stature décelaient une force herculéenne. Sa cuirasse tissue de doubles mailles de fer était à l'épreuve du mousquet par derrière et par devant du coup de pistolet. Un poignard large et lourd pendait à sa ceinture. L'épée qu'il portait était de pur acier de Milan et richement damasquinée en or. On lisait sur la lame cette devise orgueilleuse entrelacée d'arabesques: IMPAVIDUM FERIENT RUINÆ. La tête de son coursier était ornée et défendue par un chanfrein d'acier poli. Des Adrets avait la charge de colonel des légionnaires de Provence, Lyonnais et Rouergue. Son tempérament le poussait à verser du sang. Quelquefois il s'abandonnait, par caprice, à de généreux sentimens. Sans foi politique comme sans religion, il se vendait au plus offrant et mettait toujours son épée dans la balance. Sa suffisance était ombrageuse; son amour propre blessé le rendit renégat. Toute la province frémit d'épouvante à la nouvelle de son arrivée dans le haut pays. Météore sinistre, heureusement il ne fit que passer; mais la contrée n'en

souffrit pas moins une ruine presque complète : un affreux brigandage accusa long-temps la trace du farouche capitaine (1).

Cependant le parti des Guises avait fait accorder le titre de lieutenant-général à Brezons dont le nom flétri se souillera encore. Muni d'une commission pour s'emparer des forteresses et places de la Haute-Auvergne, il fit sa seconde entrée dans Aurillac, le 3 juin 1562. La plupart des Protestans s'expatrièrent à son approche et se réfugièrent à Lyon, à Orléans, dans le Limousin (2). Digne émule, Montelli seconda Brezons, et des actes infâmes se commirent, « meurtrissant les hommes, violant les femmes et les filles et faisant état d'exterminer tous les Protestans » (3). En juillet, Montelli, prévenu que Radulphi, huissier audiencier du siége présidial d'Aurillac, était dans la maison de son oncle à deux lieues de la ville, accourut, le surprit et le tua à coups de dague. Il enleva à Thiézac le magasin d'un marchand drapier, fit conduire le butin à Aurillac, et le partagea publiquement avec ses affidés. Un pelletier, du nom de Regnal, s'était retiré, le 19 août, à Vezac, distant d'une lieue de la

(1) Bayle. — Guy Allard.

(2) De Thou.

(3) Jean de Serres. *Le vérit. inv.*

ville : Brezons et Montelli y expédièrent aussitôt le boucher Mouchu, de Murat, capitaine dans leur infanterie. Regnal se jeta à genoux et cria miséricorde, les mains jointes. Le boucher le saisit par les cheveux et lui plongea son poignard dans la gorge. L'hôtesse chez laquelle ce forfait fut consommé, reçut ordre, sous peine de mort, de tenir une chandelle et d'éclairer à l'assassin. La pauvre femme éprouva un tel saisissement qu'elle tomba malade, languit quelques jours et mourut.

Après avoir traîné de force les réformés à la messe et exercé dans Aurillac un tel pillage qu'il ne resta pas dans les maisons un simple drapeau d'enfant (1), les agens des Guises se jetèrent dans les campagnes et y mirent tout à feu et à sang. Ils se dirigèrent sur Argentac où quelques Protestans de la Haute-Auvergne avaient cherché un asile, et dévastèrent pendant trois jours cette petite ville, quoique l'autorité de Brezons ne s'étendît point jusqu'à elle qui était comprise dans le Limousin. Les religionnaires prirent la fuite à travers champs. Un seul tomba entre les mains des catholiques. C'était Pierre Celeri, médecin renommé d'Aurillac. Il était désigné d'avance à la fureur des satellites de Brezons pour avoir eu le courage de dénoncer au Roi les brigandages du gentilhomme. Des cava-

(1) *Arch. comm.*

liers l'atteignirent à un quart de lieue des murs et le mutilèrent horriblement. Il reçut deux arquebusades dont l'une lui traversa la cuisse, et l'autre lui fractura l'épaule; deux coups de pistolet dans les reins et au visage; quatre coups d'épée sur le bras gauche qui fut tailladé; un coup de dague, et un troisième coup de pistolet sous le sein gauche; un revers d'épée au-dessus des yeux, et une dernière blessure qui fit ouvrir le crâne. Laissé pour mort, on le dévalisa, on le mit nu. Par un inconcevable hasard, aucune de ses blessures ne se trouva mortelle. Un de ses enfans put le secourir.

Le sergent royal, Jaubert Bastide, venant de la Cour, avait choisi pour retraite le château de Fabrègues qu'habitait en même temps le jurisconsulte de la Balderie. Brezons en personne alla s'emparer d'eux, les emmena à Aurillac, malgré l'état de maladie du jurisconsulte, et les livra à ses gens qui égorgèrent le sergent et préparaient le même sort à la Balderie, lorsque ses parens puissans intervinrent et sauvèrent ses jours. Deux habitans de la Roquebrou, dont un catholique, eurent la hardiesse de s'élever tout haut contre tant d'assassinats : Brezons leur fit crever les yeux. Le 29 novembre, Vernet, chirurgien, fut arraché la nuit, par douze soldats, de l'asile que lui avait offert le receveur du domaine, Antoine Fortet, et tué de sang-froid à coups de couteau. Un célèbre avocat à la cour pré-

sidiale, Gérault de la Porte, était venu visiter sa femme enceinte et son jeune enfant cachés dans un village; on l'enleva, on le jeta dans la prison de Saint-Étienne où il fut interrogé par P. Casialat, greffier du bailliage. Le soir, on le garrotta, des bourreaux le chargèrent des instrumens nécessaires pour creuser sa fosse, et on l'entraînait dans les champs lorsqu'il fut assommé pour en finir plus vite. Un bâtard de la maison de Requiran présida à cette exécution (1).

Tant de crimes poussèrent à bout les Protestans. Ils se révoltèrent et s'armèrent par détachemens pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Plusieurs localités devinrent témoins de collisions sanglantes. La ville de Mauriac fut sur le point d'être le théâtre des vengeances que les réformés brûlaient d'exercer. Mais la prudence et la bonne attitude de son gouverneur la sauva. Le chevalier Antoine de Lavaur, capitaine pour le Roi de la prévôté, avait ordonné aux habitans du chef-lieu de son commandement et des environs de s'assembler pour garder Mauriac contre toute tentative. Cet ordre s'exécuta, les religionnaires n'osèrent pas prendre l'offensive et se bornèrent à des démonstrations de peu d'importance. Plus tard, le seigneur de Drugeac, Pètre Jean de Sammarsal,

(1) *Martyrs protestans*.

plaça dans la ville une compagnie de chevau-légers qui y tinrent garnison. Ce fut la seule prévôté qui n'eut pas de malheurs à déplorer pendant cette première crise.

Tandis que ces événemens livraient le haut pays à la terreur et à la désolation, le chevalier de Malte, Hector de la Forest, sieur de Blacons, premier lieutenant du baron des Adrets, suivait les opérations de ce capitaine du côté de Lyon. Par suite des troubles survenus dans le Dauphiné, il avait été envoyé avec une forte troupe pour expédier du Forez des convois de vivres à Lyon qui ressentait les atteintes de la famine. Cet officier, renforcé de huit cents hommes commandés par le capitaine Sarras, résolut de venir mettre le siége devant la capitale du Velay. Les habitans offrirent pour se racheter la somme de trois mille cinq cents écus. Le partisan voulut davantage et continua de s'avancer. L'épouvante s'empara de la ville, mais Jean de Fay, baron de Latour-Maubourg, les seigneurs de Jonchières, de Baune et la noblesse du pays rassemblés au Puy pour l'arrière-banc (1), décidèrent simultanément de se défendre. Chaque gen-

(1) Assemblée de la noblesse quand le prince la convoquait pour le service militaire. L'arrière-ban se composait de gentilshommes qui n'avaient que des arrière-fiefs. Le ban comptait les seigneurs relevant immédiatement du Roi.

tilhomme se chargea du commandement d'une partie de la cité que ranima ce généreux projet. Blacons attaqua et éprouva une vigoureuse résistance. Il fut plusieurs fois repoussé. Harcelé par des sorties subites, à peine maître de ses positions, fatigué de l'opiniâtreté des assiégés, il pilla deux églises voisines et chercha à se retirer au château d'Expaly dont il voulait faire sa place d'armes. Sur ces entrefaites, huit enseignes suisses vinrent le rejoindre. Ce secours détermina une nouvelle attaque du côté des portes de Pannesac, Saint-Jean et d'Avignon; la ville la soutint victorieusement encore. Alors Blacons ordonna la retraite, laissa Expaly, marcha sur Polignac dont il fut aussi contraint de s'éloigner, et se dirigea vers la Chaise-Dieu en passant par Saint-Paulien (1).

Ville ancienne, autrefois épiscopale et capitale des peuples du Velay, Saint-Paulien est situé à l'extrémité de l'Auvergne, à huit lieues de Brioude, à cinq de Langeac, à deux et demie du Puy. Du temps des Romains, c'était RUESSIUM, ensuite CIVITAS VELLAVORUM, et enfin CIVITAS VETULA, VILLE VIEILLE, pour la distinguer de la ville nouvelle du Puy. Elle prit plus tard le nom de son sixième évêque, et appartint long-temps aux vicomtes de Polignac.

(1) Du Lac de la Tour. *Hist. du dép. de la Haute-Loire.* — A. Bernard, *hist. du Forez.* — D. Branche. *Hist. manusc. de la Chaise-Dieu.*

Les protestans y entrèrent d'emblée et marquèrent leur rapide passage par des dégâts dans l'église et une contribution sur les habitans (1). De là, Blacons vint cerner la Chaise-Dieu.

L'abbaye, de l'ordre de Saint-Benoît, célèbre à cette époque et fort riche, tentait surtout la cupidité du religionnaire. Elle dominait une petite ville située au sud-est et à neuf lieues d'Issoire, à cinq de Brioude, à six d'Ambert. Bâtie sur un revers de montagne à la limite septentrionale du département de la Haute-Loire, dans une position triste qu'égaye à peine la lointaine vue de la Limagne d'Auvergne, c'était et c'est toujours un des plus précieux monumens de l'art religieux, une admirable page du quatorzième siècle. Beaufort - Canillac, moine de la Chaise-Dieu, revêtu successivement de la mître archiépiscopale, du chapeau et de la tiare, éleva la magnifique église. Le fier pontife n'avait pas effacé le moine obscur : le Vatican rayonna sur la cellule. La façade de l'église mutilée par le temps et la main des hommes, se distinguait par une large porte à ogives que trois rangées de figurines dorées rehaussaient avec éclat, six colonnes à baldaquins se montrant gracieuses vers les côtés. La statue du Pape Clément VI, en marbre blanc, est couchée sur un piédestal en marbre noir, au milieu

(1) *Arch. comm.*

du chœur le plus remarquable qui soit en France, bordé destalles surmontées d'une corniche sculptée et soutenue par des faisceaux de colonnettes à arcs gothiques se résolvant au centre en culs-de-lampe fort curieux. Le cloître attenait au côté méridional de l'église. Deux élégantes portes à ogives, colonnettes et clochetons étaient posées dans l'angle oriental de la galerie du midi et dans l'angle occidental de celle du nord. Un ancien vestibule carré, à l'est du cloître, se décorait de nombreuses et brunes panoplies. C'est Jacques de Sennecterre, le dernier abbé titulaire de l'abbaye, qui donna ces tapisseries rares qui ont un juste renom. Dans le bas-côté du nord, contre le mur du chœur, un bizarre dessin, sur un fond rougeâtre, représentait la danse macabre où figurent, au son du rebec et du psaltérion, des personnages de tout rang, de tout âge, de toute espèce, mélangés à des squelettes qui les entraînent. L'orgue immense est encore admiré comme chef-d'œuvre du genre. La ville de la Chaise-Dieu était une de celles agrégées aux treize anciennes villes pour la tenue des États. Ses armes copiaient celles de Rosières de Beaufort, surmontées du bâton ou de la crosse de Saint-Robert, d'argent, posée en pal.

Les Calvinistes s'emparèrent sans difficulté de la Chaise-Dieu et pillèrent l'abbaye. Les moines s'étaient retirés dans la tour carrée s'élevant derrière

l'abside

l'abside de l'église, au côté droit de son chevet, garnie de machicoulis redoutables. Ils la défendirent avec avantage. La statue du Pape fut outragée et un Moïse en cuivre doré, qu'on crut être de l'or massif, enlevé par les soldats. Mais ils scièrent un des pouces, reconnurent la qualité de la matière et jetèrent le Moïse dans l'étang de Lorme, où il demeura quarante ans sans être retrouvé. Après ce long espace de temps, les religieux le retirèrent pour le replacer solennellement dans leur chœur. Soutenu par quelques réformés, imitatenrs fougueux des co-sectaires d'Issoire, dont ils avaient reçu depuis peu les statuts schismatiques, Blacons laissa une garnison sous les ordres de Monjou, son beau-frère, et partit de nouveau pour le Puy, en s'emparant sur sa route de plusieurs petits villages, et cette fois du château d'Expaly, qu'il démantela (1). Il s'était à peine éloigné, que les catholiques, aux ordres des sieurs de Montmorin Saint-Hérem, gouverneur d'Auvergne, Saint-Chamond et Saint-Vidal qui commandaient le Forez, le Vivarais et le Velay, secondés par l'évêque du Puy, investirent la place, en firent le siége et la reprirent par la reddition de Monjou. Vie et Bagues sauves avaient été stipulées dans le traité : à son mépris, Monjou fut fait prisonnier, accusé de la mort du baron de Gondrin,

(1) *Gall. Christ.*

seigneur catholique traîtreusement mis à mort à Usson, et envoyé dans les prisons de Riom où il eut beaucoup à souffrir, étant gardé à vue. La crainte du baron des Adrets empêcha qu'on ne lui fît son procès dans les formes. On le laissa languir dans son cachot : il mourut. Un ordre du canton de Berne, sur les menaces de l'ambassadeur français, ne tarda pas à faire abandonner les environs de la Chaise-Dieu par les Protestans suisses dont s'était composée en partie l'infanterie de Blacons (1).

La présence de ces corps armés fit naître de l'agitation à Brioude. Les catholiques y opprimaient les Protestans. Après avoir appris l'entrée de Blacons dans la Chaise-Dieu et sa marche sur le Puy, ces derniers songèrent à mettre un terme à leur sujétion. Ils n'étaient qu'à cinq lieues de distance. Ils firent plusieurs mouvemens pour que ce commandant de réformés s'emparât facilement de la ville, mais la capitulation de Monjou détruisit leurs espérances et leurs efforts. Les Chanoines-Comtes de Brioude avaient constamment, contre des droits acquis, refusé aux habitans les priviléges de commune et de consulat que tous les seigneurs laïques et plusieurs rois accordaient librement aux villes de leurs dépendances. Ils étaient même devenus si au-

(1) De Thou. — Chabrol. *Cout. d'Auv.* — J. A. M. Arnaud. *Hist. du Vel.* Audigier. *Hist. man. d'Auv.*

dacieux qu'à plusieurs reprises les lettres du souverain demeurèrent sans puissance. Un esprit d'opposition, de désordre et de haine couva silencieusement entre le parti des habitans et celui du chapitre. Dès les premiers progrès de la réforme en France, les Brivadois en embrassèrent généralement les principes. Le schisme naissant avait tellement pris faveur qu'un établissement se créa pour les religionnaires, impatiens d'échapper à la verge de fer de leurs nobles maîtres.

La ville de Brioude est ancienne et située dans une spacieuse plaine, à l'extrémité méridionale de la Limagne, sur la grande route de Clermont au Puy, tout près de la rive gauche de l'Allier. Son église était une des plus célèbres des Gaules (1). C'est en 1562, le 5 septembre, que le chapitre, souverain justicier, faisant présider l'assemblée communale par un de ses Comtes en surplis (2), s'éleva tout-à-coup contre les Calvinistes qui voulaient échapper à cette blessante tutelle. Il présenta requête au Parlement, exposa les dispositions des habitans à partager les nouvelles opinions, et annonça qu'ils s'attroupaient en armes pour menacer les catholiques. Le chapitre ajouta que les Chanoines s'étaient tous retirés dans la forteresse du

(1) Gall. christ. — *Manus. de l'abb. de Marmoutiers.*

(2) De Talairat. *Not. hist. sur l'église et le chap. de Brioude.*

Palais, et que le comte de Montmorin se voyait obligé de faire porter des secours contre les insurgés. Le Parlement se contenta d'ordonner qu'il serait informé des faits.

L'Édit de pacification était rendu, et la réforme, expression du luthéranisme ou du calvinisme, faisait un pas de plus vers une juste liberté de conscience. « Toutes les injures provenant des troubles sont remises et pardonnées; tous arrêts et jugemens donnés contre ceux de la religion cassés; chacun d'eux rendus en ses biens, prérogatives et dignités. Le prince de Condé, l'admiral et autres seigneurs de leur association, tenus pour bons et loyaux subjets du Roy, et tous les deniers par eux levés pour le deffroi de la guerre alloués. Ils déposeroient ès mains du Roy les villes par eux prinses, esquelles toutefois il leur seroit loisible d'exercer leur religion, et quant aux autres, leur seroit assigné en chaque siége présidial une ville pour l'exercice d'icelle ; fors et excepté dans la ville, prévosté et vicomté de Paris, en laquelle néanmoins nul ne pourroit être recherché de sa conscience pour le faict de la religion. Pourroient les barons, chastelins, hauts justiciers et seigneurs tenant pleins fiefs de hautbert, exercer leur religion en leurs maisons avec leurs subjets qui, librement et sans contraincte, s'y voudroient trouver, et autres sei-

gneurs ayant simples fiefs pour eux et leur famille seulement. Défense à ceux de la religion de troubler les ecclésiastiques en leur bénéfice, ni en leur service divin. Et prend le Roy les uns et les autres d'une même balance en sa protection et sauve-garde comme ses vrais et loyaux subjets » (1). Ce traité ne contenta personne. Les puritains protestans allèrent jusqu'à menacer de ne point l'exécuter. Les catholiques virent avec exaspération la reconnaissance positive du huguenotisme et la protection royale qui lui était promise. Les deux partis se sentaient forts, ils voulaient rester exclusifs. La Cour dominait dans l'Ile-de-France, la Picardie, la Champagne, la Bretagne, la Bourgogne, la Guyenne. Les Protestans primaient dans l'Occident et le Midi, surtout dans les villes de Rouen, Orléans, Blois, Tours, Angers, le Mans, Poitiers, Bourges, Angoulême, la Rochelle, Montauban, Lyon et Issoire. Un choc violent se préparait. L'étranger qui « ouvrait les yeux et fretillait pour entrer en France » (2), recevait des demandes de secours ; on l'appelait ; les vieilles barrières politiques tombaient devant l'élan religieux (3). Du reste, chaque parti gardait un trait distinctif. Les

(1) Fontanon. *Col. des éd.*

(2) Lanoue.

(3) Michelet.

Calvinistes se distinguaient par un sombre enthousiasme, une austère gravité. Matin et soir ils priaient en commun. La prière du matin disait : « Notre Père, notre Dieu, notre Sauveur, puisqu'il t'a plu de nous faire la grâce de passer la nuit, veuille aussi maintenant nous faire ce bien que nous employions le jour à ton service ». Et le soir ils répétaient leur supplication : « Seigneur Dieu, puisqu'il t'a plu de nous choisir cette nuit pour veiller, nous te supplions que par négligence ou intempérance nous ne compromettions le repos des autres (1). » L'ancienne gaîté française, l'insouciance, la jovialité, la témérité extrême s'étaient conservées chez les catholiques. On allait au combat suivant les traditions de la vieille chevalerie : tout pour Dieu, le jeu, l'amour et la bataille.

Mais l'esprit de réforme s'est répandu avec dévoûment. La question religieuse se pose plus nettement que jamais. Un vaste développement matériel et moral est acquis à la prédication formulée par Luther et Calvin, et la réaction catholique attend de pied ferme, souple, intelligente, puissante. L'intérêt privé s'efface devant celui de la doctrine. On ne se distingue plus par la désignation rigoureuse de disciple du moine d'Erfurt ou du second

(1) Fontanieu.

chef de la réforme ; on est *protestant*, c'est-à-dire huguenot, religionnaire, luthérien, calviniste. Le but à atteindre est le même en principe ; les différences dans l'application demeurent négligées. En 1565, un professeur de Clermont ayant fait lire dans sa classe un des livres défendus expliquant les dissidences de Calvin, fut destitué. Non content de cet acte de sévérité, le chapitre fit d'autres démarches auprès du grand-vicaire et de l'official de l'évêque, afin qu'il usât de son autorité en prohibant l'impression, la publication et la vente de pareils livres qui se distribuaient dans le diocèse et même dans toute la province. Les chanoines crurent encore devoir se plaindre du progrès de la réforme auprès de la Reine, Catherine de Médicis, alors dame et comtesse de Clermont. Ils firent enfin des sommations juridiques, par ministère de notaires, tant à l'official du diocèse qu'aux échevins de la ville pour qu'ils empêchassent « que le venin de l'hérésie ayant d'abord infecté la ville capitalle, ne se répandîst par toute la province » (1). Au mois d'octobre, le docteur Fournier, chanoine théologal de la cathédrale, alla prêcher à Issoire contre les maximes des Calvinistes. Il prêcha ensuite à Vic-le-Comte et à Condat. Le mois suivant, il revint à Issoire pour l'Avent.

(1) *Apol. des chan. de Clerm.*

La guerre était de plus en plus imminente. Une conflagration générale menaçait d'éclater à chaque instant. On se préparait à la lutte en colorant de spécieuses raisons les mesures prises de part et d'autre. On cherchait à se surprendre, à se deviner, à se tromper avec des apparences étudiées de bonne intelligence. Sans être des ennemis irréconciliables, catholiques et réformés ne s'abordaient qu'à regret, n'échangeaient qu'avec embarras ces politesses commandées par d'anciens souvenirs, des liens de parenté ou les relations d'affaires. Le cœur était au moins muet lorsque le sourire se faisait voir sur les lèvres. Dans plusieurs villes importantes du haut et bas pays, la scission restait toujours vivement prononcée et tenait en haleine des passions rancuneuses ou des ressentimens de mauvaise humeur. Au lieu de la tolérance religieuse qu'il fallait seconder dans l'intérêt de tous, on retrouvait partout les mêmes dispositions hostiles qui avaient conduit déjà aux plus regrettables résultats. Saint-Hérem venait de recevoir une lettre confidentielle expliquant que la volonté du Roi était de ne pas permettre d'assemblée protestante en Auvergne dans les places fortes, villes et lieux appartenant à sa mère, à ses frères, au duc de Montpensier. L'instruction de la Cour avouait que le but de la dernière pacification n'était pas de rétablir la tranquillité dans le royaume, mais bien

de désarmer, sous le prétexte de paix, les religionnaires qui avaient un grand nombre de troupes françaises et étrangères, afin de les accabler sans peine ensuite. Pour cette cause, la solde royale retenait les Suisses que l'on était cependant convenu de renvoyer, et quelques cornettes italiennes à la dévotion de la Cour. Loin de licencier les troupes françaises, on les avait disséminées dans les citadelles : au besoin, elles étaient prêtes à se réunir. Cette politique tortueuse poussa au comble l'inimitié et l'intolérance. A Clermont, un jour qu'on faisait avec solennité la procession du Saint-Sacrement, un Protestant, Gilbert Douxain, n'ayant pas marqué assez de respect dans la rue et ayant négligé de tapisser sa porte, la populace envahit son domicile, pilla tout, traîna le malheureux sur la place publique, y dressa un bûcher avec le bois qu'on avait enlevé chez lui, et le brûla vif sans vouloir l'entendre. Les magistrats n'y mirent aucune opposition; ils ne témoignèrent pas même la moindre désapprobation (1).

La petite ville de Saint-Amand-Talende, à trois lieues sud de Clermont, fut, en 1567, surprise par François de Sennecterre et Poncenat, chefs de religionnaires. Les troupes des villes voisines, de

(1) De Thou.

Clermont, Riom et Montferrand, ayant remué aussitôt, les Protestans ne se hasardèrent point à les attendre. Ils se contentèrent de mettre la ville à rançon, et gagnèrent promptement le Vivarais (1). Le même parti s'empara de vive force de Carlat, en 1568. Cette ville, avec les ruines de son vieux château démoli sous Louis XIII, regardé dans les premiers temps de la monarchie comme la plus forte place de l'Aquitaine, est située au bas du groupe des monts du Cantal, à deux fortes lieues et au-dessous de Vic, à la même distance à peu près d'Aurillac. Elle était chef-lieu du pays de Carladès qui a conservé son nom. Ce furent des réformés du Languedoc qui enlevèrent la place et prirent en même temps, pillèrent et brûlèrent Vic-en-Carladès, chef-lieu de justice, sur la petite rivière de Cère, au bas des monts.

Les hostilités avaient recommencé dans la Haute-Auvergne. Les Protestans du Rouergue, du Querci et de la vicomté de Turenne s'étant réunis en 1569, vinrent mettre le siége devant Aurillac. Les capitaines La Roque et Bessonie, gentilshommes du Querci, commandaient de concert. Cette ville, capitale de la Haute-Auvergne, était le chef-lieu d'un présidial, d'un bailliage et d'une élection. Elle est

(1) Audigier.

située dans un vallon fort étendu qu'arrose la Jordanne descendant de l'énorme groupe des monts du Cantal, à huit lieues de Mauriac, trois de Vic, douze de Saint-Flour, et vingt-six au sud de Clermont. C'est aujourd'hui le chef-lieu du Cantal et la ville la plus considérable de la Haute-Auvergne. Ses armes étaient en gueule, à trois coquilles d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or. Le 10 septembre 1569, La Roque et Bessonie ayant remarqué qu'on avait muré en dedans la porte de Saint-Marcel et qu'elle était double, percèrent l'extérieure pendant la nuit, et jetèrent cent livres de poudre environ dans les bois. Le trou dut être soigneusement bouché, une longue traînée établie, et le feu mis aussitôt. L'effet fut terrible. Une explosion épouvantable lança en l'air non seulement les portes, mais encore une partie de la muraille. Le mur de derrière croula tout entier. Au nombre de cent cinquante, les Protestans s'élancent vers l'ouverture et pénètrent dans la ville. Les bourgeois qui avaient couru aux armes, réveillés en sursaut par la détonnation et l'écroulement, sont chargés avec impétuosité, ne peuvent se rallier, perdent cent vingt des leurs et laissent prisonniers les consuls. On les applique immédiatement à la torture, ensuite ils sont pendus (1). Après

(1) Daubais et Ménard. *Pièces fugit.*

ces premiers exploits, les religionnaires brûlent au milieu de la place publique tous les titres et archives de la cité. Ils dévastent les églises et les détruisent. Le palais abbatial, la maison consulaire, les hôpitaux, le monastère de Saint-Pierre, plusieurs autres couvens sont successivement brûlés. L'abbaye royale du Buis, ordre de Saint-Benoît, est totalement ruinée. L'église de Saint-Geraud, si noble et belle avec les arcs-boutans gothiques de son vaisseau extérieur, son chœur entouré de colonnes, isolé par un jubé aux chapiteaux brodés de feuilles d'acanthe et de palmier, ses arches élancées retenues par de larges piliers au-dehors, son vaste parvis précédant le portail du milieu; si belle avec les bas-reliefs du soubassement portant doucement des colonnettes légères, et si éloquente avec l'histoire du jugement dernier, cette page lugubre écrite au tympan du fronton, la sainte basilique ne fut pas respectée. Des bras stupides se levèrent contre le monument, et l'abbaye, l'église, le couvent, admirable trilogie, se couchèrent dans la poussière. On exposait dans l'église les reliques du fondateur, le pieux comte Geraud; Jean de Cardaillac, abbé du monastère, leur avait fait faire, en 1536, une châsse en argent du poids de 80 marcs: les reliques furent jetées au feu; la châsse disparut.

Exaspérés par la persécution de leurs co-religionnaires, les Protestans exercèrent de funestes

représailles. Montmorin Saint-Hérem fut vivement affecté de leur triomphe désastreux : à la première nouvelle de ces événemens, il accourut au secours de la ville, suivi d'une troupe d'élite. Il se flattait que la garnison victorieuse n'aurait pas eu le temps de se fortifier, et qu'elle mettrait bas les armes devant lui. Mais les Huguenots, plus nombreux qu'il ne croyait, étaient résolus de se défendre et de garder à tout prix leur conquête. Le gouverneur d'Auvergne ne put délivrer la ville. Trop faible pour l'emporter de vive force, il se retira à Saint-Flour sans avoir rien entrepris.

Antoine Dubourg, marquis de Saillans, tenait garnison dans son château, et faisait de fréquentes tentatives sur Saint-Flour dont il n'était pas éloigné. Saint-Hérem s'aida des habitans de cette ville, surprit le château en forçant, le poignard sur la gorge, un officier de garde à lui livrer le mot du guet, et s'en empara après une courte défense. Le marquis était malade au lit : des soldats le saisirent et le jetèrent dans un four où il fut brûlé. A la tête d'un poste, la femme du marquis, Nicole d'Ondredieu avait bravement résisté aux catholiques et blessé Saint-Hérem à la main : le vainqueur irrité la fit prisonnière et l'emmena à Saint-Flour.

Cependant, pour assurer plus tard l'exécution de ses desseins sur Aurillac, le comte se ménageait des intelligences secrètes. Les consuls Amaulry

de Fraissy et Geraud Bobesi, Antoine Fortet, receveur des deniers, Geraud de Veyre, etc., se prêtèrent à seconder les projets du gouverneur : ils devaient lui remettre les clefs de la ville. Mais le succès ne couronna point leurs efforts. La conspiration ayant été découverte, le lieutenant-criminel Lamire, qni prenait le titre de président du présidial civil et criminel d'Aurillac, supérintendant des finances des princes de Navarre et de Condé, les condamna à avoir la tête tranchée ou à périr dans diverses tortures. D'Ambres, fils d'un seigneur catholique du diocèse de Castres, un des barons des états du Languedoc, nommé gouverneur pour le roi de Navarre, contribua à ces violences de tout son pouvoir : il se montra inhumain et froidement cruel. Plusieurs victimes marchèrent à la mort la tête haute, le pas assuré ; d'autres faiblirent et demandèrent inutilement grâce avec des larmes et des cris de commisération. La femme de Bobesi eut la force d'ame d'accompagner son mari jusqu'au lieu de l'exécution : le coup fatal put seul la séparer de lui et mettre fin à ses consolations et à ses embrassemens (1). Pendant tout le temps que les religionnaires se maintinrent à Aurillac, quatre cents catholiques, dont plus de cent trente chefs de famille, subirent le dernier supplice. D'Ambres inventa un

(1) P. Labroha. *Liv. des cons. et antiq. de la ville d'Auril.*

tourment pour les prêtres. On les enterrait jusqu'au menton, et leur tête servait de but pour la mort, après avoir servi de jouet pour d'infâmes outrages. Le sang le plus généreux coula sans pitié. Toute merci fut refusée.





Chapitre Deuxième.

SIÉGE D'AURILLAC PAR SAINT-HÉREM.

1570.

Le comte de Saint-Hérem, Gaspard de Montmorin, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance, chevalier des ordres du roi, était fils de François de

Montmorin et de Jeanne de Joyeuse. Il avait remplacé au gouvernement d'Auvergne son père, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en chargeant avec la compagnie du connétable de Montmorency. Issu d'une des maisons les plus anciennes et les plus illustres de la province, il portait un nom accoutumé aux honneurs, à la richesse, au pouvoir. Le commandement dont il fut revêtu puisait une haute importance dans les circonstances politiques qui avaient grandi la guerre religieuse. Chef militaire d'une vaste contrée; appelé à réunir sous ses ordres plusieurs seigneurs puissans et des châtelains remuans et ambitieux, le comte devait avoir, pour ne pas rester au-dessous d'une telle position, une trempe peu commune, des qualités brillantes, un caractère grave, une ame généreuse et surtout une connaissance profonde des hommes. Ces rares qualités ne furent pas toutes possédées par Saint-Hérem. Brave, entreprenant, magnifique, d'une sagacité remarquable, il était en même temps irascible, impérieux et vindicatif. L'égoïsme le poussait souvent à l'injustice, et plus souvent encore à l'arbitraire. Il était trop courtisan des grands seigneurs et trop grand seigneur envers ceux placés au-dessous de lui. Cependant ce fut un homme de mérite et le seul peut-être, dans sa caste, capable de remplir alors le rôle élevé auquel le destinait la fortune.

Le gouverneur d'Auvergne songeait toujours à

délivrer Aurillac des Protestans qui s'y maintenaient avec avantage, depuis la surprise de cette place. Quoique sa santé mauvaise et la blessure récente qu'il avait reçue à Saillans ne lui permissent pas d'agir avec son activité accoutumée, il n'en prenait pas moins toutes les mesures nécessaires au succès de l'entreprise méditée. Les victimes qu'avaient sacrifiées Lamire et d'Ambres criaient vengeance à St-Hérem, dont l'honneur était personnellement engagé. Aussi tous ses efforts se tournèrent-ils vers ces habitans qu'opprimait une soldatesque impitoyable. Le seigneur de Vals, Jacques de Tournemire, qui avait été traîné de prison en prison et vendu au colonel des Reîtres, ne pouvant payer sa rançon , excitait chaudement le comte au tableau des cruautés commises par les religionnaires. Les enfans et la famille des Cambefort, Aldevert, Parisot, Vigier, Dupuy, Carrière et Cinq-Arbres, tous magistrats ou notables bourgeois exécutés à mort, se groupaient autour de Montmorin et lui demandaient en suppliant de les rendre aux foyers dont on les avait expulsés (1). Les préparatifs militaires reçurent une énergique impulsion d'un tel état de choses. Des ordres étaient journellement expédiés pour le rassemblement des troupes. Les officiers recevaient du gouverneur lui-même les

(1) *Instructions secr. de* 1572.

plus pressantes instructions. On avait fait cesser les attaques partielles, les escarmouches qui tenaient les religionnaires en éveil. Tout se préparait prudemment et en silence. Le 20 octobre 1569, le comte écrivit de St-Flour au capitaine de Dienne, chevalier de l'ordre du Roi, bailli de la Haute-Auvergne, en qui il avait la plus grande confiance : « Monsieur mon cousin, je vous envoye le sieur d'Anzers pour vous faire entendre quelque chose de ma part qu'importe grandement pour le service du roy. Lequel je vous prie croire comme moi-même et mettre à exécution ce qu'il vous dira, vous asseurant que je suis grandement marry que je ne soye en bonne disposition pour estre de la partye et pour l'asseurance que j'ay que n'y oblierez rien pour le dezir qu'avez au service du roy. Ne la vous ferai plus longue que pour me recommander affectionnellement à vos bonnes grâces, priant Dieu, monsieur, vous donner bonne santé, longue et heureuse vie. — Saint-Flour, ce 20 octobre 1569. Votre humble Cousin. » — Cette lettre portait la signature de Mongon, secrétaire du comte, qui ajoutait : — « Mondit sieur m'a prié de signer la présente, ne le pouvant faire à cause de son bras. Cependant elle servira pour vous présenter mes humbles recommandations. — A monsieur de Dienne, chevalier et colonel d'un régiment de l'infanterie d'Auvergne. »

Ce n'était qu'avec une extrême promptitude qu'on pouvait espérer de réussir. Les réformés ne se tenaient plus si vigilans pour la garde des murs, endormis qu'ils étaient par ce calme trompeur qui les environnait et qu'ils attribuaient à la lassitude, à la faiblesse, au découragement des Catholiques. Pour profiter de cet avantage, il ne fallait pas perdre un instant. Le moindre retard laissait le temps aux réformés d'être avertis, il devenait fatal. Saint-Hérem chercha à faire comprendre que là était toute chance de succès. Trois jours après, il adressa au colonel les lignes suivantes : « Monsieur, je crains que vous ayez un peu trop demouré à l'exécution de ce que savez. Et qu'ils y seront advertis. Au surplus, le sieur de Lignerac, général au commandement des montagnes, vous fera entendre de ma part comme les choses se passent de ce cousté qui me gardera la vous faire plus longue que pour me recommander, etc. — Saint-Flour, ce 23 octobre 1569. — Votre entièrement amy à vous obéir. Mongon. Mondit sieur m'a prié signer. »

La réserve et le laconisme de cette dépêche firent bientôt place à des invitations plus explicites de l'impatient gouverneur. Il lui tarde de voir la compagnie du colonel au complet et en état. Il apprend au chevalier qu'il a appelé toute la noblesse du bas pays. Les soldats sont sur pied et il sera enfin possible de tenter une attaque contre les premiers postes protestans établis autour d'Aurillac :

« Monsieur mon cousin, je vous prie user de toute diligence à dresser votre compaignie et assembler le plus de gentilshommes que porrez. Et de mon cousté j'ai adverti toute la noblesse du bas pays et ma compaignie venir de ce cousté à ce que tous ensemble essayerons de faire quelque bonne entreprinse sur les gens de cheval qui logent autour d'Orlhac. Cependant, je vous prie d'arregarder avec messieurs de Nozières et le commandeur de Carlat si porrez exécuter quelque belle entreprinse. Me recommandant, etc. — Saint-Flour, le 28 octobre 1569. Votre obéissant cousin, Saint-Héran. »

Ce qui nuisait à l'importance et à l'ensemble des opérations exécutées par les troupes catholiques, c'était la mésintelligence, c'était la jalousie ou l'indiscipline. Ces capitaines, qui passaient d'un champ de bataille à un siége, de la province pacifiée ou ruinée dans la province en feu; inconnus généralement l'un à l'autre; tirant leur épée mercenaire au profit du premier chef qui payait ; quelquefois portant à l'ennemi vainqueur le même courage qui avait soutenu l'allié vaincu, ces hommes d'armes de toutes les contrées ne se soumettaient qu'avec répugnance à un commandement supérieur. Saint-Hérem en fit l'expérience tout en s'efforçant de temporiser pour pallier le mal. Il disait au colonel :

« Monsieur mon cousin, j'ai receu votre lettre par monsieur de Lignerac et entendu de lui que

l'avez prié me faire entendre tant sur l'entreprinse qu'avez dessein de faire que du cappitaine François, lequel je vous prie affectionnellement vouloir faire contenir pour dix ou douze jours jusques à ce que je l'aye mis hors de là et mis un autre en sa place. Et quant à l'entreprinse, je seray trèz-ayze que vous la mettiez en exécution, pourveu que vous ayez bien fait reconnaître premièrement les moyens qu'il y aura de l'exécuter. J'ai dit audit sieur de Lignerac le nombre d'hommes que je vous porray envoyer. Monsieur de Charlus m'a fait entendre pareil advertissement que celuy que vous me mandez, lequel je ne puis bonnement croire, ne pouvant panser que les ennemis facent tant de trouppes et les unes si loing des autres. Toutefois, s'il en estoit quelque chose, je vous prie le me faire entendre. J'ai prié ledit sieur de Lignerac vous faire part des nouvelles que j'ai receu hier de la Cour. Priant Dieu, etc. Saint-Flour, le 8 novembre 1569. Votre obéissant cousin et plus affectionné amy, SAINT-HÉRAN. »

Le capitaine François était un soldat de fortune, qui avait conservé à la tête de son corps les brutales manières qui l'avaient signalé au fond des rangs les plus obscurs. Une querelle s'éleva entre lui et le commandant de Carlat. Un ancien officier, sous lequel François avait servi, prit son parti, et peu s'en fallut que le différend ne se vidât dans une collision de compagnie à compagnie. Le colonel de

Dienne reçut à cette occasion des plaintes fièrement exprimées de la part du protecteur de ce violent capitaine parvenu. L'amour propre hautain des uns, le caractère fougueux des autres, les susceptibilités ombrageuses de tous devaient être ménagés avec adresse par le chef expérimenté qui avait à obtenir l'obéissance de ces durs militaires qu'aucun lien n'unissait étroitement, et qui levaient bannière contre bannière au premier signal. Dans ce siècle belliqueux, cherchant si énergiquement à sortir de la barbarie qui l'étreignait, quoique convulsive et blessée au cœur, l'ordre ne s'observait qu'impatiemment; le droit le meilleur était encore celui du plus fort. La missive adressée au colonel respirait ce sentiment d'une indépendance personnelle appuyée sur la garde de l'épée :

« Monsieur, par votre commandement, je suis veneu en cette ville de Salers, là où y étant arrivé, je suis été adverti qu'il y avoit trois cents chevaux qui étoient passés tout contre la ville; moi étant adverti de cela, je pris le capitaine François avec moi ensemble vingt arquebuziers pour m'en aller à la guerre, là où ai trouvé monsieur de Carlat en chemin, lequel s'est mis en si grande colère qu'il a de peu failli que nous sommes courroucés. Pour ce qu'il me vouloit garder que je ne allasse point à la guerre, ce que n'ay resté pour lui faire. Au demourant, ces trois cents chevaux repurent au lieu de

Saint-Martin là où ayant repu soudainement, montèrent en cheval, tirant du cousté d'Orlhac. Quand il a été question de faire la monstre (revue, paye) du cappitaine François, monsieur de Carlat l'a envoyé quérir et lui a demandé s'il ne lui vouloit pas obéyr pour le service du roy, mais moi y estant après votre seigneurie, il ne recognoissait autre que moi pour lui commander pour le service du roy, et me semble, monsieur, que, vu l'honneur qu'il a plu à la majesté du roy de me faire ensemble votre seigneurie, qu'il ne devoit entreprendre de vouloir commander sur les compaignies d'Auvergne, car il n'a nulle puissance de le faire, car de ma part je me sens assés suffisant pour exercer l'état auquel je suis. De ma part il n'y a homme en Auvergne que je recognoisse pour me commander que vous pour le service du roy et pour le vostre particulièrement, et ne me commanderez chose que je ne fasse ou qu'il ne me couste la vie. Je vous pryrai, monsieur, de mander à monsieur le commandant de Carlat qu'il ne use point de ses termes à mon endroit, car de ma part je ne sourai souffrir de lui de choses ni d'autres fors que vous. Je présenterez, etc. »

Au milieu de ces dissensions intestines, les préparatifs se faisaient plus lentement : néanmoins une surprise fut ménagée contre le château de Murat, et réussit. Ce succès décida un mouvement général de toutes les troupes disponibles, qui re-

çurent l'ordre de s'assembler devant le fort de Polminhac :

« Monsieur mon cousin, j'ai prié de Monfan vous aller trouver pour exécuter l'entreprinse que je vous ai mandez cy devant, et comme monsieur de Messillac a pris le château de Murat avec les forces que je lui avois baillé qu'est l'occasion qu'il faudra vous rendre avec vos troupes devant Pominiac au jour et heure que je vous avois mandé devant Murat, où le sieur de Messillac se trouvera avec les compaignies de monsieur le Grand-Prieur, la mienne, celles de Galland et de La Roche-Saint-Paulhan, ledit sieur de Montfan vous dira aussi comme le sieur de Mornac est arrivé ces jours derniers ici, lequel m'a asseuré que le capitaine Rabaud sera de retour demain ou après-demain, lequel apporte une commission pour imposer deniers. Qui me fait vous dire qu'aussitôt qu'on en aura levé je ne faudrai vous faire payer des premiers. Il vous fera entendre au long les particularités de nouvelles que m'a apporté le sieur de Mornac. La suffisance duquel me gardera de vous la faire plus longue que pour me recommander, etc. — Saint-Flour, 15 novembre 1569. SAINT-HÉRAN. »

Enfin le gouverneur compléta les soins de son administration en recommandant aux capitaines, dans la personne du chevalier de Dienne, d'épargner autant que possible les localités qui devaient

supporter les charges de la guerre. Il annonça en même temps l'assemblée prochaine des Etats qui seuls pouvaient permettre une levée d'argent et en déterminer la quotité :

« Monsieur mon cousin, les consuls de Murat me sont venus demander des aydes pour contribuer à la nourriture de vos soldats, ce que je leur ai accordé. Je vous prie de tenir la main à ce que ils contribuent par ensemble, et que ceux dudit Murat soyent le moins foullés que vous porrés et les recommandez pour la foulle de dépens qu'ils ont été contraincts de faire par ci-devant. Au surplus, nous avons une commission pour imposer deniers, ce que l'on ne peut faire sans le consentement des trois Etats, et parce que à l'assemblée des quatre prévotez qui sont ici, nous avons advizé pour cet effet de s'assembler dimanche prochain ; à cette cause, je vous prie, monsieur mon cousin, vous trouver ledit jour de dimanche en cette ville pour dire votre avis de quelle somme l'imposition se fera. Me recommandant, etc. — Saint-Flour, ce 27 novembre 1569. SAINT-HÉRAN. »

De leur côté, les officiers chefs de compagnies se donnent rendez-vous. M. de Monfan écrit à M. de Dienne :

« Monsieur mon cousin, monsieur de St-Hérem a résollu que monsieur de Messillac, la compaignie de monsieur le Grand-Prieur, la nostre et partie

de celles de La Roche-Saint-Polhan et de Galland donneront du costé de Pominiac remborsant du costé de Vic et de Thiezac, et sans aucun délay s'y trouveront à la dinée y allant la nuit et partant samedy au soir et pour même moyen nous faut trouver à même heure pour nous trouver à l'aube du jour à Murat avecque nos trouppes. De quoy je vous ai bien voulu advertir afin que mandiez juste les cappitaines François, Rochesalesse, etc., de se trouver le plus près du passage de la montagne. Je vous viendray trouver, vendredy à Murat. J'ai parlé à M. de Saint-Héran de votre monstre lequel vous faict réponse et pour l'espérance que j'ai de vous voir en brief ne vous la fais plus longue. Me recommandant, etc.

« Saint-Flour, le 17 novembre 1569.

» *Votre plus humble Cousin à vous obéyr*,

» MONTFAN »

Les Huguenots répondirent à la surprise de Murat par celle de la Roquebrou. Le 17, M. de Lignerac en donna avis, de Pleaux, au colonel :

» Monsieur mon cousin, les ennemis ont depuis surpris la Roquebroue et non point le château. Nous sommes étonnés en ce quartier de ce que mondit sieur de Saint-Héran ne faict marcher son

armée. Monsieur de Nozières prend demain l'ordre et me semble que vous vous devriez avancer plus que ne faictes pour cet effet. Je m'asseure bien, etc.,

« DE LIGNERAC. »

Enfin Saint-Hérem donna ses dernières instructions au chevalier de Dienne, qui avait reçu commission d'organiser, sous trois jours, sa compagnie dans la ville d'Allanche et d'y percevoir les sommes nécessaires à son équipement. Le comte quittait momentanément Saint-Flour :

« MONSIEUR MON COUSIN,

« Selon ce que j'ai veu par une lettre que m'a porté votre homme je cuyde que le sieur de Lavalette que j'ai ordonné commissaire pour faire la monstre de votre compaignie vous a fait porter l'argent que ceux de Murat et Allanche ont promis pour faire votre monstre, qui me faict vous prier affectionnellement et d'autant que vous aimez le service du Roy vous acheminer au lieu où nous avons arresté et vous y accomoder si bien que l'on ne vous y puisse endommager. J'écris au sieur de La Roche-Saint-Polhan pour vous y accompagner et parce que je crains que votre compaignie et celle de la Roche ne puissent loger ensemble vous aviserès de le faire

accomoder en quelque lieu sur au plus près de vous pour vous secourir l'un l'autre, et où elle porra loger auprès de vous vous le ferès accomoder pour être plus forts, jusques à ce que vous ayez bien réparé et accomodé Marmagnac et tels autres lieux que aviserès des environs être forts; pour après y faire accomoder le dit sieur de la Roche où vous et monsieur de Massillac aviserès. J'ai laissé au partir de Saint-Flour une commission entre les mains des consuls dudit Saint-Flour et Murat pour vous faire porter du vin, toutes les danrées où vous serez pourveu que vous les fassiès payer, car autrement ils ne vous en porteroient plus. J'espère dans huit ou dix jours m'acheminer à Saint-Flour pour des occasions que je vous ferai entendre, lesquelles dépendront en partie de vous veu le lieu où vous êtes. Cependant monsieur mon cousin je vous supplye faire tant pour le service du roy et le bien de ce pays que de vous loger et accomoder ensemble ledit la Roche-Saint-Polhan où je vous mande pour ces raisons que je vous ferai entendre dans peu de jours. Et quant au cappitaine Grippet vous le retiendrès avec vous et l'asseurerés que sitôt que l'argent des autres compaignies sera prest (que je pense être bientôt) qu'il sera payé. J'écris aux consuls de Murat d'arrêter autant de soldats qui passeront par leur ville venant de votre costé sans passeport de vous. Vous porez advertir

le cappitaine François qu'il y tienne la main de son costé et à vous ayder de tout ce qu'il porra. Me recommandant, etc.

11 décembre 1569. »

« Je vous prie monsieur mon cousin favoriser et seupporter les consuls et habitans des parroisses de Vic et Thyezac en faveur de ce qu'ils contribuent et fournissent des vivres à vingt soldats que le sieur de Bezodum a dans le château de Murat, lesquels habitans s'ils sont mangés ne porraient plus contribuer et par ce moyen les soldats dudit Murat seroient à la faim.

» *Votre affectionné*, *etc*.

« SAINT-HÉRAN. » (1)

Peu de jours après, l'expédition sur Aurillac eut lieu. Les troupes se mirent simultanément en marche des divers points et vinrent camper devant la ville qui fut investie. Toute sommation ayant été inutile, le siége commença. Bientôt il s'interrompit par suite de l'arrivée de quelques corps de partisans huguenots qu'il fallut disperser. Lorsque les opérations furent reprises, la grande armée des Protestans quittait le voisinage de Toulouse, se dirigeant vers Castres et se renforçant de plusieurs

(1) *Manus. Theilhard.* (Commun. par M. Delalo, proc. du roi à Mauriac).

compagnies d'arquebusiers levées au pied des Pyrénées. Les principaux capitaines avaient rejoint Coligni. Après avoir passé successivement devant Perpignan, Narbonne et Carcassonne, dont les portes ne s'ouvrirent pas, le généralissime annonça de Nîmes à ses soldats qu'il allait les ramener sous les murs de Paris. Une pensée habile avait dicté ce parti au vieux chef. Il voulait faire à peu près le tour de la France et rallier sous ses drapeaux les Protestans de chaque province. Des forces imposantes étaient ainsi présentées aux Catho liques, et la capitale se voyait menacée d'une attaque redoutable que pouvait seule empêcher une paix prompte et sérieuse. Prenant par la vallée du Rhône jusqu'à Aubenas ; là, évitant les montagnes du Vivarais en passant de la droite à la gauche du fleuve ; repassant le Rhône au-dessous de Vienne, les Protestans entrèrent en Forez où Coligni tomba malade. Par une autre ligne d'opérations, des corps détachés pénétrèrent dans le Cantal et inquiétèrent vivement les Catholiques trop peu nombreux sur chaque position pour être en mesure de s'opposer à leur passage. Ce plan général de campagne, suivi par tous les capitaines religionnaires, opéra une diversion puissante, décisive pour les assiégés d'Aurillac. L'apparition soudaine de leurs co-religionnaires redoubla l'ardeur qu'ils avaient montrée dès le premier jour du campement des Catholiques, et qui

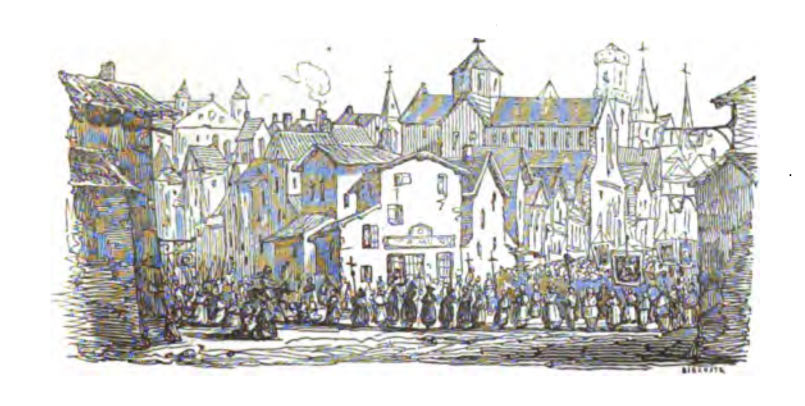
qui s'était depuis refroidie. Ils étaient certains maintenant que le siége ne pouvait durer. Ils se voyaient admirablement servis par les secousses politiques qui troublaient de nouveau le royaume. Ils assignaient même le moment où les troupes royales se replieraient dans leurs cantonnemens respectifs. En effet, il ne pouvait pas en être autrement : la prévision des Huguenots d'Aurillac reposait sur des données exactes, sûres. Que craindre des forces de Saint-Hérem si inférieures en nombre devant les assiégés et leurs auxiliaires étrangers ? Aussi les Catholiques n'eurent pas plutôt reçu l'avis officiel de la marche des Protestans, de leur nombre, des renforts journaliers dont ils grossissaient leurs rangs, qu'ils se hâtèrent de faire une vigoureuse et dernière tentative contre la place. Repoussés, ils levèrent le siége. Chaque compagnie songea à sa défense personnelle et vint se fortifier dans ses lieux de garnison. Il en fut de même pour d'autres siéges entrepris par les Catholiques : le mouvement général de Coligni dispersa les capitaines occupés seulement à des opérations partielles. Aurillac vit échouer ainsi une entreprise dont le succès n'eût été qu'une question de temps, si chaque parti avait pu agir avec ses seules ressources (1).

Au milieu de ces allées et venues, caravanes mi-

(1) De Thou. — La Noue. — La Popelinière.

litaires, on ne distinguait pas toujours les efforts des doctrines morales vers leur indépendance; tout néanmoins, succès, revers, ambition privée et sacrifices publics, tout finissait par se relier dans la forte pensée primitive. Quand la violence, l'insulte, la barbarie triomphaient chez les Catholiques; lorsque les Protestans, aveugles iconoclastes, brûlaient les tabernacles, déchiraient les images ou brisaient les statues, l'éperon de fer qui broyait, avait tracé d'un côté PROGRÈS, de l'autre RÉPRESSION.

Et le siècle passait sur les débris, et marchait vers la solution du pressant problême qu'avaient posé le LIBRE EXAMEN, père de la liberté, et le DOGME IMMUABLE, protecteur du pouvoir absolu.



LIVRE IV.

Chapitre Premier.

OCCUPATION D'ISSOIRE PAR LES TROUPES ROYALES. — PESTE.

1562 — 1564.



TYPE de la citéguerroyante et factieuse, cette ville qui donna le signal de l'insurrection, Issoire avait relevé la tête aussitôt que le talon du soldat ne la

tint plus inclinée. L'audace des religionnaires s'y accrut jusqu'à l'insolence. De 1560 à 1562, ils continuèrent d'imposer leurs tyranniques volontés. Le culte catholique était méprisé, outragé, empêché publiquement. Dès qu'une procession sortait de l'église et se déployait dans les rues, entourée de fidèles, au milieu des chants religieux et du recueillement, tout-à-coup les Protestans accouraient y répandre la confusion. Des prêtres ayant voulu se diriger hors de la ville pour bénir en grande pompe les biens de la terre, on leur refusa les portes. Le chapier, tenant en main le crucifix, fut forcé de s'arrêter et de terminer devant les murs la cérémonie solennelle à laquelle il présidait. Au moment où il éleva la croix et donna la bénédiction aux Catholiques agenouillés, les risées des religionnaires éclatèrent de toutes parts. De grossières parodies accompagnèrent les gestes du prêtre indigné; l'obscénité répondit aux prières de l'Eglise; des menaces de mort dispersèrent enfin les croyans épouvantés. Les exigences des Protestans ne connurent pas de bornes, à partir de ce jour. Ils allèrent, comme des furieux, réclamer aux consuls les clefs de la ville. Ils se portèrent ensuite vers le couvent du monastère, saisirent le prieur claustral, frère Lionnel de Seguier, le garrottèrent et le forcèrent, en lui ouvrant la bouche avec la pointe d'une dague, et en lui brûlant le gosier avec une chandelle, à indi-

quer le lieu où se trouvait le buste d'argent de St-Austremoine. C'était un don de la famille Boyer. Ils enlevèrent la mître et les pierres précieuses qui ornaient le buste, saccagèrent l'église, et défendirent, en se retirant, sous peine capitale, de continuer les offices et de sonner les cloches.

Ces violences jetèrent la terreur parmi les Catholiques. Ils se rendirent auprès de Chavagnac pour le prier de faire restituer ce qui venait d'être ravi à l'Église, et de permettre la reprise du service divin. Le chef leur répondit rudement, après les avoir admis en sa présence, avec une hauteur affectée :

« Que demandez-vous? quel mal vous a-t-on fait? Vous vous plaignez sans raison : patience, vous en verrez bien d'autres ! »

De telles paroles suivant un pareil accueil arrachèrent aux Catholiques leur dernière espérance. Ils ne se crurent plus en sûreté sous une autorité si arbitraire, et quittèrent la ville pour aller chercher asile dans les villages voisins.

Mais le comte de Montmorin Saint-Hérem ne put souffrir qu'un tel état de choses subsistât plus long-temps. Son autorité était méconnue, compromise. Un autre que lui commandait à Issoire : il fit marcher contre les révoltés. Des troupes furent rassemblées à son ordre : le grand-prieur d'Auvergne, Jean Mottier de Haute-Feuille, de la maison de Lastic, second fils du seigneur de Pontgi-

baud, et plusieurs gentilshommes se réunirent en armes. Le rendez-vous fut à Aulhat: il s'y trouva six cents hommes de pied et cent cavaliers dont Haute-Feuille reçut le commandement en sa qualité de lieutenant du gouverneur. Une instruction expresse lui enjoignit d'épuiser tous les efforts pour s'emparer de Chavagnac mort ou vif. Celui-ci ne s'émut pas des préparatifs qui se faisaient presque sous ses yeux. Il ne prit aucune mesure, négligea complètement le soin de sa défense, et dédaigna toute démonstration hostile envers cette poignée de soldats qui osaient vouloir tenter l'assaut contre la bonne ville d'Issoire. Il poussa la sécurité et l'imprudence jusqu'à faire publier que les habitans ne devaient en rien s'occuper du siége dont ils étaient menacés.

Cependant la petite armée s'avançait vers Issoire, emmenant deux fauconneaux pris au château de Villeneuve situé dans la vallée du Lembron, à deux lieues S.-S.-O. d'Issoire, et trois bâtardes fournies par Clermont. Le commandeur de la Roupère, de la maison de Crussol, en obtint la direction. Ces forces étaient sans doute insuffisantes pour réduire la place, si Chavagnac n'eût fait défaut à son expérience dans l'art de la guerre. Oubliant sa confiance et son mépris premiers, à l'arrivée du corps expéditionnaire à la Sauvetat, il fut surpris, plia bagage brusquement et quitta Issoire à la faveur de la nuit. Il se retira chez lui. Les religion-

naires se voyant sans chef dans l'instant le plus critique, perdirent leur audace habituelle : ils s'assemblèrent à minuit à l'Hôtel-de-Ville, supplièrent, par des émissaires choisis exprès, les Catholiques absens de rentrer dans leurs foyers, et réclamèrent avec instances les conseils des quelques hommes qui étaient restés, afin de prévenir le sac de la cité. Le temps de leur ignoble despotisme venait d'expirer : les plus arrogans descendirent jusqu'à la plus humble prière. Les Catholiques se laissèrent toucher. Une réunion générale se forma, et l'avis y fut ouvert de mettre sur-le-champ en prison les fauteurs du pillage de l'église, de rappeler les religieux dispersés, et de désarmer ainsi le gouverneur, en lui montrant que le corps commun des habitans n'avait point trempé dans la rébellion. Elle serait présentée comme l'œuvre de vagabonds étrangers dont la ville avait déjà fait justice en les jetant au cachot. Cette proposition prévalut. Les nommés Jean Roche, Antoine Blaget, un Flamand et un Normand furent incarcérés. Cela fait, en présence des religionnaires mornes et abattus, les Catholiques invitèrent les principaux d'entr'eux à sortir d'Issoire, dans l'intérêt de leur propre sûreté. Force était d'obéir. Les Protestans abandonnèrent lentement leurs maisons, accompagnés de femmes et d'enfans qui se lamentaient. Ils s'arrêtèrent long-temps dans chaque rue, portant des regards mouillés sur

ces lares livrés à la merci du premier soldat. Le sentiment de la perte qu'ils allaient faire, l'appréciation poignante du bien-être qui leur échappait en échange d'un exil qu'allaient assaillir tous les dangers et toutes les privations, ce cri de la nature qui se réveille si puissant devant la séparation de la famille, devant l'abandon des douces habitudes domestiques, mille angoisses, mille tourments avaient brisé l'énergie, les passions, le caractère de ces hommes naguère violens et dominateurs. Ils pleuraient comme de faibles femmes au milieu des femmes faibles qui pleuraient. Leur front humilié s'était dépouillé de fierté; leur cœur amolli ne gardait plus de sang généreux. Pressant la main des Catholiques attendris, ils les conjurèrent d'oublier les désordres passés, et de protéger leurs enfans et leurs biens qu'ils confiaient à leur garde. Les adieux furent touchans de part et d'autre. La crise du moment enlevait toute antipathie, faisait disparaître la plus légitime irritation pour donner place à des sentimens de grandeur et d'humanité. La désolation des mères, des épouses dont les maris et les fils allaient s'expatrier, le désespoir des plus compromis, l'émotion des Catholiques pendant ces tristes scènes, l'anxiété générale répandue sur les visages présentèrent un spectacle digne de compassion. C'était pour la vaillante ville une de ces heures suprêmes qui courbent les têtes superbes et brisent les impérieuses volontés.

Après le départ des religionnaires, les Catholiques se hâtèrent de dépêcher des députés auprès du grand-prieur. Ils apportèrent la nouvelle que la ville d'Issoire et tous les habitans se soumettaient à l'obéissance du Roi et à la sienne, comme lieutenant-général. Chavagnac et les Huguenots s'étant retirés, il n'était plus besoin d'employer la force militaire pour dompter des rebelles qui n'avaient pas attendu l'armée expéditionnaire. Haute-Feuille n'espérait pas un succès aussi facile : il fut charmé de ce qu'il apprit, et accorda aux députés toutes leurs demandes, surtout l'exemption du pillage, l'honneur sauf des femmes et le casernement des troupes hors des murs, la noblesse exceptée. Il promit de tenir loyalement parole. Au retour des députés, la joie fut vive parmi le peuple : précédé du clergé en appareil, il vint en foule au-devant des troupes royales. Une procession immense entoura le grand-prieur, et les clefs de la ville lui furent présentées par les consuls, tête nue, genou en terre. A la vue de la croix qui brillait dans les groupes des prêtres, Haute-feuille descendit de cheval, s'inclina avec respect, et fit son entrée au milieu de la noblesse et d'une foule d'habitans qui poussaient des exclamations joyeuses et saluaient le chef catholique des noms les plus flatteurs. Ainsi qu'il s'y était engagé, Haute-Feuille ordonna à ses gens de pied de se loger au faubourg du Pont.

Mais ceux-ci, mécontens de cette exclusion, enfoncèrent une porte pour pénétrer dans la ville. Soudain le grand-prieur, irrité de cette mutinerie, s'élance au galop à la rencontre des soldats, les repousse en désordre et en tue deux de sa main. On fit ensuite venir le prévôt pour procéder au procès des captifs. Ils déclarèrent avoir agi d'après le commandement de Chavagnac : trois furent pendus. Blaget reçut le fouet depuis la prison jusqu'au lieu de la potence. Il en fut quitte pour ce honteux châtiment. Chavagnac ne trouva pas dans son château la sûreté sur laquelle il comptait. Décrété de prise de corps et arrêté, nonobstant l'édit de pacification intervenu, il se pourvut auprès du Roi, soutenant n'avoir point autorisé le délit commis, et prétendant au contraire avoir fait arrêter les coupables. Sans vérifier autrement le fait, Charles IX ordonna aux sénéchaux d'Auvergne et de Clermont de faire cesser toute poursuite à ce sujet. Le grand-prieur, après cette courte expédition, quitta Issoire où il mit une forte garnison.

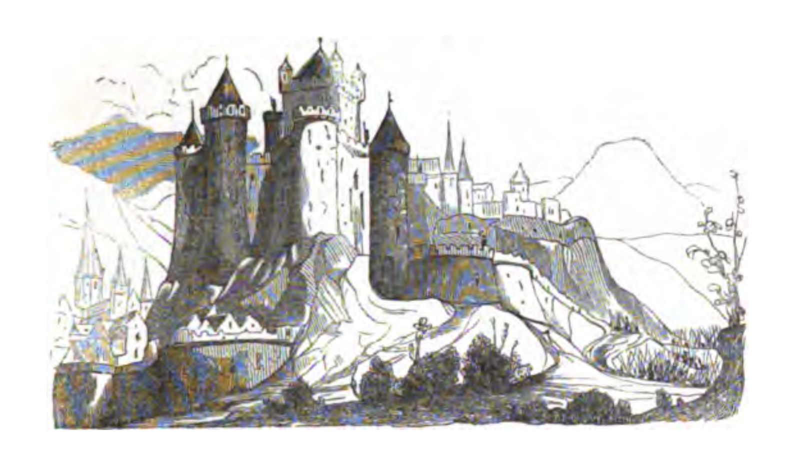
Ce dénouement pacifique d'une entreprise qui pouvait attirer sur la ville d'affreux malheurs, disposa les esprits à la bonne harmonie, fit mettre de côté tous griefs réciproques, et rappela entre les habitans des relations de sociabilité que la discorde civile avait anéanties. Issoire goûtait le repos. La paix intérieure, la prospérité de ses affaires con-

couraient à fermer ses anciennes blessures, lorsque le deuil y reparut à la suite du plus terrible fléau. Sa position topographique appelait un continuel passage de gens de guerre, et, dans ce temps, il n'existait pas un seul corps armé qui ne portât les germes de quelque fièvre dangereuse ou d'une maladie épidémique. Issoire expia bien chèrement la nécessité d'une hospitalité passagère. La peste y fut apportée en 1564 par le régiment du sieur de Salebeaux, officier gascon, traversant en étape pour aller rejoindre le maréchal duc de Damville en Languedoc. La contagion se signala par des maladies subites dont les symptômes ne furent pas d'abord bien appréciés des médecins, ce qui laissa au mal le temps d'exercer de cruels ravages. Mais la peau rougeâtre et livide des malades, les pustules, les ulcères qui couvraient leur corps entier, la fétidité de l'haleine, les chaleurs qui brûlaient la tête, et les convulsions horribles suivant des gémissemens sourds ne laissèrent plus de doute sur la nature de la calamité publique. Issoire vit la désolation et la mort s'appesantir sur ses habitans. Après les grossiers excès enfantés par la guerre civile, ce fut le tour des plus vifs sujets d'alarme et de douleur. L'horrible mal pénétra partout. Une fuite précipitée sauva quelques riches qui ne songèrent qu'à eux: mais la plupart de ceux qui furent retenus par des sentimens dont le péril même fai-

sait un devoir sacré, payèrent leur dévouement de la vie. La mortalité atteignit un chiffre effrayant par rapport à la population. Le compte, fait par les consuls, attesta que deux mille quatre cents personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition avaient succombé (1).



(1) D'Hoziers. *Mém. Gén.* — *Manusc. d'Is.*



LIVRE V.

Chapitre Premier.

VOYAGE DE CHARLES IX EN AUVERGNE. — DÉROUTE DE CHAMPOLY. — BATAILLE DE COGNAT. — CHARROUX. — THIERS. — MAURS.

1564. — 1569.



L est licite de tuer un Roy ou une Royne qui s'opposent à la réformation de l'évangile. « Cette maxime farouche posée dans un pamphlet protestant, fut la conséquence immédiate de l'infraction

à l'édit de pacification. Celui qui le suivit pour l'interpréter, indisposa vivement l'opinion calviniste, et prépara de nouvelles secousses et de nouveaux combats dans toute la France. Il portait : «Voulons et ordonnons que les prestres, moines, religieux, profès, qui durant les troubles ou depuis, auront laissé leur profession et se seront mariés, soyent contraincts par prison de laisser leurs femmes et de retourner en leurs couvens, pour y vivre suivant notre dicte déclaration, ou de se retirer hors notre dict royaume dans le temps qui sera arbitré par nos juges, que ne voulons néanmoins être plus long de deux mois, autrement punis extraordinairement de galères perpétuelles ou autres, selon l'exigence des cas. Et les religieuses professes qui, semblablement, durant ou depuis lesdits troubles, auront laissé leur profession et se sont mariées, seront aussi contrainctes de laisser leurs maris et retourner en leur monastère pour y vivre selon notre dicte déclaration, ou vider notre dict royaume dedans même temps que dessus, sur peine de prison entre quatre murailles». La faiblesse du prince de Condé, dupé par les artifices de Catherine de Médicis, avait laissé de plus arrêter dans l'assemblée de Paris «que nul seigneur ne pourroit faire exercice de la religion nouvelle ès-terres qu'il avoit de nouveau acquises de l'église, ni pareillement en celles qui tenoient ou mouvoient d'elles, quoique il eût été dit

en pacifiant les troubles que nul ne pourroit être recherché en sa conscience (1)». C'était pousser de nouveau aux armes. L'amiral de Coligni et Dandelot, son frère puîné, gardèrent leur position de chefs naturels du mouvement qui s'apprêtait. La mère de Charles IX, toujours politique et dissimulée, agitant avec une astuce profonde les factions opposées pour demeurer seule maîtresse, prévoyant parfaitement le nouvel incendie qui allait éclater dans le royaume, résolut de faire voyager le Roi de province en province, et de préparer à son esprit ardent des impressions favorables à ses desseins futurs. D'une occasion admirable de rapprocher étroitement tous les cœurs, de forcer l'esprit de secte à déposer son aigreur ou du moins à sensiblement s'adoucir, l'italienne fit un moyen d'espionnage et de perfide dissimulation. Proposé par l'Hôpital dans les plus nobles vues, ce voyage fut avidement accepté par la Reine-mère. Charles vint en Auvergne en 1566. Il passa successivement à Maringues, au Pont-du-Château, à Vic-le-Comte, Saint-Amand, Saint-Saturnin, Clermont, Montferrand, Riom, Aigueperse et Ébreuil. Sa présence fut de très peu de durée dans ces diverses localités. Mais partout Catherine, qui rêvait peut-être déjà un parti fatalement décisif, présentait au

(1) Fontanon.

prince des scènes qui exaltaient sa tête remplie de sombres méditations. C'était la croix abattue sur son passage et souillée de boue; c'étaient l'église dépouillée et l'autel profané. Le hasard semblait avoir dirigé les pas du monarque, et il se trouvait en face d'un cimetière couvert d'ossemens épars auprès des tombes brisées. Le culte catholique apparut à ses yeux comme une statue antique mutilée par de sauvages destructeurs. Il s'irrita par degrés et conçut contre les Huguenots cette haine implacable et silencieuse que trahissaient brusquement de menaçantes exclamations. Souvent il couvrait le sens ambigu de ses réponses aux députations des religionnaires par des mots affectueux: alors la fausseté perçait sous le manteau fleurdelisé. La multitude était payée pour crier : VIVENT LE ROI, LA REINE ET LA MESSE ! (1)

Les prêches furent défendus, les temples fermés, les plaintes des religionnaires reçues et rejetées avec un emportement impétueux et impatient. Catherine affectait de soutenir leur cause et de leur montrer un chaud intérêt; mais elle triomphait à ces résultats attendus, et témoignait en secret à son fils une douleur hypocrite qui allumait encore l'irascibilité et la fougue par éclairs du jeune monarque. A Aigueperse, que la peste venait aussi de

(1) De Thou. — Davila. — La Popelinière.

dévorer pendant dix-huit mois, on tint plusieurs conseils pour régler l'apparat de la réception royale. Le cérémonial fut ainsi arrêté : « On dressera un portail avec les armoyries de S. M. On donnera un tonneau de vin à Monseigneur le prince Dauphin, un autre à Monseigneur le chancelier avec deux douzaines de massepains... Les consuls ordonneront à chacun des habitans de se préparer à recevoir en leurs maisons les étrangers le plus honnestement que faire se porra, et aussi de tapysser de tapysseries honnestes ou de linge blanc le devant de leurs maisons des deux costés de la grand'rue. Que ceux qui seront aysez, seront tenus de tapysser le devant des maisons de leur voisin qui n'aura le moïen de le faire, pour l'honneur de leur prince et de la ville... Dans l'entrée les consuls seront revestus de leurs meilleures robbes noires, avecque chacun un chaperon de satin. Les six valets de ville chacun d'une robbe de la coulleur et livrée de la ville, et d'un bonnet rouge. On blanchira les quatre grandes clefs de la ville que l'on attachera avecque un cordon de soye coulleur du Roy, qui est blanc, bleu et incarnat. Il est enjoinct à chacun des habitans qui sont conseillers, et à tous autres qui ont comoditez de se mettre à cheval, qu'ils soyent habillés honnestement. Les consuls prendront le dais au-dessous de la porte de la Chossade, et l'apporteront dessus le Roy. Les armoyries du

Roy seront placées seules au-dessus des portes de la ville, à main droite celles de la Royne, et à main gauche, celles de Monsieur, frère du Roy, et celles de Monseigneur au-dessous du milieu des trois, et celles de la ville aux pieds de celles de Monseigneur. Les petits enfants auront une banderolle de taffetas blanc et bleu, et cryront à l'entrée du Roy : *Vive le Roy !* La justice a charge de se prepparer tout de même, et aussi messieurs des églises. » (1)

Pendant que Charles IX était à Clermont, au milieu de ses préoccupations, un seigneur lui apporta d'Espagne une pierre qu'il disait bonne contre toute sorte de venins et de poisons. Ambroise Paré, qui avait suivi le prince, fit une analyse d'où résulta l'impuissance de l'antidote (2).

Le parti catholique s'agitait sans relâche. Des confréries étaient créées ; on se liguait pour la défense de la foi dans des conciliabules bruyans et publics. Le Pape sollicitait du Roi de France une prise d'armes contre les Huguenots, et Catherine négociait activement pour empêcher les Suisses et les Flamands de leur envoyer des secours. De leur côté, les Calvinistes se réunirent fréquemment. Bientôt ils lancèrent des pamphlets plus audacieux

(1) *Arch. d'Aiguep. (Sac colé F. F.), commun. par M. Geninet, maire.*
(2) Daubais. — Amb. Paré.

que satiriques, plus grossiers que mordans; ils insultèrent la cour, menacèrent la Reine-mère, et méditèrent ouvertement une conspiration tendant à renverser Charles IX et à placer la couronne sur la tête du prince de Condé. Ils expédièrent des ordres dans toutes les directions, afin que tout Protestant se tînt prêt au premier signal. A ce cri de VIVENT LE ROI, LA REINE ET LA MESSE! poussé et toujours répété par la multitude, en présence du cortége royal qui escortait Charles dans sa longue course à travers la plus grande partie de ses états, ils répondirent enfin par des sermens de confédération mystérieux et enthousiastes. La guerre allait éclater plus acharnée que jamais. Chaque parti serrait ses armes.

Non seulement c'étaient les religionnaires des provinces de France qui se liguaient ainsi par des affiliations enlaçant tous les élémens de la défense commune; à l'étranger, de tumultueuses sociétés exprimaient tour à tour, sans ménagement, les transports vindicatifs de leur haine et la fierté ombrageuse de leurs dédains. En Flandre, sur une requête énergique présentée à Marguerite d'Autriche par de grands seigneurs huguenots, un catholique, révolté de la hardiesse de la supplique, voulut la flétrir du nom de *gueux* appliqué à ses rédacteurs. L'épithète devint à l'instant un titre d'honneur, ainsi qu'un signe de ralliement. Des

vêtemens gris et cendrés se décorèrent d'une écuelle de bois coupée d'une barre d'argent qui laissait lire : « VIVENT LES GUEUX ! » En Espagne, en Italie, en Allemagne, en Suisse, les dissidens agitaient simultanément leur drapeau sur les places publiques, bravant des dangers que couronnait souvent encore la palme douloureuse du martyre. Partie des points les plus éloignés, l'exaltation religieuse s'arrêtait en France, grosse de tempêtes, et préludait à ses résultats politiques en portant de nouveau la flamme et le fer dans les gouvernemens saccagés du royaume.





Chapitre Deuxième.

L'ABBAYE DE CLUNY. — DÉROUTE DE CHAMPOLY. — GANNAT. — BATAILLE DE COGNAT. — SIÉGE ET PRISE DE CHARROUX. — INVASION DES HUGUENOTS A THIERS. — PRISE DE MAURS.

1566. — 1568.

Par suite de ces dispositions hostiles de l'un et l'autre côté, le prince de Condé venait d'assigner des rendez-vous à ses lieutenans dans chaque ville réformée; il enjoignit à plusieurs capitaines mercenaires

de faire des levées de fraîches recrues. Le Languedoc et les villes voisines fournirent environ sept mille hommes commandés par Bernard Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, Bertrand de Rabastens, vicomte de Paulin, le vicomte de Montclar et le vicomte de Caumont. Ces forces s'étant avancées vers le Querci, d'Acier, baron de Crussol, les joignit, les augmenta de ses soldats et fut mis à leur tête. Les Protestans d'Auvergne devaient se réunir, entre Lyon et Mâcon, à la colonne qui obéissait à Poncenac, gentilhomme du Bourbonnais, et à Verbelais, de la maison de Sennecterre. Les religionnaires d'Issoire entendirent l'appel général et partirent le 1er octobre 1567. Les chefs établirent leur quartier à la Pacaudière, bourg de la Loire, à cinq lieues Nord-Ouest de Roanne. Ils comptèrent trois mille hommes de pied et cinq cents cavaliers sous leurs drapeaux. On délibéra sur la route à suivre. Fallait-il aller directement au prince de Condé occupé au siége de Chartres dont il voulait faire une place d'armes pour inquiéter la capitale, mais qui résistait à ses tentatives en montrant, par les brillantes sorties de sa garnison, QU'IL N'EST MURAILLE QUE DE BONS HOMMES (1) ? Ne valait-il pas mieux attendre les troupes de d'Acier, du vaillant Dupuy-Montbrun

(1) Lanoue.

et des vicomtes pour marcher ensemble et plus sûrement ? On arrêta ce dernier parti : néanmoins, les compagnies seront dirigées par Dombes (ancien pays dont Trévoux était capitale), le Mâconais et la route de Bourgogne. L'abbaye de Cluny appartenant au cardinal de Lorraine, où Verbelais avait été novice, fut sommée de se rendre. Elle se racheta avec une somme considérable. Les Protestans qui s'y trouvèrent firent partie du corps d'armée. La petite place de Saint-Jean-Gout, défendue par le capitaine Charongereaux et deux enseignes, est attaquée, prise et pillée.

Les troupes catholiques se rassemblaient également sur tous les points. Les chemins par où pouvaient passer les Huguenots dispersés et cherchant à se réunir sous une même bannière, étaient successivement occupés par les postes du Roi, d'après l'ordre et le plan de Catherine de Médicis. Condé et Coligni, les deux chefs puissans de la gentilhommerie de province, se trouvaient séparés : cette situation jetait de l'incertitude et de l'hésitation parmi les Calvinistes ignorant quel était positivement le siége central des opérations de leurs commandans supérieurs. La faible armée de Poncenac et de Verbelais se débandait de jour en jour. Afin d'en prévenir une dispersion complète, il fut résolu d'aller rapidement se réunir aux Languedociens et aux Dauphinois. Verbelais prit trois cents

chevaux et six cents arquebusiers pour faire tête de colonne et ouvrir la marche du Forez au reste des soldats menés par Poncenac. Montaret, gouverneur du Bourbonnais en l'absence du duc de Nemours, lieutenant-général du Lyonnais, eut bientôt vent de ces projets. Il pria le marquis de La Chabre, les seigneurs de Terride, de Lavalette et autres qui traversaient l'Auvergne et se rendaient en Guienne, de se détourner un peu pour tomber à l'improviste sur les Protestans. Ces officiers n'eurent garde de laisser s'échapper une telle occasion. Forts de huit mille fantassins et de quinze cents chevaux, ils s'avancent à la rencontre des Calvinistes, atteignent Poncenac, prévenu de leur dessein, et le trouvent en bataille en vue du village de Champoly, près de Feurs, au bas de Cervières, non loin du Lignon. L'infanterie de ce capitaine présentait des lignes profondes et habilement distribuées. Elle continue en bon ordre sa marche de retraite, observée par les Catholiques qui ont ralenti le pas devant des adversaires si bien disposés ; mais, arrivée à l'abord d'un ravin large et cavé, elle se replie avec un peu de confusion pour l'éviter en le tournant. Dans cet instant, prompte comme l'éclair, la cavalerie catholique attaque, charge à fond et rompt les premières compagnies. Poncenac lui-même se voit obligé de lâcher pied en désordre, malgré d'intrépides efforts. Il fuit avec ses cavaliers, après

avoir perdu trois cents soldats, le capitaine Villenoce tué en ralliant sa cornette, et presque tous ses étendards. Le reste de l'infanterie se retire précipitamment dans un parc clos de murs, et s'y bat jusqu'à ce qu'elle est reçue à composition. Quarante chefs de famille d'Issoire et de Brioude périrent dans cette affaire. Quelques Issoiriens blessés s'échappèrent et vinrent se réfugier à Urfé, Saint-Marcel et Saint-Romain, où ils se cachèrent pendant le séjour des troupes. Ils rentrèrent ensuite dans leurs foyers, harassés, malades, dénués de tout. La misère les avait assaillis en route, à défaut de l'ennemi (1).

Verbelais, à une demi-lieue à peu près, poursuivait sa route avec l'avant-garde qui n'avait pas aperçu les Catholiques, lorsqu'il apprit l'engagement. Un carabin, couvert de sang et de poussière, accourut, bride abattue, lui porter la malheureuse nouvelle. Il rebrousse aussitôt chemin, suivi de ses plus déterminés argoulets, et s'élance au secours de Poncenac. C'était trop tard. Les Huguenots étaient en pleine déroute. Alors il rejoignit sa troupe avec les fuyards qu'il avait ramassés, et voulut d'abord diviser ces soldats en bandes peu nombreuses, espérant aller plus vite, échapper plus facilement aux Catholiques maîtres des points

(1) Daniel. — *Man. d'Iss.*

culminans et retrouver sans trop de perte le baron d'Acier. Mais il se rejoignit à Poncenac, après une heure de marche forcée, et l'un et l'autre se dirigèrent vers l'armée des confédérés qui, après divers échecs, réduite à quatre mille hommes, passa la Loire au pont Saint-Rambert, et traversa le Forez pour se rendre à Gannat.

C'est une petite ville du Bourbonnais, à peu près enclavée dans l'Auvergne, qui était chef-lieu d'une élection, ayant dans son ressort cent quatre-vingt-quatorze paroisses, et quinze mille sept cent quarante feux. Ce ressort s'étendait au-delà des frontières du Bourbonnais et englobait une petite partie de l'Auvergne. Elle est située au pied des montagnes qui s'élèvent à l'Occident, à l'extrémité d'une belle et fertile plaine à l'Orient. Sa châtellenie comprenait, en 1568, quinze paroisses et mille quatre cent dix feux : la ville n'en comptait que six cent soixante-dix. Gannat dépendait autrefois de l'ancien comté d'Auvergne et était très-fortifié. Aujourd'hui, ses fossés sont comblés et remplacés par une promenade agréable. A une lieue et demie à l'Est, sur la croupe aplanie d'un vaste coteau, se donna la bataille de Cognat, près du village considérable de ce nom, le 6 janvier 1568.

Poncenac était du pays et connaissait les chemins les plus praticables et les plus favorables pour éviter les surprises des Catholiques qui se tenaient

aux aguets depuis leur victoire : il fut chargé de guider les confédérés. Sans perdre de temps, il se rendit à son château de Changy, peu éloigné des frontières du Forez, y prit quelques dispositions, et, avec cinquante chevaux, vint bientôt s'emparer du pont de Vichy, que les troupes purent passer sans obstacles le quatre janvier. Elles séjournèrent un jour pour se délasser de leurs fatigues et le six au matin se mirent en route par la forêt de Randan, afin de pouvoir se rendre, à marches couvertes, à Gannat et à Charroux. Mais à peine les Huguenots furent-ils sur la hauteur du village de Cognat qu'ils découvrirent dans la plaine des gros de cavalerie croisée postés par les Catholiques. Poncenac en avertit sur-le-champ les vicomtes qui commandèrent une halte générale pour reconnaître l'ennemi.

C'était toute l'armée catholique. Moins forte d'infanterie, elle se trouve, en cavalerie, supérieure aux Protestans. Saint-Hérem, Saint-Chamond, le baron de Lastic, de Gordes, d'Urfé, Bressieu, le seigneur de Cognat et l'évêque du Puy se partagent le commandement. Ce dernier, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, offre bien moins l'aspect d'un grave prélat de l'église romaine que l'attitude d'un bouillant guerrier qui va lever sur les Protestans sa masse redoutable. Le combat ne pouvait s'éviter : les confédérés rangent leur armée en bataille.

L'infanterie se dispose en trois divisions autour de Cognat. Claude de Levis, seigneur d'Audon, et le capitaine La Boissière se placent à l'avant-garde composée des régiments de Foix et de Rapin. Le corps d'armée s'établit avec huit enseignes de Montclar et les onze de Mouvans, le chef des Provençaux. Sur l'aile gauche, la cavalerie se forme des gendarmes de Bruniquel, de Savignat et de Montamor, et exécute, au commandement du vicomte de Paulin, l'ordre de s'échelonner en étoiles et de seconder surtout les mouvemens de Poncenac qui, avec son monde, garde le flanc hors du village. Par ces manœuvres habiles on pouvait opposer ces deux chefs à la cavalerie des Catholiques, conduite par Bressieu et campée à leur aile droite. La place était bien choisie et très-favorable. Les Catholiques envoyèrent une reconnaissance pour s'assurer du chiffre exact des Protestans et du lieu de leur campement. Trois cents arquebusiers à cheval, soutenus de lanciers, reçoivent mission de pousser aussi près que possible de l'ennemi, et d'observer le fort et le faible de ses positions. Ils viennent trop près: une escarmouche s'engage, elle est courte et sanglante. Mouvans avait caché derrière une haie cent vingt arquebusiers à pied, en enfans perdus. (C'était l'élite des soldats qu'on détachait pour commencer l'action.) Ils laissèrent arriver les cavaliers ennemis à pleine portée et firent tout-à-

coup sur eux une décharge si meurtrière qu'une partie fut jetée à terre. Un feu vif et nourri coucha ensuite sur le carreau ceux qui voulurent fondre sur la haie; les autres tournèrent bride en hâte et vinrent, saisis d'effroi, rendre un compte exagéré des dispositions des Protestants que le village défendait, et que couvraient des chemins mauvais coupant des prairies marécageuses. Les Catholiques, disposés le long du ruisseau de Châlons, jugent alors prudent de s'étendre dans la plaine, d'y attirer les Protestans, et de les charger avec tout l'avantage du nombre et du lieu. Les confédérés pénètrent ce dessein et reconnaissent facilement quelles chances se ménagent ainsi leurs adversaires. Mais la situation devient trop critique pour temporiser. Ils sont perdus s'ils hésitent: toutes les forces catholiques de la province s'apprêtent à les cerner, sans qu'aucun moyen de salut leur soit ouvert. Les chefs se décident à courir les risques d'une bataille. Protégés par plusieurs centaines d'arquebusiers, en cas de charge inopinée, ils s'avancent rapidement au passage bourbeux et étranglé d'une fondrière abandonnée par l'ennemi, et conservent leur premier ordre. L'infanterie cependant est flanquée de deux détachements de cavalerie et cent cinquante enfans perdus prennent tête.

Avant d'en venir aux mains, les capitaines pro-

testans excitèrent le courage de leurs soldats en leur remontrant la nécessité du combat et l'alternative de vaincre ou de rester prisonniers à la merci d'une armée aussi avide de sang que de butin. La déroute de Champoly, disaient-ils, avait fait naître dans l'esprit des Catholiques l'espérance insensée d'anéantir jusqu'au dernier Huguenot : c'était, à leurs yeux, une bande de pillards dont il fallait purger la contrée. Et d'ailleurs, n'étaient-ils pas certains de vaincre, eux plus forts, plus aguerris et plus braves que ce ramassis d'étrangers qui n'avaient jamais fait sérieusement la guerre, qui tournaient le dos à la première attaque lorsqu'ils se trouvaient en présence d'une troupe réglée. Les Catholiques les regardaient avec dédain, il fallait donc que tout homme de cœur, tout digne Protestant fît payer cher à l'ennemi son insolent mépris. D'ailleurs, il n'y avait pas à reculer : une victoire nécessaire ou une mort honorable, tel était l'enjeu de la journée. Ce langage des chefs porta au plus haut degré l'énergie des réformés et leur impatience de se mesurer avec cette armée qui les traitait en vils aventuriers. Chaque soldat se sentit personnellement blessé de l'arrogance qu'on exprimait à tous; la pensée du salut général s'effaça devant une irritation qui allait rendre l'engagement un défi partiel à soutenir, une injure d'homme à homme à venger. Ces sentimens furent merveilleusement excités par l'ordre

de rompre le pont de Vichy que fit exécuter brusquement Poncenac. Ainsi il ne fallait compter sur aucun espoir de retraite ou de fuite. Les soldats demandèrent à grands cris le signal.

Les Huguenots étaient montés et armés à la légère. On voyait peu de cuirasses dans leurs rangs, à part le corselet, cette partie de l'armure qui couvrait la poitrine, l'estomac et le ventre. Leur tête n'était défendue que par le morion plus léger que le casque. La lance leur manquait : en retour, ils se servaient avec adresse des pistoles, ces petits poignards apportés en France de Pistoie, ville de Toscane, et qui, plus tard, donnèrent leur nom à de petites arquebuses dont on faisait un fréquent usage à la guerre. Les deux tiers de l'infanterie étaient privés de bourguignote, bonnet inventé par les Bourguignons, revêtu d'étoffe et garni en dedans de plusieurs tours de mèche pour parer les coups de sabre. Les armes à feu étaient généralement mauvaises. L'équipement en masse accusait la pauvreté.

Les Catholiques, au contraire, étaient montés en ordonnances et armés jusqu'aux grèves qui descendaient défendre le bas de leurs jambes. La lance, l'arquebuse, les pistoles et des coutelas au besoin pourvoyaient à souhait infanterie et cavalerie. La comparaison des deux armées laissait les religionnaires offrir une apparence d'autant plus chétive

et triste qu'ils se présentaient moins nombreux et formaient moins de carrés distincts.

On sonne la charge. Les seigneurs de Cognat et Bressieu se portent sur la droite des Huguenots à la tête d'un gros de cavalerie, de cinq enseignes de gens de pied, et attaquent vigoureusement. Les enfans perdus soutiennent le choc sans abandonner un pouce de terrain. Le vicomte de Paulin, suivi de son guidon, intrépidement secondé par le baron son frère et Poncenac, fond sur toute la cavalerie catholique, tandis que les deux cornettes de Bruniquel se jettent au galop sur les premiers rangs engagés avec les enfans perdus. Les Huguenots donnent tête baissée au plus épais des compagnies. La bataille est générale : on s'aborde sur tous les points avec un acharnement qui tient de la rage. L'audace des manœuvres et la précision des coups ébranlent les lignes catholiques étonnées de l'impétuosité croissante de leurs adversaires. Cependant aucun avantage ne se signale encore : l'action se soutient par des efforts opiniâtres ; la fortune reste indécise. Tout-à-coup le vicomte de Caumont, Montamor et les gendarmes de Bruniquel, dans un mouvement combiné, s'ébranlent et chargent en escadrons serrés sur l'infanterie de Saint-Hérem et de l'évêque du Puy, entamée par l'avant-garde de Claude de Levis. Les enseignes de Montclar et de Mouvans se replient et appuient l'aile gauche qui va envelopper

envelopper ainsi dans un cordon de fer les lanciers catholiques et les arquebusiers à pied: rompus, ils reculent malgré les prodiges de valeur du baron de Lastic et de Saint-Chamond. Ce moment est fatal à trois chefs catholiques : le seigneur de Cognat, Bressieu et de Lupé, lieutenant de la compagnie d'Urfé, sont tombés parmi les morts. Les régimens de Foix et de Rapin ont fait une trouée dans les escadrons du baron de Gordes. Saint-Chamond a son cheval tué sous lui ; l'évêque du Puy est grièvement blessé. Les Huguenots poursuivent un avantage que le succès couronne : la réserve ennemie perd enfin sa position et plie. La cavalerie catholique, privée de son général, hésite, s'écarte en désordre et se débande. L'infanterie éclaircie jette ses armes et se met en fuite. La victoire est aux confédérés; la revanche de Champoly est prise.

Les Catholiques laissèrent sur le champ de bataille l'élite de leur armée. Il n'y eut qu'un très-petit nombre de prisonniers. Parmi eux se trouva un gentilhomme d'Auvergne, La Forest de Bulhon, qui fut tué pour s'être vanté de n'avoir jamais pris une femme huguenote sans qu'elle n'eût eu à souffrir de ses outrages. Aucun chef ne rendit son épée.

Cette affaire importante coûta peu de monde

aux Protestans. Une méprise qui survint le soir même du combat causa leur plus grande perte. Ils avaient laissé à Cognat leur bagage sous la garde de quelques soldats et gens de trait. A l'approche de la nuit, poursuivant les fuyards, les vainqueurs s'approchèrent du village et furent pris pour des ennemis. Les casaques et écharpes blanches, marques huguenotes, ne purent être distinguées dans l'obscurité; on fit feu sur eux : plusieurs tombèrent. Le prévôt du Forez, Saduret, blessé en cette occasion, succomba peu de jours après. Poncenac y trouva une mort obscure, indigne de la bravoure dont il avait fait preuve pendant toute l'action. Son corps fut transporté et enterré au château de Changy. Les soldats vaincus qui se retiraient avec Saint-Chamond et d'Urfé, entrèrent dans ce château, exhumèrent le corps du capitaine calviniste, le percèrent de plusieurs coups de poignard, et se livrèrent sur ces restes sanglants aux plus barbares indignités. Ils « vouloient le traîner et prostituer à toutes dérisions, sans l'Ecluse qui les chassa plus par force de bastonnades que de remontrance et répréhension de leur inhumaine cruauté » (1).

Maîtres du champ de bataille, les Huguenots incendièrent et rasèrent le château de Lafayette, un des

(1) La Popelinière.

capitaines catholiques, ainsi que l'église de Cognat. Les deux partis se divisèrent ensuite, Catholiques et Protestans, obéissant aux intérêts particuliers et aux desseins aventureux de chaque chef. Les Catholiques se réfugièrent, à la faveur de la nuit, vers Aigueperse, Riom, Clermont, Montferrand et les autres places d'Auvergne groupées sur la route qui leur restait ouverte. Mais les portes leur furent refusées. On ne voulut les recevoir nulle part. Avant de marcher à la rencontre des Huguenots, ils avaient promis de revenir vainqueurs. Les habitans, sur leur propre et expresse recommandation, ne devaient accueillir aucun de ceux qui échapperaient du combât; il fallait tout exterminer. Cette dure loi qu'ils croyaient bien ne devoir s'appliquer qu'à leurs ennemis, devint la règle de conduite des consuls auxquels ils s'adressèrent afin d'être admis dans les villes. On les prit ou on feignit de les prendre pour des Protestans défaits, on les repoussa, et ils durent aller vivre misérablement dans les campagnes, après avoir commis des excès dans les hameaux qui possédaient quelque ressource.

Conduit par Bruniquel et Mouvans, un détachement huguenot se dirigea sur Charroux. Arrivé à la Commanderie de la Marche, ancienne abbaye de Templiers, incorporée, après leur massacre en 1311, aux terres de l'ordre de Malte, il l'envahit,

la pille, la brûle : les flammes dévorent ce que le bélier ou le marteau ont épargné. A peine resta-t-il quelques débris du fronton de l'élégante chapelle. Cette commanderie ruinée, les Protestans s'avancèrent sur Charroux pour l'investir et en faire le siége (1).

Petite ville d'étape et de garnison, bonne place de guerre, Charroux, désigné sous le nom de *Carrofum* par les auteurs latins du moyen-âge, est situé sur un plateau fertile et nu, plus long que large, d'où l'œil embrasse un horizon vaste et pittoresque, à trois quarts de lieue de la Sioule et à la même distance à peu près de la Bouble, trois lieues Nord-Ouest de Gannat. Eminemment catholique, cette ville défendit ses croyances et les droits de la couronne de Charles IX. Les habitans et la garnison assiégés résistèrent avec beaucoup de courage et de résignation. Mais après plusieurs jours d'efforts impuissans, Charroux fut emporté d'assaut et pillé. La garnison passa au fil de l'épée. Les murailles d'enceinte renversées, les tours démantelées et un grand nombre de maisons rasées devinrent les trophées des Calvinistes. Ils avaient massacré, pendant le siége, les Bénédictins de l'abbaye

(1) *A la place de cette commanderie, est aujourd'hui la propriété de M. Boirot, ancien député de l'Allier et maire de Charroux.*

du Peyroux qu'ils pillèrent et brûlèrent aussi (1). Après ces exploits, les religionnaires passèrent en Berry d'où, suivant les ordres reçus en chemin et expédiés par le prince de Condé, ils se rendirent à Orléans (2).

Mais avant de quitter l'Auvergne ils laissèrent d'autres traces de leurs dévastations, surtout dans une de ses principales villes, la troisième de la province, à Thiers. Ils l'envahirent au commencement de l'année 1568. Un parti très-considérable, grossi en route jusqu'au chiffre de quinze mille hommes, ayant à sa tête plusieurs de ces hardis capitaines qui avaient assisté à la bataille de Cognat, s'y établit pendant dix jours et se livra à toute la licence d'une soldatesque effrénée.

Thiers est situé aux confins de l'Auvergne, au penchant des montagnes du Forez, sur la rive droite de la Durole qui coule à ses pieds, à sept lieues de Clermont, à six de Riom. D'un abord difficile, isolée par un immense rocher, sa position sur le haut mont escarpé à l'Est et au Sud, est extrêmement pittoresque : elle offre des points de

(1) *A la place de cette abbaye, est un domaine qui appartient actuellement à M. Pastier, riche rentier à Charroux.*

(2) De Coiffier. — Emile de Piguerre. — Le Frère de Laval. — Dulaure. — *Arch. de Gannat, de Charroux. Comm. par M. Peigue, avoc. à Gannat.*

vue admirables. C'est peut-être une des villes les plus mal bâties, les plus mal percées, les plus laides de France. En retour, la physionomie tantôt heurtée, tantôt riante ou sauvage de ses environs; ses coteaux de vignobles, ses fraîches et grasses prairies; les bords raides de la Durole qui coule en grondant dans une antique et profonde gorge présentant en certains endroits des lignes presque verticales; ces roches granitiques, primitives et semées çà et là et comme suspendues au-dessus de la gorge, sur lesquelles sont appliquées des masses de porphyre bâtard, ou de serpentin et d'ophite à parties de feld-spath blanchâtre; cet amphithéâtre qui domine l'étendue de la Limagne étalant avec orgueil ses grappes de villes, de villages, de châteaux, de maisons de plaisance, tous ces magnifiques accidens mariés à l'irrégularité de Thiers, à ses rues resserrées, tortueuses, glissant sur une pente âpre, à sa population de noirs ouvriers, composent un tableau aussi riche, aussi animé, aussi original que brillant et bizarre. Thiers *le peuplé*, malgré son commerce d'alors, son importance et ses quinze mille habitans, n'était point au nombre des treize villes qui avaient droit de députer aux Etats. Il n'y fut agrégé qu'en 1588, en exécution d'un arrêt du conseil. C'est un ancien château, existant dans les premiers temps de la monarchie, qui lui a donné son origine. Ses anciens titres et les vieux écri-

vains ne le désignent que sous le nom de ***Tigernum Castrum*** (1). Thierry, roi de Metz, s'étant emparé de l'Auvergne, assiégea ce château et l'incendia avec les maisons qui l'entouraient en 532. Il fut rétabli en 580, devint un des plus grands fiefs de la province, chef-lieu d'une vicomté étendue, et donna son nom à l'une des branches de la maison d'Auvergne, lors de l'hérédité de ces fiefs. Le château de Thiers fut pris en 1210 par Guichard, sire de Beaujeu et de Montpensier, pendant la guerre qu'il fit à Gui VII, vicomte de Thiers. L'archevêque de Lyon, Renaud de Forez, et Gui, comte d'Auvergne, amis du vicomte de Thiers, se liguèrent ensemble afin de l'aider à reprendre son château et les autres places qu'il avait perdus. Le sire de Beaujeu fut expulsé.

Pendant long-temps Thiers ne fut donc qu'un château-fort avec un bourg peu important, dont les habitans reçurent pour la première fois des priviléges en 1272, de Gui VIII, un de leurs vicomtes. Le prince de la Roche-sur-Yon, duc de Montpensier, les confirma en 1572. François I[er] avait fait don de la ville de Thiers au chancelier Duprat qui obtint, par arrêt du 20 janvier 1531, droit de scel aux contrats dans la baronnie. Depuis fort long-

(1) Grégoire de Tours. — Baluze. — Du Bouchet. — Anselme.

temps le château n'existe plus. C'est après l'anéantissement du pouvoir féodal, de ce résultat honteux de la corruption et de la servilité, que les habitans de Thiers, le joug brisé, se livrèrent à leur activité, à une patiente industrie, à une agriculture intelligente. Débarrassé de la taille royale, de la capitation, des vingtièmes, de la dîme seigneuriale, de celle ecclésiastique, de celle inféodée; à l'abri du champart, du banvin et de ces autres monstrueuses prestations qui l'écrasaient, le cultivateur, là, comme sur toute la France, ne travailla plus avec un bras découragé, et le sol produisit. Le cours de la Durole anima de nombreuses fabriques et des papeteries renommées. Le bourg ignoré devint, dans l'espace de cent cinquante années, une ville importante et opulente. Il y avait eu à Thiers une prévôté royale.

Les religionnaires pillèrent Thiers, ruinèrent de fond en comble les églises et l'abbaye du Moutier s'élevant dans un faubourg, tout au bas de la ville, sur la rive gauche de la Durole; c'était le plus ancien des établissemens du christianisme dans le pays. Ils mirent le feu à la maison abbatiale, fondirent les cloches, les reliquaires, et vendirent à vil prix les objets qu'ils ne purent emporter. Un procès-verbal fut dressé, après leur départ, devant le garde de la prévôté, Gilbert Montanier,

bailli et juge ordinaire de la justice de l'abbaye, le 12 janvier 1568, sur la requisition du procureur d'office et de dom Michel Brosse, prieur claustral. Cet acte constata, au rapport de sept témoins, une brutale avidité et de farouches violences tant dans la ville que dans les environs. « Aujord'hui doixième jour de janvier mil cinq cent et soixante huit, au devant de l'abbaye du Moutier de Thiers, heure de huit heures du matin, pardevant nous Gilbert Montanier, garde de la prévôté, bailli et juge ordinaire ès justice de la dicte abbaye, ont comparu aux présentes le procureur d'office desdictes justices, ensemble religieuse personne dom Michel Brosse, prieur claustrier et chambrier de ladicte abbaye, lesquels nous ont dict et remontré que les jours de vendredi, samedi et dimanche, second, troisième et quatrième jours desdicts mois et an, survinrent et aparurent les troupes ou forces des ennemis du Roy notre sire, et de l'église catholique, appelés Huguenots, sous les charges et régimens des sieurs et seigneurs vicomtes de Borniquel et de Movans et aultres, jusqu'au nombre de quinze mil hommes de cheval et de pied, et logèrent les dits jours tant à la ville de Thiers que ès faulxbourgs et environs d'icelle et en la dicte abbaye ; durant lesquels fyrent plusieurs pilleries et rançonnemens de tous les dicts habitans et dicte ville et faulxbourgs et abbaye dudict Moutier, prindrent et emportèrent

tous les biens des dictes églises, temples et chapelles et des maisons de tous les prêtres et aultres gens ecclésiastiques desdicts lieux et paroisses; ce qui fait est par plusieurs boutefeux et soldats, incendièrent, firent brusler, ruiner, abattre et du tout démolirent tous les sacrés temples, monastères des dictes églises et chapelles des dictes ville et faulxbourgs et abbayes, mesmes et entre aultres toute la dicte abbaye et monastère dudict Thiers tant églises, chapelles, cloches, cloistre, dortoir, cuisine et refectoir des dicts religieux et couvens et aultres maisonnages et édifices y étant..... Sy ont dict lesdicts prévôt et prieurs leur estre besoin et necessaire pour les dicts seigneurs, abbé, religieux, faire par sommaire, prinse et acte d'attestation et notoriété et apparoir pardevant nous les dicts accidents de feu, breuleries, sacquagemens, pilleries et déprédations susdictes ».

Après la déposition des témoins, il fut ordonné « que à haulte voix et voix intelligible par le premier sergent sera faict commandement de par messeigneurs à tous manans et habitans qui auront aucuns meubles soit par achap qu'ils ayent faict des soldats des dictes compaignies, ou sauraient aucuns en avoir et être saisis, les venir rendre, révéler et déclarer ès mains du greffier dans mercredy prochain, ou les prix et sommes de deniers par

lesquels ils les auront acheptés sur peine d'amande arbitraire contre chacuns des récélateurs et de tous dépens, dommages et intérêts pour ce faict, ou ce jour passé, y être pourveu ainsi qu'il appartiendra par raison ».

On retrouve encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Genest de Thiers, cette vieille basilique du VI[e] siècle, un souvenir de ces temps d'orages. On lit sur le cintre de la voûte, entre la nef et le chœur, cette première inscription :

Templum interiore parte vetustate eversum
restauratum anno 1120 ;

Et sur la voûte, dans l'intérieur du chœur :

Templum hoc a beato Avito conditum
anno 575 *capitulo opibusque auxit Guido*
a Thierus anno 1016. *Calvinistarum*
flammis deturbatum anno 1568.

Sur l'un des autels de l'église, appelé *La Chapelle des morts*, se montre un grand tableau de *Notre-Dame-des-suffrages*, portant vers l'un des côtés :

Les Huguenots sont entré céans le 2 *ianvier* 1568. (1)

(1) *Arch. de Thiers. — Proc. verb. comm. par M. Lasteyras, pharm. à Thiers. — Gall. Christ. — Chabrol.*

Le dernier événement remarquable de cette année fut la prise de Maurs par les religionnaires du Languedoc. Cette ville de la Haute-Auvergne existait au huitième siècle; elle est située entre les ruisseaux d'Arcambie et de Lestrade, formant amphithéâtre au beau vallon de la Rance qu'arrose la rivière de ce nom. C'était un ancien fief ecclésiastique, ayant une forteresse redoutable qui tenait les vassaux en respect. Maurs reçut de Louis IX, en 1260, le titre de Bonne-Ville, et ressortit du bailliage d'Aurillac créé par le même prince. Les religionnaires forcèrent la porte de la Cité, tandis que la garnison se dirigeait vers celle du Temple où l'avait appelée une fausse attaque. Ils s'établirent avec peu de difficulté dans les quartiers étroits et sinueux qui composaient alors toute la ville, et la garnison mit bas les armes.(1)

(1) *Arch. de Maurs. — P. Mirande.*

LIVRE VI.

Chapitre Premier.

LETTRE DU PRINCE DE CONDÉ A CHARLES IX.—APPRÉCIATION DU PARTI CATHOLIQUE ET DU PARTI PROTESTANT PAR L'HOPITAL. — HÉSITATION DU ROI. — DISGRACE DU CHANCELIER.

1569. — 1570.

APRÈS l'infraction du dernier édit, le prince de Condé avait écrit au roi une lettre qui atterra Catherine de Médicis et jeta l'esprit de Charles IX dans une méditation profonde. L'Italienne, dévorée d'ambition et de la soif d'un pouvoir absolu

à tout prix, n'ayant d'énergie que pour le crime, ne pouvait régner que par la discorde, la dissimulation et un empire complet sur son fils. Elle avait tremblé sérieusement pour son autorité lorsque le monarque, comparant les faits qui s'accomplissaient avec les prévisions des premiers chefs protestans, promena autour de lui dans sa cour un regard de défiance et d'inquiétude, et reprit l'écrit du prince afin de réfléchir encore sur les graves événemens qu'il constatait. Le langage de Condé, dignement suppliant, remuait chez le roi un sentiment de compassion et de justice. Le prince avait dit : «Nous sommes persuadés, Sire, que les maulx qui accablent nos malheureux frères ne vyennent pas du costé de votre Majesté, mais des ennemis de la patrie..... Ils ont enjoinct à Montmorin-Saint-Héran, gouverneur d'Auvergne, de défendre les assemblées religieuses dans toutes les villes de cette province..... Si votre Majesté vouloit en savoir davantage, qu'elle ordonne qu'il soit informé des auteurs et instigateurs des meurtres commis à Rouen, à Amiens, à Auxerre, à Orléans, à Bourges, à Troyes, à Clermont en Auvergne, à Angers, à Ligny, à Meaux, dans une infinité d'autres villes. Je ne doute pas que les cris des opprimés n'ayent été étouffés avant que d'arryver à votre Majesté. Ah! Sire, ayez pitié de tous ceux que le ciel vous a chargé de protéger et de rendre heureux ; préve-

nez, il en est temps encore, l'effusion et du sang et des désastres qui menacent le pays... » Ces réclamations devenaient d'autant plus pressantes que chaque jour leur imprimait un cachet plus énergique devant la lutte impitoyable qui se continuait dans le royaume. Le sang français coulait à flots, répandu par des mains françaises. C'était toujours la guerre religieuse avec son fanatisme exalté et ses horribles déprédations: la gentilhommerie huguenote se ruant avec rage sur les insignes d'un culte qu'elle abhorrait, et les faisant disparaître sous les décombres des églises ou les cadavres des prêtres, tandis que le parti catholique vengeait ses pasteurs et ses autels au milieu de l'incendie, du pillage et de toutes les licences libertines. Et par-dessus tout encore ces attaques d'hommes d'armes réunis par bandes, ne se battant ni pour le Pape ni pour Luther, mais par haine ou cupidité, tenant la campagne, inquiétant, tourmentant, désolant les petites localités, traînant après eux un cortége de hideuses maladies et de froides cruautés, et mettant la raison de leur vie de bandit au bout de leur lance et de leur arquebuse. Charles IX, un moment, songea sérieusement à la paix; mais l'œil de Médicis fouillait dans sa secrète pensée : des ordres d'arrestation désignèrent les plus hautes têtes ennemies. Indigné de cette audacieuse iniquité, frémissant du nouvel orage qui va fondre sur sa patrie, l'Hôpital

fit alors entendre le récit des déchiremens du royaume. En plein conseil, l'illustre chancelier laissa tomber l'accusation sur les derniers Valois. « Quels sont-ils ces Protestans que l'on veut anéantir ? » Et aussitôt il représente les religionnaires comme des hommes éclairés sur leurs droits, aguerris, valeureux et réduits à l'extrémité. Ce n'est pas une levée en masse faite par imprudence, légèreté ou exaltation, agissant sans ordre, sans chef et sans discipline : c'est un parti nombreux et redoutable, marchant de concert à une entreprise réfléchie, lié par une association qui a tout prévu, qui est instruite par l'expérience de l'adversité. De puissans princes font cause commune sous le drapeau des réformés : les Catholiques, au contraire, voient leur camp envahi par la division, les querelles, l'envie, l'ambition. Chacun veut y parler, y agir, y commander en maître ; « la discipline y est corrompue, la licence démesurée, les volontés malignes ». Certains seigneurs et capitaines catholiques se font un jouet de leur serment de fidélité au roi; ils entretiennent même sourdement l'armée dans le mépris du pouvoir de Charles IX, et il n'y a pas un soldat qui n'ose se vanter d'avoir maintenu la couronne. Les étrangers à leur tour se vantent de la protéger. Que sera-ce donc si le roi est vaincu par eux ? Malheur au prince qui tient tout d'autrui : l'intérêt forme le lien, l'intérêt le rompt. On

ne peut

ne peut présager la défaite entière des Huguenots sans se représenter la France couverte de ruines, souillée de sang et d'infamies. Déjà un ramassis monstrueux de brigands et de voleurs, d'étrangers rapaces se disputent les lambeaux des contrées les plus fécondes. La Champagne « est déserte si misérablement que ses habitans meurent de malfaim et de rage.... S'il est licite de prévoir les inconvéniens, je peux hardyment l'asseurer: Dieu ne me fasse pas tant vivre que je voie cette désolation ! » Après d'admirables paroles d'une sagesse vieillie dans la connaissance des hommes, d'une politique éclairée qui a pressenti l'avenir, d'un patriotisme douloureusement ému devant la France en deuil; après le tableau saisissant des malheurs présens tracé par l'apôtre de la tolérance, de l'humanité, et un sublime appel à la sagesse, à la dignité, à l'intérêt général, l'Hôpital mit le doigt sur la plaie morale qui se creusait sous le mal matériel; il déchira tous les voiles. Défenseur animé des Protestans quant à leur but, il se fit l'austère critique de leurs moyens. Résumant les actes isolés, les souffrances individuelles, les agitations domestiques de la grande famille française, il fit voir l'orgueil de la patrie et l'amour du clocher s'effaçant au milieu des dangers de la sécurité personnelle et dans les incertitudes d'un avenir toujours menaçant. Il suivit avec désespoir la nationalité s'égarant dans

des carrés de lansquenets ou sous des cornettes suisses : il n'y avait plus d'oriflamme sous les voûtes de Saint-Denis! Mépris de l'autorité royale, oubli de toute justice et de tout devoir, abus de la force, habitude de la licence et la perversion totale des mœurs et des sentimens les plus doux, voilà ce que la guerre civile avait produit. Passé, présent, avenir se posèrent à la voix du vieillard devant la cour stupéfaite et le monarque rêveur, tous s'inclinant sous la puissance de la solennelle évocation.... Oh, place encore sur ces humbles pages pour les leçons du plus illustre des Auvergnats, et le seizième siécle, ce siècle géant, sera mesuré tout entier!

« Le Roi n'a rien à craindre des Protestans. Il est démonstré que tous sont fychés là qu'il lui faut porter et rendre honneur, service et obéissance. Mais ils n'obéyssent pas ainsy qu'il appartient; au contraire leurs actions démentent ces belles paroles. Pour en parler au vray, ils sont, ainsy que la pluspart des autres, empoisonnés de passions qui les meuvent et agitent tout au rebours de leurs premières pensées et intentions : et comme le malade trouve goust aux choses pernicieuses et desdaigne les salutaires, désirant toutesfois la guérison, ainsy la pluspart d'eux pensent très bien faire en malfaisant; et c'est la cause qui a mis aux champs telz qui pou-

voient heureusement vivre à leurs maisons, et qui retournent à l'envers les cerveaulx de tant d'hommes meûrs et bien avizés. Il faut donc user de remèdes propres à guérir ce poison; car puisqu'ils sont malades de l'esprìt, quelle félonie et mesantropie seroit-ce, au lieu d'en avoir compassion et les secourir de les violenter et persécuter à feu et à sang? Ce seroit faire la guerre à la nature et déchirer brutalement l'humanité. La justice punit ceulx qui font mal scyemment et de propos délibéré; elle conserve ceulx qui péchent innocément, et qui par infirmité trébuschent.... Après tout, ce sont des hommes et non des anges, et la nature apprend à chacun, savoir, que la tuition et la défense de la vie et de la liberté contre l'oppression, est non seulement permise, mais encore juste, équitable et sainte.... Le Roi ne peut souffrir une si sanglante et perfide obstination d'exterminer une grande partie de ses sujets pour plaire à l'autre, surtout quand il a les moyens de les ramener au giron du devoir, de les réconcilier avec leurs frères; et si dans ce moyen de conciliation est le salut de la république, le Roi doit se résoudre à l'employer, comme le fit jadis le Sénat romain sous le dictateur Valérius... » Le salut du royaume est dans la paix : depuis 1562, c'est la violence exercée contre les Protestans qui les a poussés à des entreprises qu'ils n'auraient jamais osé entreprendre s'ils n'eussent

été exaspérés. « La paix leur a esté aussi funeste que la guerre; notre inimytié moins pernicieuse que notre amytié, nos armes que nos langues et coups ruez à l'impourveue, sous coulleur de justice et d'auctorité publique. En un mot, le bannissement, la mort même estoit moins dure et plus tolérable que ce qu'ils ont souffert et ont éprouvé, dont nous devrions pasmer de confusion. Attendant à toute heure l'injure et l'outrage, et sentant toujours l'ennemy, la terreur, l'hostilité à leurs costés.... Il n'y a esprit si bening et si reposé qui n'en fust à la longue effarouché... Nos menaces ont esté messagères de nos complots ainsi que l'éclair du tonnerre : nous leur avons fait voir et toucher nos apprests; cessons donc de nous esbahyr, s'ils ont eu un pied en l'air et l'autre en campagne. » Enfin l'orateur chargé d'ans et de savoir, termina en stygmatisant ces jeunes et ignorans ambitieux qui, convoitant les places et les honneurs, se font les serviles et misérables instrumens de la puissance qu'ils viennent bassement encenser. « Arryère, s'écria-t-il dans une colère sublime, arryère donc les pestes qui, d'un cœur hostile et sanguinaire, taschent de corrompre (ce que Dieu détourne), la naïfve et naturelle bonté, clémence et bénignité de nostre Prince... Tels gens sont de mauvais augure à cette couronne, et semblent vouloir advancer le destin d'icelle, c'est-à-dire le jugement de Dieu, humiliant les choses

eslevées, et anéantyssant les plus grandes et les plus fermes. » (1)

Charles IX fut subjugué par des conseils si francs, si éloquens, si justes. Il s'expliqua hautement sur ses désirs de fermer pour toujours le temple de la guerre, et de ramener à une fusion sincère de sentimens des opinions passionnément divergentes et des hommes fougueusement ennemis. Sa bouche murmura aux oreilles mêmes de Catherine la résolution d'appeler tous les Français à une réconciliation éclatante, et de donner, à la face des cieux, sa parole de roi que tous les cultes seraient également protégés. Mais encore le génie de la politique monstrueuse, de la défiance, de la corruption, des complots dans l'ombre, se présenta sur les premières marches du trône. La mère écouta son fils et lui applaudit hypocritement : Médicis, au contraire, fit travailler perfidement Charles IX, et bientôt celui qui avait dit au colloque de Poissy « de regarder les Protestans comme des frères; » à l'assemblée de Saint-Germain, « qu'on pouvait être citoyen et rester bon sujet du roi même en ne partageant pas toutes les doctrines de l'Eglise ; » celui qui était l'auteur de l'*Édit de Moulins*, l'Hôpital dut se retirer de la Cour, après avoir reçu un accueil plus que

(1) *Hist. de Jeanne d'Albret.*

sévère du faible monarque abusé. La noblesse de ses souvenirs, la fermeté héroïque de son ame et la grandeur de ses pensées accompagnèrent le chancelier dans sa disgrâce. Il rendit les sceaux sans regret, en disant que « les affaires du monde estoient trop corrompues pour qu'il pût encore s'en mesler. » La France reconnut bientôt avec terreur quel vide avait fait dans le haut conseil la retraite du noble fils de l'Auvergne.



Chapitre Deuxième.

HIVER DE 1569. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TIERS-ETAT A CLERMONT. — ORDONNANCE DE CHARLES IX. — TRAIT HISTORIQUE SUR LA CAPITALE DE L'AUVERGNE.

1569 — 1570.



N se battait toujours dans la province. La guerre avait perdu, il est vrai, cet ensemble d'opérations qui lui donnait un caractère d'invasion alarmant pour tout le pays, néanmoins elle se fai-

sait de la manière la plus désastreuse. La pauvreté appelait sous les drapeaux un grand nombre d'aventuriers qui n'avaient aucun moyen de subsistance. L'espoir du butin, la facilité des courses, la grossière indépendance que procuraient les camps changeaient en soldats pillards et sanguinaires de jeunes villageois qui avaient vécu jusque-là dans les paisibles habitudes de la vie agricole. Ceux que le travail le plus dur forçait à tremper de sueurs le pain de la journée, aimaient mieux cette existence bruyante, animée, joyeuse qui se trouvait sous la tente militaire, et ils s'enrôlaient en masse. Le nombre des recrues s'accroissait dans une proportion prodigieuse, eu égard à la population indigène. Cette agglomération d'hommes sur un sol montagneux, couvert et souvent peu fertile, ne se pliait pas aux règles d'une sage discipline et n'obéissait à aucune prescription supérieure. Il se formait des corps détachés, des compagnies ne relevant que de leur guidon. De petits pelotons s'écartaient tout-à-coup à la tombée de la nuit, se glissaient en silence le long des haies, des fossés, et surprenaient les fermes isolées qu'ils dépouillaient et brûlaient en se retirant. Le point de mire général était un coup de fortune à faire dans la première surprise de château-fort, dans la première ville emportée d'assaut. Chargée de soldats, la terre fut privée bientôt des bras nécessaires pour la cultiver, et la disette

se fit sentir dans beaucoup de localités assez importantes. Lorsque les alimens ordinaires manquaient chez les habitans, les maraudeurs, qui forçaient l'entrée des chaumières, s'y livraient à toutes sortes d'extorsions contre les plus malheureux qui pouvaient moins sacrifier à une impérieuse exigence. Les détachemens armés ne marchant jamais ensemble, il en résultait une oppression incessante pour les campagnards qui n'avaient pas déserté leurs foyers ruinés. Les troupes se succédaient dans les bourgades encore habitées où les derniers venus faisaient payer cher le tort capital d'une trop misérable hospitalité. Le fer précédait l'entrée, le feu éclairait la sortie des sauvages visiteurs. Pendant l'hiver de 1569, qui fut extrêmement rigoureux! le haut et bas pays souffrit des maux affreux. La désolation était générale, quoique l'intensité du froid eût suspendu l'embrasement des hameaux, des moulins et des fermes transformés en lieux de casernement ou de refuge. La disette, une misère inouïe et des persécutions sans frein avaient jeté les populations dans un abattement hébêté : le fatalisme allait devenir le génie de ces mauvais jours. Sous ce ciel d'airain qui désolait l'espérance, sur cette terre glacée qui appelait les plus dures privations, au milieu de ces soldats commandant, la menace et l'imprécation aux lèvres, quel culte pouvaient donc conserver les prin-

cipes de la morale et les consolations de la foi? Et cependant c'était à la conquête de l'organisation sociale, politique et religieuse que nos ancêtres marchaient ainsi à travers tous les périls! De leurs proscriptions et de leurs supplices sortait déjà la solution des questions les plus graves pour l'humanité! Sans doute, depuis ce moine qui, en 1294, prit énergiquement date au nom de la science et de la raison, et dont les mains chargées de fers ajoutèrent glorieusement une palme de plus à celles qui dérobaient son front savant, jusqu'aux novateurs qui précédèrent le XV[e] siècle, l'impulsion au progrès, à la liberté dans ses larges applications, est constamment suivie. Les esprits sont remués à l'expression des plus nobles sentimens populaires. Mais sur ces traces lumineuses le XVI[e] siècle avait fait une halte inquiète pour réunir ses forces.... Soudain il s'élance en avant et plus tard se pousseront pêle-mêle sur son chemin Luthériens, Anabaptistes, Moraves, et les Lollards anglais et les Puritains d'Écosse, et enfin les Trembleurs du cordonnier Foxe confondus dans les Niveleurs de Cromwel, l'illuminé politique. Le progrès intellectuel brisant ses langes, était la monnaie courante, et il y en avait en France à hauteur d'homme! Le Dieu du monde l'avait-il ainsi décidé dans ses décrets suprêmes?

Les courses des réformés dans la Haute et Basse-Auvergne ont vivement alarmé le Tiers-État. Les hommes sérieux et amis de leur pays, que l'administration intérieure a placés à sa tête, ne peuvent plus tarder à s'occuper de mettre la province à l'abri de toute incursion. Une assemblée générale est indiquée pour le 12 décembre 1569. On imposera des deniers, on arrêtera des moyens de défense, on avisera enfin à la délivrance d'Aurillac toujours au pouvoir des religionnaires. Les représentans des treize bonnes villes de la Basse-Auvergne (villes fermées qui avaient municipalité et milices chargées de leur défense sous le seul protectorat du roi) appelèrent les députés du haut pays qui furent :

Pour Saint-Flour, Claude Constantin ;

— Murat, Tyrel, lieutenant de la ville ;

— Pierrefort, Cayrol ;

— Aurillac, Pierre Passafonds, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial ;

— Maurs, Gaspard Vernette ;

— Marcolès, Cellery ;

— Mauriac, Guillaume de Ryno, syndic, et Pierre Soustre ;

— Salers, Vallenet et Beyssadet ;

— Pleaux, Lachèze et Sagiran;

— Saint-Chamand, Nicolas de Malleprades (1).

L'assemblée se réunit dans le couvent des Jacobins de Clermont, qu'avait rebâti l'évêque Jacques de Comborn, en 1473. Après avoir longuement discuté sur le choix des remèdes à apporter aux maux de tous les jours, et s'être accordés sur le danger où se trouvait la grande cité d'Auvergne comme point majeur d'occupation et d'action, les représentans résolurent de s'adresser à Charles IX. Une députation fut chargée de faire au prince l'exposé fidèle des souffrances passées et des dangers présens. Sa royale attention devait se fixer sur cette contrée, vaste et importante fraction de la France. Il fallait des subsides pour sauver le pays menacé, et ce n'était pas seulement l'autorisation légale qui devait descendre du trône, les Auvergnats espéraient encore pouvoir compter sur un appui devenu nécessaire. Le 15 juin 1570, Charles rendit l'ordonnance qui suit :

« Charles, par la grâce de Dieu, Roy de France, à notre très-cher et bien-amé cousin le comte de Sérondigny, maréchal de France, etc. Notre amé et féal chevalier de nos ordres, le sieur de Saint-

(1) *Reg. ord. des délib. du Tiers-Etat.* ann. 1569 (bibl. roy.)

Héran, capitaine de cinquante hommes de nos ordonnances, et notre lieutenant-général au pays d'Auvergne, et les gens du Tiers-Etat dudict pays, nous ont par leurs députés faict dire et remontrer que tant à cause de ce que nos ennemys se soyent saisis de notre ville d'Orlhac qu'ils occupent encore, que pour les courses et entreprinses qu'ils efforcent exécuter par les autres villes dudict pays, même depuis que leurs principales forces se sont approchées de ce côté-là, ils ont été contraincts de faire et font chaque jour encore de grandes dépenses pour fortifications, munitions et aultres choses nécessaires qu'il leur est impossible supporter, sans avoir permission de nous d'imposer et lever sur le dict pays les deniers qui seront nécessaires pour fournir aux choses susdictes, à faute de quoy le dict pays demeureroit en danger d'être saccagé et nos villes prinses et saisies par nos dits ennemys; sur quoy ils nous ont très humblement suplié et requis leur pourvoir et octroyer nos lettres pour ce requises et nécessaires, pour ce est-il que nous désirant pourvoir à la seureté et conservation du dict pays, et néanmoins que sans eurgentes et importantes causes, nos subjets ne soyent chargés de nouveaux impôts, nous avons renvoyé et renvoyons les dicts exposans pour vérifier par-devant vous quelle somme de deniers il sera besoin d'imposer pour les causes susdictes, et la dicte vérifica-

tion faicte, et nous aparoissant du consentement des députés des treize villes représentant le Tiers-Etat sur le faict des impôts, nous voulons et nous mandons qu'en vertu du pouvoir que vous avez de nous, lequel, si besoin est, nous vous donnons par ces présentes, vous leur permettez d'asseoir, imposer et cueillir sur le dit Tiers-Etat, ainsi qu'il est accoutumé faire des autres charges, telle somme de deniers que vous verrez être nécessaire pour les affaires susdictes et à laquelle les dicts députés auront consentis pour être distribué par les ordonnances dudict sieur de Saint-Héran, par tels personnages qu'à ce faire seront choisis et éleus par les dicts députés des treize villes qui en seront responsables, et en rendront compte et reliqua devant et par devant les gens tenant nostre chambre des comptes à Paris, dans le temps et ainsi que font nos aultres comptables, voulant que les cotisés soyent contraincts au payement des sommes imposées sur eux par toutes voyes et manières deues et raisonnables sans retardement toutefois du payement de nos deniers, nonobstant opositions ou apellations quelconques, pour lesquelles nous voulons être déféré de ce faire : nous vous avons et audit de Saint-Héran, les ordonnances duquel nous avons quant à ce validées et validons, par ces présentes, éleus et échevinés, donné et donnons

pouvoir , auctorité , commission et mandement spécial.

« Mandons, etc. Donné à Argenton le quinzième jour de juin, l'an de grâce 1570 et de notre règne le dixième.

Signé : CHARLES. » (1)

Afin de ne rien négliger de ce qui importait à l'intérêt du pays, les députés Auvergnats avaient passé un traité avec le prince de Condé et les autres hauts seigneurs confédérés. L'exemption du passage, du logement, du séjour des troupes et des dépenses de toute nature qui en seraient résultées fut acheté au prix de cent-cinquante mille livres, dont l'assiette s'ajourna jusqu'au moment où les confédérés commenceraient à exécuter les conventions synallagmatiques. Mais la mobilité des événemens et le changement fréquent des chefs d'armées ne laissèrent au traité qu'un caractère de virtualité inutile (2).

La capitale de toute la province d'Auvergne était Clermont, ville ancienne et épiscopale. Elle avait

(1) Arc. des Et. cot. 8 (bibl. roy.)
(2) *Id. Pièces détach.*

une Cour des Aides, un Présidial, une Sénéchaussée, etc. Les grands hommes qu'elle a produits, les événemens politiques et militaires auxquels elle a assisté, les spoliations qu'elle a subies, l'ont rendue célèbre plus encore que ses richesses, la fertilité de son sol et la beauté de son climat. « Couronnée de tertres et de collines affeublées de vignobles de tout temps comme elle est à présent, (1) » elle s'élève dans une situation admirable, sur une gracieuse éminence, entre les rivières d'Artières et de Bedat, dans un des plus joyeux cantons de la Limagne. Elle est à 2 lieues de l'Allier, à 36 de Limoges, à 29 de Lyon, à 20 de Moulins et à 90 de Paris. La ville n'est point belle, mais cependant ce n'est plus un *vilain tableau encadré dans une bordure magnifique*. Les lumières de la civilisation, le progrès des arts, le goût mieux guidé, le luxe plus répandu ont déjà enlevé à Clermont ce que sa vieille physionomie faisait voir de plus âpre et de plus ridé.

Les premiers écrivains ont nommé Clermont *Nemosseus* ou *Nemetum*, du mot latin *Nemus*, désignation commune aux villes des Gaules qui étaient assises dans un pays boisé. Sous l'empire d'Auguste, devenue florissante, elle joignit à son nom celui du

(1) Savaron.

prince romain, et (d'après les tables des cosmographes, l'antiquaire Joseph De La Scala, le géographe Ptolomée, les notes d'Isidore, etc.), s'appela *Augustonemetum*, dénomination que certains historiens voulurent à tort appliquer à Nevers, ensuite *Urbs Arverna* qui, suivant quelques autres aussi mal fondés, devait faire reconnaître Albret. Grégoire de Tours dit *Arvernica*, Jornandes *Urbem Arvernatem*, *Civitatem Arvernam*. Eutrope et Eusèbe qualifient Clermont de cité très-noble d'Auvergne: enfin elle garda le nom de *Clarus Mons*, mont célèbre, Clairmont (1) et puis Clermont. La petite ville de Montferrand, à vingt minutes de distance, lui ayant été réunie comme faubourg, en 1630, on l'appela depuis *Clermont-Ferrand*. L'édit de réunion porte que « l'intention du Roi est de les enclorre dans la même enceinte jusqu'à l'entière clôture et union des murailles de l'une et l'aultre ville. Le Roi déclarant vouloir faire de ces deux villes réunies l'une des meilleures du royaume. » (2)

Clermont partagea les révolutions qui ébranlèrent l'Auvergne. Sous l'empire romain, elle eut un Sénat, existant encore au septième siècle. Elle fut

(1) Savaron. *Origines de Clairmont.*

(2) *Arrest de la cour des Aydes et union des villes de Clairmont et Montferrand.* (Bibl. de Clermont.)

du petit nombre des villes qui jouirent du *droit latin*, beaucoup plus favorable que le *droit italique*, donnant l'avantage de se gouverner par ses propres magistrats, et permettant aux habitans d'exprimer leurs suffrages dans les assemblées du peuple romain et de devenir citoyens de Rome lorsqu'ils avaient exercé chez eux les charges municipales (1). Cette capitale, « décorée de la maison publique du païs et de la ville que l'Winebrand et les vieux terriers appellent CAPITOLE (2) », était alors divisée en deux parties, la *ville* et la *cité*. La ville était placée au bas du monticule et s'étendait de l'Est au Midi ; on découvre encore dans cet emplacement des débris antiques de colonnes de marbre, de mosaïques et de constructions romaines. La cité était construite sur le sommet de l'éminence où se trouve la Cathédrale, et entourée de murs et tours; elle dominait toute la ville (3). Ce fut pour le besoin de cette partie élevée de la capitale d'Auvergne qu'on bâtit, d'une maçonnerie semée de scories volcaniques liées par de la chaux, le fameux aqueduc qui avait plus d'une lieue de longueur et partait des montagnes à l'Occident de Clermont. Une école renommée jeta un grand lustre sur cette ville : le

(1) Dulaure.

(2) Savaron.

(3) Belleforêt. *Cosmog. univ.*

rhéteur Fronton, précepteur de Marc-Aurèle, en était sorti. Le temple de Wasso, dédié à Mars, se présentait comme une merveille de conception et d'exécution. La statue de Mercure, chef-d'œuvre qui demanda dix années de travail à Zénodore, surpassait en grandeur tous les colosses de l'antiquité. Les nuées de Barbares qui se divisèrent l'empire romain, passèrent par Clermont comme un torrent destructeur : la capitale d'Auvergne fut ruinée, ravagée ou pillée quinze fois (1).

La Cathédrale de Clermont, construite en lave volcanique, au point culminant de la ville, tout imparfaite qu'elle est, n'en offre pas moins un des plus vastes et des plus somptueux monumens du moyen-âge. Elle fut commencée en 1248 par Hugues de La Tour, 61[e] évêque de Clermont, avant son départ pour la Terre-Sainte, d'après les plans de Jean Deschamps (2). Le successeur de Hugues, Gui de La Tour, la fit continuer. Les bulles d'Innocent IV, d'Alexandre IV, d'Urbain IV ; la présence de Louis IX à Clermont, suivi de toute la noblesse du royaume, à l'occasion du mariage de Philippe-le-Hardi avec Isabelle d'Arragon ; une

(1) Savaron.

(2) Dufraisse, *Orig. des Égl.*

quête spéciale dans les diocèses dépendant des archevêchés de Bourges, Narbonne et Bordeaux, autorisée par une quatrième bulle de Clément IV (1); des mandemens aux archiprêtres et curés du diocèse; une nouvelle bulle de Clément VI procurèrent d'abondantes ressources à la construction de l'édifice. Mais les guerres des Anglais qui éclatèrent surtout en Auvergne dans le treizième siècle forcèrent à le laisser inachevé (2). La Cathédrale de Clermont a 300 pieds de longueur, 130 de largeur et à peu près 100 de hauteur du pavé à la voûte en ogive, soutenue par cinquante-six piliers formant chacun un faisceau carré de colonnes rondes extrêmement déliées qui se détachent au-dessus de la corniche et à la naissance de la voûte pour se courber en arêtes. Les proportions du plan, la solidité et la hardiesse de la construction, les fins piliers du rond-point saisissent d'étonnement. L'édifice est incomplet du côté de l'Ouest. « Depuis six siècles, il attend encore la construction d'une travée de plus et de la façade principale où devaient s'ouvrir trois grands portiques sous des voussures ogives, et qu'auraient couronnées deux tours de 150 pieds d'élévation, séparées par une

(1) *Arch. dép.*, arm. 18. S. B., c. 21. — Gonod, *Not. hist. de la Cathéd.*

(2) *Gall. Christ. Instr.*

immense galerie à 100 pieds au-dessus du sol. » (1) Par les soins de Jacques d'Amboise, 79[e] évêque de Clermont, frère du premier ministre de Louis XII, recouverte en plomb que le temps a blanchi, cette basilique majestueuse se signale au loin comme parant d'une immense nappe de neige la pierre sombre de son vaisseau. Avant l'invasion des Normands, la cité d'Auvergne possédait seule cinquante-quatre églises (2).

Les habitants de Clermont reçurent de Catherine de Médicis des lettres de consulat, le 10 juin 1552, et le droit de gouverner la ville et de juger les procès qui pourraient y prendre naissance. En octobre 1556, la même princesse accorda aux consuls le titre d'échevins, et leur confirma l'exercice de la police qu'ils conservèrent jusqu'à la création des commissariats en 1699 (3).

L'événement le plus remarquable dont Clermont a été le théâtre, est sans doute le concile où fut prêchée la première croisade. Urbain II et Pierre Coucoupètre, résolus de délivrer les saints lieux du joug des Turcs, ont passé les Alpes en juillet 1095,

(1) Gonod.

(2) Mallay. *Mémoire lu à la 6e session du Congrès scientifique de France.*

(3) Savaron. — Dulaure.

et arrivent à Clermont. Le 18 novembre, le concile est ouvert : 370 prélats dont 13 archevêques assistés de leurs suffragans, et 20 abbés s'y trouvent réunis. Le ravisseur de la femme du comte d'Anjou, Philippe I[er], alors à Mauzac, près Riom, est excommunié, et bientôt après, à la voix de l'ermite et du Pape, une multitude innombrable pousse ce cri qui animera l'armée chrétienne : *Diex el volt, Dieu le veut*! Une croix en drap rouge, en or ou en argent, brille soudain sur l'épaule droite des soldats de la Foi, et devient leur signe de reconnaissance et d'engagement.

Clermont a donné le jour à des hommes illustres. Parmi les écrivains et publicistes anciens, Pascal (1), Savaron (2), Domat (3), Béchet (4), Audigier (5), Dufraisse (6) occupent le premier rang.

L'antique cité des Gaules s'était distinguée dans

(1) *Les provinciales !*

(2) Ce président a écrit les *Origines de Clairmont*, donné des notes savantes sur Sidoine Apollinaire, un traité *de la souveraineté du roi et de son royaume*, une *chronol. des états gén.*, *etc.*

(3) Auteur des *Lois civiles dans leur ordre nat.* et du *Leg del.*

(4) *Hist. du min. du card. Martinensius. — Trad. des lett. du bar. de Busbec.*

(5) *Hist. d'Auverg. mss.*

(6) *Hist. des églises de France.*

les guerres civiles par sa fidélité à la couronne : elle restera, pendant les dissensions religieuses, le soutien dévoué du pouvoir royal.

Dans l'assemblée générale du Tiers-Etat qui députa à Charles IX, les échevins de la ville de Clermont se firent remarquer par l'énergie de leur répulsion pour tout ce qui tendait à se rapprocher des projets politiques des réformés. L'esprit public de leurs concitoyens applaudit à ce zèle chaleureux ; ce fut avec regret qu'on vit arriver le terme de leurs fonctions municipales. Mais leurs successeurs partagèrent tous les principes qui avaient obtenu la sanction générale.

Pour l'année 1569, les échevins étaient :

Antoine Vidilhe,

Antoine Augier,

Antoine Bournet;

Pour 1570, ce furent :

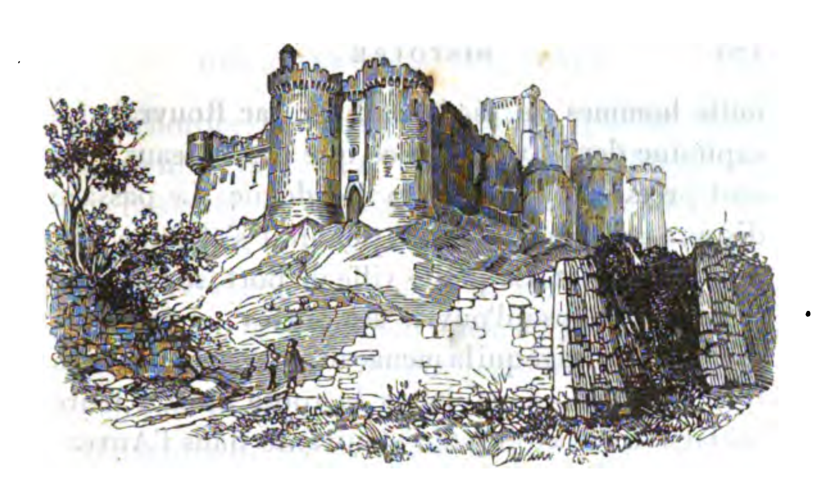
Jean Dupré, licencié, avocat en la sénéchaussée ;

CLAUDE CRESPAT, sieur de Burtol;

ANNET CHAMBON, sieur de la Rolière (1).



(1) Savaron.



Chapitre Troisième.

PASSAGE DE LA DORDOGNE PAR L'ARMÉE DES PRINCES. — BORT. — ECHEC A SOUILLAC. — COMBAT DE CARBONNAT. — GOUVERNEMENT MILITAIRE D'AURILLAC. — ÉVÉNEMENS GÉNÉRAUX DES DIX DERNIÈRES ANNÉES. — PAIX DE SAINT-GERMAIN.

1570 — 1571.

Le capitaine Bessonie s'était rendu d'Aurillac au devant des princes de Béarn et de Condé qui étaient partis de Saintes avec ce qu'ils comptaient de cavalerie française et allemande, et environ trois

mille hommes de pied conduits par Rouvrai. Le capitaine devait veiller à ce que des bateaux fussent prêts aux bords de la Dordogne. Le passage disputé employa huit jours; enfin il s'effectua non loin d'Argentat. La petite ville de Bort, sommée de se rendre, refusa d'ouvrir ses portes, mais, pour détourner l'orage qui la menaçait, elle paya 2000 écus d'or aux princes, et laissa la route libre à leurs soldats. Après avoir jeté l'épouvante dans l'Auvergne en feignant d'y transporter le théâtre de la guerre, les princes traversèrent le Rouergue et le Querci, passèrent le Lot au dessous de Capdenac, et se rendirent à Caussade, et de là à Montauban, nouvelle place d'armes de Coligni, où le comte de Montgommery, revenant victorieux du Béarn, avait reçu ordre de les attendre avec ses troupes et celles des vicomtes.

Après la bataille de Moncontour, quelques-uns des bataillons protestants défaits se découragèrent, ceux surtout du Dauphiné et du Languedoc. Refusant de tenir plus long-temps la campagne, ces soldats se retirèrent à Angoulême au nombre de 400 chevaux et de quelques compagnies d'arquebusiers commandées par Montbrun et Mirabel auxquels s'était joint Verbelais. Traversant le Périgord, ils s'arrêtèrent à Souillac, pour s'apprêter à passer aussi la Dordogne. Mais de grosses pluies avaient

fait déborder les eaux, et pendant que les chefs hésitaient devant cet obstacle imprévu, les garnisons des environs fondirent à l'improviste sur leurs mousquetaires et leurs arquebusiers, en précipitèrent un certain nombre dans la rivière et dispersèrent les autres. Cependant, peu de jours après, le corps de troupes rallié put parvenir jusqu'à Aurillac où Verbelais fut installé gouverneur. Les compagnies de Mirabel et de Montbrun se logèrent à Arpajon, à une lieue Sud-Est de la ville, et y prirent du repos. Montbrun tomba malade : il conseilla à Mirabel de poursuivre sa route et de réunir un gros de cavalerie qu'il conduirait en Languedoc avec le capitaine Foulques, fraîchement arrivé à la tête de soixante argoulets. Mirabel partit, résolu de suivre, autant que possible, le mouvement général de retraite opéré par l'armée des princes. Les Catholiques, toujours rassemblés à de courtes distances d'Aurillac, reçurent, par un espion, connaissance de cette détermination. Aussitôt ils enjoignirent aux villageois de sonner le tocsin dans tous les lieux où les Protestans seraient signalés, et de leur courir sus sans miséricorde. La cloche des églises et des châteaux voisins répandit l'alarme au moment où les Protestans descendaient des hauteurs. Inquiets de ces sons saccadés qui se répondent, se succèdent autour d'eux, se brisent en échos dans les cavités des rocs pour retentir et

éclater au loin dans la vallée plus pressés encore, plus redoublés, ils s'arrêtent, écoutent et voient bientôt les pics couronnés de montagnards prêts à faire feu. Les soldats des forts les plus rapprochés accourent en même temps par des sentiers détournés, afin de couper le chemin; les défilés sont gardés; les guides éclairent la route et reviennent apprendre que tous les villages se soulèvent... Mirabel et Foulques ne balancent pas : il faut forcer le passage! Serrant autour d'eux leurs cavaliers déterminés et le fer au poing, ils tombent sur le village de Carbonnat cerné par des fantassins catholiques mêlés à des paysans armés. Un combat sanglant s'engage; tous se battent résolûment. Attaqués de front et en flanc, écrasés par le nombre, les Protestans ne reculent que lorsqu'ils sont prêts à être tournés : ils se replient alors en bon ordre par la droite et la gauche, et sans cesse harcelés, ils ne parviennent à rentrer dans Arpajon qu'en laissant plusieurs morts et plusieurs prisonniers. Plus tard ils purent s'ouvrir une route dans les montagnes des Cévennes, d'où ils atteignirent Privas et Aubenas que leur parti tenait en son pouvoir.

Verbelais, d'après les ordres des princes, engagea 700 mousquetaires et 300 salades. Il décida en outre qu'une troupe d'arquebusiers à pied serait levée et entretenue par la ville d'Aurillac pour sa

garde et défense. Agissant en maître militaire, regardant comme une conquête à exploiter la capitale de la Haute-Auvergne, il frappa une contribution de 10,000 livres sur les habitans et fit peser sur tout le pays le poids de la plus rude domination. Vers le commencement de décembre, il passa la revue générale de sa gendarmerie, et, à cette occasion, tripla la dépense ordinaire de la ville. Ces charges excessives, l'administration tyrannique du gouverneur protestant, son inflexible sévérité et ses continuelles exigences jetèrent au sein de la contrée un mécontentement marqué d'effroi. Un mouvement eut lieu dans le peuple pour mettre fin à cette intolérable autocratie; les troupes catholiques se rassemblèrent de leur côté pour tenter de nouveau la reprise de la ville. Le grand-prieur d'Auvergne et de Rochebonne, gouverneur du Puy, entrèrent en campagne avec leurs régimens qu'ils casernèrent à Marcillac, gros bourg du Rouergue, attendant le canon qui devait être envoyé de Rhodez et battre Aurillac en brêche. D'autre part, Saint-Hérem appelait plus vivement que jamais à Saint-Flour les compagnies dont il pouvait disposer, et ne négligeait rien pour assurer enfin le succès si désiré par les capitaines qui agissaient en communauté avec lui ou sous ses ordres. La nouvelle que l'amiral était encore dans la Saintonge, suspendit ces préparatifs et favorisa une seconde fois les réformés contre lesquels ils se

dirigeaient avec un ensemble qui eût pu leur devenir fatal. On craignit très-sérieusement et plus que jamais que l'armée de Coligni ne vînt hiverner en Auvergne, particulièrement dans la Limagne où le bruit s'était répandu qu'elle allait prendre ses quartiers. Afin de s'opposer à son envahissement dans la province, les chefs catholiques s'emparèrent des passages et y postèrent des détachemens, tandis que les villageois abattaient sur les divers points des forêts entières, liaient les arbres en énormes amas et les traînaient sur les routes qu'ils rendaient impraticables. Ces travaux immenses, ces prévisions furent inutiles : l'armée huguenote avait suivi une autre direction (1).

Cette année 1570 se termina par la prise d'un château-fort dont les religionnaires s'emparèrent après un assaut meurtrier. Il appartenait au seigneur Landrodie d'Escouts et était situé sur le territoire de Saint-Bonnet, près Salers. Ce château fut rasé de fond en comble (2).

Ici remontons l'histoire.

Pendant ces dix années, embrassées spécialement

(1) Le Frère de Laval. — De Thou. — La Pop. — Dan.
(2) Mirande.

par la guerre religieuse en Auvergne, les événemens généraux de la politique et de la guerre en France ont acquis une haute gravité. Du colloque de Poissy à la paix de Saint-Germain s'est développée une série croissante de faits et de résultats importans. Contrastes, trahisons, parjures, négociations perfides, réactions y prennent place tour-à-tour. C'est l'édit de 1562 et le massacre de Vassy; c'est la prise d'Orléans par le prince de Condé, chef suprême des Protestans, et le Hâvre livré par eux à Elisabeth d'Angleterre. La fortune se joue : Guise est victorieux à Dreux, Condé est pris; l'assassinat commis par Poltrot est suivi de la liberté de conscience proclamée par édit royal.

Les événemens commandent aux hommes et aux idées. Le Hâvre est repris; Charles IX est majeur à treize ans et un jour; le concile de Trente finit; l'Angleterre pacifie. Sur le champ de bataille toujours disputé tombent successivement les plus illustres guerriers. Le connétable est tué au combat de Saint-Denis; à la paix de Longjumeau succède la troisième guerre civile, et Condé, vaincu à Jarnac, paie d'une indigne mort sa vie de héros! A la tête du parti huguenot marchera à seize ans le noble Béarnais (1), et si Roche-l'Abeille voit le triomphe

(1) L'*Art de vérifier les dates*.

de Coligni, Moncontour a été témoin de sa défaite. Mais de nouveau la paix agitera l'olivier sur les drapeaux déchirés des deux factions : oubli, calme, repos et amnistie générale vont être jurés à Saint-Germain, avec gloire par les réformés, avec irritation par les Catholiques dont Pie V se fait l'organe dans une fougueuse désapprobation (1). La victoire est restée à la minorité. Fait d'examen, de philosophie et d'avenir en principe; fait de rivalité, d'ambition, d'inégale possession des droits en exécution, la réforme prend l'Europe à deux mains, mais par malheur! sous le casque féodal, après avoir voulu s'imposer en tyrannie sous la plume de Luther et de Calvin.

Cette paix de Saint-Germain fut amenée par l'organisation politique et guerrière dans laquelle se fondit l'organisation religieuse des Huguenots. Terrassés, ils se redressèrent plus animés et plus forts. Leurs trompettes et leurs buccins firent entendre des sons belliqueux qui retentirent jusque dans les plus petits manoirs et conduisirent sous les drapeaux des renforts d'hommes nouveaux sur lesquels les vieux capitaines exerçaient une autorité absolue. Ces recrues étaient fanatisées : au jour de bataille il ne fallait attendre d'elles ni merci,

(1) Lettre au Cardinal de Lorraine.

ni pitié.

ni pitié. Cette attitude et ces dispositions effrayèrent la Cour et poussèrent, avec l'aide des succès remportés dans l'Ouest par des chefs protestans, au fameux accord signé le 8 août. Ce fut pour les religionnaires un résultat aussi brillant qu'inespéré : ils oublièrent les revers qu'ils avaient essuyés en obtenant des avantages qu'ils n'osaient plus rêver depuis long-temps. L'exercice public du culte réformé fut autorisé dans deux villes ou bourgs de chaque grand gouvernement du royaume et de plus dans le domicile ordinaire ou temporaire de toute personne ayant droit de haute justice ou fief de haubert. Un rayon seul de dix lieues autour de Paris n'entra pas dans ces dispositions générales. Le passé était protégé par une amnistie, l'avenir allait enfin s'appuyer sur la liberté de croyance. Les religionnaires étaient relevés de cette exclusion, de cette indignité de toutes charges publiques portées contre eux par les édits antérieurs. On les indemnisait ou on leur rendait leurs offices. Dans les procès civils ou criminels entre les partisans des deux religions, ils pouvaient exercer jusqu'à six récusations de présidens ou de conseillers. Enfin on leur confia plusieurs places de sûreté. Ces concessions de la Cour ne rassuraient pourtant pas complétement tous les religionnaires. Ils se retirèrent pour la plupart à la Rochelle, afin d'attendre les événemens, unis et en état de se défendre. Des commissaires royaux y

furent envoyés pour qu'on s'expliquât amiablement sur certains articles de la paix. Les Protestans y développèrent leurs griefs, et ceux d'Aurillac notamment se plaignirent que l'édit de Longjumeau, qui leur avait donné la ville pour lieu de sûreté, n'eût jamais été franchement exécuté. Ils rappelèrent les tentatives des Catholiques pour leur enlever cette place et l'espèce de blocus dans lequel ils la tenaient continuellement enfermée. Pourquoi se montreraient-ils plus fidèles observateurs du pacte nouveau que ne l'avaient été leurs ennemis des traités promulgués sous la foi réciproque?... Pleine satisfaction leur fut promise. On voulait à tous faire oublier les scandaleuses violations antérieures. Les faveurs du roi et de Catherine de Médicis allaient chercher les chefs calvinistes par les plus gracieuses avances. Coligni, venu enfin à Paris à force de sollicitations, se voyait accablé de caresses royales : il recevait cent mille livres de l'épargne et reprenait sa place au conseil. Charles IX l'appelait son père, « et après trois ambrassades, la dernière une joue collée à l'autre, il dit de bonne grâce en serrant la main du vieillard : nous vous tenons maintenant, vous ne nous échapperez pas. quand vous voudrez » (1). Le roi de Navarre et Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, étaient mariés solennellement

(1) D'Aubigné.

par le cardinal de Bourbon. Plus de mille seigneurs et gentilshommes huguenots bien escortés circulaient fièrement dans Paris ; tout était joie à la Cour.... Oui, mais l'orage y grondait sourdement : le duc de Guise s'en était éloigné, suivi de ses frères, se récriant avec violence contre la faveur inouïe des Huguenots ; le duc de Montpensier approuvait ces ressentimens et partait aussi avec son fils, le prince dauphin d'Auvergne (1). La population parisienne s'attroupait dans les carrefours, repoussait les pompes dont elle était le farouche témoin, et s'irritait de se voir ainsi enveloppée par la noblesse calviniste, paradant en armes et avec arrogance dans les rues qu'elle encombrait. Mais on s'entendit bientôt au palais de Médicis ; les hauts seigneurs étaient revenus et une foule d'intrigans et de sbires se mit à leur solde. Déjà une sombre agitation circule dans les compagnies rassemblées par les échevins. On s'appelle à l'écart, on se parle mystérieusement, on se dit tout bas et avec des yeux allumés qu'il faut *jouer encore des couteaux*. La réaction catholique est imminente ; le fanatisme des bourgeois est au point désiré : le *conseil secret* se rassemble et l'un des plus grands forfaits humains vient de s'y décider. Il y aura une boucherie d'hommes dirigée par les Guises :

(1) Davila. — De Thou.

Charles IX entraîné l'ordonnera *de par la mort-Dieu!* On frappera sans distinction de sexe, sans respect d'âge, et le poignard, la hache, la massue ne s'arrêteront que là où l'assassinat manquera aux bourreaux. « Pareille chose se fera en la province, suivant les ordres du Roy.... » (1) Voici les croix blanches distribuées aux égorgeurs ; voilà dans l'ombre l'Italienne qui montre du doigt l'horloge de la Grève dont le premier son doit précéder le premier tocsin de carnage. Coligni, frappé traîtreusement depuis trois jours, a déjà fourni le prélude attendu. *Tout est prêt*, *tout va bien*, répètent au prince impatient d'Anjou, Guise, Retz et Tavanes, conseillers sinistres. L'arquebuse de Maurevel, *le tueur du Roy*, a ébranlé les glas de St-Germain-l'Auxerrois; les quarteniers et dixainiers prennent le brassard et se glissent aux postes assignés : Paris aura ses *matines* « lorsque l'horloge du Palais sonnera la grande cloche au point du jour (2)... » Ecoutez! c'est le beffroi, c'est le signal de mort : « Tout à l'heure vostre tour, Huguenots maudits », (3) et les rues sont éclairées par les flambeaux qui brillent aux croisées des bons Catholiques, et une des plus fraîches nuits d'août dispose à bien figurer au tour-

(1) *Mém. de l'Estat de France sous Charl. IX.*

(2) *Mém. de l'Estat de France, etc.*

(3) D'Aubigné.

noi que présidera Charles IX, appuyé sur une carabine chargée. Il faut à la Cour de France une fête magnifique ; oh, elle sera digne en tout des nobles et pieux habitans du Louvre : la Saint-Barthélemy est demain !!!

Arrêtons-nous et jetons, notre tâche le permet, jetons un long voile de deuil sur cette page abhorrée qui déshonore notre histoire.



AVIS.

—

L'Auteur et l'Éditeur de cette histoire, voulant offrir un témoignage de reconnaissance aux personnes qui se sont particulièrement occupées ou qui s'occuperont de recueillir des souscriptions, ont décidé qu'une belle lithographie, tirée seulement à un *nombre déterminé* d'exemplaires, et composée sur le texte des *Guerres Religieuses en Auvergne*, leur serait adressée avec la quatrième et dernière livraison. Les noms suivans sont dès ce moment inscrits pour recevoir cet envoi :

MM. Delalo, procureur du roi, à Mauriac ;
Bartin, avocat à Issoire ;
H. Lafarge, ancien sous-préfet, à Maringues ;
Branche fils, à Paulhaguet ;
A. St-Ferreol et Taleyrat, à Brioude ;
Peigue, avocat à Gannat ;
Henri Durif, avocat à Aurillac ;
H. Borias et Langlois, avocats à Clermont ;
Veysset, libraire à Clermont,

Et enfin à ceux qui, d'ici à la dernière livraison, recueilleraient de nouvelles souscriptions.

PREMIÈRE LISTE

Des Souscripteurs Auvergnats.

(La liste générale comprenant tous les Souscripteurs sera publiée à la fin de l'ouvrage.)

CLERMONT.

MM.

Gonod, vice-président de l'Académie.
Borias, avoué.
Bouillet, homme de lettres.
Chassaigne, notaire.
Croze, avocat.
Dumirail, substitut.
Fleury (le docteur).
Lecoq, professeur d'histoire naturelle.
Lehigeois, propriétaire.
Langlois, avocat.
Mollie, notaire.
Rougier, avocat.
O. Turge, réd. en chef de la Gazette.
Bernard, officier retraité.
Larbaud, avoué.
Vorton, *id.*
Mage, *id.*
Verdier-Latour, avocat.
Poncillon, avoué.
Baudonnat-Chauvel.
De Sauve, avocat.
E. Thibaud.
A. Sauty.
Calvinhac, contrôleur des contrib. dir.
Bœuf-Lamy, directeur de pension.
A. Veysset, libraire, 200 exemplair.
Thévenot, secrétaire-gén. de l'Acad.
G. Onslow.
F. Degeorge, réd. en ch. du *Progrès*.
Rittiez, réd. en chef du *Censeur*.

RIOM.

Goyon, sous-préfet.
J.-Ch. Bayle, avocat.
Foulhoux, président du trib. civil.
Mandet-Demureteix, homme de lett.
E. Rouher, avocat.
Dumoulin, banquier.
F. Dumay, *id.*
Gladel, avoué près la Cour.
Rougier, avocat.
Victorin Jusseraud, avocat.
Chirol, avoué près la Cour.
Maigne de la Gravière, propriétaire.

ISSOIRE.

Passion, procureur du roi.
E. Jouve, avocat.

Puray, notaire.
Celeyron, propriétaire.
Verdier, négociant.
E. Charles, avoué.
Triozon, *id*.
Bartin, avocat.

THIERS.

Berger, maire et député.
Clavel, avoué.
A. Chassaigne, avocat.
Henry fils, négociant.
Lasteyras, pharmacien.
Méade, receveur particulier.
Moulin, procureur du roi.
Andrieu (Hermose), avocat.

AMBERT.

Calemard, président du trib. civ.
Vimal-Madur, présid. du trib. de c.
Féchet, avocat, juge-suppléant.
Bartin, avocat.
Pacros-Richard, juge-de-paix.
Lavigne, notaire.
Tournilhas, notaire.
Pradier-Pourrat, ancien avoué.
Perret-Messance, propriétaire.
Maisonneuve, docteur-médecin.
Quiquandon-Quiquandon, receveur.
Vimal-Dupuy, ingénieur.
Vimal (Léon), négociant.
Goyon-Lavigne, avocat.
Maisonneuve, avoué-licencié.
Mme Irma Lablatinière-Deberc.
Aug. Bernard jeune, de Mont.
Durif, avoué.
Dupuy-Imberdis, négociant.
Dulac, avocat.
Foye, négociant.
Vimal de Lagrange, rec. d'enregist.
L. Armilhon, avocat.
Bourbonnot, principal du collége.
Levet, conseill. de préfect. à Montb.
Costes fils, agent-voyer.
Mathias, huissier.
Sablonnières, huissier.
Le Cercle.
A. Faugières, de Chantelauze.
Foulhoux, avoué-licencié.
Berthelet, notaire à la Mongie.
Lacoche, correcteur de l'imp. roy.
Ponchon, ancien militaire.
P. Garchery, surnum. d'enregistr.
Alex. Imberdis, surnum. d'enregistr.
Vayssière, receveur particulier.
Bernard père, avocat.

MARSAC.

Journet, notaire.

CHAMPETIÈRES.

L'héritier frères, négociants.

SAINT-ANTHÊME.

Chenereille, notaire.

MARAT.

L. Barron de Chardin, propriétaire.
Duranton-Lachassagne, étudiant en droit.

ARLANC.

Chassaigne, notaire et maire.
E. Bravard, propriétaire.
Bravard-Veyrière, professeur à l'école de Droit de Paris, 2 exemplaires.
Favier, notaire.
Thomas, *id.*
Chassaigne-Héritier, propriétaire.
Chandèze, ancien notaire.
Bravard, contrôl. d'enregistrement.

SAINT-AMAND-ROCHE-SAV.

Chassaigne, notaire et maire.
Marut de l'Ombre, notaire.
Paidides, médecin.
H. Dupuy, propriétaire.

CUNLHAT.

Martin, notaire.
Hyver, médecin.

TOURS.

S. de Guerines, propriétaire.
F. Maisonneuve, notaire.

SAUXILLANGES.

Lébraly, notaire.
Méliodon, médecin.

MARINGUES.

Baudet-Lafarge, ancien sous-préfet.
Lautart, notaire.
E. Redon, du Moulin-Neuf.

AIGUEPERSE.

Pontanier-Debenoit, avocat.
Tixier Gilhard, notaire.

BRIOUDE.

Le baron de Talayrat.
Th. Monestier, propriétaire.
A. Saint-Ferreol, avocat.
Tony Rochette, propriétaire.
Montbréset, propriétaire.

PAULHAGUET.

Le baron de Croze, ancien préfet.
D. Branche, avocat.

CHARROUX.

H. Salleneuve, inspecteur des eaux de Château-Neuf.

GANNAT.

Peigne, avocat.
Le marquis de Bellenaves, gentilhomme de S. M. Charles X.
Léonce de la Preugne, sous-préfet, auditeur au Conseil-d'Etat.
Le vicomte F. de Conny, anc. député.
Ch. Cornil, curé.
A. Rabusson de Vaure, notaire.
V. Giat, propriétaire.
Joseph Martin, docteur-médecin.

J. Beschonnet, propriétaire.
F. Prévost, étudiant en droit.
C.-J. Petit d'Ossaris.
A. Renoux, propriétaire.
Matthet fils, au château de Sauzet.
Arnauld de la Ronzière, anc. s.-préf.
Alfred de Panhol.
Boudant, curé.

MONTAIGUT.

Tailhardat-Busserolle, juge-de-paix.

AURILLAC.

H. Durif, avocat.
A. Mirande, médecin.
E. F. Grognier, 1er adj., 3 exempl.
Le baron Delzons, avocat.
Violle, avocat, conseiller de Préfect.
J.-G. Rengade, avoué.
Raboisson, avoué.
Alary, avoué.
Seriège, notaire.
Salarnier, expert.
Bouygnes, pharmacien.
A. de Labeau, propriétaire.
Parieu, ex-maire.

MAURIAC.

Rongier, juge-suppléant.
Drappeau, notaire.
Tristan de l'Hermite, directeur des postes.
Rozier, avocat.
Mathieu, avoué.
Salvy, avocat.
Rixain, avoué.
Peyrac, juge.
Robert, avocat.
Lapeyre, avoué.
Pratmel, principal du collége.
Mauret, notaire.
De Sartiges, d'Angles de Brux elles, né en Auvergne.
Mourguye, docteur-médecin.
Journiac, notaire.
Delmas, *id.*
Chauvy, sous-préfet.
Delalo, procureur du roi, inspecteur des monumens historiq. du Cantal.

SAINT-FLOUR.

Guibail, sub. du proc. du r. à Moulins.
Dumas, juge au tribunal civil.
Passenaud jeune, notaire.
Le Cercle Littéraire.
Irisson, vicaire.
De Pompignac, avocat.
Gibert, avocat.
Daude, avocat.

Paulhac

MONTPELL

VELAY

Fleuve

E

MENDE

Les Cévennes

Echelle de 10 lieues de 2400 toises.

0 ½ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Lieues.



P. A. Desrosiers à Moulins.

CATHÉDRALE DE CLERMONT.



LIVRE VII.

Chapitre Premier.

LA SAINT-BARTHÉLEMY EN AUVERGNE. — ENLÈVEMENT DE L'ORDRE DU ROI. — MORT DE L'HOPITAL.

1572. — 1573.



'HORRIBLE nuit de la Saint-Barthélemy avait promené son crêpe funèbre sur toute la France. Les

surpris cherche aussitôt sa valise : s'apercevant qu'elle est soustraite, il s'emporte, jure, crie, menace l'aubergiste épouvanté et monte à cheval sans perdre un instant, dans l'espérance de joindre le religionnaire. Heureusement il arriva seul à Clermont, rendit compte au gouverneur et confessa qu'il s'était laissé enlever l'ordre du roi. Pendant ce temps, l'inconnu avait couru à Issoire et remis la valise au ministre Baduel (1) qui l'ouvrit, communiqua avec effroi le message de Charles IX à ses co-religionnaires, et se sauva en Languedoc avec tous ceux qui furent libres de partir sur-le-champ. Saint-Hérem changea de couleur au rapport de Combelles; il demanda de minutieuses explications, réfléchit long-temps et finit par refuser de prendre sur lui d'exécuter, sur une simple indication verbale, un commandement aussi grave. Cette hésitation ne pouvait partir que d'un sentiment généreux; elle eût honoré le comte s'il se fût borné à répondre au colonel « qu'il lui fallait absolument les lettres du Roy pour agir ». Mais après avoir renvoyé le courrier à Paris, il fit emprisonner tous les Protestans qui purent être saisis à Issoire et dans les autres villes de la province où la réforme comptait des partisans. Ce fut Jean de Montmorin de Préaux,

(1) Claude Baduel, auteur d'une version latine de l'*Hist. des mart. prot.* Genève 1556.

son frère, qu'il chargea de cette pénible tâche (1). Cette conduite imprudemment sévère enhardit les Catholiques et les poussa à la vengeance et au meurtre. Plusieurs crimes furent commis; Aurillac, que la paix de Saint-Germain avait rendu aux Catholiques, vit périr quatre-vingts Protestans au milieu de ses rues (2). Lorsque Combelles fut de retour à Paris et réclama de nouvelles dépêches, tout avait étrangement changé de face. Déjà le sang versé pesait d'un poids vengeur sur Charles IX : sa féroce et délirante énergie était tombée. Autour de son trône, les courtisans tremblaient, et Médicis elle-même était en proie à une morne stupeur. Les cadavres mutilés de 60,000 Français (3) se dressaient devant le roi maudit dans le silence de ses longues insomnies. Le remords posa sa main de plomb sur le front du hideux monarque : il révoqua la sentence de mort et donna seulement commission à Saint-Hérem de faire prêter serment de fidélité aux religionnaires et de « les relascher et mettre en liberté » (4).

Deux Auvergnats, il faut le dire à la honte de leur mémoire, prirent une part active à la Saint-Barthélemy : c'étaient Hautefort et La Barge. Le

(1) *Mss. d'Iss.*
(2) *Mss. Theilh.* — Miran. *Not. hist. sur Aur.*
(3) *Sully* dit 70,000, Peréfixe 100,000, Voltaire plus de 100,000.
(4) *Mss. d'Iss.* — *Cart. Mss. de Fontanieu, bibl. roy.*

premier sortit du Louvre en compagnie du duc de Guise, du duc d'Aumale et du chevalier d'Angoulême, et tous se rendirent chez Coligni où ils attendirent, dans la cour, que l'allemand Behm, domestique du duc de Guise, leur jetât par la fenêtre le corps de l'amiral percé de coups de dague au visage et au cœur : lorsque les restes du vieillard furent gisans sur le pavé, ils les frappèrent du pied ! L'autre assassina le comte de Larochefoucauld après lui avoir demandé d'ouvrir sa porte, sous le prétexte de recevoir une communication de Sa Majesté (1).

Gabriel de Collanges, né à Tours, à une lieue de la petite ville d'Oliergues, fut relevé parmi les morts qui encombrèrent jusqu'aux appartemens du Roi. Quoique valet de chambre de Charles IX et bon catholique, il fut pris pour un huguenot et égorgé. C'était un mathématicien et un cosmographe distingué. Il avait traduit et commenté la *Polygraphie* et *L'universelle écriture cabalistique* de Trithême (2).

Mais la plus illustre victime qui put être comptée à la suite de l'épouvantable victoire remportée par la croyance catholique, fut l'Hôpital. Retiré à sa campagne de Vignai, dans le voisinage d'Etampes, il s'écria avec désespoir en apprenant ce qui

(1) De Serres. — De Thou.

(2) L'auteur de cette histoire a vu, au château du Burgnon, près de Tours, plusieurs des manuscrits de Collanges indiqués par Lacroix du Maine.

venait de se passer : *Excidat illa dies* ! Craignant qu'il ne fût enveloppé dans la proscription des Huguenots, ses amis lui conseillèrent de se tenir sur ses gardes : « Rien , rien, répondit-il avec une dédaigneuse fermeté, il sera ce qu'il plaira à Dieu quand mon heure sera au terme ». Des gens soudoyés par ses ennemis se présentant devant sa maison, les domestiques voulaient tirer sur eux. « Non, non, qu'on ouvre la grille, commanda vivement le chancelier, qu'on ne leur oppose aucune résistance , qu'on les conduise à ma chambre. Si la petite porte n'est bastante , ouvrez la grande. J'ai assez vu le jour ». La troupe entra et allait frapper l'Hôpital si d'autres cavaliers expédiés par la Reine-Mère , arrivant au même moment, n'eussent apporté un sauf-conduit du Roi. On dit au chancelier que c'était sa grâce : « J'ignorais, ajouta-t-il froidement, avoir mérité jamais ni pardon, ni mort avancée ». Sauvé des sicaires , il fut tué par la douleur et l'horreur que porta dans son ame la connaissance de toutes les atrocités qui avaient souillé Paris et la France. Michel l'Hôpital rendit le dernier soupir à l'âge de 70 ans, le 13 mars 1573 (1). Avec lui s'éteignit un de ces noms qui traversent glorieusement les siècles et planent sur les générations comme le génie des sages libertés. Aigueperse a élevé une

(1) Dict. hist. — P.-G. Aigueperse, *Biog. des gr. hom. de l'Auv.*

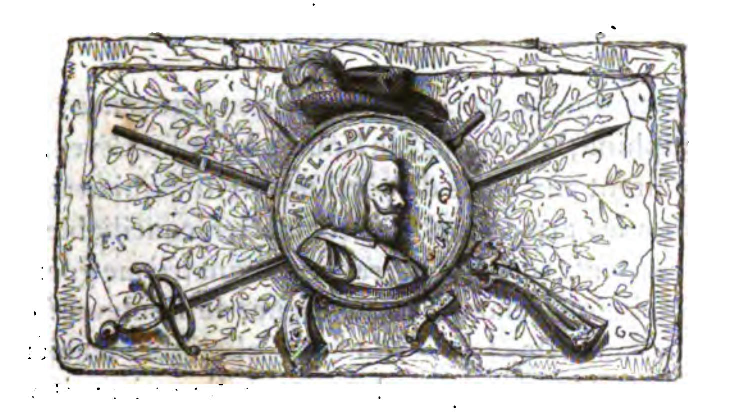
statue à ***cet homme du néant***, suivant la riche expression des gentilshommes que faisaient rougir les vertus de l'homme privé et l'intégrité de l'homme d'État, et le Louvre aussi a demandé au marbre de conserver la grande figure de l'Hôpital.





P.A. Desrosiers à Moulins. E.T. del.

LE CAPITAINE MERLE.



Chapitre Deuxième.

CONSPIRATION DE VASSEL. — LE CAPITAINE MERLE. — SURPRISE D'ISSOIRE. — CRUAUTÉS CONTRE LES PRÊTRES. — MOYNE ET PRIEUR SONT FUSILLÉS. — PORTRAIT DE MERLE.

1573 — 1576.

AUSSITOT que les Protestans purent se reconnaître et s'organiser, ils sortirent des pays coupés, des forts, des montagnes qui leur avaient servi d'asile contre les premières fureurs des Catholiques. Le Languedoc, la Guienne, la Gascogne s'insurgèrent ; les mouvemens re-

commencèrent en Normandie, en Provence, en Dauphiné; le Vivarais, le Rouergue et les Cévennes rendirent aux villes du parti les fugitifs qui avaient repris les armes avec une haine irréconciliable et une ardente soif de vengeance. La quatrième guerre de religion éclata. En Auvergne, le boulevart de la foi nouvelle était perdu : les Caholiques tenaient Issoire. Afin de reprendre cette ville qui avait vu le triomphe de leurs principes, quelques réformés se réunirent en secret. Gabriël, seigneur de Vassel, ourdit le complot de concert avec son beau-père et son beau-frère, habitans du Bourbonnais et gens de résolution, Armand Gaugy, Jean Viart, Jean Méplain et Jean Florat, surnommé *le Chêne*. Le plan était ainsi arrêté : Florat, dont la maison touchait aux murailles d'enceinte, devait y pratiquer une ouverture par laquelle les conjurés s'introduiraient. Ils se seraient ensuite transportés chez les consuls et les auraient consignés pendant que les principaux Catholiques, surpris et garrottés, traînés sur la place publique, y auraient subi le dernier supplice. La ville devait être livrée au pillage, et le capitaine Merle, alors à Malzieu où il guerroyait, serait accouru pour prendre le commandement militaire. Saint-Hérem, instruit de ces projets, choisit 50 chevaux, se rendit directement au château de Vassel, près de Billom, l'investit en assemblant les communes voisines, et le réduisit

par famine au bout de quelques jours. Faisant main basse sur tous ceux qui s'y trouvaient, conspirateurs et serviteurs, il les livra au prévôt Coissette qui, après un bref interrogatoire où le complot fut avoué, fit trancher la tête à Gabriël, pendre son beau-père, son beau-frère, Gaugy et Viart, et fouetter la valetaille. Méplain et Florat étaient encore à Issoire.

Cette justice expéditive n'ôta pas toute espérance aux religionnaires. Ils tentèrent un dernier effort pour rentrer dans cette place qui, la première, avait reçu le vrai évangile, ainsi que les ministres le leur avaient persuadé avec la chaleur du prosélytisme et l'entraînement de la conviction. Malgré toutes conséquences, il fut convenu d'appeler Merle. Ce capitaine huguenot s'était déjà acquis beaucoup de célébrité par son intrépidité, son bonheur et son adresse. Troisième et dernier fils d'un cardeur de laine d'Uzès, Mathieu Merle vivait vers le milieu du seizième siècle. Dans sa jeunesse il exerça le métier de son père. Mais son caractère entreprenant, sa fougue téméraire, son désir de briller dans de grandes entreprises, son intelligence même l'arrachèrent bientôt à cette obscure condition. Il débuta en 1568 comme arquebusier dans les gardes de d'Acier, duc d'Uzès, qu'il suivit en Poitou où il fit ses premières armes. Après la paix de 1570, le duc le donna à de Peyre, son beau-frère. Ce sei-

gneur en fit son écuyer et lui confia la garde de son château en Gévaudan, lorsqu'il se rendit à Paris pour assister au mariage de Henri de Navarre. La guerre s'étant rallumée après la Saint-Barthélemy, Merle manda au château de Peyre plusieurs de ses amis d'Uzès. Trente bons soldats le rejoignirent. Fortifié par ce secours, il s'empare tout à coup de la ville et du château de Malzieu, fait des courses dans les environs et parvient, malgré la noblesse du pays qui l'épie et le menace, à se former une troupe considérable de cavalerie. Audacieux dans le succès, le capitaine lève des contributions dans les lieux qu'il visite, pille plusieurs châteaux et marche à la tête d'un nombre imposant de soldats qu'il soumet à une discipline sévère: défense leur est faite, sur la vie, de toucher au moindre objet chez les habitans qui se soumettent volontairement à son tribut. Ayant laissé un de ses frères au fort de Malzieu, il entre en Auvergne, pressé par les instances des Protestans d'Issoire, et vient reconnaître la place qu'il trouve bien fortifiée, prenable pourtant par coup de main et escalade. Après avoir délibéré sur le danger qu'il pouvait courir en s'aventurant dans un pays dont il ne connaissait pas les dispositions, assuré par de notables Issoiriens, Étienne Bonnel, fils du consul qui avait introduit l'hérésie, Méplain, Florat, Sébastien Arnaud et Jacques Prieur, tous influens sur le

peuple, riches et considérés, que deux cents hommes l'attendaient pour suivre sa fortune; excité et appuyé par le maréchal d'Amville, (de furieux papiste devenu l'allié des religionnaires, lorsque l'opinion orthodoxe cessa de soutenir le gouvernement,) qui avait promis assistance au besoin à son lieutenant Montredon, envoyé confidentiel, Merle assembla ses forces avec sa promptitude et sa prudence ordinaires. Mais Montredon avait été indiscret. A son retour de Montpellier où il s'était abouché avec le maréchal, cet agent s'arrêta chez un gentilhomme catholique, son ami, et il eut la faiblesse de lui confier les desseins du capitaine. Saint-Hérem ne tarda pas à être au courant des plus petits détails : il avertit immédiatement Lecourt, gouverneur d'Issoire pour le roi, de se tenir sur la défensive et de surveiller le guet. Celui-ci négligea l'avis, ne fit faire aucune prise d'armes, laissa vides les corps-de-garde, et renvoya chez eux les habitans qui se présentèrent pour être employés aux remparts. Il leur disait que ces bruits d'attaque, de surprise, d'escalade n'étaient qu'une ruse de Saint-Hérem pour faire entrer dans la ville une forte garnison et l'y établir pendant l'hiver aux frais de la commune. Giraud Chauveton, capitaine du service urbain, vint avec cent vingt hommes prendre le mot d'ordre; il le reçut avec une légèreté moqueuse : « Bonhomme, allez vous retirer,

je sais ce que j'ai à faire ». Ce qui avait contribué à inspirer une telle sécurité à Lecourt, c'étaient les assurances de Prieur qui surprit sa confiance, fut envoyé à Maringues, où se tenaient des conciliabules de Huguenots, pour prendre des informations, et fit un rapport duquel il résulta que tout était tranquille, que Merle ne songeait à rien moins qu'à une tentative sur Issoire. Le gouverneur s'endormit sur la foi de cette annonce et ne se méfia pas de son agent qui était justement un des plus actifs pour préparer et assurer le succès du capitaine.

Merle a rallié ses partisans des Cévennes et d'Uzès que son frère conduit à Malzieu. Il compte trois cents bons soldats et se dirige sur Issoire, guidé par Etienne Bonnel. Arrivé devant les murs, le 15 octobre 1575, à dix heures du soir, il met pied à terre auprès d'un moulin touchant le pont Charras, laisse les chevaux aux goujats (valets de soldats) et s'apprête à descendre dans le fossé, lorsqu'il entend deux voyageurs crier à la sentinelle des remparts : « Holà ! gardien, tiens-toi éveillé, le capitaine Merle est en campagne. » En même temps, il aperçoit, près des châteaux voisins, plusieurs feux allumés qu'il craint être des signaux pour déceler sa présence. Jugeant l'instant peu favorable, il se retire, laisse calmer l'agitation répandue dans les faubourgs par les paroles des voyageurs, et se rapproche à pas de loup du fossé. Tout à coup,

poussé par cette impétuosité de caractère qui était son trait distinctif, Merle méprise toutes précautions, fait dresser deux échelles, en désigne une à son lieutenant et monte à l'autre. Arrivé vers le haut du mur, il entend la seconde échelle qui se rompt sous le poids de ses soldats et il aperçoit la sentinelle, armée d'un bâton ferré à deux bouts, courant sur lui en criant : « Alarme ! Justice aux remparts ! » Rapide comme l'éclair, le capitaine se fait passer deux pistolets de main en main, attend à portée la sentinelle qui s'élance pour chercher à renverser l'échelle chargée d'assaillans, fait feu, couche sur place l'Issoirien et pénètre dans la ville sans autre obstacle.

Ce coup de main si prompt, si facile et heureux, eût été aisément empêché. Un habitant, nommé Bouchetal, logé près du lieu de l'escalade, entendit le cri d'alarme, et n'osa marcher au secours de la sentinelle : il prit lâchement la fuite. Le juge Cisternes, lieutenant de Lecourt, avait quitté le poste de garde pour se retirer dans sa maison et enfermé au ravelin (fortification extérieure composée de deux faces, faisant un angle saillant) six arquebusiers qui avaient vu la troupe de Merle et demandaient qu'on leur ouvrît pour la repousser. Le juge refusa d'y consentir. Ces circonstances, cette négligence coupable applanirent la route au capitaine qui divisa vivement ses gens en deux colonnes : l'une

descendit les degrés de l'église Saint-Paul, et l'autre déboucha par la porte Berbiziale, le chef en tête, afin d'occuper Issoire militairement.

Cependant, le tumulte était grand dans l'intérieur : le tocsin sonnait, les rues s'emplissaient de citoyens effarés, et déjà cinquante habitans, conduits par le sieur d'Hauterive, avaient un engagement avec les assaillans partis de la porte Berbiziale. La populace les suivait en vociférant, sans ordre, presque sans armes, mais faisant mine de seconder d'Hauterive pour repousser les Huguenots. Devant cette masse qui se précipite confusément, Merle arrête ses troupes, laisse avancer les Issoiriens, et commande brusquement une décharge qui tue d'Hauterive et six de ses hommes; le reste se disperse, entraîné par le flot des habitans qui reculent en poussant des cris d'effroi aux premiers coups d'arquebuse.

Sur l'autre point, la seconde colonne se déploie dans les rues et se voit arrêtée par des groupes armés qui crient : qui vive ! Elle répond d'*Amville*, son mot de guet, les Issoiriens comprennent *La ville*, se croient en présence d'un parti des leurs, laissent passer et viennent sans défiance donner au milieu des religionnaires qui les frappent sans pitié. La ville est prise. Merle, toujours conduit par Etienne Bonnel, se rend immédiatement chez le consul, réclame les clefs et introduit tous ses chevaux. Au point

point du jour, sa troupe pénètre dans les maisons, pille et rançonne jusqu'aux Protestans eux-mêmes qui invoquent en vain leur communauté de sentimens et de principes. Les églises furent ensuite visitées, et les tableaux, les statues, les vitraux, les orgues furent jetés dans un brasier allumé sur la grande place. On trouva, le matin, cinq moines étendus morts sur le pas du monastère.

Après quelques jours, maître d'Issoire, le capitaine Merle fit publier au son du tambour et de la trompe que tous les Catholiques, chefs de famille, eussent à se trouver à son logis, à l'heure de midi, sous peine de la corde. Cet ordre épouvanta les habitans qui n'en pouvaient découvrir le motif et redoutaient tout d'un vainqueur comme Merle. « Nous sommes perdus, disaient-ils avec terreur, il veut nous faire périr pour venger ceux de Paris, allons dans les caves et souterrains pour éviter sa colère. » Mais d'autres répondaient plus calmes : « Pourquoi nous cacher ? S'il veut notre destruction, il saura nous trouver où que nous allions; il vaut mieux mourir ensemble que séparés. Peut-être ne veut-il pas notre mort ». C'était vrai : il ne voulait que leur argent. Les Issoiriens se rendirent donc tremblans au rendez-vous assigné. Après une demi-heure d'attente, le capitaine se présente, une large épée à la main, entouré de vingt soldats portant le mousquet sur l'épaule et la mèche allumée.

Il les place en rang, à l'entrée et aux coins de la salle, et leur commande rudement de tirer au premier signal. Il s'avance ensuite vers les Catholiques terrifiés, et d'un ton bref, incisif :

« Messieurs, vous savez tous les massacres de Paris, Lyon, Toulouse, et autres lieux du royaume. On a fait mourir femmes, enfans, vieillards. J'ai le droit d'en faire autant et de même ici pour venger, devant Dieu et devant les hommes, les innocens qui ont péri. Je ne le veux point si vous faites ce qu'ordonnerai, sans quoi vous passerez mal votre temps. J'ai amené ici beaucoup de gentilshommes, capitaines et soldats qui n'ont pas butiné. Vous savez que l'honneur de vos femmes et de vos filles a été conservé; il faut que je récompense ces gens d'honneur qui m'ont assisté. Je désire que vous me donniez cinquante mille livres, et j'entends que ceux qui se sont rendus papistes, pour éviter le massacre ou la prison, ne soient pas compris dedans cette imposition. »

Lecourt voulut faire observer que les habitans ne pourraient payer une semblable somme, rançonnés qu'ils avaient déjà été par ses soldats. Merle devint furieux : « Vous en avez menti par la gorge! s'écria-t-il en serrant les dents, mes soldats sont plus gens de bien que vous ». Se tournant aussitôt vers les arquebusiers : « En prison, ces papistes du diable, en prison ! ». Il fut obéi sur-le-champ.

Les Catholiques se crurent certainement à leur dernier jour (1).

Le lendemain, Merle essaya de brûler l'église de Saint-Austremoine en étançonnant en bois un des piliers qu'il coupa par le pied au moment où il fit mettre le feu aux étançons. L'édifice voûté en pierres, sans charpente, résista; le pilier fut retenu et demeura suspendu; rien ne s'écroula. Contrarié, il fit écorcher vifs, avec des cardes de fer, trois religieux de l'abbaye, pour que les autres, menacés du même sort, révélassent le lieu où il croyait leurs reliquaires et leurs trésors cachés (2). Les Catholiques se hâtèrent alors de l'apaiser en traitant. Il consentit à restreindre ses exigences à 22,000 livres dont il prit 20,000 pour lui, et laissa le reste au capitaine Villeneuve qui fit la recette suivant le rôle dressé par trois catholiques, commissaires à cet effet. A ce prix, le cachot s'ouvrit.

Jaloux de conserver son importante conquête, le capitaine s'occupa soigneusement des fortifications de la ville qu'il augmenta d'une enceinte de palissades. Les maisons longeant la première muraille, furent abattues et remplacées par des fortins çà et là distribués. Les fossés furent creusés, élar-

(1) *Mss. d'Iss.* — Biog. *art.* Merle.

(2) Legraud d'Aussy, —*Voy. en Auv.*— Châteaubriand, *Voy. à Clerm.*

gis et bordés d'une haute contr'escarpe. Des retranchemens s'élevèrent sur des ruines d'édifices, aux plus faibles positions des faubourgs dont trois furent incendiés afin de rendre impénétrable le rempart qui enfermait Issoire dans sa formidable ligne. Des masses de pierres, de décombres, d'arbres épineux entassés protégèrent chaque issue exposée. Tandis que ces travaux s'exécutaient, Merle ne négligeait pas l'entretien de sa troupe. Il fit une levée considérable de jeunes paysans vigoureux, les soumit à un exercice continuel et les incorpora.

Les environs de la ville n'évitèrent pas de criantes exactions. Pour intimer ses volontés, il adressa dans chaque bourg et village des missives brûlées aux quatre bouts : c'était l'image du sort qui attendait la localité rebelle ou paresseuse à obéir. Pour qu'on ne se méprît pas sur cet étrange symbole et qu'on fût bien pénétré de son scrupule à l'appliquer à la lettre, il mit le feu à des granges, rasa des métairies, saisit le bétail, les vivres et l'argent. Ces procédés barbares le rendirent si redouté que de toutes parts les habitans de la campagne affluaient à Issoire, même ceux sur lesquels il n'avait point établi de taxe, afin d'obtenir ses bonnes grâces en sacrifiant leurs plus précieuses ressources. Il s'empara successivement de plusieurs châteaux du voisinage, poussa jusqu'aux portes de Clermont où il fit des prisonniers sur les fossés,

prit et dévasta Champeix, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin et Saint-Amand-Tallende qu'il abandonna, n'ayant pas assez de monde pour laisser des garnisons, défit la compagnie de gendarmes de Saint-Hérem qui avait fait mine de le charger, et parvint jusqu'à Pontgibaud où il trouva soixante chevaux avec lesquels il monta en ordonnances ses plus vaillans soldats (1).

Les cruautés dont la troupe de Merle se souilla envers les prêtres font dresser les cheveux. Aux uns, on serrait le front avec une corde mouillée jusqu'à ce que les yeux sortissent de leur orbite. Aux autres, on enfonçait dans le fondement une cheville aigue, on les asseyait sur une table entourée de soldats ivres et forcenés et chacun saisissait les patients par un pied en les faisant tourner jusqu'à ce que, couverts de sang, la figure sillonnée d'effroyables convulsions, ils expirassent dans des tortures inouïes. Les bourreaux riaient et battaient des mains ! Ceux-ci, pendus par le talon, balancés, reçus, renvoyés par des mains cruelles, trouvaient la mort dans une lente agonie. Ceux-là, avant d'être suppliciés, étaient traînés de rue en rue, en chasuble sur l'aube et l'étole, les reins ceints de gros cordons retenant des comestibles fangeux et pourris, et on les forçait à coups de fouet de crier

(1) Goudin. *Les expl. de Math. Merl.* — D'Aubais. — Sc. Dupleix.

à chaque pas : « Hohé! ici ! voici le pourvoyeur! » Ces excès atroces allèrent si loin qu'ils ne portaient plus qu'un cachet de stupide ou de sacrilége frénésie. Un vieux ecclésiastique fut hissé grotesquement sur un méchant bidet, la tête tournée vers la queue de l'animal qu'il tenait d'une main, et à coups de bâton il fut contraint de faire des signes de croix avec un jambon en forme d'ostensoir ! Enfin, on vit, à la honte de l'humanité, des soldats infâmes se glisser dans le champ des morts, ouvrir les sépulcres pour y chercher de l'or et, ne trouvant que des cadavres en décomposition, retirer les restes des vers de la tombe pour les cacher furtivement dans le lit de leurs hôtes qui, reculant d'horreur devant tant de scélératesse et de profanation, devaient, le poignard sur la poitrine, passer la nuit côte à côte du corps livide qui souvent leur rappelait un père, une épouse, un fils, un ami dont la perte avait plongé dans le deuil et le désespoir ! (1)

Cette licence qu'on ne pourrait stygmatiser qu'avec une plume de fer, ce scandale déhonté qui ravalait des êtres doués de raison plus bas que la bête fauve, ce mépris révoltant des affections les plus sacrées soulevèrent l'indignation générale. Merle était le fléau du pays, mais il en était aussi

(1) *Mss. d'Iss.*

la terreur : la moindre plainte était suivie de la peine capitale. Ce n'était que dans le fond du cœur qu'on osait demander à Dieu justice pour tant de forfaits. Des gentilshommes huguenots s'étaient joints à lui, ses forces avaient triplé , les Catholiques ne se hasardaient plus à l'attaquer. Cependant quelques détachemens, conduits par les marquis de Canillac et de La Guiche, s'embusquèrent dans une ferme en vue d'Issoire, cherchant à surprendre le capitaine à sa première sortie. Mais des espions prévinrent Merle qui resta dans Issoire. Il se moqua des seigneurs Auvergnats et leur envoya un de ses valets chargé de bouteilles de vin et de plusieurs jeux de cartes, avec injonction de leur dire que son maître adressait ces présens dans la crainte qu'ils ne s'ennuyassent à l'attendre. Canillac et La Guiche se prirent à sourire de cette fanfaronnade et firent si bien, par des défis et des provocations, que Merle accepta le combat qu'on lui présentait. Le résultat de l'affaire ôta l'envie aux Catholiques de le surveiller davantage : Merle enveloppa les détachemens , les tailla en pièces et fit prisonnier le marquis de La Guiche qu'il conduisit triomphalement à Issoire. Ce fut un ordre du Roi de Navarre, sollicité par les parens du marquis , qui procura au prisonnier sa liberté, sans rançon, après quelque temps de captivité. La victoire qu'il venait de remporter n'empêcha pas Merle de réfléchir sur la po-

sition qu'il occupait ainsi que sur les moyens dont pouvaient tôt ou tard user les Catholiques. Il redouta une attaque sérieuse et voulut s'approvisionner d'artillerie. A cet effet, il fit enlever la grande cloche du Breuil, dans l'église de Saint-Rémy, et la fit fondre en coulevrines. Mais ces pièces lui devinrent inutiles : elles éclatèrent aux premiers coups d'essai et blessèrent grièvement ceux qui les servaient. Les Catholiques virent le doigt de Dieu dans cette circonstance ; ce qui augmenta leur crédulité fut la vaine tentative des Huguenots pour toucher une image de Saint-Thomas d'Aquin contre laquelle ils avaient braqué les coulevrines. Aucun soldat ne put l'atteindre; aucun éclat de bronze ne vint frapper le but. Après la retraite des religionnaires, les Catholiques conservèrent le souvenir de ce fait en écrivant ces vers au bas de l'image :

Huguenots qui par ici passez,
Qui de piller n'êtes lassez,
Ce petit saint vous fait la nique
Qui n'est or, argent ni relique.

Naturellement soupçonneux, Merle voyait avec inquiétude Jacques Prieur prendre une certaine autorité dans Issoire. Témoin de sa perfidie envers Lecourt, dont il avait profité, il craignait que cet homme déloyal n'agît contre lui au profit d'un autre chef puissant. L'exemple du lieutenant de Saint-

Hérem, si astucieusement dupé par les paroles mielleuses de l'Issoirien, tenait incessamment le capitaine en garde. Pour mettre trève à ce souci continuel, il résolut de se défaire de Prieur à la première occasion et de chercher le moinde prétexte pour motiver son exécution. De son côté, Prieur connaissait le caractère du capitaine et s'étudiait à ne lui donner aucun ombrage. Il lui témoignait la plus grande déférence, remplissait ses moindres volontés, prévenait tous ses souhaits. Mais lorsque Merle avait reçu une impression défavorable, il la gardait : ami, il calculait avec le dévouement; ennemi, il ne transigeait pas avec la vengeance. Le hasard servit merveilleusement son antipathie. Une dame catholique, emmenée à la suite d'autres prisonniers faits à Pontgibaud, ne pouvait pas payer avec ses propres fonds la rançon que lui avaient imposée les Protestans : elle souffrait beaucoup de sa réclusion. Pour la faire cesser elle eut recours à des parens catholiques qu'elle avait à Brioude et supplia Prieur de lui faciliter les moyens de faire parvenir une lettre. Celui-ci s'en chargea obligeamment et dit à la dame que son beau-frère, Pierre Moyne, ayant permission de sortir de la ville pour vaquer à ses affaires, remplirait parfaitement la commission. Il reçut en conséquence la lettre des mains de la dame et la remit à Moyne. Un soldat le vit, en instruisit le capitaine; Moyne fut appelé.

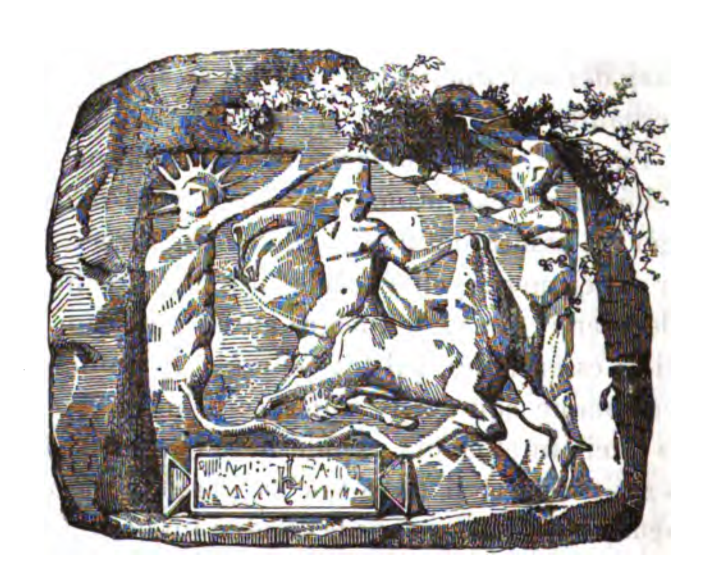
Merle lui demande rudement s'il n'a pas accepté une lettre de Prieur pour la faire transporter, au nom d'une dame catholique ? Moyne nie et laisse couler le long de sa jambe le pli qui va glisser sous un coffre. Ce mouvement est remarqué du capitaine; d'un air insouciant : « Vous soumettriez-vous à une mâle mort si je trouvais la lettre sur vous ? » Moyne croit que le capitaine ne s'est aperçu de rien et répond avec assurance : « Certes oui, Monseigneur, je me soumettrais. » A l'instant la lettre fatale est relevée sur un geste de Merle qui prononce, en présence de ses officiers, peine de mort contre Moyne et Prieur. Dix minutes après, l'un et l'autre étaient attachés à un poteau, au milieu de la grande place, et fusillés. Par un raffinement singulier, le capitaine ordonna aux soldats de viser au cœur de Moyne, aux bras et aux cuisses de Prieur.

La paix de 1576 suspendit les expéditions du capitaine Merle : il reçut injonction des chefs protestans de laisser Issoire à Chavagnac et d'abandonner au Roi de France les autres places qu'il avait prises. Il se retira alors à Uzès, chargé de butin et épousa, dans cet intervalle de paix, le 20 octobre 1576, Françoise d'Auzolles, fille de Guiot d'Auzolle, seigneur de Serre. Cependant il ne déposa pas les armes.

Le capitaine Merle avait une taille moyenne, un

corps épais et renforcé. Sa barbe et ses cheveux étaient blonds. Semblables à deux dents de sanglier, il portait de grandes moustaches retroussées en haut. Ses yeux gris et vifs s'enfonçaient dans sa tête; son nez était large et camus ; une expression de finesse distinguait ses traits. Il boitait d'une jambe : sa force était pourtant prodigieuse. Sans instruction, son naturel emporté puisait dans l'ignorance un aliment dangereux. Sa voix irritée avait un éclat terrible; son impatience qu'excitait le plus petit obstacle au suprême degré, le rendait souvent implacable et féroce. Nourri aux armes et au sang dès sa jeunesse, ce partisan se signala par des cruautés sans nombre et une insatiable cupidité. La ruse, des stratagèmes bien combinés, la ténacité dans l'exécution et le sang-froid dans le danger lui assurèrent une partie de ses succès. Officier expérimenté, chef habile, il n'était pas homme de guerre. Un vaste théâtre aurait mis à nu les qualités essentielles qui lui manquèrent toujours. Brave comme son épée, calme sous le feu, d'un coup d'œil intelligent, rapide et sûr, infatigable dans ses courses, il payait de sa personne à tout événement. Sa fureur dans le combat lui ôtait quelquefois la raison et alors, avec une joie insultante, il repaissait ses regards de l'aspect des cadavres que son fer avait étendus à ses pieds. Si l'affaire avait tourné selon ses désirs, il se piquait d'être géné-

reux et juste. C'est de lui que le duc de Montpensier écrivit au moment d'entrer en campagne : « Nous aurons Merle, il est un peu délabré d'hommes, mais avec lui j'attaquerais l'enfer, fût-il plein de 50,000 diables! »





Chapitre Troisième.

—

ALLÈGRE. — ALLANCHE. — MAURIAC. — MAGDELEINE DE SAINT-NECTÈRE. — LE BARON DE MONTAL. — SIÈGE DE MIREMONT. — ORDRE D'ARRESTATION CONTRE HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE.

1574 — 1576.



SUR un autre point la guerre civile jetait de passagères, mais sombres lueurs. Le duc de Nemours avait établi à Brioude une halte d'armes,

et de cette ville il détachait des divisions qui attaquèrent simultanément plusieurs forteresses occupées par les religionnaires. Après avoir ordonné la convocation des Etats du Velay, le duc réunit ses troupes et les envoya contre le château d'Allègre appartenant à Henri de Béarn déclaré généralissime des Protestans à la mort du prince Louis de Condé. Ce château plongeait sur la ville bâtie au revers occidental d'une montagne élevée que domine le dôme de Bar. Sa position topographique servait puissamment à le défendre contre les plus vives attaques. Ici, c'était le mont volcanique de Bar dont le sommet offre un large cratère s'échancrant vers le midi en forme circulaire, ayant environ 1,800 pieds de diamètre sur 120 de profondeur; là, des blocs sourcilleux, des saillies pendantes de rochers, des amphithéâtres, des bois épais; de toutes parts des avenues âpres et difficiles faisaient des fortifications naturelles inexpugnables. La main des hommes avait construit à une époque très reculée l'énorme masse de murs et de tours qui composait le château. On en voit encore aujourd'hui les restes, la tour aux oubliettes appelée *la Fin du Monde*, et deux tourelles ruinées. La muraille d'enceinte est tombée en poussière, mais les orages du temps et des révolutions n'ont pas pu abattre le couronnement en machicoulis qui se montre bizarrement suspendu en s'appuyant aux

deux tourelles : de loin et d'en bas, on croit voir un gigantesque gibet. A la porte septentrionale d'Allègre et dans les environs du château et de l'hémicycle qui l'avoisine, se découvrent encore à fleur de terre des débris de tuiles et de briques romaines. La ville avait toujours appartenu à des seigneurs puissans. Ce fut en faveur d'Yves, baron d'Allègre, échanson du roi, que le domaine fut érigé en marquisat (1).

Les ordres du duc de Nemours ne s'exécutèrent pas sans effusion de sang. Les Catholiques parvinrent à démanteler le château, mais ils perdirent leurs meilleurs soldats à cette entreprise. Plusieurs rencontres eurent lieu au détriment du pays qui fut complétement saccagé. Ce fut dans un de ces engagemens que se trouva Etienne Bonnel qui avait livré Issoire aux Protestans de Merle et joué un rôle actif et influent dans les circonstances les plus critiques enfantées par les guerres de religion. Atteint d'un coup de mousquet, près de Brioude, il mourut des suites de sa blessure après quelques jours de souffrance. Il était fils de Charles Bonnel, un des premiers luthériens d'Issoire. Sa taille, petite et mal prise, sa maigreur extrême, son teint plombé lui donnaient une apparance maladive et

(1) Mangon De La Lande, *Ess. hist. sur les antiq. de la Haute-Loire.* — Chabrol

chétive. Il avait les cheveux et la barbe noirs, longs, une moustache retroussée, des yeux petits, creux et voilés, un front étroit tout ridé, un nez fortement crochu. Sa parole lente était embarrassée, mais une résolution énergique ne lui faisait jamais défaut. Sa mort produisit dans Issoire une profonde sensation.

Des alternatives de succès et de revers signalèrent cette quatrième guerre religieuse qui fut moins fatale à l'Auvergne qu'aux autres provinces. Des lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 28 janvier 1574, autorisèrent Saint-Hérem à convoquer les trois Etats à Clermont pour y voter la contribution nécessaire à la solde des gens de guerre pendant un mois. Grâce à ce nouvel impôt qui fut payé avec empressement, le Bas-Pays put contenir les religionnaires et respirer un moment. Le clergé voulut contribuer à la taxe pour 10,000 francs :ce fut un acte de patriotisme (1).

Près d'Aurillac, les Huguenots s'étaient emparés des forts de Giou, d'Yolet et de Saint-Etienne. Ils firent des tentatives sur Allanche. Appelée *Albantia* par les titres anciens, cette ville faisait partie du duché de Mercœur et en fut démembrée en faveur de la maison de Dienne de Cheyladet. Elle échappa aux Protestans par la belle défense de son gouverneur, Gabriel de Gouzel, sieur de Lavenal.

(1) Savaron.

Cet homme vaillant fit fermer les portes de sa petite résidence, et méprisant offres et menaces, il résista avec un mâle courage à tous les assauts dirigés contre ses faibles remparts. Sa conduite électrisa ses compagnons d'armes : ils jurèrent de s'ensevelir sous les ruines de la cité plutôt que de capituler. La place fut battue en brèche, attaquée sans relâche nuit et jour. Les assaillans s'étaient même établis dans des hangards qui flanquaient les dehors de la principale porte ; ils avaient comblé deux fossés qui en défendaient l'approche. Dans cette position avantageuse, un dernier effort pouvait devenir funeste à Allanche; Gouzel le comprit et le prévint. Ayant rapidement élevé un contremur, il profite d'une nuit pluvieuse et obscure, fait une sortie impétueuse, surprend l'ennemi, lui tue beaucoup de monde, et le force à lever le siége le lendemain. Henri III lui conféra, en récompense de ce fait d'armes que Charles IX avait appris avec indifférence, des lettres de noblesse datées de Saint-Maurs-les-Fossés.

Repoussés par plusieurs localités qui s'aidèrent mutuellement, les Huguenots se rallièrent sous le drapeau de Henri de Bourbon-Malauze, vicomte de Lavedan. Ce brillant seigneur, issu d'une famille bâtarde ayant pour chef Charles de Bourbon, fils naturel de Jean II, quatrième duc d'Auvergne, jouissait de beaucoup de crédit dans son parti. Il

était ardent réformé et ami personnel du roi de Navarre dont il suivit toujours la fortune. Maître de la forteresse de Miremont, paroisse de Chalvignac, il s'empara de quatre tours dans la commune d'Albo et d'autres quatre à peu de distance de Mauriac. Vic, gros bourg situé sur la Cère, au pied des monts du Cantal, qui était chef-lieu de la justice du pays de Carladès; Chaudes-Aigues, petite ville ancienne, située à une lieue et demie des limites de l'Auvergne et du Gévaudan, dans un fond, entre des rochers de granit; Mauriac même, tombèrent en son pouvoir et devinrent d'excellentes positions militaires. C'est le 16 avril 1574 que le vicomte de Lavedan entra dans cette dernière ville. Chef-lieu d'une des quatre prévôtés de cette partie de la province, la dernière du côté du Limousin, Mauriac est situé à 18 lieues de Clermont, à 7 d'Aurillac, à une lieue et demie des bords de la Dordogne. Il avait avec Saint-Flour, Aurillac, Salers, Chaudes-Aigues et Maurs, droit de députer aux Etats d'Auvergne. Mauriac tira son nom de Saint-Mary ou Marius qui, du temps des premiers apôtres envoyés dans la Gaule, prêcha le christianisme à la Haute-Auvergne. A Marius on substitua la terminaison *ac* qui signifiait *habitation*. L'origine de la ville provient d'un monastère fondé par Théodechilde, fille de Clovis, qui avait suivi son frère Thierry en Auvergne, et doté des biens confisqués sur Basolus,

comte d'Auvergne, pour le punir de sa résistance aux Francs. Mauriac, bien assis sur une éminence composée de laves, dont la partie inférieure offre des terres bolaires rouges, calcinées, déjections premières d'un volcan voisin, est traversé presque dans son milieu par le méridien de Paris. On le voit figurer dans la création des bailliages sous Louis IX et Philippe-le-Hardi, et indiqué par l'ordonnance de 1319, concernant les anciennes subdivisions en prévôtés. Quoique la moitié de son sol soit en ronces, landes, bruyères ou rocs, les Protestans occupèrent cette ville depuis le 16 avril jusqu'au 29 juillet. Ils détruisirent une partie des fortifications, rançonnèrent les habitans, dévastèrent couvent et église, changèrent les cloches en canons, et anéantirent presque tous les titres et papiers qu'ils purent découvrir. Le monastère de Saint-Pierre fut pillé. Des religieux Bénédictins, n'ayant pu se soustraire à leurs recherches, reçurent impitoyablement la mort. Les reliques de Saint Mary, jetées au feu, furent retirées, à demi-consumées, par des femmes pieuses. Au Puy où ils se portèrent, ils abattirent la toiture et les lambris de l'église et hachèrent le crucifix sur la croix de l'autel. On sauva les archives qu'on put déposer à la Roquebrou, dans le château du baron de Montal (1).

(1) Chabrol. — Dulaure. — Legr. d'Auss. — Pagès de Vixouse. *Hist. de la ci-dev. prov. d'Auver.* — Theillard. — Mirande.

Pendant trois mois et demi, Mauriac fut occupé par les religionnaires et soumis à toutes les déprédations. Le 29 juillet, une armée de 6,000 hommes força les Protestans à l'évacuer. Ils se renfermèrent dans la forteresse de Miremont, vieux fort féodal, à une lieue Nord-Ouest de distance, dont les ruines dominent encore les gorges de la Dordogne et plus de cent villages du Cantal et de la Corrèze. Les fossés larges et profonds, les murs épais, les tours nombreuses, et surtout les souterrains qui ouvraient des communications à une très-grande portée (1), mirent à couvert les religionnaires. Ils bravèrent, dans cette redoutable retraite, les forces supérieures qui les avaient expulsés de Mauriac. Cependant Miremont est investi ; un siége en règle est commencé. Aucun magasin d'approvisionnement, peu de munitions, des vivres insuffisans et mauvais, tel était l'état intérieur de la place. Mais les fortifications formidables et la valeur admirable de sa garnison permirent aux Protestans de résister avec avantage aux efforts des assiégeans. C'était Hugues, baron de Montal, nouveau lieutenant de roi, qui commandait les troupes catholiques. Cet officier expérimenté fit placer son armée dans des baraques en terre, et éleva, de distance en distance, des retranchemens séparés pour couvrir quelques lignes de

(1) Dul.

contre-vallation qu'il fit protéger par trois pièces d'artillerie. Les religionnaires ne perdirent rien de leur bonne contenance, et pendant cinquante jours, quoique Miremont eût été frappé de neuf cents coups de canon, ils ne permirent pas à l'ennemi de serrer le fort et d'avancer ses positions. Bordés de soldats pleins d'ardeur et de dévoûment, les créneaux ne cessèrent de vomir la mort au milieu des Catholiques. Une sortie générale, conduite par le vicomte de Lavedan en personne, renouvela leurs munitions épuisées, et bientôt des matières enflammées lancées du haut des tours, des décharges de mousqueterie dirigées à propos, des pierres, d'un poids énorme, qui roulaient avec fracas et renversaient les palissades des assiégés en écrasant tout ce qui se trouvait sur leur passage, des pots-à-feu lancés par les meurtrières, et plusieurs escalades repoussées portèrent la confusion et le découragement au camp du baron de Montal. Une dernière sortie montra tout à coup aux Catholiques quinze cavaliers conduits par une femme qui s'élance au galop, la visière levée en signe de mépris, la lance à la main, et engage une vive action dont elle a tout l'honneur. Cette audacieuse héroïne, nouvelle Clorinde, c'est Magdeleine de St-Nectère. Belle-mère de Bourbon-Malauze, c'est à elle qu'est remise la direction suprême de la défense de Miremont. Plus d'une fois, sa gracieuse taille déro-

bée sous une armure éprouvée, aux orfévreries d'or de son casque surmonté d'onduleux lambrequins de couleur éclatante, à la fougue de son coursier que sa main flatte et maîtrise, à son fer meurtrier cherchant le danger et la gloire dans les rangs les plus nombreux, les assiégeans avaient cru rencontrer le redoutable commandant du château : mais le nom de Lavedan cessa de les glacer d'effroi, quand ils eurent reconnu Magdeleine. Fille de Nectère, bailli des montagnes à Aurillac, et de Marguerite d'Etampes ; jeune veuve de Gui de Miremont, seigneur de Saint-Exupéry, son courage et sa fermeté au-dessus de son sexe, un caractère plein de franchise et de loyauté chevaleresques, les charmes d'un esprit cultivé joints aux attraits d'une figure séduisante la distinguèrent au milieu des plus hautes illustrations contemporaines. On l'appelait l'*Héroïne du siècle*. Jeune encore, elle savait manier l'épée avec une rare dextérité, réduire un cheval indompté et commander un escadron avec le sang-froid et le ton d'un vieux capitaine. Son génie guerrier avait une dévorante activité. La sûreté des places dont elle était maîtresse; la haine qu'elle avait vouée aux Guises; la protection due à ses deux filles encore dans l'âge le plus tendre; l'ambition et l'amour fournirent à sa valeur de célèbres occasions pour se signaler. Recherchée avant son mariage par les plus riches seigneurs du pays,

son veuvage prématuré releva l'espoir de ses prétendans. Une foule de jeunes officiers au noble nom vint se ranger sous sa bannière, et la première noblesse des environs vola sur ses pas. Des lauriers teints du sang des Catholiques ceignaient le front de Magdeleine. Indigné de se voir ainsi tenu en échec par une femme, Hugues stimule ses soldats, échauffe leur amour propre et leur fierté, et les dispose à un dernier assaut. De son côté, l'amazone préparait aussi un coup décisif. Impatiente de se débarrasser de son ennemi, humiliée d'être renfermée dans son château, Magdeleine y a laissé une simple garde, et avant le jour, entourée de ses bouillans gentilshommes, elle fond impétueusement sur les Catholiques qui commençaient à se réunir pour marcher contre le fort. Prévenu, le baron de Montal rusa. Il feignit de lâcher pied et se débanda en fuyant pour attirer les Huguenots dans la plaine. Ce stratagême réussit en partie : Magdeleine se laisse entraîner... Tout-à-coup, changeant son ordre, le général fait volte-face, revient à la charge ventre à terre, et recommence le combat avec une vigueur sans égale, en même temps qu'une embuscade habilement postée se jette sur les derrières des religionnaires, leur coupe la retraite et tente un coup de main contre Miremont. Magdeleine voit le piége dans lequel elle est tombée ; le danger est imminent ; les lances catholiques l'enveloppent et se

croisent de toutes parts, mais elle garde toute sa bravoure et sa froide prudence. D'un doigt menaçant, montrant à ses paladins l'ennemi qui va charger, elle détache son écharpe qu'elle agite vivement et crie: « Bataille ! Faites comme moi, amis! qui m'aime me suive! » Le choc est terrible; l'action devient une mêlée dans laquelle on se bat corps à corps; Lavedan est deux fois démonté; le sang ruisselle sous la masse d'armes que les officiers de Magdeleine ont détachée de l'arçon de leur selle pour s'en servir exclusivement au plus épais des compagnies. Mais les Catholiques sont trop nombreux pour être battus. Toujours animés par leur chef qui brûle de saisir la victoire, ils reviennent trois fois à la charge, et trois fois ils sont ramenés en désordre. La nuit suspend enfin le combat. A la faveur des ombres, Magdeleine se dérobe en silence, passe la Dordogne avec tout son monde, et le lendemain, pendant que Hugues, étonné de ne trouver qu'un champ de bataille couvert de morts et de blessés, fait dans tous les sens partir ses éclaireurs, l'héroïne est parvenue au château de Turenne où elle demande du secours. Deux jours après, revenue avec quatre compagnies d'arquebusiers, elle veut tenter de faire entrer cinquante carabins dans Miremont; mais le baron de Montal a prévenu ce projet: il marche au-devant des Huguenots et présente une nouvelle bataille. L'amazone

était en mesure, le combat se reprend. Cette fois, la fortune trahit la valeur des Catholiques ; leur avant-garde est enfoncée, et Magdeleine et Lavedan, pénétrant au cœur de leurs bataillons, y sèment la terreur et le carnage. Magdeleine aperçoit Montal, pique à lui en brûlant ses pistolets sur les soldats qui veulent barrer son passage, croise son fer avec le lieutenant de Roi, le blesse mortellement, rentre dans la forteresse que la garde a préservée, et délivre par ce coup d'éclat ces murs foudroyés que la plus rare intrépidité a seule pu défendre. Le corps traversé, Montal fut transporté dans un château voisin, où au bout de quatre jours il rendit le dernier soupir. Au bruit de ce triomphe glorieux, le Béarnais s'écria : « Ventre-Saint-Gris, si je n'étais pas Roi, je voudrais être Magdeleine de Saint-Nectère ! » (1) Sa beauté lui fit la réputation de femme galante ; la tradition a conservé des souvenirs d'amour auxquels la crédulité des habitants du pays rattache une sévère expiation. Il n'est pas un villageois qui ne soutienne que la trop belle Magdeleine revient chaque nuit expier les faiblesses de son cœur. Plusieurs vieillards racontent au voyageur, qui sourit, que l'héroïne erre et se plaint tantôt sur les plates-formes du château, tantôt sur les bords d'une source coulant dans un petit bois

(1) Mézeray. *Abr. chron.* — *Mém. de Vernyes.* — *Dict. hist.*

voisin, jadis témoin de ses plaisirs, qu'on appelle *Fontaine de l'Amazone*.

Le protestantisme était devenu un fait dans la société française, et il n'était plus possible de repousser son action avec de l'indifférence, ni de l'éteindre dans la persécution. La Cour dut compter avec ses représentans, depuis que la Saint-Barthélemy eut porté jusqu'aux pieds du trône l'expression indignée de tous les cœurs généreux. Quoique saluée par le canon du château Saint-Ange et approuvée publiquement par Grégoire XIII et le sacré-collége; quoique fêtée comme un événement heureux par Philippe II qui adressa au Louvre des lettres joyeuses (1), la nuit de sang avait arraché un cri vengeur à l'opinion publique. Malgré les ménagemens ordonnés aux gouverneurs de province, les réunions des religionnaires prirent un caractère très-grave dans le Languedoc, la Bourgogne, le Vivarais, les Cévennes, le Dauphiné et l'Auvergne. Cependant Catherine de Médicis, tout en proscrivant la réforme comme culte public, ménageait les réformés avec tout l'art de sa trompeuse politique. Les deux partis avaient bien décidé «que par serment solemnel on élisroit deux capitaines des deux religions, qui tour à tour feroient rondes et revues de nuict et jour, en telle sorte que le Catho-

(1) *Arch. de Simancas.* — Greg Leti, *vit. di Filip. II.*

lique veilleroit sur ceux de la religion, et celui de la religion sur les Catholiques, afin d'éviter toute mauvaise opinion » (1); ce n'était point assez en faveur des Protestans qui déjà se sentaient assez forts pour redevenir absolus dans leurs exigences. Le crime unique dans les fastes du monde avait été commis en pure perte : partout les rangs huguenots se décuplaient. Le roi de Navarre, leur chef aimé, quoique captif à la cour avec le prince de Condé, les disposait avec habileté et circonspection. D'un moment à l'autre, il pouvait se faire une levée de boucliers; afin de parer à cet immense péril, un nouvel édit de liberté religieuse fut proclamé au nom du Roi. « La mémoire des choses passées, depuis le 24 août 1572, à l'occasion des troubles et esmotions, demeurera esteinte et assoupie. Desfense à tous procureurs-généraux et aultres d'en faire aucunes recherches ni mention. Nul ne devoit désormais s'attaquer, injurier, quereller ni disputer, mais vivre paisiblement ensemble comme frères et amis..... Tous ceux de la religion pourroient aller, venir et vivre en toute liberté de conscience, faire les baptêmes et mariages, sacremens en leur manière, sans plus grande assemblée que dix seulement, fors et excepté dix lieus à l'entour de la prévosté et vicomté de Paris. Tous les subjects de la dicte reli-

(1) *Estat des Cévennes et du Vivarais*, 1572.

gion pourroient vendre leurs biens et se retirer où bon leur sembleroit soit dedans ou dehors le royaume(1). » Cet édit, proclamé l'année même qui suivit la Saint-Barthélemy, resta sans effet au sein des Catholiques. Henri de Béarn et Condé se sont liés avec les plus jeunes des quatre frères Montmorency et le duc d'Alençon, frère de Charles IX, et forment un parti vigilant et inquiet qui prend le nom de *Politiques* ou *Malcontens*. On arrête une prise d'armes pour favoriser l'évasion de Henri de Béarn et de Henri de Condé qui courront se remettre à la tête de la gentilhommerie provinciale. Joseph de Boniface, sieur de la Môle, provençal, le comte de Coconnas, d'origine piémontaise, et le vicomte de Turenne, Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, étaient les conjurés les plus sérieux et les plus animés. La Cour ne se doutait de rien à Saint-Germain; les dispositions semblaient prises avec sûreté; on attendait le signal convenu, lorsque la précipitation d'un officier et la lâcheté du duc d'Alençon firent avorter le complot. L'échafaud se dressa à Paris. Henri de Bouillon se sauva précipitamment en Auvergne par des chemins détournés et à force de déguisemens. Il arriva exténué au château de Joze, compris dans la seigneurie de Montgacon, bâti sur la hauteur du coteau qui domine

(1) *Édict du Roi Charl. IX*. — *Reg. du parlem.*, *vol.* 2, F. — Fontanon.

le bassin de l'Allier, et fort avantageusement situé. Catherine avait voué au duc une haine implacable depuis qu'en pleine assemblée le fier Auvergnat, l'ame de la réforme dans les gouvernemens voisins de l'Auvergne, en jouant avec le gland de son épée avait répondu : « Nous voulons bien qu'il n'y ait en France qu'une religion unique, mais pourvu que ce soit la nôtre, sans quoi nous nous battrons bien ». Charles IX fut instruit de sa retraite qui était aussi celle de plusieurs gentilshommes de marque; il envoya Maignane, enseigne des gardes-du-corps, à Saint-Hérem, avec commandement de lui prêter main forte et d'appréhender sur-le-champ le vicomte. Par bonheur pour le noble fugitif, Montmorin avait été lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du connétable de Montmorency; il devait partie de sa fortune à cette illustre maison, et était particulièrement attaché au père du vicomte. Il répondit à l'envoyé du Roi « qu'il se tenait prêt à remplir le commandement, mais que l'exécution serait fort difficile, attendu que Henri de La Tour, très-aimé de toute la noblesse d'Auvergne, avait une escorte de soixante cavaliers des plus braves, dont il ne se séparait jamais; qu'il n'existait pas dans ce moment de troupes disponibles pour faire un tel prisonnier, et que d'ailleurs on courrait grand risque de provoquer un soulèvement général dans la province, ce qui serait désastreux dans

les circonstances. » Pendant ces explications que Saint-Hérem traîna en longueur, Henri fut averti par des gens du gouverneur lui-même ; il quitta Joze, vint à Châteaugay et y passa trois jours. Redoutant quelque surprise de Maignane, il pensa que sa sûreté serait exposée tant que cet enseigne resterait en Auvergne. Il fit donc partir pour Clermont le jeune Oudard, guidon de sa compagnie, avec huit gentilshommes des plus déterminés. Cette troupe envahit brusquement l'hôtel de Maignane qui se sauva plein d'effroi dans une chambre haute. Oudard l'y joignit, et le saisissant fortement par le bras : « Monsieur le vicomte de Turenne veut savoir qui vous êtes et ce qui vous retient dans ce pays, demanda-t-il en fixant l'enseigne des gardes-du-corps ; allons, Monsieur, dites-vous ? » Maignane déclinait sa qualité en bégayant au moment où il vit entrer les huit autres gentilshommes qui redoublèrent sa frayeur par leurs dispositions très-prononcées à lui faire un mauvais parti. Dans cette situation critique, l'enseigne sollicita la permission de descendre, fit seller ses chevaux et partit après avoir pris froidement congé de Saint-Hérem, accompagné de ses visiteurs peu courtois pendant une longue traite. Le duc rassuré quitta Châteaugay, s'achemina vers Turenne et s'arrêta à Vic-en-Carladès où il faillit de tomber entre les mains des Catholiques. Il se retira alors à la Roquebrou et

courut le danger d'être assassiné. Il voulut enfin se rendre à Turenne et apprit en route que le capitaine Pompadour s'en était emparé la veille : dans cette extrémité, il se fixa à Pouzols, y habita retiré, presque caché chez un ami, et attendit les événemens qui ne tardèrent pas à le rendre à ses compagnons d'armes. (1)

Charles IX descendait rapidement vers la tombe. Étendu à Vincennes sur sa dernière couche, les yeux caves, le teint livide, le regard égaré, au milieu des jets de sang que vomissait sa bouche furieuse, il meurt à vingt-quatre ans dans les tortures d'une épouvantable agonie, abandonné de la Cour, secouru par une huguenote, sa nourrice, et criant pitié à Dieu devant cette mer de sang qu'il entendait mugir à ses pieds, criant merci à des visions sépulcrales qui se groupaient à son chevet, à des voix lamentables qu'il entendait au-dessus de sa tête délirante ! A cette nouvelle, le roi de Pologne, son frère, a jeté furtivement la couronne des Jagellons pour accourir ceindre celle de France : ce sera Henri III. Mais l'Italienne a préparé sa régence. Le lendemain de la mort de son fils, elle écrivit à tous les gouverneurs de province. Saint-Hérem a reçu la dépêche suivante :

(1) *Hist. de Hen. de Bouillon.* — Daniel. — D'Aubigné.

« Mon cousin, vous avez ci-devant pu entendre la maladie du feu Roy, mon fils, lequel cognoissant enfin que Dieu vouloit l'appeler à soy, a ordonné de sa dernière volonté quant à l'administration des affaires de ce royaume, a voulu m'en remettre la charge, attendant le retour du roy de Pologne, monsieur mon fils. Quelque temps après, il a rendu l'esprit et quitté les misères de cette vie, m'ayant laissé une bien grande et naturelle douleur qui me faict désirer de quitter et remettre toute affaire pour chercher quelque tranquillité de vie ; néanmoins, vaincue de l'instante prière qu'il m'a faicte, par son dernier propos, d'embrasser cet office, au bien de ceste couronne j'ai été contraincte d'accepter ladicte charge, espérant que Dieu me fera la grâce, assistée de la bonne volonté de mon fils le duc d'Alençon, et du roy de Navarre, mon beau-fils, et aultres bons serviteurs de ceste couronne, de conduire toute chose en telle modération que ce désastre n'altérera rien du repos et tranquillité de l'Estat, au bien duquel je sçois que vous avez toujours eu tant de volonté et dévotion qui me faict promettre que vous voudrez bien toujours continuer, dont je vous prie bien fort : le roy de Pologne, mondit sieur et fils, recognoistra vos mérites et bonne volonté. Vous vous aiderez de la force et auctorité qu'avez en main contre tous ceux qui s'oublyroient à ce point de décliner de l'obéis-

sance

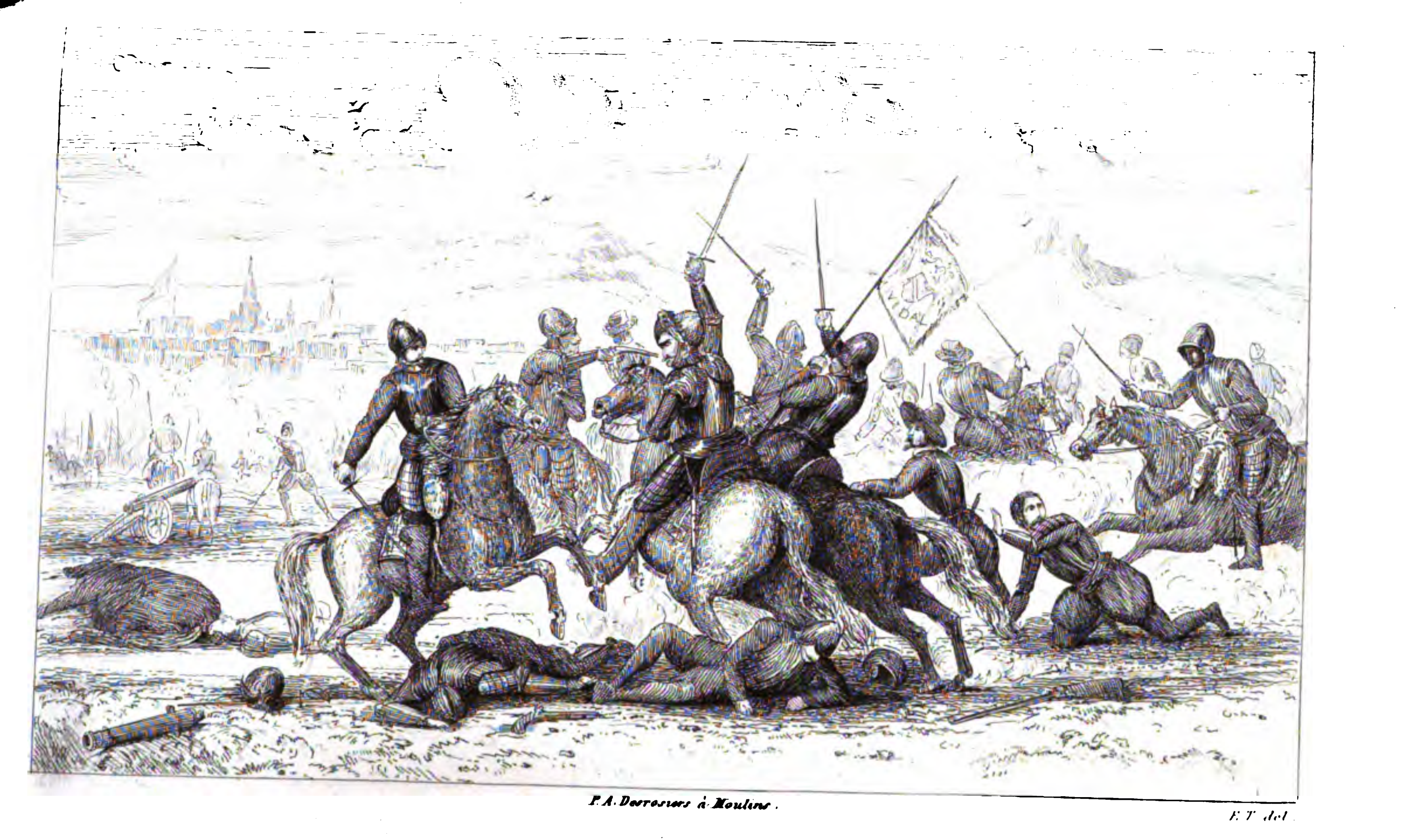
sance à laquelle ils sont tenus, de manière qu'ils soyent punis et chastiés, et les bons conservés comme ils le méritent. »

« CATERINE. » (1)

Ainsi le sceptre est sous la main pesante de la Reine-Mère. Elle boit avidement à cette coupe du pouvoir suprême quelle a tant ambitionné et sur lequel elle a si souvent exercé une fatale influence; elle se hâte de jouir de son autorité éphémère, et dans ces rares momens où elle s'est assise sur le trône, on n'a pu retrouver la fille des grands Médicis, mais toujours, toujours l'héritière des Borgia !

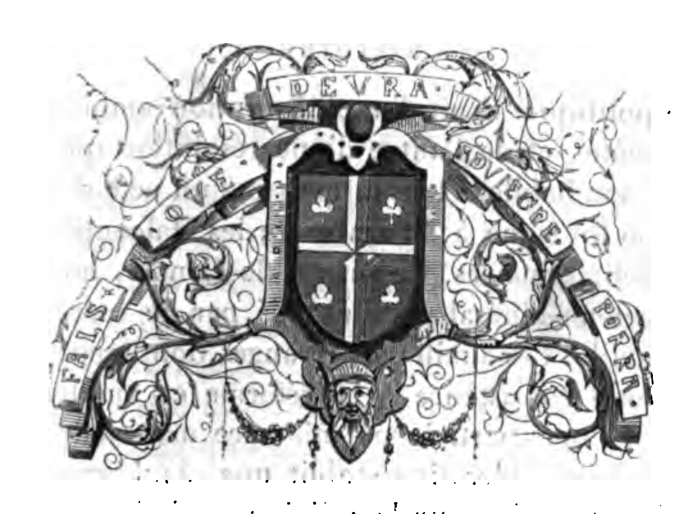


(1) *Mss. de Béthune, vol. cot.* 8758.



P. A. Desrosiers à Moulins. E. T. del.

SIÈGE D'AMBERT.

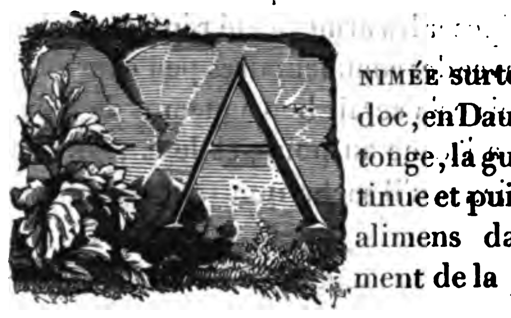


LIVRE VIII.

Chapitre Premier.

ÉTATS DU HAUT-PAYS. — PAIX. — LA LIGUE. — DÉPUTÉS A BLOIS. PRISE D'AMBERT. — INCENDIE D'OLLIERGUES. — MARSAC. — SIÈGE D'AMBERT. — HENRI DE LA TOUR. — CANILLAC.

1574 — 1576.



NIMÉE surtout en Languedoc, en Dauphiné, en Saintonge, la guerre civile continue et puise de nouveaux alimens dans un événement de la plus haute gra-

vité politique. Fruit d'une inspiration ambitieuse d'un côté, et de l'autre d'une résolution qui cachait son habileté sous la menace, un acte d'association fut signé à Nîmes entre les Malcontens et les Religionnaires. Le prince de Condé, nommé protecteur-général, est suppléé par le maréchal d'Amville. Ces auxiliaires étranges donnèrent une immense consistance à la réforme et ajoutèrent tout un tiers-parti à son influence matérielle. Le pacte de confédération établit une république qui avait « ses lois pour la religion, l'administration civile et financière, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce, la levée des impôts, avec un conseil mi-parti des deux religions. » Le duc de d'Amville jura cette union en qualité de général des Catholiques et Religionnaires-Unis du Midi (1). Le successeur de Sigismond-Auguste avait fui de la Pologne ; sacré à Reims, arrivé à Paris, il commençait sous un sac de pénitent d'extravagantes bigoteries et des orgies clandestines. Déjà on le méprise, on le bravera bientôt. La réponse de Montbrun à son ordre de déposer les armes a été répétée par les gens de guerre avec des commentaires peu courtois : « L'ordre du Roi ! cela serait bon en temps de paix, mais quand on a l'arme au poing et le c.... sur la selle, je veux bien qu'il sache que tout le monde

(1) La Pop. — *Hist. du Langued.*

est compagnon ! » Le duc d'Alençon, Monsieur, s'est évadé de la cour et devient le chef des Politiques. Il a déclaré dans un manifeste lancé de Dreux où il est retiré, que « pour remettre la France en sa première splendeur, dignité et liberté, il demandoit une assemblée libre des trois Estats du royaume... jusqu'à ce qu'il soit pourveu sur le faict de religion ». D'Amville et Condé traitent avec le prince Jean Casimir, fils de l'électeur palatin, qui conduira en France une armée allemande et suisse. L'opinion catholique lève ses troupes sous le duc de Guise ; les Huguenots donnent à leurs projets une expression décisive : l'agitation est générale (1). Dans la Haute-Auvergne, des revers successifs affaiblissent extrêmement les Religionnaires. La prise d'un château-fort dans la paroisse de St-Georges, prévôté de Saint-Flour, les avait excités à d'autres entreprises, mais la journée de Quezac, prévôté de Maurs, les mit dans l'impossibilité de tenir plus long-temps la campagne. Un gros de cavaliers conduits par le bailli des montagnes, Robert de Lignerac, se rencontra avec les compagnies du vicomte de Lavedan : l'affaire fut chaude ; les Catholiques l'emportèrent et le bailli fit Lavedan prisonnier. Voulant profiter de ce succès, les Etats du Haut-Pays s'assemblèrent à Murat et imposèrent la

(1) De Thou.

somme de 80,000 livres pour l'entretien et l'équipement de nouveaux soldats. Le clergé fut compris pour un quart des subsides votés, mais il se refusa au paiement et réclama auprès du Roi qui le déchargea de cette quote-part. Un bel exemple lui avait été cependant offert par les prêtres du Bas-Pays à la convocation qui suivit les lettres patentes de 1574, quand ils voulurent contribuer à l'assiette des deniers déterminés (1). Avant que les nouvelles levées eussent pu être réunies, les réformés cherchèrent à s'assurer une ville importante pour se maintenir dans la contrée; ils attaquèrent Aurillac à deux heures du matin, le 23 septembre 1575; ils plantèrent leurs échelles d'escalade, mais ayant entendu le son d'une cloche dans la ville, ils se crurent découverts et se retirèrent. Toutes les troupes catholiques marchèrent contre eux. Pressés alors par des forces supérieures, ils se réfugièrent dans les châteaux voisins, y furent à leur tour assiégés et perdirent leurs plus utiles positions. Plusieurs de ces retraites redoutables, disséminées sur un vaste espace, furent complètement démolies. Au nombre de celles que la poudre fit sauter ou que le marteau frappa, le fort de Sales, paroisse de Vezac, était le plus à craindre. Les châteaux d'Omps; de Claviers dans la paroisse d'Ay-

(1) Savaron.

rens ; une tour dans celle de Marmanhac, une autre près de Saint-Constant ; le château de Merle qui allait jusqu'à inquiéter Cronce et Langeac; celui de Saint-Etienne près d'Yolet et de Giou ; les forts de Saint-Cirgues, de Hautebrousse et de Montservier fournissaient aux Religionnaires des asiles dangereux pour tous les environs ; les Catholiques les sacrifièrent à la sûreté du pays : on les rasa (1).

Henri de Navarre a aussi échappé à la surveillance étroite de Catherine, et, à l'exemple de Condé, il a abjuré le catholicisme en déclarant solennellement dans le temple de Niort : « qu'il remettoit son esprit en l'exercice de sa première croyance qu'on lui avoit ôtée par force et contraincte, et protestoit d'y mourir selon l'instruction qu'il en avoit eue de la Royne sa mère ». C'était toute une nouvelle existence que le Béarnais, appuyé sur les Catholiques-Unis, apportait au parti dont il devenait l'ame. S'il avait satisfait les plus difficiles ministres par son explicite profession, il sut s'attacher les sympathies des gens de guerre par ses manières avenantes et ses bonnes saillies de camp. « Ventre Saint-Gris ! s'écria-t-il après avoir passé la Loire, je n'ai regret que pour deux choses que j'ai laissées à Paris : la messe et ma femme; toutefois, pour

(1) Theilhard. — Raulhac. *Disc.*, *etc.* — *Arch. de Murat.*

la messe j'essayerai de m'en passer; mais pour ma femme je ne puis et la veux ravoir » (1). Malgré la multiplicité des chefs, les opérations se dirigeaient avec ensemble. L'armée de Condé et du prince Casimir a traversé et ravagé la Bourgogne au milieu de la combustion du royaume entier ; elle a passé la Loire à la Charité et se porte sur l'Allier. La jonction s'opère le 10 mars près de Moulins, après la prise de Vichy, avec le duc d'Alençon qui se voit à la tête de trente mille soldats français ou reîstres. Il frappe des contributions considérables, trente mille livres sur le Nivernais, quarante mille sur le Berri et cent cinquante mille sur la Limagne d'Auvergne. Malgré ces charges, Gannat et Aigueperse, qui seront traversés par les troupes, doivent fournir des provisions. Henri de Bourbon arrive à Moulins et réunit ses drapeaux à ceux de Condé. Les Protestans avaient à leur tête trois princes du sang, dont un professait toujours la religion catholique. La Cour mesure le danger : on touche à une de ces crises qui broient les trônes et soufflent sur les rois. Aussi les ouvertures recommencent. Le duc d'Alençon, prince au caractère bas et envieux, disgrâcié de la nature sous le rapport physique et moral, ne veut pas une guerre sérieuse : il s'effraie en voyant l'accord des religionnaires dans les villes

(1) *Journ. de Henri III.*

qu'il a laissées derrière lui; en voyant les dispositions des peuples qui l'environnent. Le Consistoire lui envoya d'Issoire une députation composée de Jean Duprat, sieur de Saint-Agne, Guillaume Augier, André Charrier, Gounon Bonnel, Jean et Charles Vial, avec des lettres adressées à madame de Bellenais et au sieur de Langoiras, ardens réformés, pour faire offre de services qui sont acceptés. Mais Catherine est venue prévenir l'orage qui gronde jusque dans la capitale. Accompagnée du maréchal de Montmorency, entourée de députés médiateurs, suivie de cet essaim de jeunes dames qui ne la quittent pas dans ses négociations, les fêtes les plus galantes se multiplient à Moulins, et la reine de Navarre, la belle Marguerite y préside, cherchant par des caresses et des témoignages d'affection immodérés, à ramener son frère d'Alençon dans l'intérêt de la Reine-Mère (1). La paix est conclue une cinquième fois : elle impose à la cour les plus dures, les plus humiliantes conditions. Monsieur, avec une suite royale, s'établira à Bourges, Condé à Péronne, Bourbon dans son gouvernement de Guienne, d'Amville au sein du Languedoc, Henri de Bouillon reviendra à Turenne, et chaque chef prendra possession d'une ville forte, afin d'être prêt au besoin à rentrer dans la car-

(1) Davila. — L'Étoile. — De Thou. — *Mss. d'Iss.*

rière. Les Protestans n'ont jamais eu plus de pouvoir, jamais leur langage à la couronne n'a été plus altier. Le traité qui règle cette paix avilissante pour Henri III assure aux Huguenots, dans soixante-trois articles, le libre exercice du culte réformé par tout le royaume, sans aucune restriction de temps, de lieux, de personnes, excepté à Paris et à deux lieues à la ronde. Liberté entière est rendue à leurs écoles, à leurs synodes, à leurs consistoires. La convocation des Etats-Généraux aura lieu à Blois avant six mois. Le mariage des prêtres et des moines défroqués est déclaré légal; leurs enfans sont légitimes. Des chambres mi-parties dans les huit parlemens, assurent des juges impartiaux. Les plus célèbres victimes de la Saint-Barthélemy, dont le roi flétrit le massacre, sont pleinement réhabilitées. Les actes faits par les Catholiques-Unis reçoivent ratification comme ayant été *perpétrés* dans l'intérêt du service royal. Enfin l'octroi de huit places de sûreté, Beaucaire et Aiguemortes en Languedoc, Périgueux et le Mas-de-Verdun en Guienne, Nyons et Serres en Dauphiné, Issoire en Auvergne et Seyne en Provence (1), couronne ce monument de honte pour le monarque. Le duc d'Alençon devient duc d'Anjou, titre que portait habituellement le frère aîné du roi dans la branche des Valois; il

(1) Lefèvre, *Nouv. rec.* — Soulier, *Hist. des éd. de Pacif.*

reçoit d'immenses domaines et cesse d'être mauvais chef de parti pour devenir sujet douteusement rallié. Le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de d'Amville et leurs adhérens rentrèrent dans leurs offices et pensions. Casimir est porteur de la promesse de trois millions et demi pour la solde de ses Allemands : il garde en nantissement une partie des diamans de la couronne. Cette fédération féodale des provinces qui était dans la pensée de quelques chefs huguenots, de même que l'esprit de républicanisme se manifestait chez d'autres; le morcellement du territoire; l'extension des apanages; le système des villes indépendantes et des fiefs dominans trouvèrent dans des dispositions impérieuses du traité un appui aussi imprudent que peu sincère. Un article secret faisait au duc d'Alençon la condition de s'allier bientôt à la Cour contre les religionnaires.... Cette paix fut infâme ! Amende honorable qui courbait jusqu'à terre le front couronné du roi de France, elle aliéna les masses à Henri III, irrita jusqu'au fanatisme les Catholiques orthodoxes et réveilla la vieille et sombre défiance des Huguenots. La guerre civile n'était évidemment encore que suspendue, le volcan fumait, et tout-à-coup, au milieu des alarmes qui ne se calmaient point, des fureurs qui se préparaient dans la dégradation individuelle, au bruit des sarcasmes cyniques, des anathèmes et des im-

précations, la Ligue éclata en brisant les jongleries odieuses de l'intermède. Ce fut la réaction.

Le double élément politique et religieux produisit la Sainte-Union, ce mouvement populaire auquel poussa la disposition des esprits en face d'un gouvernement chancelant et suspect. Le besoin d'une défense commune, l'importance du but auquel elle visait, ses affiliations avec Rome, le projet faiblement caché de s'affranchir de l'autorité royale et de changer l'ordre de succession au trône donnèrent d'emblée à la Ligue une puissance qui pouvait dépasser celle de Henri III. Cependant cette faction si habilement, si vigoureusement cimentée comme expression des sentimens d'une innombrable foule, avait commencé par des réunions clandestines et des associations provinciales. Le système immuable des Guises de fomenter les troubles religieux et de se mettre à la tête du parti catholique, trouvait admirablement son compte dans l'indignation soulevée par l'édit de paix. Ainsi que les Protestans s'étaient rendus plus forts par leur sévère organisation, les zélés Catholiques retrouveraient leur ancienne suprématie dans une Ligue établie avec régularité, acceptée avec soumission, appelée à sauver l'autel ébranlé. Un acte d'union fut rédigé dans ces espérances et, à la voix exaltée d'une nuée de missionnaires qui se répandent partout, le peuple se laisse affilier de bonne foi, pour

le bien de sa croyance ; les chefs au contraire ne suivent l'impulsion que comme prétexte et dans des vues d'ambition privée. Sans doute, personne alors n'entrevoyait dans cet appel de la révolte les résultats que la Ligue devait un jour faire proclamer : unité politique, unité territoriale. La Normandie, l'Anjou, la Provence, le Nivernais, l'Auvergne en partie entrent dans l'association avec un avide enthousiasme. Le formulaire de la Sainte-Union porte que les Ligueurs doivent s'efforcer de *toutes manières* de soutenir et propager les statuts, de se défendre réciproquement, de poursuivre jusqu'à la mort ceux qui, engagés dans la Ligue, voudraient s'en retirer ; ils doivent surtout obéir aveuglément au chef choisi. Le serment que prêtera le récipiendaire est solennel et terrible ; il doit dire : « Je jure Dieu le créateur, touchant cet évangile et sous peine d'anathème et damnation éternelle, que j'entre en cette association catholique selon la forme du traité qui m'a été lu présentement, justement, loyaument et sincèrement, soit pour y commander ou y obéir et servir ; et promets sur ma vie et mon honneur de m'y conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang, sans y contrevenir ou m'en retirer pour quelque mandement, précepte, excuse ni occasion que ce soit » (1). Henri de Guise se fit le roi

(1) D'Aubigné. — La Pop. — De Thou. — Davila. — *Esprit de la Ligue.*

de la Ligue. Dès ce moment, l'Auvergne fut divisée en trois grands partis: les Calvinistes, les Ligueurs et les Royalistes.

Henri III espérait encore maintenir la paix à l'aide de la réunion des États-Généraux qu'il s'était engagé à convoquer à Blois. La publication des lettres closes eut lieu le 16 août 1576. Les baillis et sénéchaux d'Auvergne reçurent, comme tous ceux du royaume, la dépêche suivante :

« Notre amé et féal, depuis qu'il a plu à Dieu nous appeler à ceste couronne, nous n'avons rien en si grand désir que de mettre fin aux troubles dont ce royaume est affligé; affin de pourvoir à l'altération et désordre qui y est survenu tant en l'estat ecclésiastique que séculier, et restablir toutes choses en leur première splendeur, ce que nous avons toujours estimé ne se pouvoir mieux faire que par une convocation et assemblée généralle des Estats de toutes les provinces de notre royaume. A ceste cause, nous vous signifions que nostre intention est de commencer à tenir les Estats libres et Généraux des trois ordres, au 15 novembre prochain, en nostre ville de Blois, où nous entendons désirons que se trouvent aucuns des plus nottables personnages, pour en pleine assemblée nous faire entendre les remonstrances, plaintes et doléances de tous les affligés affin d'y asseurer tel ordre et remède que le mal y requerra. Aussi pour

nous donner advis et prendre avec eux une bonne résolution sur les moyens d'entretenir nos Estats et acquitter la foy des roys nos prédécesseurs et la nostre, vous mandons très-expressément qu'incontinent la présente receue, vous ayez à son de trompe et cri public, ou aultrement, à convoquer et faire assembler tous ceux des trois Estats de votre ressort pour conférer et communiquer ensemble ainsi qu'il est accoutumé faire ».

« HENRY » (1).

Les lettres royales avaient été expédiées ***au Séneschal d'Auvergne à Riom***, au mépris ou par oubli de l'ancienne coutume qui donnait à Clermont le privilége des assemblées générales de la province. Le Roi adressa aussitôt à l'évêque de Clermont un pli qui commandait de suivre en tout point les usages devenus lois du pays.

« Monsieur de Clairmont, encores que pour la convocation que j'entends estre faicte des Estats particuliers de chacune province de mon royaume, pour l'effect porté par mes lettres sur ce expédiées, l'adresse d'icelle aye esté faicte aux Baillifs et Séneschaux, si est ce que mon intention n'a esté de rien changer ny innover de la façon qui en semblables convocations faites par le passé a esté observée en

(1) *Collect. des Et.-Gén.*

aucunes provinces de mon royaume, entre lesquelles m'a été remonstré, que tout mon païs d'Auvergne n'a accoustumé d'estre faicte qu'une seule assemblée pour les Estats d'iceluy en la ville de Clairmont capitalle dudict païs. Ce que, si ainsi est, mesmes que pour les Estats généraux dernièrement tenus à Orléans, cela aye esté praticqué audict païs, je veux et entends qu'à présent ils s'y conduisent à la mesme façon qu'ils firent lors. Vous priant, Monsieur de Clairmont, donner ordre que de vostre part il y soye satisfaict, ne voulant que les dicts Baillifs et Seneschaux, sous couleur de l'adresse qui leur a été faicte de mes dictes lettres, altèrent l'ordre ancien audict païs, soit pour le regard du lieu ou de l'assemblée; mais je demande qu'il y soye usé de telle diligence, et pourveu si à temps, que ceux qu'ils depputeront pour estre de leur part en l'Assemblée générale que j'ay assignée à Blois au 15 jour de Novembre prochain, ne faillent à se rendre en la dicte ville dans le 14 dudict mois suivant. Ce que j'ay mandé par mes dernières Lettres expédiées à ceste fin, à quoy vous tiendrez aussi la main : priant sur ce le Créateur vous avoir, Monsieur de Clairmont, en sa saincte garde. Escrit à Paris le 17 jour de septembre mil cinq cent septante-six» (1).

« HENRY. »

(1) Savaron.

A Monsieur l'Evesque de Clairmont (1).

Les Echevins de Clermont reçurent pour le même sujet et le même jour l'ordonnance suivante :

« DE PAR LE ROY.

« Chers et bien amez, Nous n'avons rien de plus recommandé que de maintenir nos subjets en bonne union et éviter toutes occasions que y pourroit engendrer quelque division. Et d'autant que l'on nous a remontré que de tout temps les Estats de notre païs d'Auvergne, aux convocations qui en ont été faictes, n'ont accoustumé faire qu'une seule assemblée pour toute la province en la ville de Clairmont, sans se diviser par Baillage, mesme qu'il fut ainsi pratiqué pour envoyer aux Estats-Généraux de notre royaume dernièrement tenus à Orléans, et seroit à craindre que si les Baillifs et Séneschaux faisoient faire la convocation par Nous ordonnée chacun en son ressort, suivant le contenu de nos Lettres à eux adressées pour cet effet, que cela apportast grand préjudice audict païs ; Nous avons sur ce mandé à nostre amé et féal gouverneur et Lieutenant-Général audict païs le sieur de Saint-Héran, et encores à l'Evesque et au Seneschal dudict Clairmont, que nostre intention est qu'il y

(1) Savaron.

soye procédé tout ainsi qu'il fut faict lors des dicts Estats d'Orléans, sans rien changer ny innover, soit pour le regard du lieu ou de l'assemblée, dont nous avons voulu particulièrement vous advertir. Voulant et vous ordonnant que en ce qui peut concerner la charge que vous avez audict païs, vous ayez à tenir la main que le dict ordre soye observé, car tel est nostre plaisir. Donné à Paris, le 17 jour de septembre mil cinq cens soixante et seize.

« HENRY. »

« *A nos chers et bien amez les Echevins de la ville de Clairmont* » (1).

Malgré ces précautions, la convocation se fit avec plus d'appareil que d'harmonie. La province d'Auvergne envoya vingt députés.

Clergé.......
- Révérend père en Dieu Mre Évêque de Clermont.
- Vénérable Mre Annet de la Chesnaie, abbé commendataire de Belaigues.

Noblesse....
- Le seigneur de Fontenilhes.
- ——— de Montmorin.
- ——— de Montravel.
- ——— de Chatelard.

BAS-PAYS :

Tiers-État.
- Jean Textoris, lieutenant particulier de Clermont.
- Jean Basmaison, avocat à Riom, bailli du Livradois.
- Antoine de Lachaise, lieutenant de Cusset.
- Guérin Faradèche, bourgeois de Brioude.
- Christophe Pinadon, bourgeois de Langeac.

(1) Savaron.

Le PLAT PAYS (villes ouvertes, bourgs et villages) :

	Jean de Murat, conseiller au présidial de Riom.
	Jean Grandon, juge de Thiers.
	Annet Tavernier, bailli de Roche-d'Agoux.
	François Guillebaud, châtelain de Cebazat.

HAUT-PAYS ET BAILLIAGE D'AURILLAC :

Clergé........	Vénérable M[re] Pierre Johannis, abbé de Saint-Flour.
Noblesse....	Le seigneur de Chabannes.
Tiers........	Antoine Paras.
	Jacques Cayrol.
	Bernard Dumas.

La Basse-Auvergne renfermait originairement treize bonnes-villes, et le Haut-Pays six.

Dans la Basse-Auvergne :

Clermont.	Auzon.
Montferrand.	Ebreuil.
Riom.	Aigueperse.
Billom.	Saint-Pourçain.
Issoire.	Cusset.
Saint-Germain-Lembron.	Langeac (1).
Brioude.	

Dans le Haut-Pays :

Saint-Flour.	Aurillac.
Mauriac.	Salers.
Chaudes-Aigues.	Maurs.

Dès 1569, le nombre des Bonnes-Villes représentant le Tiers-Etat de la Haute-Auvergne était porté à onze :

Saint-Flour.	Aurillac.
Mauriac.	Salers.
Chaudes-Aigues.	Maurs.
Pierrefort.	Marcolès.
Pleaux.	Saint-Chamand.
Murat.	

(1) La généralité de Moulins comptait Saint-Pourçain, Cusset, Ebreuil et Aigueperse, lorsque la Constituante fit la nouvelle division territoriale.

Le Plat-Pays qui restait sous la dépendance et la protection immédiate des seigneurs et de leurs châteaux-forts, était victime d'un intolérable abus (1). N'étant pas appelé à la représentation pour l'assemblée de la province, s'il était voté des subsides on ne demandait point son consentement; les seigneurs laïques et ecclésiastiques consentaient et l'engageaient. Les Bonnes-Villes se chargèrent de représenter les communautés plaignantes, mais elles changèrent bientôt leur appui en oppression. Les Etats de Blois devinrent l'occasion d'une protestation éclatante. Par suite de la commission royale, le Sénechal de Riom assembla dans cette ville celles du ressort, qui nommèrent quatre députés particuliers. Ils se présentèrent à Blois concurremment avec ceux des bonnes-villes; Textoris, Basmaison, Lachaise, Faradèche et Pinadon s'opposèrent à leur admission. Les quatre députés soutinrent alors vivement qu'ils étaient envoyés par le Plat-Pays d'Auvergne, et qu'eux seuls avaient mandat de siéger. Cette contestation fut soumise au Roi qui fit, le 28 novembre 1576, rendre cette ordonnance :

« Sur le différent meut devant le Roy entre les députés du tiers et commun Estat du Bas-Païs d'Auvergne représentez par les députés des treize Bonnes-

(1) Dom Verdier-Latour et Bergier, *Rech. hist. sur les Et.-Gén.* — Legrand d'Aussy.

Villes dudict païs à l'assemblée faicte à Clairmont d'une part, et ceux qui ont esté députez et esleus en l'assemblée faicte à Riom représentants le tiers et commun Estat des autres villes et Plat-Pays du dict Auvergne d'autre : Sa Majesté a déclaré que l'eslection faite des députez du Tiers-Estat en la dicte ville de Clairmont tiendra, et néantmoins pour bonnes considérations et pour ceste fois sans tirer à conséquence pour l'advenir, veut et entend que ceux qui ont été députez en l'assemblée faicte à Riom auront entrée et séance aux Estats-Généraux convoquez en cette ville pour y porter leurs cayers, plainctes et doléances, sur lesquelles leur sera faict droit : voulant que doresnavant quand il sera mandé de convoquer et assembler les dicts Estats dudict païs d'Auvergne que la dicte assemblée se façe par devant le Séneschal d'Auvergne en la dicte ville de Clairmont, comme capitalle dudict païs.

« Faict à Blois le 28e jour de novembre l'an 1576 » (1).

Cette décision ne fit pas disparaître toutes les difficultés. Ce ne fut que douze ans après, aux seconds Etats de Blois, qu'un accord fut ménagé et observé. Il demeura convenu d'agréger six villes

(1) Savaron.

aux treize anciennes, qui, tour à tour et tous les six ans, seraient choisies parmi celles non privilégiées. L'équité fut ainsi rétablie.

Les Etats étaient ouverts sous la présidence de Henri III, mais ils ne produisirent qu'un effet insignifiant. Les Religionnaires avaient été écartés des élections ; ils protestèrent bientôt « que les prévôts et baillifs eurent soin de ne faire les convocations particulières qu'aux messes et paroisses des Catholiques, et partant les réformés furent privés de leurs droits aux élections, lesquelles leur ont esté à haute voix défendues contre liberté (1). » Cependant la question brûlante de l'unité religieuse avait eu le Roi et les Etats pour approbateurs. « Le 24 jour de décembre, au conseil du cabinet de la Royne, le Roy déclara sa volonté qu'il ne vouloit plus qu'il y eust deux religions en France, et qu'il ne pouvoit aller contre son premier serment faict au sacre. Qu'il avoit faict l'édict par force pensant qu'il dust avoir la paix. Que voyant le contraire il remplissoit le vœu des Estats et que tous princes en faisoient ainsi dans leur païs » (2). L'opinion catholique triomphant à Blois, l'exclusion de la réforme proclamée par la majorité frustrait les Protestans des garanties du traité de paix, et leur

(1) D'Aubigné.

(2) *Mém. de Nevers.*

arrachait, avec une audace révoltante, cette liberté de conscience qu'ils avaient conquise au prix de tant de sang et de deuil ; c'était déchirer l'édit avec une lame de poignard, c'était la guerre encore. Sur l'avis de sa mère, le roi se déclara chef de l'Union, lui chef de la France ! et la Ligue devint « un serpent rompu dont les parties tendaient à se rejoindre » (1).

L'épée est de nouveau tirée avec fureur. Le duc d'Anjou, que la Reine-Mère voulait compromettre aux yeux des Protestans, reçoit le commandement supérieur de l'armée royale. Débauché, dissimulé, perfide comme Henri III, il partit de Blois le 7 avril pour aller combattre ses anciens confédérés, à la tête des troupes rassemblées par les ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers. La campagne commença par l'attaque de La Charité, qui, le 19, sommée et investie, capitule le 30. Ce succès enfla l'orgueil de Monsieur ; il voulut, avant de poursuivre ses opérations, recevoir une récompense digne de ces brillans préludes. Il envoya ses lieutenans en Auvergne et quitta l'armée, suivi du duc de Guise, pour venir en poste rejoindre le roi à Plessis-les-Tours. Là, il se disposa à la défense de la religion catholique en recevant de Henri III et de Catherine de Médicis des banquets nocturnes « où les dames

(1) L'abbé Le Laboureur.

parurent vêtues d'étoffes de soie verte, les cheveux épars et demi-nues.....» (1). Après des fêtes qui éteignirent ses fureurs d'amour dans la mollesse et le plaisir, enivré de voluptés et de dévotions hypocrites, le duc d'Anjou sentit se réveiller son penchant à la trahison, à la cruauté: il tourna les yeux vers l'armée qui avait envahi l'Auvergne où elle se disposait au siége de la fière ville abbatiale devenue réformée.

Pendant ce temps, le capitaine Merle était rentré en campagne. Revenu dans Issoire où commandait Chavagnac, il ne voulut pas se contenter d'y jouer le second rôle, et résolut de se faire à son tour gouverneur en titre d'une ville de quelque importance. Il arrêta ses vues sur Ambert qui ne comptait qu'un très-petit nombre de religionnaires. Cette ville, à l'orient d'Issoire, au nord de la Chaise-Dieu, est assise dans un vallon agréable et fertile, auprès de la chaîne granitique des montagnes qui divisent l'Auvergne du Forez et du Velay, sur la rive droite de la Dore, à 14 lieues de Clermont, à 13 du Puy, à 9 de Thiers. Elle était une des seize résidences partageant le département-général de la maréchaussée d'Auvergne, comptait parmi ses anciennes vigueries et faisait la capitale d'un petit pays connu sous le nom dégénéré de *Livradois*,

(1) Histoire de France.

dérivant de ***liberatus ab aquis***, dont il est la traduction vulgaire et corrompue (1). On veut que tout le bassin formé par la Dore, depuis la ville d'Arlanc, à trois lieues et demie d'Ambert, où il a 2,500 toises de large, jusqu'aux environs de La Tour-Goyon, hameau au-dessous d'Ambert, siége de l'ancien hôpital de St-Nicolas, où il s'étrécit jusqu'à 1,000 toises dans une distance de 4 lieues et demie, ait été autrefois couvert des eaux d'un lac nourri par la rivière de Dore, et semblable au lac Asphaltite dans lequel vient se perdre le Jourdain (2). L'évaporation ne pouvant suffire à l'abondance des eaux, comme en Judée, elles auraient battu avec violence un rocher énorme situé près de la Tour-Goyon, dans un défilé étroit qui arrêtait leur cours. Pesant enfin de tout le poids d'une masse qui s'élevait toujours, le rocher aurait été coupé, rompu avec fracas, et, le torrent s'écoulant, le lac mis à sec, le bassin vidé, ne gardant au fond que le courant de la Dore. Cette irruption daterait du XIe siècle. Le pays aurait puisé dans cette ***délivrance*** son nom de ***liberatus ab aquis***, ***délivré des eaux***, ***Livradois***, suivant l'expression d'alors, telle que ***Brivadois***, ***Vermandois***, etc. Ce qui est certain, c'est qu'aucun monument historique ne cons-

(1) *Not. mss. sur Amb.* (commun. par M. Madru Dulac aîné.)

(2) Legrand d'Aussy. — Dulaure. — Tallandier, *Rés. de l'hist. d'Auv. Trad. or.*

tate cet événement qui méritait une place dans les fastes de la science, et que n'auraient pas manqué de signaler les écrits contemporains. César, qui vint en Auvergne environ 60 ans avant l'ère chrétienne, ne fait aucune mention de ce lac si vaste, dont le dèsséchement aurait produit la fondation d'Ambert, Arlanc, Marsac et autres bourgs et villages. Aucun récit de voyageur, aucune carte géographique, aucun rapport de gouverneur de la province ne parle de cette étendue de 5 à 6 lieues de long sur une ou deux de large qui, tout-à-coup, serait sortie du lac. L'histoire de France est muette aussi sur cette nappe d'eau qui n'aurait pas eu de pareille dans tout le royaume. La tradition orale seule a conservé jusqu'à nos jours cette opinion populaire qui se transmettait d'âge en âge avec l'affirmation sans preuves de l'ignorance et la bonne foi ignorante de la crédulité. Sans doute, le dessèchement de grands lacs n'est point une chose impossible : les documens antiques apprennent que les détroits de Calais, de Gibraltar, de Sicile et de Constantinople n'ont pas eu primitivement d'autre origine. Le Pénée découvrit les campagnes de Larisse après le tremblement de terre qui sépara les monts d'Olympe et d'Ossa, et lui forma un large canal d'écoulement. Des fleuves ont vu leur cours intercepté par une barrière de rocs. Plusieurs lacs d'Auvergne se sont formés des ruisseaux arrêtés

par une coulée de lave ou par un éboulement, double révolution que la nature du sol inclinait à faire naître. Mais cette prétendue digue que le rocher de la Tour-Goyon aurait opposée aux eaux vers le monticule formant écluse, n'aurait pas même pu présenter d'obstacle au bouillonnement des flots, puisque la hauteur du vallon du Livradois dépasse pour les neuf dixièmes le point le plus culminant de la Tour-Goyon, puisque la majeure partie de l'ancienne ville d'Ambert est au moins aussi élevée que le mamelon à l'ouest de l'écluse indiquée. Si le cours de la Dore, depuis la Tour-Goyon jusqu'à Courpière, se trouve constamment enfermé dans une ligne de rochers, ce resserrement est cependant moins rapide, moins prolongé, moins étroit que celui des sources de cette rivière, et elles ne formaient pas de lac; moins rapide, moins prolongé et moins étroit que celui des parcours de l'Allier et de la Loire dans le Velay: et jamais on n'a osé dire que ce pays eût été délivré des eaux. Comment d'ailleurs, dès le XII[e] siècle, dans un intervalle de cinquante années, les villes seules d'Ambert, Marsac et Arlanc auraient-elles pu être construites et acquérir cette population considérable dont parlent tous les vieux titres? D'où seraient venus spontanément tant de regnicoles? Quitte-t-on ainsi, sans le plus puissant motif ou le plus séduisant attrait, le toit paternel, le

village, la patrie, pour aller s'établir avec femmes, enfans, vieillards, so us un ciel lointain, étranger et désert? Non, car les dieux domestiques attachent à la terre natale! Non, car il aurait fallu long-temps fouiller les cités populeuses et pouvoir les écumer de la lie des carrefours, afin de pousser une troupe maudite dans un lieu inculte, marécageux, malsain, privé d'abri, de communications ouvertes, de matières calcaires, de fondemens de la plus pauvre habitation, de la moindre clôture! D'où enfin serait arrivée cette colonie qui aurait opéré ou connu le dégorgement total des eaux? Qui donc ignore combien le chiffre de la population française était humble à cette époque, et comment les bourgades étaient disséminées? D'ailleurs, aucune trace de secousse ancienne, aucune marque de l'action des eaux dans un défilé, aucun de ces sillons caverneux et rugueux que creusent les ravins dans les flancs des montagnes; ni galets, ni gravier, ni monceaux de sable, ni attérissement, rien n'est resté, rien n'a été retrouvé de cette immense irruption. Pourquoi enfin le nom de *Livradois*, ou *liberatus ab aquis*, n'aurait-il pas été appliqué aux seuls points évacués par les eaux, au lieu de s'étendre aux sommités des montagnes de l'Est, du Sud, de l'Ouest qui précèdent la Tour-Goyon, et même à celles qui s'étendent à plus de trois lieues au Nord de l'écluse supposée?... Ce qui a donné lieu à la tra-

dition de cette *délivrance des eaux*, c'est l'évacuation au XI[e] siècle d'un petit lac existant sous les tours du château du Lac, à une lieue d'Ambert. Ce vieux château en a tiré et conservé son nom jusqu'à nos jours. Là, il y eut réellement des rocs coupés, percés, broyés sous le marteau que la pesanteur de l'eau facilita. Le rocher formant le milieu de l'écluse, des rochers latéraux, des éminences en saillies, des blocs entraînés, roulés à distance, subsistent encore. C'est le seigneur de cette résidence, ne dépendant pas des comtes d'Auvergne et du Livradois, qui fit exécuter ce grand travail. Le passage ouvert, les eaux découvrirent des terrains qui sont devenus prairies, et par la pente naturelle, rapide des lieux, elles se précipitèrent dans la Dore à un point rapproché d'Ambert. Une gorge profonde accuse leur descente torrentueuse (1). Il faut donc rejeter la première étymologie.

Quelques écrivains modernes ont cherché à expliquer *Livradois* par *exempt*, *délivré des droits seigneuriaux*, depuis le moment où le pays fut habité jusqu'en 1550. C'est une erreur : le mot *liberatus* est antérieur à *Livradois* ; avant la langue latine, il n'existait dans les Gaules qu'un idiome aussi varié que les localités. En 1239, Guillaume de Baffie prenait le titre de *seigneur du Livradois* (2) ; en 1484,

(1) *Arch. du chât. du Lac. — Not. mss. sur Amb.*
(2) Expilly, *Dict. géograp.*

Jean de La Tour d'Auvergne était reconnu en la même qualité. Dès long-temps avant la fin du XV[e] siècle, les prédécesseurs de Jean de la Tour n'étaient point seigneurs de la ville entière d'Ambert, et les droits seigneuriaux se payaient régulièrement aux titulaires (1). Quel était donc le nom du pays avant l'affranchissement de toute dîme ecclésiastique et laïque...? La remise de certains droits eut lieu, mais alors la contrée portait le nom de *Livradois*. En voici la preuve authentique : « Les comtes de Boulogne furent seigneurs du comté d'Auvergne et à cause d'iceluy du territoire de Livradois, pays reude, désert et inhabité qui est scitué aux frontières de la province d'Auvergne dans les montaignes qui aboutissent celles du païs du Forez. Les comtes ayant rendu plusieurs secours au Sainct-Siége pour la manustruction de la foy soit au voyage de la terre-saincte que aultres exploits pour même effect, *sollicités par leurs vasseaux et subjects de la dicte terre ou contrée de Livradois* de procurer qu'elle feust défrychée et rendue habitable et en culture pour en retirer quelques petites comodités, obtienrent de la Saincte-Église par privilége l'exemption ou l'affranchissement des dixmes *qui se pouvoient lors percevoir* et de ce qui pourroit s'accroître et augmenter dans ledict territoire s'il se pouvoit défrycher

(1) *Arch. d'Ambert. — Ordonn. de Louis XII*, 1498. — *Enq. sur les redev. ann.*

et rendre habitable par cette immunité ou aultres.

« Ayant donc les dicts comtès dès lors obtenu le dict privilége de *franchise* et *immunité avant le concile de Latran qui fut l'année* 1215, *ils disposèrent ledict païs de Livradois* pour ce qui était de plus commode scitué au bas et plat dudict païs pour l'établissement, construction et érection de plusieurs monastères, chapelenies, hopitaux et prieurés auxquels ils départirent ledict païs.... Il en feust encore disposé au semblable à serviteurs vasseaux qui les avoient suivy, servy et assisté aux dicts voyages de la terre saincte, et par rémunération leur feut délaissé à chacun *d'aultres villages, mas et hameaux dans le dict territoire de Livradois* avec les devoirs de cens, rente, et aultres droits reconneus et incorporés sur lesdicts villages et héritages à condition des cens, rentes et aultres services ou charges en lieu desd. dixmes. Mesme le seigneur du Bost, de Saillens, de la Fayette, du Cheiz, du Lac, de Blanval, Saint-Pardoux de Blanval et plusieurs aultres avec la *communauté des prêtres d'Ambert*, les confréries de la frérie Notre-Dame *audict Ambert* et plusieurs aultres *particuliers habitans dans lad. terre de Livradois* furent faicts seigneurs directs et rentiers de *l'aultre partie desdits villages et territoire dudict Livradois lors habité.* Plusieurs personnes et par exprès gens de labour et d'artisage viendrent habyter et peupler la dicte contrée. Et ensuite d'années de grand travail et dépanses em-

ploïées à mettre en état de rapport les héritages, y ont résidé bien que frustrés de la plus part expérances et attantes, car ce dict païs étoit inhabité et désert » (1).

Dans la charte de 1239, il est dit : « Homines villæ non debent toltam, talliam, carragium vel manobriam hominum, bovum, asinorum, vel aliarum rerum, vel exactionem aliquam quocumque nomine censeatur, vel mutuum violentum, vel messionem bajuli vel servientûm » (2). Ce titre porte encore qu'on ne contreviendra pas *aux us et coutumes de la ville* : « Item usus vel consuetudines villæ nullatenus dividentur », et que le seigneur et les habitans jureront de les observer inviolablement : «Dominus, homines villæ jurabunt usus et consuetudines inviolabiliter observare » (3).

Un fort détachement de Boïens était venu dans le *Livradois*, après que ce peuple inquiet et nomade, ayant déserté la Gaule Aquitanique, sous le gouvernement des rois de Rome, pour s'établir vers ce point de l'ancienne Italie où s'est formé le duché de

(1) *Ancien Factum concernant le Livradois et le différant qui étoit entre les révérands Pères Minimes de Chomont et les habitans d'Ambért avant leur transaction.* (Commun. par M. de Vivens) — *Tabl. cart. du chap. de Brioude.*

(2) « Les habitans de la ville ne doivent tribut, taille, charroi ou manœuvre d'hommes, de bœufs, d'ânes ou d'autres choses, ou exaction quelconque sous quelque dénomination qu'on veuille l'exiger, ou prêt violent, ou moisson de portefaix ou des serviteurs. (Trad. text).

(3) Arch. d'Amb.

Parme, eut passé en Bohême, et depuis sur les frontières de la Suisse en Bavière.

Alliés des Helvétiens à l'arrivée de César, les Boïens combattirent dans l'intérieur de la Gaule contre le héros romain, furent défaits et obtinrent du vainqueur la permission de se fixer dans le pays des Auvergnats, *entre la rive droite de l'Allier et la rive gauche de la Loire*. Mais *les lieux déserts et inhabités* du Livradois étaient seuls à la disposition de ces étrangers: ils s'y établirent. Ce fut pour peu de temps; la stérilité du territoire et leurs querelles journalières avec les habitans de la partie du Livradois *lors habité* (1), les forcèrent à se retirer en masse. Ils passèrent dans le Bourbonnais, où ils furent appelés par les indigènes qui avaient besoin de leur secours guerrier pour se défendre contre l'invasion des peuples du Nord (2). Le point délaissé était si inhospitalier que des colons ne consentirent à venir l'occuper qu'après l'affranchissement de tout impôt : ces colons étaient PAR EXPRÈS des *gens de labour ou d'artisage* (3). Il reste donc démontré que du temps de César une partie du Livradois était habitée, et que c'est pour la culture de l'autre partie abandonnée que la remise des droits seigneuriaux et ecclésias-

(1) *Anc. Fact.*

(2) César, *Comment.* — Ortélius. — Ribauld de la Chapelle, *Hist. de Vercing.* — *Not. mss. sur Amb.*

(3) *Anc. Fact.*

tiques fut faite par le Saint-Siége, à la sollicitation des comtes de Boulogne. Ainsi, bien avant le XI[e] siècle, la contrée portait le nom de ***Livradois, Liberatus ab aquis.***

Il faut rejeter la deuxième étymologie.

Une colonie de Phocéens avait fondé Marseille 600 ans avant l'ère chrétienne (1). Cette grande cité, la plus ancienne des Gaules, était, 500 ans plus tard, sous la domination du roi des Auvergnats (2). Une nouvelle colonie de Phocéens « poursuivie par Harpagus, vint sur des galères à 50 rames, après avoir échappé aux divers périls de la mer et aux hostilités d'Harpagus, débarquer à Marseille avec femmes, enfants et bagages les plus précieux. Cette colonie étant trop nombreuse pour se fixer entière dans Marseille, obtint permission du roi des Auvergnats de s'établir dans ses états » (3). Alors la résidence ordinaire du chef des Arvernes se trouvait à Gergovia (4) : une députation était accourue solliciter cette faveur ; elle fut conduite par Am-

(1) Justin. — Sénèque. — Tite-Live. — De Valois. — Guernai, *Ann. de Marseille.*

(2) Lucain.

(3) Hérodote. — Scaliger. — *Not. mss. sur Amb.*

(4) Ger-Gaubias, *place de guerre escarpée*, d'après la traduction celtique. — Dion. — *Arch. de l'Abbaye de Saint-And.* — Baluze. — L'abbé le Bœuf. — Caylus, *Antiq.* — Pasumet, *Mém. hist.*

bertus, chef de la colonie : la concession qu'elle obtint embrassa, entr'autres lieux stériles et incultes, le vallon sur lequel s'élève Ambert, qui prit le nom de son fondateur et donna au pays celui qui accusait sa délivrance. Le prince Auvergnat n'avait pas cru devoir, au détriment de son peuple, abandonner à des étrangers les terrains fertiles et cultivés habités par la population laborieuse qui lui payait tribut. Les Phocéens créèrent une patrie nouvelle avec ses temples, son culte et ses bois sacrés. Les Druides vinrent élever leurs autels sanglans au milieu des forêts qui couvraient le sol, et rendirent leurs oracles dans les grottes et souterrains qui existent encore dans les montagnes de la contrée. Theutatès (1) était le terrible Dieu dont il fallait souvent apaiser la colère par le sacrifice de victimes humaines. Souvenir de ces jours que le temps a enveloppés de son ombre, un dolmen en granit a été conservé à trois quarts de lieue d'Ambert, sur la droite et à environ 80 mètres de la route qui conduit à Clermont par Saint-Amand-Roche-Savine (2). Un parchemin lacéré, confondu dans les archives de la commune, laissait lire, en parlant du *petit pays d'Ambert : Liberatus ab aquis hostibusque*.... (3). Mais la plus sérieuse indication pou-

(1) Du mot celte *Theutat*, *père du peuple*. — Dict. hist.

(2) J.-B. Bouillet. *Tabl. hist. de l'Auv.*

(3) *Not. mss. sur Amb. — Arch. de la comm.*

vant être donnée après ces preuves, se tire de l'usage immémorial qui fait célébrer, une fois l'an, des simulacres de naumachies aux habitans d'Ambert. Ces galères suspendues au milieu des rues lors de la procession de la *Fête-Dieu;* ces petits vaisseaux glissant sur des cordes tendues d'une maison à l'autre; ces démonstrations belliqueuses qui éclatent au même instant, ramènent la pensée à cette époque reculée et reconnue avoir devancé l'ère chrétienne (1), qui fut témoin des persécutions, des combats et des dangers de nos aïeux. Le christianisme, en plantant la croix au milieu du Livradois, vers le IIIe siècle, respecta cette commémoration antique et révérée qui n'avait rien d'impie, rien d'idolâtre : les fêtes les plus solennelles de la religion de Christ mêlèrent leurs pompes et leur encens à l'expression du souvenir sacré conservé de génération en génération. Aujourd'hui, les galères à rames ont disparu, des vaisseaux de guerre, d'une construction moderne, les ont remplacées; les innovations des siècles prescrivaient ces changemens qui ont d'ailleurs laissé toujours subsister cette démonstration guerrière, image de la résistance armée et opiniâtre à la poursuite d'ennemis acharnés. Sur le front des monumens, comme sur le visage des hommes, l'âge imprime sa ride irréparable, et

(1) *Sid. Ap.*

son doigt d'airain, s'il ne peut vieillir la nature, impose néanmoins à ses formes des modifications assez graves pour altérer l'esprit de la physionomie primitive.

Un mot encore : les Ambertois ont un goût inné pour la fabrication et le commerce. Des familles recommandables voient tous leurs membres s'occuper d'un négoce qui a pour objet les *étamines à pavillons*, *flammes et banderolles de vaisseaux*, *grosses toiles à voiles*, etc. Comment, si cette fabrication ne se liait pas à la fondation de la ville elle-même, expliquerait-on une semblable industrie dans un vallon isolé par la continuité de ses hautes montagnes et si éloigné de tous les ports ? Malgré la cherté des matières premières, la lenteur et la difficulté des transports, malgré tous les obstacles de la position, ce trafic productif s'est transmis de père en fils et se maintient avec avantage contre toute rivalité étrangère.

Les Phocéens ne voulurent pas, dans leur nouvelle et stérile patrie, renoncer aux ressources qu'avaient assurées à une activité laborieuse leurs relations commerciales avec les habitans de l'Asie Mineure, leur navigation à long cours et les échanges importants qui s'opéraient sur leurs propres rivages avec les peuples les plus éloignés. Marseille, Gènes et les autres villes du littoral, la Provence, l'Italie, toutes les grandes places de l'Europe s'ou-

vrirent à leurs produits supérieurs; le champ d'asile auvergnat forma le noyau d'une population dont la probité et l'honneur sont devenus caractéristiques.

Ambert s'élève en amphithéâtre dans un site pittoresque, en face des hauts coteaux qui le séparent de la petite ville de Saint-Amand-Roche-Savine, jadis siége d'une viguerie. Son ciel est nébuleux, des brouillards fréquents l'enveloppent de vapeurs. Après les écorces d'arbre, les tablettes rases, les planches légères enduites de cire, le *papyrus* fourni par la membrane du roseau venu d'Egypte, le *pergamenum* qu'employait l'Asie; après le vélin qu'apprêta l'Europe au XIII[e] siècle, sur des essais arabes de 1170, on composa le papier de chiffon, et l'Auvergne fut une des premières provinces à répandre cette admirable invention. Les papeteries d'Ambert, les plus anciennes de France, étaient au loin en grande réputation. Avant les guerres religieuses, de vastes usines, des fabriques, des manufactures, des ateliers remplissaient ses faubourgs et ses environs, et occupaient sans cesse des milliers de bras. Quoiqu'elle ne fît point partie des treize anciennes de la Basse-Auvergne, la ville était une des plus importantes. G. de Baffie lui avait donné le droit de consulat et corps commun. Eléonore, son héritière, porta le Livradois dans la maison d'Auver-

gne en s'unissant au comte Robert V. Jean II, ou le *Mauvais mesnager*, vendit la seigneurie d'Ambert à Morinot de Tourzel pour 25,000 livres ; elle passa ensuite à la maison de Chalençon de Rochefort, à celle de La Rochefoucault, de Moras, et enfin au comte de Merle. Par suite d'un arrêt dn conseil d'Etat du 28 novembre 1558, Ambert fut agrégé et obtint le droit de représentation du Tiers aux assemblées provinciales. C'était une place forte. De hautes murailles d'enceinte l'entouraient de toutes parts. Ses entrées étaient couronnées de pieux finement aiguisés et ferrés, et défendues par des couleuvrines correspondant aux meurtrières tournantes des remparts surmontés, à hauteurs calculées, de petites lucarnes flamandes d'où l'on pouvait tirer à couvert. A l'intérieur, un vaste château, enfermé dans de triples murailles, s'ouvrait pour contenir une nombreuse garnison, tandis que les portes Chicot, Pascal et de Lyon étaient protégées par d'épaisses tours. Des cloaques, des fossés fangeux et profonds rendaient les approches difficiles à l'ennemi. En temps de guerre, abandonnant sa banlieue qui appartenait aux premiers avant-postes, la ville se renfermait dans sa ceinture de murs et se reposait sur la vigilance et la garde de ses citoyens. Du reste, Ambert était mal bâti, disposé irrégulièrement, sillonné de rues étroites, sombres, humides, encombré, dans les quartiers pauvres,

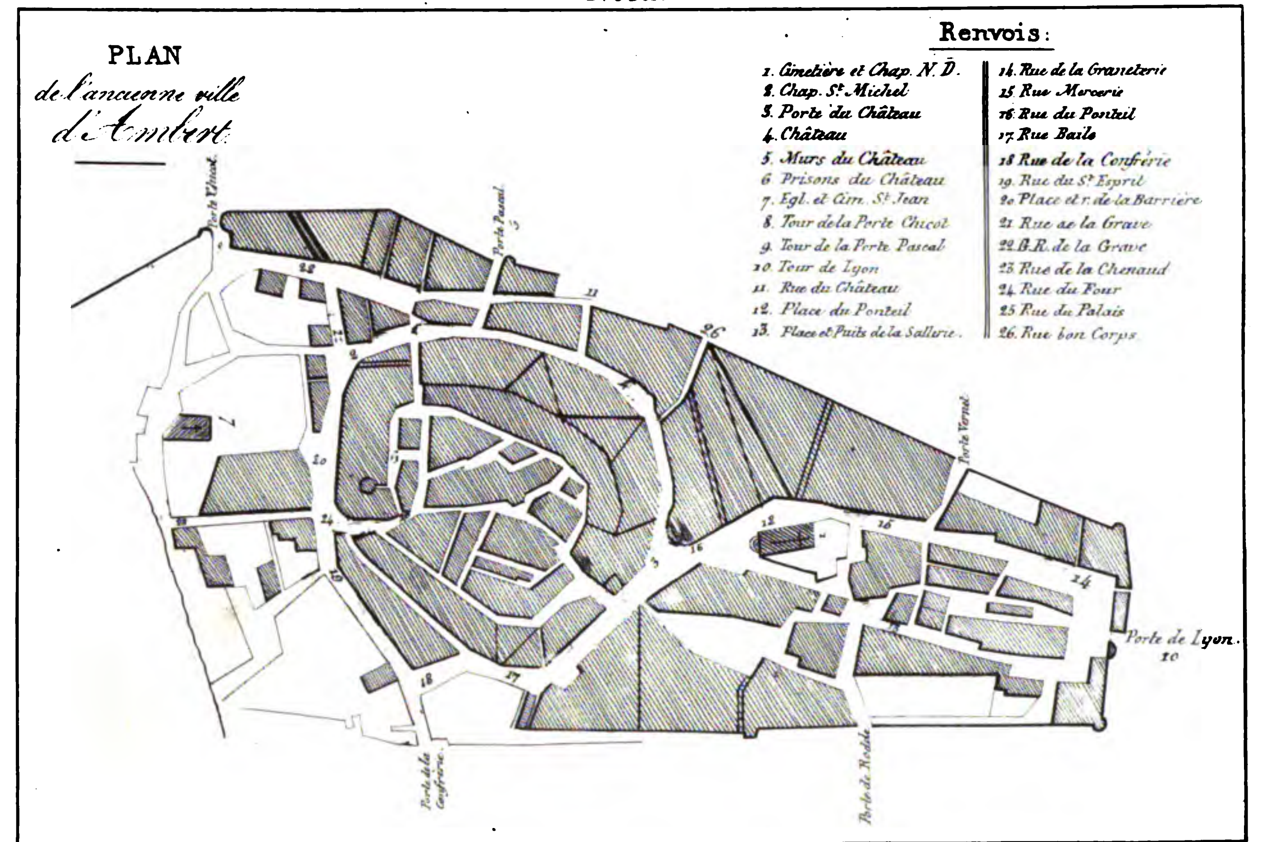
par des pâtés de baraques en pisé , basses, faisant saillie avec un seul étage soutenu sur de grossiers piliers de bois et éclairées pour la plupart à l'aide de châssis à papier huilé (1). Aujourd'hui, la ville est devenue remarquable : blanchissant ses jolies maisons, élargissant et alignant ses rues, élevant des édifices publics, appelant et recevant une civilisation qui trop long-temps s'était arrêtée devant ses rudes montagnes, elle montre avec orgueil, au sein de son vallon du Livradois, le vieil écu écartelé, au champ d'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre trèfles d'or , sur lequel flotte la banderolle portant sa noble devise : FAIS QUE DEURA, ADUIEGNE PORRA.

Il y avait peu de religionnaires à Ambert , mais ils voulaient avoir un ministre, et le seigneur Du

(1) « Telle est la description que nous a laissée un ancien poète célèbre de « cette ville, Jean Imberdis, jésuite , dans un poëme latin , fort curieux et fort « bien écrit , sur le papier et l'art de le fabriquer ; il écrivait sur des monu- « mens certains tout ce qui pouvait servir à la gloire de son pays natal :

. . . Ortum spectat quâ parte Arvernia solem
Urbs ubi parva quidem , at templo visenda superbo ,
Cive frequens , immonda situ , spectabilis arte
Chartificâ antè alias : Ambertum nomine dicunt.
Hanc circum torrenta sonant chartaria latè
Pistrinam , haud alibi per prata virentia volvit
Purior amnis aquas , aut crebrior : indè papyrus
Candida nulla magis, non aptior ulla libellis... »

Extr. du *Mém. hist. mss. sur Amb.* (Comm. par M. Devèze de Chabrial).


Nord.
PLAN
de l'ancienne ville
d'Ambert.
Renvois:
1. Cimetière et Chap. N. D.
2. Chap. St Michel
3. Porte du Château
4. Château
5. Murs du Château
6. Prisons du Château
7. Egl. et Cim. St Jean
8. Tour de la Porte Chicot
9. Tour de la Porte Pascal
10. Tour de Lyon
11. Rue du Château
12. Place du Ponteil
13. Place et Puits de la Sallerie.
14. Rue de la Granetrie
15. Rue Mercerie
16. Rue du Ponteil
17. Rue Baile
18. Rue de la Confrérie
19. Rue du St Esprit
20. Place et r. de la Barrière
21. Rue de la Grave
22. B. R. de la Grave
23. Rue de la Chenaud
24. Rue du Four
25. Rue du Palais
26. Rue bon Corps
Porte Chicot.
Porte Pascal
Porte Vernet
Porte de Lyon.
Porte de Rodde
Porte de la Confrérie
Lith. Desrosiers, à Moulins
A. S. d'après le plan com. par M. COSTES père, Géom. à Amb.

Lac les pressait d'accomplir ce désir. Réformé dévoué, ce châtelain, encouragé par le succès qu'obtenaient les conférences tenues à Pailhat, village à deux lieues Nord-Est d'Ambert, au pied des montagnes frontières de l'Auvergne et du Forez, où les Protestans avaient bâti un temple, prit sur lui d'appeler, au mois de novembre 1576, un pasteur nommé Massin. Cet acte d'autorité inquiéta et indisposa beaucoup les Catholiques. En conformité de l'édit du Roi, Du Lac se rendit auprès du Bailli pour lui faire part du choix qu'avaient fait les religionnaires, et réclamer l'autorisation d'exercer publiquement leur culte; le Bailli refusa de l'accorder : on lui répondit que ce refus étant contraire à l'édit, il serait passé outre. En effet, les réformés se réunirent avec grand appareil, sortirent de la ville en agitant une bannière qu'ils avaient improvisée, vinrent au-devant du ministre, et l'escortèrent jusque sur la place du Pontel qui retentit de bruyantes démonstrations de joie. Le prêche eut lieu sans que la tranquillité d'Ambert fût en rien altérée. Les Catholiques tinrent alors une conférence où se trouvèrent les principaux habitans. Divers avis furent vivement exprimés : les uns penchaient vers une juste tolérance; les autres au contraire ne s'arrêtaient qu'à l'emploi de la force et à l'expulsion du territoire, afin d'avoir raison des novateurs. En vain les hommes prudens et réfléchis firent-ils ob-

server que la prédication de Massin n'avait nui à personne et s'était terminée au milieu du silence, du recueillement des religionnaires ; qu'il ne fallait pas prévoir une éventualité hostile que rien n'indiquait, l'auditoire du ministre étant trop peu nombreux pour inspirer des craintes sérieuses à la cité. En vain représentèrent-ils combien la population était attachée au culte catholique et le peu de consistance acquis à la réforme dont l'apparition dans le Livradois serait éphémère et ne laisserait qu'un pâle souvenir de son impuissance: les conseils extrêmes furent suivis. La raison s'effaça devant un zèle aveuglé par l'emportement. Au lieu d'une douceur insinuante et de cette modération qui prépare et assure le succès de la vérité, on eut recours à la violence et on engendra la discorde civile. Les Catholiques qui avaient habité des villes dans lesquelles les prêches furent empêchés, firent adopter la proposition de fermer toutes les portes d'Ambert, à l'exception d'une seule qui resterait ouverte au public et que de nombreuses sentinelles défendraient à tout habitant ou étranger qui ne serait pas catholique. Les réformés continuèrent de s'assembler ; ils eurent peu d'assistans autour de la chaire de Massin. La prédication se faisait ainsi presque à huis clos, lorsque des jeunes gens de la ville s'attroupèrent au son du tambour à l'entrée du local occupé par le minis-

tre. Au milieu d'un bruit confus, ils commencèrent par injurier ceux qui se tenaient dans l'intérieur; à la sortie de la conférence, ils les huèrent et les assaillirent à coups de pierres. Les religionnaires, retenus par le ministre qui se montra digne et calme, méprisèrent une semblable agression et rentrèrent dans leur maison sans engager aucune dispute. Il n'y eut pas de rixe, ainsi que l'espérait et l'attendait la troupe des provocateurs. La nuit se passa fort tranquillement. Le lendemain, Du Lac étant venu faire visite au prédicateur, fut aperçu par un des consuls qui lui intima aussitôt l'ordre de terminer promptement ses affaires et de sortir d'Ambert. Le seigneur reçut fort mal l'injonction, protesta publiquement contre un arbitraire qui foulait aux pieds toute liberté, mais il se résolut à obéir pour laisser tous les torts aux magistrats municipaux. Les jours suivans, l'entrée de la ville continua d'être défendue; le prêche fut troublé. Alors les religionnaires se rendirent en corps auprès du Bailli et se plaignirent de la conduite tenue à leur égard; ils ne furent seulement pas écoutés. Les ordres de la commune devinrent même plus sévères : on menaça de la prison tout réformé qui se permettrait de murmurer. Massin devint la première victime de cette intolérance. Sorti pour aller prêcher à Pailhat, il revint le soir avec ses deux clercs et demanda aux sentinelles que la

porte lui fût ouverte. Les gardiens lui répondirent en le couchant en joue avec leur arquebuse. Ils osèrent ajouter de sales injures à cette menace insensée. Plusieurs habitans présens à cette scène de violence , voulurent prendre le parti du pasteur, mais ils ne parvinrent qu'à faire redoubler les risées des sentinelles et à exciter encore leur mauvaise volonté contre le ministre. La force fit la loi. Massin n'insista pas : il prit à témoins les Ambertois qui avaient voulu le défendre, et rendit responsables des suites de son expulsion les principaux catholiques ayant proposé les moyens de rigueur qui s'exerçaient contre sa personne. Il se retira aussitôt au château du Lac, y convoqua ses partisans et fit partir le seigneur pour Issoire, afin de se concerter avec Chavagnac sur l'attaque d'Ambert dont Merle aurait la direction. La tyrannie des Catholiques avait exaspéré les Protestans. Renforcés de quelques volontaires appelés de Maringues, ils se livrèrent bientôt à des excursions qui jetèrent la terreur dans le Livradois. Cantonné ainsi qu'un vautour dans son aire, Du Lac, à son retour d'Issoire, poussa des courses dans tous les environs d'Ambert, fit des prisonniers qu'il rançonna, arrêta tous les voyageurs auxquels il commanda de rebrousser chemin , enleva les bestiaux dans la plaine et pilla les métairies. Ces représailles ne pouvaient être long-temps tolérées. Les Ambertois de-

mandèrent quelques troupes à Jacques de Sainte-Colombe, syndic de la noblesse du Forez (1), et, à leurs frais, les établirent garnisaires dans leur ville. Le château du Lac fut assiégé et pris, le seigneur chassé avec ses auxiliaires. Furieux de cet échec, Du Lac court de nouveau à Issoire, y prend à solde un capitaine de piquiers à corselet désigné par Chavagnac et Merle, conduit un fort détachement au Lac qui est enlevé, au château de Novacelles dont le voisinage servira ses projets de vengeance et de destruction, surprend cet ancien patrimoine de la maison de La Tour-d'Auvergne, et descend vers la Dore qu'il passe à la nuit tombante, le 15 février 1577. Favorisée d'un temps obscur et pluvieux, l'expédition arrive jusque sous les murs d'Ambert, sans avoir été signalée. Le capitaine Merle fait de suite descendre ses soldats dans le fossé et appliquer les échelles d'escalade. Cependant cette opération ne put avoir lieu sans bruit; inquiète et aux aguets, la garnison prit les armes et lâcha plusieurs coups de feu du haut des remparts, pour montrer qu'elle se tenait sur ses gardes et intimider tous aventuriers qui songeraient à un coup de main. Merle impose aussitôt aux siens le silence le plus profond; on retire les échelles, on les cache dans le fossé, et chaque soldat se cou-

(1) Aug. Bernard, *Hist. du Forez.*

che auprès d'elles. La cape soigneusement étendue empêche le reflet des casques et des pots reluisans ainsi que celui des bandoulières des arquebusiers. Un léger choc d'armures et le retentissement de pas sourds accompagna à peine les précautions du chef, les évolutions pressées des Huguenots. L'expérience de Merle et la confiance de ses troupes en sa bonne étoile assuraient un ensemble, une soumission qui presque toujours décidèrent la fortune en faveur de l'heureux capitaine. Dans ce moment, les goujats qui retenaient les chevaux à distance, en laissèrent plusieurs s'échapper; le mouvement que cette négligence occasionna appela les garnisaires vers le point fixé de l'attaque : ils tirèrent à tout hasard un coup de couleuvrine. Les religionnaires ne bougèrent plus, mais cette détonnation réveilla les habitans, et il y eut bientôt foule vers les portes. La ville se mit en émoi; les rues s'encombrèrent d'allans et de venans qui, une lanterne à la main, s'attroupaient, s'interrogeaient et ne parvenaient pas à s'expliquer la cause de l'alarme répandue. La nuit sombre, un épais brouillard dérobaient les soldats qui s'étaient tapis au bas des murailles; la neige et le givre vinrent les protéger encore contre une surveillance minutieuse et prolongée. Pourtant les Ambertois restèrent sur pied pendant deux heures : rien ne remua auprès d'eux. Enfin, le temps devint si obscur, le froid si perçant,

le vent si glacial, qu'ils rentrèrent chez eux, faisant entendre un aigre mécontentement de cette fausse alerte qui les avait tirés d'un sommeil d'autant plus doux, que la journée s'était passée en danses et festins de carnaval. Les soldats les imitèrent et finirent par regagner en majeure partie le casernement qu'ils occupaient dans le château. Les folies des jours gras, les mascarades qui, la veille même, galopaient sur les places d'Ambert, les bals animés qu'une expansive gaîté et la bonne union des familles prolongeaient jusqu'à l'aube, ne devaient pas, en effet, faire pressentir la catastrophe qui allait changer les chansons bachiques en cris de détresse, et en un silence de mort le tumulte débraillé de la cité. Merle vit alors naître l'instant favorable à son dessein. A la pointe du jour, Chavagnac est venu le joindre avec de hardis carabins destinés à éclairer les alentours de la place et à battre l'estrade dans les bourgs importans. Les Huguenots, impatiens du pillage qui leur est promis, irrités de la retenue fatigante qu'ils ont subie à regret, se disposent par pelotons, relèvent les échelles, et, au signal que donne Chavagnac en tirant son épée, ils montent à l'escalade. Cent trente officiers ou soldats couronnent le parapet avant que la garnison ait pu se mettre en défense.

Les Protestans s'attendaient à une résistance opiniâtre. La troupe Forésienne qui leur faisait crain-

dre des engagemens meurtriers fut surprise. Quatre décharges de mousqueterie, commandées précipitamment, ne purent arrêter l'ennemi que la perte d'un lieutenant, tué au premier feu, excita jusqu'à la fureur. Beaucoup de négocians s'étaient rendus aux foires de Montferrand et de Lyon; la défense, diminuée par l'incident de la nuit, fut faible et partielle. La garnison tint néanmoins bravement, mais sans succès. Elle perdit du monde et se rejeta dans l'intérieur où Merle la poursuivit et la força à mettre bas les armes. Si l'intrépidité et le dévoûment avaient suffi pour sauver la ville, le consul André Micolon-Gimardias aurait eu cet insigne honneur. Il accourut sur la muraille à la tête d'un gros de la garde bourgeoise, et chargea les soldats de Chavagnac entrant par la porte Chicot qu'il venait de forcer. Un coup de mousquet le tua raide au premier rang (1). En le voyant tomber, les habitans jetèrent un cri d'effroi et prirent la fuite, les uns pour se cacher dans leur maison, les autres pour gagner la porte de Lyon et se disperser à travers champs. La place Saint-Jean et les rues qui joignaient, la place du Pontel et celle de la Sallerie ne tardèrent pas à être occupées par les religionnaires qui firent trente bourgeois prisonniers. Merle avait déjà un poste dans la rue du Château, et le

(1) *Notice biogr. mss.* (Comm. par M. de Guerines.)

guidon de ses gendarmes venait d'être planté sur la première enceinte (1).

Cependant, ceux des garnisaires rentrés au château en même temps que les habitants regagnaient leur domicile, s'étaient précipitamment placés aux meurtrières et avaient fait plusieurs décharges qui blessèrent un certain nombre d'ennemis. Ils espéraient que cette résistance amènerait à eux leurs compagnons laissés aux remparts, et que la garde urbaine, se repliant sur le château, formerait une troupe capable de tenir en échec les religionnaires, jusqu'à ce que la ville, revenue de son effroi, pût se lever tout entière contre ses redoutables assaillants. Merle, de son côté, jugea, à la vue des murs de la forteresse, qu'il ne serait maître d'Ambert qu'après avoir délogé la poignée de soldats faisant mine de lui tenir tête. Mais il y avait du danger à employer d'abord la force; les autres quartiers de la ville pouvaient n'être pas contenus par les gens de Chavagnac, et si l'on portait secours au château il se trouvait entre deux feux. Le capitaine contint son ardeur impétueuse et parlementa. Prenant parmi les Forésiens hors de combat le premier qui se trouva sous sa main, il lui promit la liberté et une somme d'argent assez considérable, s'il déterminait ses camarades à capituler sur-le-

(1) L. de Villebois, *Rerum in Arvern.*, etc.

champ. Dans le cas contraire, il lui annonça qu'il allait investir le fort, l'attaquer sur tous les points, et passer au fil de l'épée tout ce qui n'aurait pas péri dans l'attaque. Dans ce cas encore, lui, parlementaire, serait livré à un supplice tel qu'il épouvanterait les plus intrépides. L'émissaire partit en promettant de faire ce qui dépendrait de lui pour amener les garnisaires à composition. C'était un canonnier-pointeur des remparts, dont le pourpoint serré et le grand collet avaient été déchiquetés à coups de hallebardes. Il avait le bras gauche en écharpe. Reconnu et introduit sans difficulté, il remplit sa mission en homme qui tenait plus à grossir sa bourse qu'à exposer ses jours, et qui trouvait fort heureux de décupler dans cette circonstance critique sa paie de simple artilleur. Après l'avoir entendu, il fut résolu de se rendre à Merle, sous la condition de vie et bagues sauves. Le canonnier revint en hâte annoncer le succès obtenu: quelques minutes après, le capitaine faisait occuper le château et congédiait les Forésiens.

Ce fut alors que, maître d'Ambert, Merle satisfit largement l'appétit de vengeance et de sang que venaient d'exciter la résistance des garnisaires, la mort d'un de ses officiers et la blessure de plusieurs de ses soldats. Il était dix heures du matin. Les trente prisonniers bourgeois furent entraînés sur la place du Pontel, au milieu d'un détachement qui

marchait au son du tambour, conduit par les deux chefs Chavagnac et Merle, et précédé de Du Lac et Massin dont l'entretien animé décelait la joie qu'ils ressentaient en voyant leurs amis et co-religionnaires commander en vainqueurs dans cette ville qui avait été témoin de leur humiliation. Le capitaine avait fait entendre à Chavagnac qu'il s'agissait de faire souscrire aux trente Ambertois une contribution particulière qui serait reçue à titre de rançon pour leur personne; et qu'ensuite on arrêterait publiquement le chiffre des sommes demeurant à la charge de la commune, pour défrayer l'expédition et subvenir aux frais qu'allait nécessiter la mise en état de défense de la ville conquise. En effet, dès que la troupe fut arrivée en face de la chapelle Notre-Dame, Merle, cernant la place, fit interroger les prisonniers par son premier lieutenant, et après que leur nom et profession eurent été inscrits, il taxa à quinze cents écus en bloc l'argent que les trente bourgeois avaient à compter immédiatement s'ils voulaient sauver leur existence. A cette somme énorme, les prisonniers se récrièrent unanimement et protestèrent de l'impossibilité dans laquelle ils se trouveraient si le capitaine ne réduisait des deux tiers sa réclamation, surtout s'il fallait se procurer la somme sans aucun répit. Merle ne demandait pas mieux qu'un prétexte à sa férocité impatiente; il fit un geste : les soldats recu-

lèrent d'une dizaine de pas, et il commanda aussitôt :

— Haut l'arquebuse et en joue !

A cet ordre fatal, Chavagnac, Massin et Du Lac se rapprochèrent vivement de Merle et s'opposèrent avec indignation à l'exécution dont étaient menacés les captifs. Chavagnac prit le capitaine à l'écart et lui parlait avec feu, lorsque celui-ci, que la contradiction et l'obstacle à ses volontés rendaient toujours implacable, n'écoutant plus que sa colère et se tournant du côté du ministre et de Du Lac :

— Vous n'êtes rien ici, pour ce qui concerne le commandement, s'écria-t-il en jetant à terre son chapeau empanaché sur lequel il passa et repassa un de ses éperons, et je vous traiterai ainsi que ce chaperon que voilà, si vous ne me laissez faire à ma guise ! Et vous, Messire de Chavagnac, vous êtes le commandant d'Issoire, et moi je suis à présent le commandant de cette ville. A chacun sa part ; vous plaît-il agréer ainsi ?

Sans attendre la réponse de Chavagnac, il sortit son épée sur laquelle il s'appuya en la piquant devant lui, et cria :

— Tirez !

Une décharge terrible éclata sur les malheureux

bourgeois qui regardaient le premier signe du capitaine comme un épouvantail employé seulement pour leur arracher par la frayeur toute la somme taxée. Vingt-cinq tombèrent, tués ou blessés (1). A la vue du sang de leurs concitoyens couchés sur le carreau, des blessés qui se traînaient sur les genoux, afin de gagner l'entrée de la chapelle Notre-Dame et de s'y réfugier, les cinq bourgeois Ambertois respectés par les balles s'élancèrent vers la même direction et pénétrèrent dans l'église. Ils s'y cachèrent derrière l'autel, plus morts que vifs. Au même moment, les femmes, les enfans, les parens des prisonniers, qui se tenaient avec anxiété dans les rues adjacentes, entendant la détonnation et des cris de douleur, accoururent en se lamentant, forcèrent la barrière des soldats et vinrent contempler avec une épouvante qui glaça l'expression de leur désespoir, les cadavres de leur frère, de leur mari, de leur père ! Chavagnac profita de cette scène affreuse, que Merle regardait froidement, pour ordonner à tout le détachement de se retirer et de le suivre. La plupart des soldats obéirent ; le reste se groupa autour du capitaine. Décidé enfin par le ministre qui le supplia à mains jointes de pardonner à ceux qui vivaient encore, Merle abandonna la

(1) L. de Villebois. — *Rer. in Arvern., etc.* — *Mém. hist. sur Amb.* — *Arch. comm.*

place du Pontel, et permit à ses gens d'aller se reposer dans les logemens que les habitans durent fournir. La ville tremblait sous sa terreur.

Le lendemain, pour justifier sans doute sa cruauté de la veille, Merle annonça qu'il allait faire procéder aux obsèques de l'officier qu'il avait perdu à l'escalade. Il enjoignit aux notables d'y assister, et chargea Massin de donner à la cérémonie funèbre la pompe habituelle aux convois des commandans supérieurs. Le ministre dépouilla l'église Saint-Jean de l'orgue, de la parure des autels, des croix, des statues, des images, de tous les ornemens dont s'entourait le culte catholique; il purifia et fit tendre de noir le nouveau temple qu'il allait affecter au service de son rit schismatique. Le cercueil fut placé sous un riche catafalque portant le hausse-col, les épaulières et l'armure de l'officier, surmontés par son épée nue. Des torches de cire blanche brûlaient aux quatre coins et jetaient sur le poële une clarté lugubre. Un grand nombre de soldats, Merle en tête, en manteau de deuil, et auprès de lui les blessés qui pouvaient marcher, vinrent se placer dans le chœur. Les hallebardes avaient un crêpe à leur lame; les drapeaux étaient roulés sur l'épaule des porte-enseignes; les tambours étaient voilés et muets; les piques seules, tenues par le fer et traînées, faisaient retentir les dalles d'un bruit triste et monotone. Quelques ar-

quebusiers avaient à la main, près de la bière, un petit bâton à feu dont les décharges étaient destinées à honorer le mort dans l'enceinte même de l'église. Les bourgeois convoqués étaient tous présens, serrés l'un contre l'autre, le regard tourné vers Merle dont l'air moins dur s'assombrissait pourtant par les impressions de la cérémonie. Lorsque les prières furent terminées, les arquebusiers firent feu sur le catafalque; on enleva le cercueil; ensuite le cortége se mit silencieusement en marche vers le cimetière de la place Saint-Jean, en dehors duquel une fosse avait été creusée. Là, les arquebusiers se disposèrent pour une nouvelle décharge, et la terre reçut la dépouille mortelle du religionnaire. Le capitaine lui fit sur-le-champ élever une colonnette en granit. Chavagnac et Du Lac ne parurent pas.

Au milieu des dévastations que subit Ambert, celle de Saint-Jean attrista surtout les habitans catholiques. La communauté de prêtres qui desservait cette église s'était enfuie; le champ restait entièrement libre. Les Huguenots voulurent, disaient-ils, la rendre digne de leurs offices sacrés, et la dégager de ce luxe mondain qui n'était qu'une vaine parure pour le sacerdoce et une offense à la Divinité. Ils firent donc main-basse sur ce que les chapelles renfermaient de précieux, enlevèrent jus-

qu'à de vieilles draperies, et brisèrent plusieurs remarquables produits de la statuaire chrétienne. Chaque coup de marteau mutilant l'édifice, retentissait douloureusement au cœur de la cité qui depuis peu d'années avait vû achever cet *ex voto* colossal de la piété publique « en recognoissance à Dieu de la bonnification des héritages du païs en suitte d'années de grand travail » (1). Ce monument, remplaçant l'ancienne et pauvre église, avait été commencé en 1471, ainsi que l'indique une inscription gravée sur le frontispice.

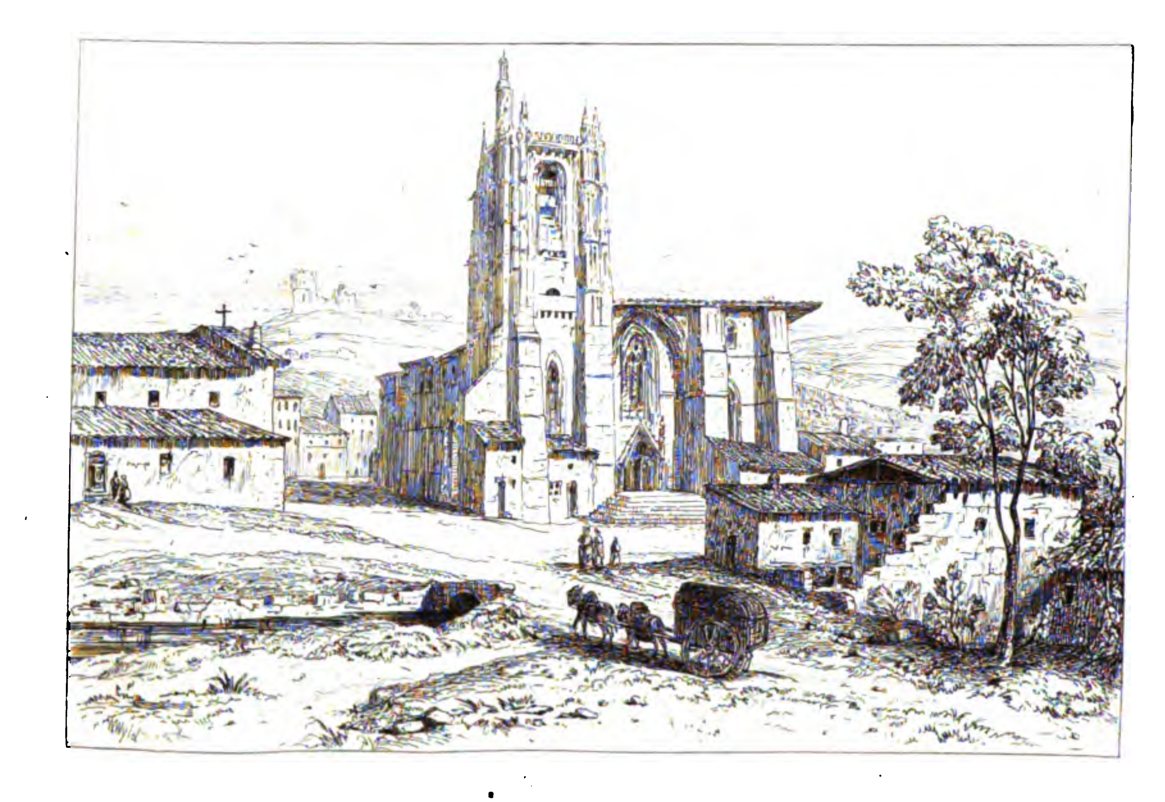
DES BIENS DONNÉS PAR LE COMMUN
MIL QUATRE CENT SEPTENTE UN.
NEUFVIÈME D'AVRIL FEUT MIS EN TERRE
DE CE TEMPLE LA PREMIÈRE PIARRE.

On mit six ans pour arriver au grand portail :

LORSQUE LA TERRE SI FORT TREMBLOIT
ET QUE LE MONDE EN DATE COMPTOIT
MIL QUATRE CENT SEPTANTE SEPT
CE PORTAIL CY SE COMMENSOIT.

Enfin, le 9 août 1518, après 47 ans de travail, on posa la dernière pierre de la basilique, comme l'annonce une troisième inscription :

(1) *Anc. Fact. concern. le Livradois.*



EGLISE D'AMBERT.

L'AN DE GRACE DE JESUS CHRIS
MIL CINQ CENS ET DIX HUIT
SEPTIEME D'AOUT FEUT MISE
LA DERNIERE PIARRE DE CETTE EGLISE.

Ce temple magnifique, en granit gris, frappe par la hardiesse de sa construction, l'habileté et la majesté de son plan. Le style fleuri lui donna ses mille combinaisons et les formes pyramidales, les gracieux caprices, les délicates ciselures, jusqu'aux figures symboliques qui formaient encore un des caractères distinctifs du dernier âge de l'architecture ogivale tertiaire. Son aspect est imposant et religieux. A l'intérieur, deux rangées parallèles de hautes colonnes appuyées sur une base hexagonale, se reliant par une multitude de coupures à un fût cylindrique, dont la ligne des axes est rachetée par un demi-cercle où se trouvent reportées d'autres colonnes, montent, se divisent et se ramifient pour soutenir la voûte au jet audacieux et admirablement croisée de cintres : leur point d'intersection se décorait d'écussons aux emblèmes encadrés de guirlandes de ceps de vigne, de roses, de trèfles et de choux-frisés. Des bas-côtés forment les limites latérales au Sud, au Nord et à l'Est. Deux retraites séparent la nef du chœur auquel font face quatre chapelles disposées symétriquement à droite et à gauche; des statuettes couvertes d'ornemens

précieux, représentant l'image du saint ou de la sainte que les fidèles y adoraient, furent mises en morceaux par les religionnaires. Ils ne respectèrent pas même des liens pendans, des rinceaux, des dentelles suspendus aux volutes des fenêtres. Ce qu'ils purent prendre fut perdu ; les vitraux aux naïves légendes, aux merveilleux effets de lumière, se brisèrent sous leurs coups de vandales. A l'extérieur, Saint-Jean d'Ambert présente en gothique orné trois entrées, au Sud, à l'Ouest, à l'Est, précédées de péristyles aux pilastres entrecoupés, vers le portique principal, de douze niches à dais et pinacles, occupées jadis par les figures des douze apôtres. Elles sont vides aujourd'hui ; la tempête des révolutions est venue aussi en aide à la main destructive des hommes. Ce portique, le mieux traité, est surmonté d'une rosace que domine un entablement. La statue de Saint-Jean, un de ses plus beaux fleurons, offrait une rare finesse d'exécution : elle tomba encore sous le marteau. Le clocher s'élève sur la partie Sud-Ouest, porté et détaché par huit pilastres en saillie constamment décorés sur toute la hauteur, et coupés à des points égaux par trois cordons formant revers d'eau. Le dernier de ces cordons vient finir à la naissance de la voûte, pour servir de base à la partie supérieure. Un couronnement avec moulures sépare les ornemens de trois pilastres cannelés se terminant par

un entablement complet. C'est sur ce nouveau plan que l'archéologue remarque le piédestal de trois colonnes corinthiennes aux élégans chapiteaux surmontés de frises, d'architraves et de corniches d'un goût parfait. Au sommet des pilastres sont huit obélisques, dont les coupes présentent des courbes gracieuses qui s'élancent en aiguilles sur le corps carré du temple, comme pour indiquer aux ames croyantes le chemin du ciel. Trois galeries en saillie d'une portion de l'épaisseur des pilastres, se montrent parées de balustrades soutenues de modillons. Le visiteur peut se promener à trois hauteurs différentes sur les façades du clocher. Au Sud, est la tour ronde de l'horloge. Deux autres clochers de même forme et dimension devaient s'élever sur cette basilique; mais les fonds affectés à cette destination en furent distraits afin de contribuer aux 1,200,000 écus d'or qui constituaient la rançon du Dauphin et de Henri de France, détenus en Espagne comme ôtages après le traité de Madrid. La noblesse d'Auvergne « ayant octroyé 20,000 livres à François Ier » (1), les églises se cotisèrent aussi, et l'argent que la piété publique avait fourni pour compléter la grandiose harmonie de Saint-Jean, passa dans les caisses du trésor royal par l'entremise de la comtesse de Polignac, belle-mère de

(1) *Arch. de Dienne.*

Claude de Rochebaron qui avait été tué à Pavie en conduisant l'avant-garde française (1). Les obélisques ne purent être terminés qu'en 1550 ; l'année suivante, l'évêque de Clermont, G. Duprat, consacra le monument (2).

Chavagnac vivait en mésintelligence avec Merle depuis l'exécution barbare des bourgeois prisonniers. Indigné d'ailleurs des spoliations commises par les soldats qui « faussoyoient au dedans des maisons pour chercher les cachettes des poures habitans, et découvrir ce qu'ils pouvoient conserver de leurs biens » (3), il donna ordre à ses carabins de se disposer au départ. Merle qui allait être livré à ses seules forces et privé d'une cavalerie nécessaire pour tenir la campagne et empêcher les châtelains voisins de se réunir, vint aussitôt visiter Chavagnac dans son logement à la maison commune qu'on appelait la Confrérie. Il y trouva le commandant d'Issoire fort irrité des plaintes portées à l'instant même par plusieurs Ambertois que les soldats vainqueurs, notamment ceux de Merle, pillaient journellement après avoir reçu la taxe im-

(1) *Anc. Factum.*

(2) *Not. mss.* (Commun par M. Vimal-Dupuis, ing. des ponts et chaus.)

(3) *Enq. et Proc. — verb. sur la prise d'Amb., mss. arch. d'Amb. bibl. de Clerm.*

posée par le capitaine, et maltraitaient brutalement quand on ne les satisfaisait pas. Un des consuls eut le courage d'accuser un gendarme d'avoir frappé un habitant de trois coups de couteau qui avaient occasionné la mort dans les vingt-quatre heures. Présentant le réglement pénal qui faisait la loi de la ville, il lut d'une voix ferme : « Si lezion est faicte de coups de bastons ou de pierre est de trente sols ; si de couteau, espée ou lance ou aultre baston de guerre, soixante sols, sauf surtout si le coup semble mortel, auquel cas le délinquant est teneu bailler caution jusques à ce qu'il aparoitra de la mort ou guérison du navré, et si dudict coup la mort s'en ensuict la cognoissance demourera à justice (1). » Le consul dépose le réglement, se couvre et demande justice. Chavagnac interroge Merle d'un coup d'œil sévère ; le capitaine regarde à son tour le consul avec une curiosité méprisante, et répond froidement : « On fera la justice demandée par le bon droit ». Il tourne le dos après avoir à peine salué Chavagnac, et sort sans ajouter un mot de plus à ces équivoques paroles.

Mais son intérêt parlait plus haut que ses passions. Connaissant l'esprit de droiture du commandant d'Issoire et son aversion pour cette licence soldatesque que rien n'excusait, il prit des

(1) *Priv. et usances des ville et habit. d'Amb., art 5. — Arch. comm.*

informations sur le meurtre dénoncé, fit comparaître devant lui le coupable qu'on jeta immédiatement dans les fers, et revint voir Chavagnac auquel il laissa le choix de la peine exemplaire à infliger. Le marquis sut bon gré au capitaine et de sa déférence et de la répression du crime. Il pensa que la mort devait être le châtiment du gendarme. Cependant, sur les observations de Merle qu'il y avait eu une espèce de provocation de la part de la victime, Chavagnac indiqua les *honneurs du morion*, une des plus fortes peines portées par le code militaire d'alors. En conséquence, la compagnie de gendarmes fût assemblée, et le condamné conduit sur la place du Pontel. Là il se choisit un parrain d'armes parmi ses camarades, et fut placé, tenant une pique surmontée d'un morion, « dans la position de quelqu'un à qui l'on va donner le fouet sur les chausses ». (1) Alors le tambour battit un ban, le parrain s'approcha, agitant le bois d'une arquebuse, et demanda au patient s'il était gentilhomme. Celui-ci, afin de ne pas prolonger son supplice, répondit qu'il l'était puisqu'il était soldat. Le parrain ajouta qu'un bon gentilhomme devait posséder un château garni de quatre tours aux recoins, et quatre vigoureux coups tombèrent sur le malheureux qui poussa

(1) A.-A. Monteil, *Hist. des Franç.*, etc. — *Alphab. milit.; Instruct. sur le mor.*

un long gémissement; que pages, valets, chiens, faucons devaient abonder dans la châtellenie, et une grêle de coups répondit au nombre considérable de pages, de valets, de chiens et de faucons dont on gratifia le gendarme déjà tout en sang. Ensuite ce fut le tour des princes de la famille royale, des maréchaux, des officiers de la compagnie, et l'arquebuse se baissa inexorablement pour chacun de ces dignitaires. Enfin, le parrain ajouta : *Honneur à Dieu ! Service au Roi ! Tout pour toi ! Rien pour moi !* Ce qui valut quatre nouveaux coups au condamné. La douleur le fit affaisser sur lui-même, il s'évanouit. La compagnie défila autour de lui, et, pendant qu'on l'emportait dans son cachot, le tambour battit un dernier ban.

Le pouvoir des religionnaires, maîtres d'Ambert, ne s'étendait pourtant qu'à une faible distance de la ville. Ils n'avaient aucunes communications ouvertes du côté du Forez ; au Sud, la Chaise-Dieu, ayant garnison ; Arlanc, baigné à l'Est et à l'Ouest par la Dore et la Dolore, et assis sur une colline dont la partie la plus élevée était occupée par un château dominant au loin la plaine; Marsac, placé sous la protection du château de Riols, à une lieue seulement d'Ambert. Ces trois petites villes, échelonnées dans un rayon resserré, ne présentaient que des dispositions ennemies ; au Nord, la montagne et le fort de Meymont n'avaient

pas non plus arboré le drapeau de la réforme. Les deux chefs Protestans décidèrent, dans cette situation, de les soumettre par la force des armes. Ils commencèrent par Olliergues, où un rassemblement de quelques troupes catholiques leur fut signalé. Cette ville avait toujours été la propriété de la vieille maison de ce nom qui s'éteignit dans celle de Meymont, par le mariage d'Hyseult d'Olliergue avec Agnon de Meymont, l'un des grands seigneurs de l'Auvergne. Bâti en amphitéâtre sur un rocher escarpé au bord de la Dore, Olliergues, défendu naturellement, l'était encore par une bonne forteresse qui avait appartenu à la maison de la Tous. Cette place était riche, approvisionnée. Merle se chargea de l'expédition, prit plusieurs compagnies et se disposait à partir lorsque les espions apprirent que le seigneur de Riols préparait un coup de main. Le capitaine resta dans Ambert, se faisant remplacer par Montbrun, son premier lieutenant, parent du fameux Montbrun-le-Brave. A trois heures du matin, le 20 février, les religionnaires pénétrèrent dans Olliergues, après avoir enfoncé les premières maisons, massacré les premiers habitans et mis le feu. Aussitôt les cris *au feu! aux Huguenots!* retentissent de toutes parts; la cloche du beffroi sonne l'alarme. Des groupes d'habitans, armés de ce qui leur est tombé sous la main, se forment, demi-vêtus, dans les rues que l'obscurité enveloppe,

qu'une clarté rougeâtre illumine par moments, et courent vers l'incendie où les cris, la confusion, le bruit deviennent horribles au milieu du cliquetis des armes, des juremens, des imprécations qui se confondent avec des plaintes et des voix étouffées. Montbrun avance dans l'intérieur, poussant devant lui la flamme et le carnage; mais les soldats étaient sortis de la forteresse ; ils rencontrent bientôt les Religionnaires et les chargent dans l'ombre, attendant pour frapper l'éclair bruissant que lancent les murailles qui croulent: la mêlée ne dure pas. Les Protestans ne connaissant point la ville ne peuvent se retrancher et craignent d'être cernés. Le jour commence à poindre et ils voient les montagnards descendre de leurs hameaux en courant. En même temps, les habitans remis de leur terreur débouchent de plusieurs points et lâchent des coups de mousquet qui font du ravage dans les rangs des assaillans ; obligés de reculer, ceux-ci se replient lentement vers l'entrée qu'ils ont forcée et abandonnent leur tentative. Quinze des leurs restèrent morts dans les rues. Un seul fut pris : c'était Montbrun. Furieux de son échec, il combattait en désespéré lorsque son pied heurta contre une poutre détachée par le feu : il tomba, on se jeta sur lui. Le chef des soldats catholiques voulait le faire prisonnier; les habitans irrités l'arrachèrent de ses mains et firent périr de « masle mort ce grand hu-

guenot de la bande » (1). L'incendie, que la présence de l'ennemi ne permettait pas d'éteindre, causa d'affreux ravages, favorisé par un vent qui souffla constamment en pleine direction du centre même d'Olliergues. Le tiers de la ville brûla. Tous les effets mobiliers furent perdus. On trouve encore aujourd'hui des restes de cette nuit funeste. En fouillant la terre dans les jardins qui entourent le haut de la ville, on soulève à une légère profondeur des tuiles, des pierres calcinées, des débris de bâtisse noircie et de solives carbonisées, jusqu'à des fragmens de pavés et des ouvertures de caves tout empreints de la violente action des flammes. Les Protestans repoussés tournèrent leurs pas du côté du Brugeron où ils engagèrent une action avec les habitans de ce bourg et ceux d'Olmet, de Vertolaye et de Marat, dépendant de la justice d'Olliergues, qui les harcelaient dans leur retraite. Le détachement déjà décimé fut accablé par le nombre et taillé en pièces. Quelques débris rentrèrent difficilement à Ambert. Ce combat se livra dans un lieu tout proche du Brugeron, que les paysans ont appelé depuis le *Grun batailloux*, et qui sert actuellement à un *port* ou dépôt de planches.

Pendant ces événemens, Ruffé, seigneur de Riols,

(1) *Arch. d'Ollierg.— Rapport au Gouv. de la prov.* (Comm. par M. Terrasse, instit. prim.)

justement inquiet de l'occupation d'Ambert par Merle et Chavagnac, avait réuni ce qu'il comptait de gens de guerre, appelé les gentilshommes voisins et envoyé des émissaires à Saint-Hérem , afin que ce gouverneur marchât au plus vite au secours du Livradois envahi. Son vaste domaine de Riols, ancien patrimoine de la maison de Baffie , dont la justice, après le titre de châtellenie, fut érigée en bailliage, lui donnait une autorité assez importante ; sa fortune considérable, le nombre de ses vassaux, des dépenses fastueuses et du crédit à la Cour le placèrent à la tête de la noblesse qui habitait les nombreux châteaux des environs. Il n'eut pas de peine à assembler une troupe imposante. Ayant obtenu du Comte de Montmorin la promesse d'un renfort prochain, il prit ses dispositions de manière à ouvrir contre les Protestans une campagne sérieuse et décisive. En attendant les troupes de Clermont, ce seigneur lançait ses éclaireurs à portée du canon d'Ambert, attaquait lui-même la cavalerie qui s'écartait pour chercher des fourrages, et disposait, par des escarmouches hardies, ses soldats à l'assaut de ces remparts que Merle avait mis dans un excellent état de défense. Il se laissa même emporter par son ardeur jusqu'à tenter brusquement une surprise. Mais le capitaine fit une sortie avec ses gendarmes et accueillit Ruffé de façon à le contraindre à une espèce de fuite. Poursuivi l'épée

dans les reins, le seigneur de Riols eut la douleur de voir les religionnaires brûler sous ses yeux deux de ses métairies qu'il ne put couvrir. Mérle ne s'arrêta pas à ces préliminaires. Certain qu'Ambert était menacé d'un siége; soucieux de savoir que Ruffé s'entourait de troupes à Marsac où déjà existait un grand amas de fascines, de perches, d'échelles, de chaînes pour béliers et d'autres machines de guerre; sur l'avis de Chavagnac, qui était exactement le sien, il fut résolu de prévenir les hostilités des Catholiques et de les attérer par un coup de foudre. En conséquence de ces projets qui souriaient moins encore à la bravoure des Huguenots qu'à leur espérance d'un abondant butin, le 22 février, deux colonnes de fantassins soutenus par une centaine de cavaliers marchèrent sur Marsac, sous la conduite de Merle. Déjà les torches livraient le faubourg aux flammes, quand un coureur envoyé par Chavagnac vint avertir le capitaine que le comte de Saint-Hérem s'approchait avec trois cents chevaux et sept compagnies d'infanterie. Merle abandonna sur-le-champ l'entreprise et rentra dans Ambert, emmenant quelques fermiers dont le bétail fut ravi.

Le gouverneur d'Auvergne fit sa jonction avec Ruffé; mais il n'eut pas le temps de réunir tous ses moyens d'attaque et de recevoir toutes les troupes auxquelles il avait fixé Marsac pour rendez-vous

général. Les religionnaires revinrent spontanément à la charge après avoir employé les premiers jours de mars à terminer quelques derniers ouvrages de fortification. Le 12, dès l'aube, Chavagnac et Merle, ne laissant à Ambert qu'une faible garde, fondent de plusieurs côtés sur les avant-postes catholiques, après avoir égorgé la sentinelle perdue. Chassant confusément ces premiers soldats, ils entrent pêle-mêle avec eux dans Marsac. Arrêtés par des palissades derrière lesquelles les Catholiques accourent se retrancher et faire une décharge roulante, les Huguenots mettent la hache à la main, brisent ce dangereux obstacle et tombent sur un corps de garde qu'ils passent au fil de l'épée. Encouragés par ce succès, ils s'élancent, en proférant des menaces cyniques auxquelles répondent des éclats de rire approbateurs, sur un gros de fantassins qui s'avance en bon ordre, le font plier, le dispersent et introduisent les goujats, munis de fusées, dans les habitations pour y mettre le feu. Chavagnac croit alors que toute l'armée catholique est dans Marsac; il laisse à Merle le soin de déloger, avec l'infanterie, l'ennemi qui se rassemble en masse dans le milieu de la ville, et, répartissant toute sa cavalerie en trois divisions, il veut cerner Ruffé et Saint-Hérem en enveloppant la petite localité; cette combinaison téméraire devint une faute irréparable. Au centre de Marsac, en effet, les Catholiques ralliés

s'apprêtaient à reprendre vigoureusement l'offensive. Bien dirigés par Ruffé qui les fait déboucher tout à coup sur plusieurs rues dans lesquelles les Protestans se sont imprudemment engagés, ils changent en un clin-d'œil la fortune du combat, reprennent à Merle l'avantage qu'il venait de remporter. Les fantassins Huguenots perdent l'offensive, laissent des morts et battent difficilement en retraite dans les avenues obstruées de palissades renversées, d'armes et de blessés. Enfin ils dépassaient les barrières des avant-postes, lorsque les trois cents cavaliers de Saint-Hérem, sortis au galop du château de Riols, après avoir passé sur le ventre à la cavalerie de Chavagnac disséminée vers ses trois postes écartés, arrivent aux fantassins, les refoulent dans le plus grand désordre, les acculent et se disposent à les hacher sans quartier. Dans cette extrémité, les Huguenots déployèrent une intrépidité inouie. Ne prenant conseil que de la fureur, ils serrent leurs rangs éclaircis, soutiennent en avançant des chocs meurtriers et successifs, gagnent pied à pied un terrain abreuvé du sang des ennemis, et parviennent à se frayer héroïquement une voie au cœur de leurs escadrons. Ils eurent deux cents hommes tués, mais ils remportèrent tout l'honneur de ce désastreux engagement. Merle, en se voyant arracher la victoire, écumait de rage. Sa retraite se fit dans un ordre admirable, quoique ramené

en échec jusqu'aux portes d'Ambert. Ce valeureux capitaine, blessé au bras gauche, faisait volte-face à chaque minute, et couchait autour de lui ceux des Catholiques qui le pressaient trop : son épée ruisselait de sang, sa tête était nue, son cheval frappé au cou fléchissait sous la fatigue et l'épuisement causé par une blessure profonde. Chavagnac ne parvint pas à ramener ses divisions qui se dispersèrent dans la plaine : il ne dut son salut qu'à la rapidité du genêt qu'il montait. Près de trois cents Réformés, cavalerie ou infanterie, parmi lesquels soixante Ambertois ou Issoiriens, laissèrent la vie dans Marsac qui eut cent vingt maisons brûlées. Un officier Huguenot tomba au pouvoir de Ruffé. Les Catholiques éprouvèrent une perte moindre (1).

Fiers d'un triomphe inespéré, quoique chèrement acheté, Saint-Hérem et Ruffé dépêchèrent un gentilhomme à Sa Majesté pour lui rendre compte de l'affaire de Marsac, et en obtenir l'ordre d'envoyer, par Lyon, des canons de gros calibre et des fusils à crochets propres à servir pendant le siége qu'il était pressant de mettre devant Ambert, tandis que les Religionnaires étaient encore sous le coup de leur défaite. Quatre pièces d'artillerie fu-

(1) Villebois. — *Mém. Histor.* — J. de Boissières, — *Relat.* de M. Jouve. — J. Phileotte et C. de La Pomme.

rent expédiées de Lyon par la Chaise-Dieu, dont deux couleuvrines, une bâtarde et une moyenne. Mandelot, le féroce gouverneur de Lyon lors de la Saint-Barthelemy (1), envoya cinq cents hommes des régimens du baron de Vaux et de Saint-Vidal, gouverneur du Velay, qui vint en personne avec trois étendards. Cinq faucons furent en outre conduits de Clermont par Olliergues, où l'officier qui dirigeait le convoi contraignit les habitans à les traîner à bras, à tour de rôle, et à tracer une route praticable à travers les neiges et les précipices. Les troupes catholiques offrirent alors un effectif de deux mille fantassins et de neuf cents cavaliers. L'armée se divisa en deux : le comte de Montmorin alla assiéger les châteaux du Lac et de Blanval, et le comte de Martinenge, parent de Ruffé, vieux châtelain qui avait porté la bannière des gardes de Henri II à la bataille de Renti, s'approcha afin d'investir Ambert.

Le château du Lac n'avait que vingt-deux militaires pour défenseurs, sous le commandement du seigneur qui en avait repris possession. Les Catholiques s'en approchèrent de très près, espérant l'occuper sans coup-férir; mais une décharge de

(1) Il fit mourir huit cents Huguenots. Le bourreau, pressé de lui prêter main-forte, lui répondit avec fermeté « qu'il n'étoit pas pour occire personne sinon par sentence de justice. »

mousqueterie leur apprit qu'ils ne s'en empareraient pas sans difficulté. Saint-Hérem disposa alors de l'artillerie sur le pic de la montagne de Magnarols regardant le couchant, et plongea jusqu'aux fondements des murs que les boulets vinrent bientôt battre avec avantage. Six heures de canonnade firent une brêche sur laquelle se précipitèrent les catholiques pour emporter le fort; ils ne réussirent point dans cette tentative et perdirent onze soldats avec un officier. L'intrépide garnison ne regretta que deux hommes. Cette belle défense surprit Saint-Hérem qui fit des dispositions pour un assaut en règle. Le lendemain, ses troupes recevaient l'ordre de marcher de nouveau à la brèche, quand elles s'aperçurent que le château avait été évacué pendant la nuit, Du Lac reconnaissant l'impossibilité de tenir plus long-temps contre des assaillants si numériquement supérieurs. Le gouverneur d'Auvergne pénétra cependant avec prudence dans le fort; n'y trouvant personne, il s'en empara et le livra au pillage de ses soldats qui le démantelèrent et le brûlèrent en grande partie, le 7 avril, après l'avoir frappé de cent coups de canon. Du Lac se réfugia d'abord dans le château de Blanval qui était voisin ; les catholiques l'y poursuivirent, et il ne leur échappa qu'à la faveur de la nuit, ayant résisté quelques heures seulement pour attendre l'obscurité. Ce seigneur vint s'enfermer dans Am-

bert avec les vingt soldats qui ne voulurent pas l'abandonner (1).

Cette opération terminée, le comte de Montmorin rejoignit le comte de Martinenge qui avait déjà dressé une batterie du côté de la porte de Lyon, sur un plateau qui commande la ville : la tête du camp bordait le coteau faisant face au faubourg de Layre que défendait la tour de Lyon. Saint-Hérem disposa ses cinq faucons dans un lieu aussi favorable, à l'aspect opposé, sur la rive gauche de la Dore, à mi-sommet de la côte dite du Pont, et concourut activement à l'abattis des murailles fort élevées dans cette direction, « quoiqu'il fit tirer avec précaution pour ne pas trop endommager la ville » (2). Elle n'avait plus que 350 hommes pour soutenir le siége ; mais, peu de jours après qu'il eut été commencé, le capitaine La Roche amena de Chaudesaigues 80 soldats très expérimentés. Ce Protestant les introduisit en plein jour dans la place et ne fut pas inquiété, tant il s'était rendu redoutable par son courage et ses exploits dans le midi de la France.

Si la ville ne renfermait pas une garnison nombreuse, en retour elle était habilement fortifiée et bravement défendue. Pour en rendre les approches difficiles, Merle avait abattu au loin les granges, les

(1) *Mém. Hist.* — *Enq. et proc. verb.* — Dul. — Villeb.
(2) *Mém. Hist.*

fermes, beaucoup d'arbres, et rasé la moitié d'un faubourg. Des enclos crénelés et ménagés à distance dans les endroits les plus découverts, devaient servir comme des redoutes, soit à gêner l'ennemi dans ses mouvements, à l'arrêter dans ses attaques, soit à l'astreindre, pour fermer toute entrée, à un développement qui ne pouvait manquer de l'affaiblir. Le capitaine fit en même temps creuser des fossés et élever des retranchements au travail desquels il « contraignit les habitants, sans exception d'aucune qualité ou de personnes, n'épargnant les biens des dicts habitants pour estre mis en ayde de la dicte fortification, ayant éplané granges, colombiers et maisons et jardins toute une lieu à l'entour d'ycelle ville et les moulins à papier le long de la rivière. » (1).

Chavagnac fut revêtu du commandement supérieur ; Merle et La Roche étaient lieutenants. Le 10 avril, les murs d'enceinte ayant reçu cent-cinquante coups de canon, l'ouverture suffisait pour tenter un assaut, et cependant le jour suivant deux cent vingt boulets vinrent élargir la brèche et la porter à trois cents pieds. Les assiégés s'attendaient alors à l'attaque; ce fut inutilement : les Catholiques foudroyèrent les remparts pendant trois jours encore, et ne s'arrêtèrent qu'après avoir

(1) *Enq. et Proc.-verb.*

épuisé leurs munitions dans quinze cents coups à boulets. Ils en réclamèrent de nouvelles à Lyon, qui se firent attendre, et quelques volées de loin en loin signalèrent seules leur présence. Ce silence subit fit craindre une mine aux assiégés qui préparèrent une contre-mine et provoquèrent, durant ce travail, par des railleries et des insultes, les Catholiques demeurant inactifs. Dans l'intention de les irriter davantage, ils attachèrent à une mince latte un chat vivant auquel ils avaient ajusté des gants fourrés, en dérision du commandant de l'infanterie qui s'appelait le marquis de Chattes, et ils descendirent doucement le pauvre animal dont les miaulements plaintifs amusaient beaucoup les Religionnaires. Ensuite ils allèrent ramasser çà et là les statues enlevées à l'église, et les placèrent aux abords d'un chemin couvert qu'ils venaient de pratiquer, de manière à ne laisser sortir que la tête qu'ils coiffèrent comme leurs soldats des remparts. Les Catholiques se persuadèrent que c'étaient des assiégés occupés à quelque manœuvre importante, et dirigèrent leur mousqueterie sur les impassibles images, croyant, à chaque fois qu'ils en renversaient, se débarrasser d'un ennemi. A leur grande surprise, pas un de ces ennemis ne bougeait de sa place sous le feu, sous une grêle de projectiles ; ceux qui tombaient n'inspiraient aucune frayeur à leurs camarades qui gardaient insolemment leur

raide et fixe attitude... Ce jeu égaya long-temps les Huguenots et leur donna la satisfaction de faire user inutilement le reste des munitions des Catholiques. Quand ces derniers ne tirèrent plus, on leur jeta les statues de pierre et de bois qui avaient tant exercé l'adresse de leurs mousquets (1).

Les Religionnaires n'avaient que peu de canons de gros calibre; mais de petites pièces de campagne et des carabines à crochet leur furent d'un utile secours. Douze d'entre eux pointaient surtout avec une merveilleuse justesse la carabine de main, et il ne se passait pas de jour sans qu'ils tuassent quelque Catholique, lorsqu'ils n'en ramenaient pas de prisonniers dans leurs fréquentes sorties où Du Lac se faisait souvent distinguer. Obligés de réduire aux deux tiers seulement le blocus de la ville, pour résister avec plus d'avantage à ces attaques multipliées qui décourageaient leurs soldats, les chefs Catholiques laissèrent ainsi aux assiégés la faculté de faire des courses dans les hameaux voisins et d'y renouveler leurs provisions de bouche. Une sortie entre autres, dirigée par La Roche et Merle, fut déplorable pour les Catholiques; ils perdirent trente hommes, y compris le commandant de Chattes, relevèrent douze blessés, parmi lesquels l'intendant du Velay, Saint-Vidal, eut une cuisse traver-

(1) Villebois. — *Mém. Hist.*

sée d'un coup de pique, et Ruffé fut frappé d'un coup d'arquebuse qui lui effleura le cou; ils ne purent sauver la bannière de la compagnie que les Religionnaires rapportèrenten triomphe à Ambert, avec six mousquets et leurs fourchettes, trois cuirasses et plusieurs casques de fantassins. L'étendard de Saint-Vidal fut défendu avec le dernier acharnement. Cinq des soldats l'entourant s'attachèrent à la suite des Huguenots qui l'agitaient en signe de victoire, et s'accrochèrent aux franges déchirées, se battant comme des lions, luttant avec l'énergie du désespoir, cinq contre cent peut-être ! Ils furent enveloppés, quatre tombèrent. Le cinquième, qui était cuirassé, parvint à se mêler avec une troupe de la même arme et à pénétrer dans l'intérieur des murs, mais là on le reconnut et on le tua. Dans cette action, La Roche se surpassa, et Merle, prenant son épée à deux mains, électrisait ses compagnons par la plus incroyable audace.

Aussitôt que les Catholiques eurent reçu de nouvelles munitions, ils recommencèrent à battre les murs. Deux pièces du plus fort calibre jouèrent constamment pour faire sauter la porte de Lyon et éteindre le feu de la tour et du rempart qui, sur ce point défendu par Chavagnac, balayait tout ce qui approchait. Après deux jours de bombardement cette porte fut renversée et la tour ruinée. La porte de la Confrérie et celle de Rodde ne résistè-

rent qu'un moment, et deux cents toises de murs entr'elles s'abattirent sous le boulet. Les assiégeans parvinrent à s'établir vers une fortification construite en dehors, dans un angle même de la ville.

Les enclos crénelés ne présentaient plus de graves obstacles, et cependant l'assaut n'était rien moins que facile. Dès qu'un pan de mur était abattu, les assiégés creusaient un large fossé à l'intérieur et au bas précisément de l'ouverture, bordaient ce fossé d'une sorte de parapet garni de pieux, formé de toutes les balles de marchandises trouvées dans les magasins d'Ambert et de tous les meubles propres à offrir de la résistance, et comme ces balles étaient composées d'étoffes de laine ou de chiffons employés à la fabrication du papier, elles amortissaient l'effet du canon et servaient d'abri à la garnison contre les décharges de carabines. C'étaient les habitans qui faisaient ce travail périlleux, « femmes, enfans et vieilles personnes, tous contrainct d'aporter linges, lits, chaises, jusqu'aux escabelles des maisons, et exposez à l'artillerie de l'armée du Roy dont plusieurs furent occis » (1). La chapelle Saint-Michel avait été changée en dépôt de ces prestations forcées.

Honteux d'avoir inutilement détruit une partie des murs et fait sans résultat des ouvertures plus

(1) *Enq. et proc.-verb.*

que suffisantes, les Catholiques tinrent conseil et arrêtèrent de tenter, le 21 avril, un assaut général. Martinenge, Saint-Hérem, Ruffé rassemblèrent leurs soldats séparément et cherchèrent à échauffer leur courage en leur remontrant quel déshonneur ce serait pour eux de ne pas donner dans des brèches semblables à celles qui leur laissaient à découvert le chemin de la ville. Ils leur firent entendre que l'ennemi vaincu les enrichirait des plus opulentes dépouilles, et ils leur promirent le concours des habitants eux-mêmes qui n'aspiraient qu'au moment de voir flotter sur le rempart le drapeau royal. Paroles, promesses, remontrances furent inutiles. Les soldats connaissaient à quels assiégés ils avaient à s'adresser. Ils répondirent « qu'ils iraient à l'attaque si la noblesse y montait avec eux en les couvrant de ses cuirasses et plastrons, n'étant pas juste que les malheureux soldats allassent nus à l'assaut, tandis que les nobles se tiendraient à la distance hors de portée et d'atteinte des arquebuses et des canons auprès de leurs canons mêmes qui les protégeraient. » (1). Les seigneurs voulurent représenter que pendant les siéges c'était toujours l'infanterie qui commençait l'assaut, et qu'ils étaient, eux, réservés pour charger en rase campagne. Malgré ces raisons, les soldats persis-

(1) *Mss. d'Iss.*

tèrent dans la condition qu'ils avaient faite. Les généraux se voyant abandonnés, recoururent à un secours étranger, et Saint-Hérem fut chargé d'envoyer demander une compagnie de deux cent cinquante Picards, à laquelle le capitaine de Cailhoux donnait l'étape à Montbrison. Ces troupes fraîches s'engagèrent à marcher les premières, pourvu qu'on leur fournît double paie, ce qui fut accordé. On fixa l'assaut au 23 avril. Ruffé stimula l'amour propre et l'avidité de ses gens en leur distribuant la veille double paie comme aux Picards; Martinenge et Saint-Hérem l'imitèrent, et toute l'armée Catholique passa, en présence de la gratification et des nouveaux venus, de l'hésitation d'une bande mercenaire, pusillanime, à la résolution d'un corps aguerri qui sait approcher l'ennemi sans sourciller. Le 23, dès le matin jusqu'à midi, l'artillerie vomit des boulets sur la ville: à cette heure, le signal est donné, et les Catholiques avancent en trois corps vers les points désignés : les Picards sont en tête.

Des fortifications construites entre les brèches des murailles sont occupées par des Protestans qui attendent de pied ferme, l'arquebuse, le fusil à crochet prêts, la mêche fumante. Il se fit un instant de silence solennel. Tout-à-coup les Picards s'élancent en poussant des cris belliqueux et abordent les remparts ; ils repoussent d'abord les assiégés et franchissent pour s'y loger les pieux qui

hérissent une des fortifications. A cet instant la voix du capitaine Merle fait entendre un ordre bref, éclatant, et une pluie de pierres, de grenades tombe sur les assaillans; des poutres enflammées, de l'huile et de la poix bouillantes les couvrent comme d'un horrible linceul, tandis que les carabines de main portent la mort dans leur colonne épouvantée. La brèche attaquée s'encombre de cadavres: les Picards y sont étendus en tas; ce qui reste recule et rentre en désordre dans le camp.

Du côté du Midi, tout près de la plus large ouverture, le corps de Ruffé arrive au pas de course en élevant deux bannières, passe le fossé, gravit intrépidement le parapet qui lui fait obstacle et s'y maintient. Mais Chavagnac et Du Lac se tenaient retranchés derrière des traverses garnies de sacs de terre et de balles de laine, qui faisaient une ligne parallèle au parapet. Le commandant d'Issoire, avec ce courage froid qui ne laisse rien au hasard, change ses dispositions, franchit les traverses et se porte en avant. Cette seconde brèche est alors le théâtre d'un vif engagement; tour à tour prise par les Catholiques, reprise par les Religionnaires et abandonnée de nouveau, elle coûte l'élite des soldats de part et d'autre. Enfin une décharge de mousqueterie à bout portant, au moment où les assiégeans se faisaient jour, force à la retraite cette nombreuse troupe que le seigneur de Riols com-

manda avec autant d'habileté que de bravoure. Elle emporta ses bannières criblées et sanglantes.

L'effort le moins soutenu eut lieu du côté du Nord où les compagnies de Martinenge et de Saint-Hérem vinrent appliquer des échelles pour l'escalade en cherchant à masquer cette opération par une attaque vers la troisième brèche. Le capitaine La Roche défendait ce point; il eut la témérité de ne pas disputer l'escalade. Laissant le rempart se couvrir d'assaillans, il se jette alors sur eux et les précipite: cela s'exécuta en un clin d'œil. Les autres Catholiques ne jugèrent pas à propos de monter à leur tour et se hâtèrent de regagner les lignes du camp. La Roche ne fut pas satisfait de ce prompt avantage : il sortit d'Ambert et se mit en bataille devant la porte Pascal, appelant l'ennemi au combat. Chavagnac trouvant cette bravade inutile à la défense de la place, le fit rentrer aussitôt. Les soldats catholiques, convaincus d'être repoussés par des adversaires aussi déterminés, refusèrent de continuer le siége qui fut levé le 25 avril, après trois semaines d'engagement, de tentatives et de canonade infructueux. Des réjouissances publiques célébrèrent le triomphe des Religionnaires. Martinenge avait été blessé : il mourut quelques jours après le départ des Catholiques.

Dès que les assiégeans eurent plié leurs tentes, le capitaine La Roche retourna à Chaudesaigues,

Chavagnac dans son gouvernement où se préparaient de graves circonstances, et Merle partit pour les Cévennes dans le but de faire des levées et de revenir soutenir Issoire menacé par l'armée du duc d'Alençon. Le capitaine Montrodon demeura gouverneur d'Ambert: au bout de quelques jours Chavagnac le rappela auprès de lui, et il s'enferma avec Du Lac dans cette cité qui allait bientôt être livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Ambert reprit sa liberté; mais débarrassé des Catholiques et des Huguenots, il laissa voir le spectacle le plus affligeant. Les rues, les places, les édifices portaient les funestes traces de l'occupation militaire. Les habitans, mornes et découragés, succombaient de lassitude, d'épuisement et de chagrin. « La pudeur des femmes étant souvent outragée, l'honneur des filles vertueuses ne fut pas à couvert de la brutalité du soldat » (1). Tyrannisés, pillés au-dedans par les réformés, ils furent ruinés au dehors par les Catholiques qui devaient opérer leur délivrance. Soit faiblesse des chefs, soit indiscipline, soit habitude dans ces temps de discordes, les troupes royales se permirent une maraude si déhontée qu'il ne resta pas aux environs une ferme intacte, une écurie qui ne fût vide, pas même une charrue pour le labour, ni un grain pour semer ; des villa-

(1) *Mém. hist.*

ges entiers disparurent. Le pays montra l'image d'une sombre solitude. Les paroisses de Champétières, Fournols, Thiolières, Valcivières, Grandrif, Saint-Just de Baffie, Viverols, les deux Saint-Bonnet subirent la spoliation à main armée. « Les dicts de la religion troussèrent bagage et chargèrent chariots, mulets et bêtes à bât portant le tout en la ville d'Yssoire, et plusieurs habitans et villageois furent obligés de s'employer avec les bêtes et chevaux et traîner le butin. Et l'armée du Roy s'étoit campée et logée sur les terres et seigneuries à l'entour et consommait tout ce qui se trouvait, blé, foin, paille et bétail sans rien avoir délaissé» (1).

En quittant le Livradois, Merle pilla Tours et Courpière. On arrivait par trois routes à Saint-Georges de Tours, point intermédiaire et de position entre Issoire, Clermont et Ambert, et compris dans la subdélégation de Saint-Amand-Roche-Savine, au ressort de la sénéchaussée et du présidial de Riom, dans l'élection de Clermont. Il n'y avait que deux grands fiefs sur son territoire: le Bourgnon et le Buisson. Le seigneur de Meymont y avait droit de justice. L'église faisait l'édifice principal de ce bourg qui ne comptait que des Catholiques : elle était entièrement renfermée dans le fort, aujourd'hui démoli, que les habitans avaient bâti sous le règne des rois Jean et Charles V, immédiatement

(1) *Enq.*

après la peste de 1348, pour se garder contre les *Mauvais-Compagnons*. C'était leur asile et leur rempart au commencement des guerres religieuses. Il y avait à la ferme des Gouttes, à une demi-lieue de Tours, des souterrains et des chemins couverts pratiqués pour servir de retraite ou de communication avec les garnisaires du fort. Merle, escorté par des gendarmes et des lanciers, traversa Olliergues au galop et prit pour cette expédition le chemin qui longeait la montagne de Meymont et aboutissait au *Pont du Diable* (1) jeté sur la Dore afin de communiquer avec Tours et l'autre côté de la rivière. Là, le passage, à son grand étonnement, lui fut disputé par le seigneur de la Pérouse, François de la Barge, chevalier des ordres du Roi, dont le château était assis sur la hauteur de Meymont, en face et parallèlement à la montagne de Tours. La situation pouvait devenir critique pour le Protestant. La Dore roulait devant lui de grosses eaux devenues torrens par la fonte des neiges dans un lit resserré; le vieux pont romain, excessivement étroit et d'une élévation colossale, était chargé de soldats catholiques bien armés; en amont, des rochers et des bois; en aval, un marais; derrière lui, au sommet de Meymont, la cloche du château sonnait le tocsin..... Le capitaine ne balança pas sur

(1) *Vieille légende.*

le parti qu'il avait à prendre. Craignant, s'il forçait le passage, d'être surpris par la nuit au milieu de la forêt qui couvrait la montagne de Tours, il n'affronta pas la difficulté cette fois. Disposant ses gendarmes de manière à n'être pas attaqué en flanc et par derrière, il fait mettre aux lanciers la lance en arrêt sur la cuisse et passe au petit trot à portée de pistolet des Catholiques, qui, satisfaits de le voir s'éloigner, ne cherchèrent pas à l'inquiéter. Il entre à Courpière, fait une halte nécessaire pour se reposer et dévaster le couvent de l'ordre de Saint-Benoit dont la prieure était dame de la ville, l'église paroissiale et surtout la rue de Château-Morand qu'habitaient les plus riches bourgeois. Il prend ensuite par la vallée de Domaise qu'il laisse à sa droite, et se présente à Tours qui n'avait pas de gens de guerre. Le bourg ravagé est incendié, et le capitaine « au deppart amène prisonniers les anciens qui pour obvenir à leur captivité sont contraincts païer plus de mil escus » (1).

Le duc de Bouillon se signala sur la fin de 1577 par de brillans faits d'armes. Après avoir pris plusieurs villes du Limousin, porté la guerre en Guienne et fait le siége de Périgueux, il passa dans

(1) *Arch. du Bourgnon. — Arch. de Tours. — Req. au roy.* (commun. par M. M. Maisonneuve, avoué-licencié à Ambert).

le Querci où il prit Figeac par escalade, et de là entra dans la Haute-Auvergne pour assiéger la forteresse de Calvinet, à 6 lieues et demie d'Aurillac. Ce château était le chef-lieu d'une baronie considérable qui appartint successivement aux comtes de Rodez, aux barons de Villemur, et, plus tard, au prince de Monaco. Henri s'en empara à l'aide du pétard (1). Le marquis de Canillac, de la maison de Montboissier, était alors lieutenant du roi, en remplacement du baron de Montal. Pour prévenir d'autres attaques de la part des Religionnaires, il fit raser tous les forts qui ne seraient pas gardés continuellement. La haute plaine de la Planèse en vit sauter plusieurs ; le château de Tanavelle, prévôté de Saint-Flour, termina cette expédition qui était la seconde de ce genre dans cette contrée (2).



(1) *Hist. de Henri*, duc de Bouill. — D'Aubigné.
(2) *Arch. de Comblat.*



Chapitre Deuxième.

SIÉGE D'ISSOIRE PAR L'ARMÉE CATHOLIQUE ROYALE.

1577.

CHAVAGNAC avait épousé Nicole d'Ondredieu, veuve du marquis de Saillans qui périt brûlé dans un four. Imputant ce supplice barbare au gouverneur d'Auvergne lui-même, il saisit le parlement de Paris de la grave accusation qu'il portait contre

Saint-Hérem. Il disait que si ce dernier n'était pas personnellement coupable, il aurait pu, comme chef, empêcher une telle inhumanité. Cette affaire eut du retentissement, se suivit et plaça le comte dans la nécessité de s'appuyer de beaucoup d'argent et de réclamer tout l'appui de ses amis pour éviter une condamnation (1). Une inimitié profonde anima depuis ces deux seigneurs. Ce qui se passa dans le Livradois et l'échec de ses armes sous les murs d'Ambert portèrent les ressentiments de Montmorin jusqu'à une aveugle haine. Il oublia tout pour se venger. Tachant sa mémoire d'une action de mauvais citoyen et d'homme fourbe, il se couvrit du manteau d'un zèle religieux qui n'était pas dans son cœur; il feignit pour la cause royale un dévoûment que le nouveau traité de paix devait au moins contenir. Il attira la guerre civile dans son pays, parce qu'en face de lui vivait un ennemi qui avait froissé son orgueil et humilié son épée. N'étant pas assez puissant pour forcer Chavagnac dans ce boulevart des Religionnaires auvergnats, il profita du succès remporté à la Charité, et chercha à se faire soutenir de toute l'armée catholique royale. Il ne conserva rien de cet esprit de justice et de sagesse qui devait toujours distinguer sa vaste et difficile administration. Par l'article 59 de la tran-

(1) *Mss. d'Iss.* — Theilh.

saction de Poitiers (1), Issoire était encore une des places de sûreté laissées aux Huguenots ; au mépris de cette garantie, le comte députa deux gentilshommes au duc d'Anjou, avec instruction de presser ce prince, pour qu'il entrât tout-à-coup en Auvergne et réduisît Issoire et Ambert, villes rebelles à l'obéissance du roi et à l'autorité de l'Eglise. Saint-Hérem faisait offrir de mettre à la disposition du commissaire des guerres les subsides qu'avaient préparés les États de la Province lors de leur dernière assemblée. Le Duc répondit qu'il ne pouvait se rendre aux vœux du gouverneur d'Auvergne si le roi son frère ne donnait son assentiment à l'entreprise. Henri III avait donc reçu à Blois les gentilshommes et envoyé un officier porter l'ordre aux troupes de marcher vers Issoire. L'avis du duc de Nevers fut d'un grand poids dans cette décision dont l'iniquité ne se racheta pas sous le prétexte déloyal de cette « raison d'état qui l'emporta dans le conseil » (2). Nevers s'était exprimé ainsi : « Excepté Yssoire qui n'est pas forte, le reste d'Auvergne est en votre obéissance. Si bien qu'en y faisant des blocus comme aux autres villes rebelles, le païs ne seroit guerre troublé, mais pour ce faire je serois d'avis d'y envoïer pour y commander,

(1) Fontanon.

(2) De Féligonde. — *Mém. mss. pour serv. à l'hist. du siége d'Issoire.*

affin d'oster la discorde qui est entre monsieur de Saint-Héran, la noblesse du païs et les treize bonnes villes, de peur qu'en y la laissant continuer elle n'engendre quelque inconvénient en cette province » (1).

L'armée royale ayant quitté la Charité, forte de quinze mille hommes, était entrée en Auvergne où elle s'augmenta de deux mille fantassins et de mille chevaux, levés et équipés dans la province. Elle se porta sur Issoire où l'avant-garde arriva le 20 mai 1577. Dès le 8, Henri III écrivait du château de Chenonceaux, bâti près d'Amboise par Catherine de Médicis :

« Monsieur de Rambouillet, j'ai esté bien aise de voir par vos lettres du quatriesme de ce mois que vous et le sieur de Malicorne avez tant faict envers le cappitaine La Galottère qu'il se soye retiré à mon service avec ses quatre cents hommes que m'écrivez qu'il a, tant de sa compagnie que des autres qu'il a peu pratiquer, mesme de ceux du sieur de Faverolles, ayant esté bien faict à vous de lui avoir donné espérance que je recevrois l'excuse qu'il vous a faicte de ce qu'il ne s'est joinct aux trouppes du sieur de Bussy. Et lui porrez encore davantage asseurer que j'oublierois volontiers ce

(1) *Mém. de Nevers.*

qui s'est passé, tant pour lui que pour ses soldats, pourveu que dorénavant ils se comportent et me facent le service aussi fidelle que je désire d'eux, ayant suivant ce que m'écrivez faict expédier commission audict cappitaine La Galottère pour une compagnie de deux cents hommes, et une autre pour une autre compagnie de deux cents hommes, qui sont les dicts quatre cents hommes, lesquels ils partiront en deux compagnies. Mais au lieu d'aller en Poitou, comme ils demandent, il faut qu'ils aillent trouver mon cousin le duc de Nevers qui mène avec lui les forces qui étoient devant la Charité, et s'en va en Auvergne pour assiéger et reprendre Yssoire et Ambert. Et ils seront payés comme les autres enseignes étant audict camp, quand ils y seront arrivez; et pour ce vous les y ferés marcher et acheminer, leur ordonnant de vivre le plus doucement qu'ils porront. Et aussi qu'ils ayent à garder l'ordonnance que j'ai dernièrement faicte et envoïée par toutes mes provinces par l'ordre et réglement de mes gens de guerre, d'autant qu'aultrement ils porroient tomber en peine... »

« HENRY. » (1).

Le commandement supérieur fut dévolu à Louis

(1) *Rev. rétrosp.* (Collection de M. Lucas Montigny).

de Gonzague, troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue, devenu duc de Nevers par son mariage avec Henriette de Clèves, héritière de ce duché. Ce général avait servi avec distinction sous Henri II et Charles IX; il fut aussi très utile à Henri III qui lui donna le gouvernement de Champagne, et le créa premier chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le jour de son institution, en 1578. Deux hommes de guerre renommés brillaient encore au premier rang : c'étaient Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, frère de la reine de France, et le célèbre duc de Guise, Henri le Balafré. La plus belle noblesse du royaume se pressait à leur suite. Les instructions qu'il devait remplir comme général en chef arrivèrent le 10 au duc de Nevers. Henri III le priait de conduire les forces royales contre Issoire et Ambert, et de les remettre au plus tôt en son obéissance. Son pouvoir était absolu et illimité. Il fallait employer à cette campagne toute l'armée catholique, les compagnies de gens de pied du régiment de Saint-Luc, celles de Champagne et les lansquenets réunis aux troupes d'Auvergne et du Vélay. Le généralissime aura de plus à sa disposition quinze enseignes de Bussy et pourra former sa cavalerie de ses gendarmes, de ceux du comte de Rothelois, son fils, des compagnies de la Chastre, de Malicorne, de Cousan, de Saint Hérem. Le marquis de Canillac qui a remplacé le baron Hugues

de Montal, tiendra sa compagnie prête à rejoindre le duc de Nevers, si le duc de Bouillon menaçait de venir secourir les assiégés. Les canons et couleuvrines qui se trouvent sur les lieux seront ajoutés à l'artillerie venant de la Charité avec munitions de siège. S. M. entend que le commissaire Sermoise conduise les équipages avec tel nombre d'officiers qui sera jugé nécessaire : seulement elle désire qu'on en retire 200 chevaux pour l'armée du duc du Maine en Poitou. La noblesse d'Auvergne qui a accompagné Saint-Hérem devant Ambert, accourra se ranger sous les drapeaux d'un chef comme le duc de Nevers. « Et pour ce que sa Majesté a délybéré de dresser une aultre armée pour l'envoïer au païs de Languedoc afin d'empêcher que ceux qui y occupent les villes et païs fassent la récolte d'où dépend le bien ou le mal aller des affaires de sa Majesté, elle faict estat d'y envoïer les bandes du régiment de Crillon et d'Archant, avec six de celles de Martinenge qui seront commandés par le cappitaine Combelles, auxquelles à ceste cause S. M. prie le sieur de Nevers commander de s'acheminer le plus promptement qu'elles porront audict païs, faisant estat de les faire assister des forces de Lyonnais et Vivarais et d'un bon nombre de compagnies de gens d'armes qui ont esté mandées, ayant commandement au sieur de Mandelot d'assembler toutes les dictes forces, et pourvoir à toutes

choses nécessaires pour ledict acheminement: mais comme la récolte se commansera à faire au commensement du mois de juin, il ne faut point perdre de temps pour faire avancer les gens de guerre, ainsi que Sa Majesté écrit aux mestres de camp et au cappitaine Combelles et qu'elle prie le duc de Nevers d'y tenir la main. Quand au régiment de Lancosme et aux quatre compagnies restant de celles du feu comte de Martinenge, S. M. veut qu'elles viennent en son armée du Poitou, ainsi qu'elle a déjà écrit au duc, lequel à ceste cause les y fera acheminer.... »

Le même jour le roi fit remettre aux commandans des compagnies de ses ordonnances, à la charge du comte de Rothelois, la circulaire suivante:

« Monsieur, ayant délibéré d'envoyer en mon pays d'Auvergne, à la reprise des villes d'Yssoire et d'Ambert occupées par les ennemis où j'envoye mon cousin le duc de Nevers, la compagnie des gendarmes de mon cousin le duc de Rothelois, son fils, de laquelle vous avez la charge, je vous prie d'autant plus que vous aimez mon service et mon contentement, de faire au plustôt qu'il vous sera possible acheminer et rendre la dicte compagnie en mon dict païs d'Auvergne, pour là vous emploïer à me servir en ceste occasion et entreprise, selon qu'il sera advisé par mon dict cousin sur lequel me

remettant du surplus pour vous faire entendre mon intention. Je prierai Dieu, etc.

« A Chenonceau, le 10e may 1577 ».

« HENRY ».

Contresigné : « DE NEUFVILLE ».

On lit ensuite au post-scriptum :

« Depuis j'ai advisé d'envoïer mon frère le duc d'Anjou audict païs d'Auvergne, asseuré que sa personne et son aucthorité serviront grandement avec le zèle et intérêt qu'il a à la prospérité de cet estat, et faciliteront l'exécution de ma volonté, et que mes bons serviteurs s'évertueront d'autant plus volontiers ayant un si bon témoing de leurs actions à y faire tout le meilleur debvoir qui leur sera possible pour mon service, comme aussi de vostre part je m'y promets que vous n'y voudrez rien épargner ».

« A Monsieur de ...., commandant la compagnie de mes ordonnances, dont a la charge mon cousin le comte de Rothelois ».

Ces soins minutieux de la part du prince témoignaient de la grande importance que la cour et le cabinet attachaient à la reddition d'Issoire. Ambert ne pouvait plus présenter de résistance. Mais la nomination du duc d'Anjou au commandement

en chef, à la place du duc de Nevers, aurait blessé l'amour-propre de ce dernier et pu engendrer des divisions intestines. La reine-mère prévint ce fâcheux résultat en adressant à Louis de Gonzague les lignes suivantes :

« Mon cousin, la dépêche que vous a faicte le roy, monsieur mon fils, vous aura rendu satisfaict d'estre du désir déchargé du commandement de l'armée, et m'asseure que vous n'aurez désagréable de demourer auprès le duc d'Anjou mon fils, pour y garder et rendre les mesmes bons offices qu'avez faict à la Charité, continuant le zèle qu'avez toujours montré au service de ceste couronne pouvant croire que le roy mondict sieur et fils ne les aura en moindre estime que si c'étoit auprès de sa personne. De ma part, j'ai à très-grand plaisir que mon fils d'Anjou soye assisté de vous, sachant combien vostre prudence et expérience y porront servir. Et encore que je soye certaine ne pouvoir rien estre adjouté à l'affection que vous y avez, si est ce que je ne laisserai de vous prier de vous rendre se soigneux à la conduite et advancement des affaires, que mon fils en puisse raporter au roy le bon succès qu'il en espère, et vous l'honneur que méritera la part que vous en sera bien deue ».

« Ecrit à Chenonceau, ce 13e jour de may 1577 ».

« CATERINE ».

Cette lettre habilement affectueuse assura au duc d'Anjou d'excellens conseils et une bonne épée. L'armée royale devait être composée ainsi :

GENDARMERIE.

La compagnie de monseigneur,
— de M. de Nevers,
— du comte de Rothelois,
— d'Entragues,
— de la Chastre,
— de la Chapelle-aux-Ursins,
— de Torcy,
— de Bésigny,
— de Lenoncourt,
— de Bussy d'Amboise,
— de Luxembourg,
— de Cousan,
— de Rochefort,
— de la Ferté Imbaut,
— de Giry,
— de Rochepod,
— de Saint-Vincent,
— de Saultour,
— de La Fayette,
— de Canillac.

GENS DE PIED.

15 compagnies du régiment de Saint-Luc,
9 venues de Champagne, y compris les 2 de Thevalle,

15 de Bussy,
16 de Lancosme,
1500 Lansquenets.

ARQUEBUSIERS.

1000 arquebusiers des gouverneurs d'Auvergne et du Puy.

CHEVAU-LÉGERS.

Les chevau-légers des sieurs de Tournon et de May.

ARTILLERIE.

14 canons.
14 couleuvrines.

PIONNIERS.

1200, dont moitié du Beaujolais et du Forez et moitié de l'Auvergne.

Telle était la masse imposante des troupes appelées dans une contrée déjà épuisée par trente années de troubles successifs. Les hommes sages et amis de la paix domestique s'épouvantèrent de son approche; la population des campagnes déserta encore en grande partie ses chaumières et vint chercher dans les villes un asile plus respecté. Car une armée royale au XVI[e] siècle était, à part les corps réguliers, un hideux ramassis de maraudeurs, d'escrocs, de femmes perdues. La valetaille conservait les chevaux dont elle pouvait s'emparer,

s'ingéniait au vol pour les entretenir, et ne les abandonnait qu'à l'occasion d'un échange plus avantageux. Tel goujat était, aux derniers rangs de l'arrière-garde, mieux monté que la plupart des cavaliers obligés de charger l'ennemi au galop. Les deux tiers des fourgons qui suivaient n'étaient remplis que des provisions ou des vêtemens pillés chez les laboureurs. La campagne désolée offrait, après le passage de l'armée, des traces que de longues années de repos n'effaçaient pas toujours complètement (1). L'étendue du mal et la grandeur du péril se révélaient d'avance par les dispositions des localités dissidentes vivant dans un voisinage haineux avec des préjugés obstinés et des passions furieuses, repoussant tout rapprochement par une fanatique énergie. De dévorans soucis et de cruels sacrifices allaient s'inscrire sur un ordre du jour invariable. Quand la souffrance n'épurait pas, le malheur continuait de sévir, et de plus épaisses ténèbres obscurcissaient ces éternelles vérités dont subsistent les nations. La rive inconnue où devait aborder une génération nouvelle s'effaçait de plus en plus derrière la vague d'un Océan irrité.

D'immenses préparatifs sont faits ; les approvisionnemens vont encombrer les magasins publics ; les indications les plus détaillées sont fournies par

(1) J. Duret, *Comment. sur l'ord. de* 1579.

les officiers qui résident en Auvergne. Le comte de Montmorin écrit de Chassignoles, le 15 mai, au duc de Nevers; sa lettre laisse percer l'impatience qu'il éprouve de voir commencer les opérations et la malveillance que lui avait inspirée la légitime opposition des magistrats de Clermont à cette guerre aussi injuste qu'impolitique.

« Monsieur le duc,

« Comme j'estois sur le point de vous faire une dépêche, le sieur de Balestat est arrivé céans de vostre part, qui m'a dit que vous estiez résolu venir en ce païs avec vostre armée pour mettre en l'obéyssance du roy les villes d'Yssoire, d'Ambert, de quoi je loue Dieu de bon cœur pour l'espérance que j'ai que par vostre part et bon moïen ce païs sera en sa première liberté.

« J'ai présentement adverty les échevins de la ville de Clermont de dresser promptement deux bons et gros magasins de vivres pour 1,200 chevaux de combat et 1,000 arquebusiers, à quoi, Monsieur, je sçais qu'ils useront de longueur ainsi qu'ils ont acoutumés pour le peu d'obeyssance qui est parmi le tiers-état de ce bas païs, s'il ne vous plait leur en faire commandement exprès et envoïer des commissaires des vivres de vostre armée pour les solliciter et contraindre. Et par ce, Monsieur, qu'il ne paroit pour ceste heure avoir dans Yssoire 300

hommes de guerre et qu'il est à craindre, sacheant vostre venue, qu'ils ne se renforcent de plus grand nombre, je vous suplie très-humblement, Monsieur, d'envoïer promtement aux environs d'Yssoire, aux plus grandes journées que faire se porra, 3,000 arquebusiers et quelques compagnies de gens de cheval pour que n'entre ni sorte personne de la ville, et mander s'il vous peust à M. de Mandelot qui a la ville de Saint-Galmier en Forest avec 800 arquebusiers, sa compagnie et 20 chevaux légers, s'acheminent promptement aux environs d'Ambert pour en faire de mesme, et de commander à M. d'Urfé qui a sa maison tout contre et seigneur qui a beaucoup de moïens de ce cousté là, de l'assister et montrer le païs, et d'autant que je crains qu'ils ne trouvent des vivres pour la nourriture de leurs gens de guerre. Je vous suplie, Monsieur, mander au dict sieur de Mandelot d'en faire venir s'il est possible du païs du Forest qu'est proche de quatre lieues d'Ambert; à quoi selon mon jugement il satisfera très volontiers pour le desir qu'il a que la ville soit prinse pour les maux que souffre le païs de Forest de la garnison qui entreroit dans la ville d'Ambert. S'il vous plait, Monsieur, en advertir de mesme l'intendant du Velai pour se joindre avec le sieur de Mandelot, il s'y trouvera volontiers avec 120 arquebusiers et 60 chevaux de combat qu'il a toujours prest. Pour mon regard, je n'ai que 40

salades de la compagnie de M. le duc de Genevois qui sont en ce païs depuis deux jours en çà, et 100 Picards que j'ai mis aux environs d'Ambert.

« SAINT-HÉRAN. »

Le seigneur de Meilhaud, Yves IV, marquis d'Allègre, lieutenant-colonel de la cavalerie légère, écrivit à son tour, de son château, au duc de Nevers une longue lettre qui ne représentait point d'une manière exacte la situation des Religionnaires.

« De Meillau 16 may.

« Monseigneur,

« Je loue grandement le seigneur de ce qui m'a faict la grâce d'arriver par de ça (1), en tant que je aurai moïen de vous y faire quelques services, et se plaist à vostre excellence se souvenir que aus premiers troubles feu M. de Guise (2) menant la guerre en Normandie là ou pour lors j'estois retiré à ma petite maison comme je porrois encore estre de présent, je ne lui fus du tout inutile et lui donné

(1) D'Allègre revenait du château d'Heidelberg où on l'avait emprisonné après avoir été, avec le comte d'Escars, donné en ôtage au prince Palatin Jean Casimir, pour assurer le paiement des sommes promises aux Reitres par le dernier traité de paix.

(2) François de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale.

des advis qui lui servirent à exécuter beaucoup de beaux faits d'armes; ainsi, Monseigneur, ai-je espérance vous faire paroitre combien je vous suis très-humble et affectionné serviteur et eusse plustôt envoïé vers vostre Excellence si j'eusse eu certitude de son chemin telle que m'a donné le seigneur de Belestat porteur de la présente. Pour vous rendre donc, Monseigneur, véritable compte de ce qui s'offre aujourd'hui par le service du roy et vostre, je direz que la ville d'Yssoire estant occupée par les ennemis dès-jà plus d'un an et demi, ils ont si mal entendu les fortifications qu'ils y ont faictes qu'elles leur nuisent plus qu'elles ne leur servent. Je commanserai à la contrescarpe, laquelle ils ont faicte si haute que ils ne voyent aucunement derrière et me vante de y loger 1000 arquebusiers seurement sans qui puissent estre offensés ni sans que l'on racontre autrement que se qui a esté faict par les ennemis mesmes. Ce qui a esté bien par moi recogneu le fossé en d'aucuns lieus est bon et plain d'eau environ de 4 à 5 piés, lequel toutefois je escoullerez toujours en une nuict sans que il y en demoure rien, mais je vous direz à quoi il nous sert. Ce fossé qui n'a que huict ou neuf pas de large est plus haut que la ville qui se trouve fort basse et est retenue l'eau de la muraille mesme de la ville et quand ils veulent un peu hausser l'eau comme certainement ils feront nous sentant apro-

cher, aiant une partie de leur esperanse en la seureté de leurs fossés, soudain tout leur retranchement de dedans est tout en eau, et ne peuvent aprocher de la muraille pour la défense qui ne ayent de l'eau jusqu'à demi pié près de la ceinture, de fason qui sont contraincts la laisser basse, laquelle néanmoins je vous ai desja dict l'on leur peust oster dont ils ne se doutent. Votre Excellense sera adverti que en certain lieus il ne y a ni fossé ni eau ou bien peu et ses lieus là je les sès bien, mais pas le dedans; ils ont faict un rempart ou terre plain d'environ cinq à six pas de largeur qui s'en fault environ quatre pas qui ne touche à la muraille. Ils n'ont pas encore de flans faicts par le dedans, mais ils en délibéroient hier; au costé la où l'eau est dedans le fossé, il n'y a neul terre plain derrière, ni flan par dedans ni chose quelconque, sinon un chemin de quatre pas que ils ont laissé entre la muraille et les maisons, car ils ont grande fianse à leur canal qui est inépuisable se tient-il; il y avoit à l'entour de leur ville trois ou quatre tours quarrées assez hautes pour voir derrière leurs contrescarpes, mais lundy ils les razèrent toutes à fleur de muraille craignant que la ruine de cela ne rompist leurs fossés aus lieus où ils ne vaut rien. Quant aux flans ils n'en ont un seul qui ne soye veu de plus de 500 pas et ne sont que petits demis tourions que en dis coups de canon je leur

lève les flans de 400 pas de muraille. Pour le parapet il ne y en a point sinon en d'aucuns lieus qui mettent des planches depus le terre plain jusques à la muraille pour faire mettre le né dehors à quelques sentinelles, pour demander *qui va là*. De mousquets ils n'en ont un, dont je me suis bien étonné à ma venue, gens de guerre comme ils se disent ayant gardé ceste ville si long temps et de ne l'avoir pour le moins meunie de deus dousaines de mousquets ; il reste à vous dire, Monseigneur, quels gens de guerre il y a dedans. Ils sont pour toutes choses environ six ou sept vingts hommes que bons que mauvais dont Chavagnac est chef. Les Citadins je ne les compte aussi n'estre grand'chose et qu'il vous plait m'envoïer entre si et lundi (comme j'avois desja mandé à H. de Bryon pour vous faire entendre) 500 arquebusiers, je me vante que ni trouveré autre chose que ce que je vous dis, je me logeré bien près d'eux et seurement. Je n'ai point peur que Merle y revienne, quelque chose que l'on dict, il cognoit bien que c'est un très mauvais logis. J'ai environ quelques cents chevaux avec moi pour peu que vous m'envoïez d'arquebusiers s'il s'approche vous n'en orrez que bien parler. Pour nous résoudre à une parole, je n'ai pas d'espéranse ne opinion qui vous attende. Si nous lui sentons faire un peu de diligense, car le séjour les asseure fort, ou ce seroit par l'espérance qui auroient d'a-

voir toujours une composition de nous comme ceux de La Charité. Monseigneur, après vous avoir bésé les mains avec toute l'humilité, etc. »

On lit ensuite en apostille :

« Monseigneur,

« Ai esté adverty que ils ont quitté Ambert et de faict mardi au soir arriva à Yssoire Monrodon gouverneur d'Ambert avec 40 chevaux ou jumants. Je le saurez encore mieux et vous en donnerez advis. Monseigneur, il y en a par desa qui desiroient que leurs justifications apparust au dépens de notre ruine et donnent beau loisyr et moïens à l'ennemi d'antrer à Yssoire; mais si j'ai de vos nouvelles avec moïen je acoursirez bien leurs desseings. Je ne les craindrez tant que je ne les nomasse si le seigneur de Belestat ne m'avoit adverty que vous les cognoissiez assés.

« ALLÈGRE ».

Ces dépêches étaient marquées d'un cachet de légéreté et de présomption. La bonne foi avait certainement présidé à leur dictée, mais les données trop incertaines recueillies par d'Allègre, et l'examen rapide de la place, le conduisirent à des assurances qui pouvaient tromper gravement le géné-

ral en chef sur l'importance des mesures que commandaient les ressources des Religionnaires. Toutefois la hardiesse d'Yves plut à Nevers qui sollicita un nouveau pli. Mais les événemens qui suivirent bientôt, joints à une défense opiniâtre tenant plusieurs fois l'armée royale en échec ; les efforts, les sacrifices imposés au duc d'Anjou ; un siége de vingt-deux jours dirigé par les plus renommés capitaines de la Cour attesteront que D'Allègre n'avait pas exactement mesuré ce théâtre qui devait voir une grande cité en feu et une population valeureuse près d'être anéantie sous le fer d'un féroce vainqueur. Ce n'était point sans un juste et fier sentiment de ses forces que la ville voulait refuser ses portes aux Catholiques. Ce caractère résolu qui oubliait le danger dans l'énergie, cet attachement inviolable à l'opinion préférée, ce dévoûment sans calcul, sans arrière-pensée, tout entier d'abnégation pour les intérêts de la foi nouvelle se trouvaient encore dans Issoire, tandis que déjà, sur les deux tiers de la France, les peuples qui croyaient combattre et mourir pour leur religion ne servaient plus que des passions, des ambitions particulières et cette soif d'indépendance qui dévorait tous les grands feudataires. Trois jours après, la seconde missive arriva au duc de la même part : les détails étaient encore confusément indicatifs.

« De Meillau, 19 may 1577.

« Monseigneur,

« Puisqu'il vous plaist me tant honorer que de trouver bon les advis que je vous donne, je les continuerez autant que je cognoistrez que vostre servise le requéra, et ne estant retenu à ma première lettre pour savoir sentimant si je vous serois agréable ou non; à ceste heure que je cognois qu'il vous plait vous servir de moi je direz à vostre Excellense que je cognois la ville d'Yssoire depuis quarante ans et que quelques uns de mes voisins m'opiniatrant hier qu'elle n'estoit commandée, je me mis en telle colère que je montez à cheval pour leur aller montrer au doigt et à l'œil. Votre Excellense croira donc s'il lui plaist que à cinquante pas de la muraille il y a un hault comandant à toute la ville et qui voit jusque aux personnes qui se promennent dans la place; se hault est assés large pour y loger douze canons lequel faict un autre effet fort considérable car de la vous battez 500 pas tout le long de leur courtine et là où je vous ai écript qu'ils ont un rempart par dedans. Si marche un chat sur les remparts vous le voyez. C'est au milieu mesme ou vous comanserez, je me semble vostre batterie; car ayant osté le peu d'eau qu'ils ont de ce costé et les flans qui sont tels que je vous écript, ils leur restent ces seules comodités de ne y avoir nuls seuls

dangereus par depuis vostre batterie jusques à venir aux mains avec euls quand ils approchent de la défense de la muraille d'estre veus jusques à l'escarpein de vos pièces qui sont sur le hault. Ceste nuit sont sortis les enfans de Chavagnac, La Borie et aultres chefs conduicts de 60 chevaux et les mennent à un château nommé Saillans à huit lieues d'icy, appartenant à la belle-mère de Chavagnac. Ils doïvent rentrer ceste nuit, je manderez à M. de Bryon qui est icy logé près de moi si veut me secourir de 200 arquebusiers. Monseigneur, l'entreprise fut faicte hier matin de faire sortir les enfans déhors par un voisin qu'alla boire avec eux à qui ils firent tant d'honneur et le reseurent avec force vesselle d'argent qui lui aportairent à la porte; il leur dit que n'aviez que huict canons et deux petites coulevrines et que n'aviez que pour tirer 400 coups. Les femmes doivent se retirer aujourd'huy chez lui et le ministre, mais je doute que ne les gardera. Vostre Excellense sera adverty que le plus aizé chemin de vostre artillerie est à Nesché et de la droict au pont, là où je me trouverez si me le commandez, car entre si et la j'espère avoir cet honneur de vous avoir besé les mains; pour faire prendre autre chemin aus pièces qu'il vous plaira loger sur le hault dont je vous ai parlé il faut que là vous sépariés vostre artillerie qui toutes fois conduicte chacune à son logis ne seront à 500 pas

l'une de l'autre et le plus beau lieu et le plus comode qu'il est possible pour trancher entre deux et aller fort seurement à couvert de l'une à l'autre. Je suplie très-humblement Votre Excellense qu'elle ne se persuade autre chose sinon qu'elle a affaire à des Buffles, *Buffalini* ou *Buffati*, et si je scois bien qu'il y en aura qui voudront bien leur faire entendre le contrère, vostre bonté me honore tant que de me dire qu'elle se veult emploïer à me faire plaisir en tout ce qui me touchera après que je lui aurez faict quelque peu de servise.....

« ALLEGRE ».

. . . . . .

Le 20 mai 1577, le capitaine Champagne investit Issoire; le maréchal-de-camp de Bryon se loge, avec 500 fantassins, dans un pré qui n'est qu'à deux portées de mousquet des remparts, ayant derrière lui des vignes qui doivent lui servir de retraite au cas d'une attaque de cavalerie. Cette précaution fut sage. A peine lès Issoiriens s'aperçurent-ils de l'arrivée de ces troupes qu'ils sortirent au nombre de cent et vinrent provoquer les royalistes en les appelant Papaux et Philistins (1). Piqués au jeu, ceux-ci envoyèrent un détachement de soixante arquebusiers et quarante mousquetaires conduits par deux sergens qui leur firent prendre position sur

(1) *Mém. pour serv., etc. — Mss. d'Iss.*

une petite hauteur d'où ils voyaient venir à eux à découvert. La rencontre n'eut point lieu. Les mousquetaires tirèrent de loin et blessèrent à mort sept Religionnaires pendant que les autres s'avançaient au combat. Cette perte inattendue arrêta les Issoiriens; ils jugèrent prudent de ne pas rester plus long-temps exposés à un feu qui les décimerait avant de pouvoir aborder leurs adversaires, et ils regagnèrent la ville après avoir chargé sur l'épaule les camarades qui venaient de succomber. Ce jour même, D'Allègre fait savoir au duc de Nevers que « quatre cents hommes sont entrés dans Yssoire à la poincte du jour..... Je suis aussi adverty que jeudy et vendredy ils besognoient à la contrescarpe que je vous avois mandé que etoit trop haulte, je n'ai esté mestre de voir en quel estat elle peux estre; je vous en advertyrez dans demain ».

Le lendemain :

« Monseigneur,

« Je serois très marry que le deplaisir vous durast guerre de ceux que je vous avois mandé qui étoient entrés dans Yssoire, et encore que le nombre en fust certain, néanmoins je vous prie assurer et vous suplyes, Monseigneur, vous en reposer sur moi que de ceste heure mesme ils ne seront point dedans Yssoire 150 soldats étrangers qui vivent

en telle crainte que ceste nuict dernière ils s'en sont jetté plus de trente par dessus les murailles à bas, les sentinelles mesme posées ceste nuict se y sont jettés comme vous témoignera un soldat que je vous envoye, que mes gens ont pris ceste nuict, lequel se alloit sauver comme les autres. Hier tout le jour je demourez à voir afronter la ville par les nostres; ils l'assalirent par le plus fort, comme j'espère que Vostre Excellense jugera, car l'ennemi n'a bien labouré que de ce costé. Je leur fais donc advis de s'acomoder d'un moulin qui étoit plus près ce qu'ils ont faict ceste nuit, il leur servyra bien, si vous pouvez estre par de sa vous pourrés voir le hault dont je vous ai escript qui les incommode grandement. Ce jugement a esté desja faict par tous ceux de l'armée qui l'ont veu, mais ils n'ont point esté encore sur les lieus, et si ne me commandés aultre chose entre si et la j'espère avec l'aide de Dieu estre demain à vostre lever.

« Je pryrai Dieu, etc.

« ALLÈGRE ».

Ce langage courtisanesque, ces bravades inconsidérées n'aboutirent qu'à faire diminuer la promptitude et la précision qui devaient assurer l'exécution des ordres du duc de Nevers. Les officiers qui eurent connaissance de ces lettres, s'arrêtèrent

à la pensée que le siége d'Issoire offrirait seulement une passe-d'armes de quelques jours, un tournoi à lance nue, dont la gloire à remporter serait aussi médiocre que le risque à courir. La prudence, le calme, la lente appréciation du duc cédèrent même d'abord à cette impression; il eut presque honte de mener tant de compagnies à une entreprise si peu chanceuse, et il songea à diriger en Languedoc les Suisses désignés pour accompagner le duc d'Anjou. Cette espérance illusoire ne dura qu'un moment; l'armée ne parut bientôt plus trop nombreuse. On s'approchait de l'ennemi, et il allait forcer les plus dédaigneux à relever silencieusement le gant déchiré du combat.

Le frère de Saint-Hérem, Jean de Montmorin, sieur De Préaux, comprit, lui, l'importance de la lutte prête à être engagée. Homme généreux, il fit les plus grands efforts pour la prévenir en amenant les Issoiriens à une amiable composition. Plusieurs notables du Consistoire appelés à son château du Broc, entr'autres de Saint-Agne, Laborie et Charbonnier, il leur fit observer, dans l'intérêt de leur cité, quelle responsabilité serait assumée sur leur tête si, influens à Issoire, ils ne faisaient point renoncer au projet malheureux de résister à l'armée royale. De Préaux parla du succès remporté à la Charité, de cette brillante noblesse qui brûlait de se signaler, des dispositions redou-

tables des troupes, et surtout des malheurs terribles qui allaient fondre sur le pays entier si Issoire ne se rendait pas de prime abord. Saint-Agne répondit au nom de ses co-religionnaires « que si la Charité avait eu la faiblesse de se soumettre sans combat, on trouverait dans la ville des gens d'une autre trempe. » Jean de Montmorin redoubla d'instances pour les faire revenir d'une résolution qui leur serait certainement fatale. Il promit que s'ils congédiaient leur garnison étrangère et rentraient immédiatement sous l'obéissance du roi de France, l'armée se retirerait aussitôt. Il offrit même son fils unique en ôtage, comme garantie des engagemens qu'il s'obligeait à faire remplir par le général en chef catholique. Les représentans du Consistoire furent touchés de cette belle conduite : ils remercièrent avec chaleur le seigneur du Broc, mais terminèrent la conférence en persistant dans les sentimens que Saint-Agne avait exprimés. C'est alors que Laborie ajouta avec une mystique tranquillité « que Dieu était assez puissant pous susciter une nouvelle Judith ou envoyer un ange vengeur pour défaire l'armée des Papistes comme celle de Sennachérib ». De Préaux s'irrita de cette application offensante, et fit entendre avec emportement « que ceux de Béthulie étaient des gens de bien, et eux des brigands ». Saint-Agne, Laborie et Charbonnier s'écrièrent à la fois qu'ils étaient insultés, que

la feinte douceur de De Préaux cachait quelque perfidie, et ils qualifièrent calomnieusement les ouvertures du négociateur qui se leva aussitôt pour répliquer froidement : « Je n'oublie pas que je vous ai mandés et que vous êtes chez moi ; je dois laisser tomber vos injures. Allez, Messieurs ; allez donc, et défendez-vous bien ». Il les reconduisit en disant ces mots.

Rentrés dans Issoire, Saint-Agne et ses deux amis se rendirent au Consistoire et firent connaître tous les détails de l'entretien qu'ils venaient d'avoir : on approuva et on loua leur fermeté. Les ministres Dupré et Beringier les félicitèrent hautement d'avoir repoussé des propositions artificieuses ne tendant qu'à livrer la place sans défense à la merci d'une armée impatiente du pillage et non pas de l'assaut, trop lâche pour affronter les dangers et la mort qui l'attendaient sur les remparts. Ces pasteurs ne cessaient de répéter dans le temple à la foule assemblée « que pas un Papiste ne s'échapperait, que la ruine des Catholiques était prochaine et inévitable, pourvu qu'on invoquât Dieu assidûment ». Des prières publiques, soir et matin, des retraites, des instructions dont le texte était un vœu pour la perte des Catholiques ou un anathême sur ceux qui hésiteraient à se prononcer contre l'armée royale, achevèrent de fanatiser la population. Il y eut des prêches sur la place d'Is-

soire : l'affluence des citoyens y était immense. C'était un spectacle solennel que présentait cette innombrable réunion accourant, pleine de ferveur et d'espoir, à la parole d'un ministre. En face du plus éminent péril, sur le point d'être livrés aux privations et aux catastrophes d'un siége meurtrier, les Religionnaires s'unissaient par un devoir pieux et adressaient au ciel une commune prière : ils se faisaient inébranlables en donnant à leur cause ce patronage suprême, en mettant Dieu de moitié dans leur vaillante défense. Lorsque les pasteurs touchaient à la fin des prédications, ils se recueillaient, et tout-à-coup levant des bras supplians, ils s'écriaient avec onction : « Seigneur, juste appui des croyans dans ta loi sainte, ne permets pas que ces lions et tigres Papistes entrent dans la bergerie pour dévorer ton troupeau poursuivi; plutôt, Seigneur, envoie du ciel la foudre et la tempête pour leur écraser la tête, ou bien ton ange exterminateur et vengeur pour les tronçonner en pièces ! » Cette exaltation extrême, mêlée au bruit des armes, à l'émotion des circonstances, à la confusion de tous les intérêts dans le salut général, donnait du cœur aux plus pusillanimes. Les guerriers serraient leur épée avec frémissement, les femmes excitaient au courage, les vieillards retrouvaient la vivacité de leurs jeunes années, la ville entière puisait dans la cérémo-

nie religieuse une aveugle confiance et ne mettait pas en doute l'anéantissement des troupes du roi. Pourtant un des ministres, un seul, qui avait quitté le Languedoc sur l'invitation de Chavagnac, le vieux Romiléus ne partageait point la sécurité commune. Usé dans les veilles et la macération, censeur sévère et inflexible, il était instruit des habitudes dissolues des gens de guerre, du relâchement des mœurs chez les habitans, de l'insubordination qui s'était glissée dans l'administration intérieure, et il prêchait sans ménagement contre ces abus ; avec conviction il parlait de la vertu, parce qu'il savait la pratiquer; il faisait toucher le mal du doigt, et souvent la rougeur était montée au front de ceux des assistans qui se reconnaissaient dans les portraits fidèles tracés par sa parole accusatrice. On le regarda bientôt comme un frondeur insupportable, et les risées, la moquerie, les sarcasmes accueillirent ses austères enseignemens. Les plus audacieux s'oublièrent jusqu'à lui prodiguer l'injure aussitôt qu'il paraissait en chaire. On l'appelait « âne garru, parce qu'il avait la barbe large sur les mâchoires » (1). Ne pouvant être écouté, Romiléus prit congé à la fin d'un prêche et fit ainsi ses adieux d'une voix altérée : « Messieurs, je suis venu ici avec beaucoup de peine, étant privé

(1) *Mss. d'Iss.*

des yeux comme je suis, pour vous annoncer la parole de Dieu et vous porter à changer de vie ; mais loin de profiter de mes discours, vous vous riez de moi et m'injuriez, signe évident que vous êtes tombés dans le sens réprouvé et par conséquent proches de votre misère et de votre ruine ; c'est pourquoi je secoue la poussière de mes pieds et quitte votre ville pour ne pas périr avec vous. » Il s'éloigna le même jour.

Merle était impatiemment attendu. Il avait promis de s'enfermer dans Issoire et de s'y défendre jusqu'au dernier soupir. Sa réputation, son habileté, son courage seraient devenus un puissant secours. Après avoir jeté dans la place un certain nombre de soldats et une partie des poudres et munitions qui se trouvaient à Ambert, il était parti, chargé de butin, en ne demandant que quelques jours pour revenir à la tête d'un corps nombreux. Mais il ne parut plus « arrêté peut-être par l'argent qu'on lui avait fait toucher de la part du roy.» (1) Cette supposition est très-vraisemblable. Merle qui venait de triompher à Ambert, dont le nom grandissait ainsi que la fortune et la cupidité, n'était pas homme à demeurer inactif au moment où se préparait une importante expédition militaire. Déjà connu à Issoire, déjà redouté des Catholi-

(1) Mézeray.

ques et influent dans son parti, son ambition se fût mal accommodée d'un repos qui l'écartait du théâtre brillant de la guerre, pour le confiner dans des montagnes perdues. Ce capitaine huguenot fut gagné par l'or de la couronne.

A sa place se présenta l'ingénieur De Jarnasse, officier fort expérimenté dans l'art des fortifications. Il en donna bientôt des preuves en faisant des constructions savantes, en modifiant en maître le système de défense suivi jusque là pour Issoire. L'arrivée de cet ingénieur réjouit beaucoup les Religionnaires; Chavagnac le reçut avec distinction et lui donna une part active dans son commandement.

La ville a été sommée de se rendre avec toutes les formalités usitées alors en temps de guerre. La garnison a répondu par une sortie qui coûte cent hommes de part et d'autre. A cette nouvelle, le duc d'Anjou part de Blois et écrit de Saint-Pourçain au duc de Nevers, le 25 mai 1577 :

« Mon cousin, j'ai faict jusque icy d'assès bonnes journées lesquelles je ne délibère de continuer pour me rendre mardy devant Yssoire, m'en allant demain coucher à Gannap, après le service faict, et pour ce que je ne désire rien tant que d'avancer l'exécution de ceste ville-là. Je vous prye de donner tout le meilleur ordre qu'il sera possible et le

faire pour mon arrivée. Placez l'artillerie devant et commansés incontinent à la battre pour de tout plus tost rendre contantement au Roy, mon seigneur et frère de ceste exécution, et pour ce que le conte de Canillac m'a promis de faire fournir jusques à 2000 pionniers par ceux des païs qui sont en son destroit, et le sieur de Saint-Héran 100, je vous prye de les solliciter d'y satisfaire affin que nous n'aïons faute de provisions tant nécessaires pour un siége, aussi désirés-je que vous faciez une petite dépesche au sieur de Mandelot touchant les canons que je lui ai mandé envoïer pour le dict Yssoire, affin que rien ne nous defaille et que nous en soyons pourveus à tems qu'est tout le subject de ce petit mot, etc.

« FRANÇOIS. »

Le duc de Nevers avait frappé une contribution extraordinaire sur Clermont. Les habitans, écrasés d'impôts de toute nature, refusèrent de se soumettre à ces nouvelles exigences. Ils objectèrent avec raison l'énormité de leurs *tailles* et *corvées*, et se prononcèrent sans détour pour que les besoins de l'armée fussent satisfaits aux dépens du trésor royal. Mais on les réduisit à l'aide de la force : la prison s'ouvrit pour ceux qui refusèrent de verser la somme fixée. Malgré cette rigueur, les levées se faisaient avec difficulté et lenteur. « Le pays n'é-

tait guère flatté de l'arrivée de tant de troupes qu'il fallait loger et nourrir. (1)» M. de Châtellus, commissaire-supérieur, s'en expliqua au duc avec une espèce de découragement.

Clairmont, le 26 may 1577.

« Monseigneur,

« Je travaille continuellement à assembler les deniers qui sont nécessaires pour le paiement et solde de l'armée que je ne peus si promptement retourner que je le désirerois pour ne pouvoir ranger à la raison ceux qui les doibvent fournyr, j'espère toustesfois de faire en sorte que ils soyent prests mardy ou mercredy au plus tard et les faire conduire en l'armée, si je ne suis de ce empesché par ma maladie, de quoy M. Nicole suppléera à mon absence, ce qui viendra tout à propos à l'arrivée de Monseigneur en son armée qui sera en mesme tems, affin que les gens de guerre reçoivent double plaisir de le voir et les deniers de leur païment. MM. Gassot et Charles sont toujours après ceux de ceste ville pour donner ordre aux vivres de l'armée, ne pouvant venir à bout de celui qui a entrepris la fourniture d'yceux pour le faire satisfaire à ce qu'il avoit promis. J'ai sceu toustesfois

(1) De Feligonde, *Mém. mss.* etc.

qu'il a envoïé au camp du pain et du vin pour donner quelque commansement de satisfaction à ce qu'il est teneu et obligé, de quoy de ma part je tiendré la main en ce qui me sera possible , affin que vous aïés plus de moïen de contenir les soldats au debvoir qui est requis, etc.

« CHATELLUS. »

Le 27, le généralissime était à Clermont ; il envoya ce courrier à Nevers :

« Mon cousin, je vous dépesche en toute diligense pour vous dire que je délibère m'en aller demain disner à Meillau où je désire que les gens de pied soyent prest pour me faire une salve à mon arryvée pour ma réception, et que le mesme jour au soir les aproches se fasent, vous pryant, mon cousin, donner ordre que toute chose soye preste pour cet effect. J'entans aussi d'envoïer incontinent après ma dicte arryvée somer encore ceux de la ville d'Ysoire, et me ferès un singulier plaisir de donner ordre que tout soie prest pour exécuter tout ce que dessus.

« FRANÇOIS. » (1)

Chavagnac ne restait pas inactif devant toutes

(1) *Fonds de Béthune*, vol. cot. 8823. (Bibl. roy.)

ces dispositions. Prévoyant combien la prise de la Charité laisserait au duc d'Anjou de troupes disponibles pour être employées à réduire Issoire, il s'empressa d'envoyer au roi de Navarre un officier de mérite, Benoît de Licessons, porteur d'un rapport véridique sur l'état de la province, et d'une demande de secours. Henri renvoya en hâte le messager avec une lettre qui assurait à Chavagnac un renfort prochain. Plusieurs jours s'étant écoulés sans qu'on le vît paraître, Licessons repartit à franc étrier afin d'informer le roi de Navarre que le siége d'Issoire, auquel sa Majesté n'avait pas cru d'abord, était sûrement résolu, que l'armée royale prenait déjà ses cantonnemens, et que c'était le moment le plus favorable pour l'envoi de ses troupes auxiliaires. Mais soit que cet officier ait été tué ou fait prisonnier, Chavagnac n'en reçut plus de nouvelles.

Issoire, que Merle avait précédemment fait entourer d'ouvrages, reçut, par les soins éclairés du gouverneur et l'habileté de De Jarnasse, une nouvelle ligne de retranchemens. Jour et nuit des travailleurs en foule furent occupés à augmenter les fortifications. La ville manquait de canons de gros calibre : quelques couleuvrines et une pièce de campagne paraissaient seules sur les remparts; les munitions d'artillerie étaient peu abondantes. Il n'y avait rien à craindre pour les provisions de bouche;

dans l'intérieur, des moulins fonctionnaient sans interruption. Cinq cents hommes défendaient la place, non compris quelques seigneurs qui étaient de Laborie, de La Foulhouze, Du Lac et autres, et les trois capitaines Montrodon, Pagezy et Puyolasse. Il y avait en outre nombre d'habitans de la ville et de la campagne qui prenaient part au service militaire avec la garnison. Chavagnac se montrait digne du commandement par ses prudentes dispositions et son zèle infatigable.

Monsieur est le 28 au soir sous les murs, entouré des ducs de Guise, de Mercœur et de Nevers, et suivi par 2000 Suisses qui ont conduit 10 pièces de canon. Le lendemain de grand matin, D'Anjou fit le tour des murailles et détermina les points qui devaient reçevoir les batteries; il avait avec lui tous les princes et grands seigneurs de l'armée et 800 chevaux d'escorte. Rentré au quartier-général, il ordonna que la ville fût saluée de douze décharges dont on dirigea les boulets au-dessus des murs sans les toucher. Néanmoins un des projectiles donna contre une cheminée et vint tomber au milieu de la grande place en bondissant avec fracas. Le ministre Dupré profita de cet incident pour renouveler ses prophéties d'heureux succès. Il s'écria, en ramassant avec peine le boulet qui était du calibre de quarante livres: « Ces coups de canon ont fait un grand bruit, mais point de mal à personne. Il

en sera de même de cette armée de Papistes. Comme dit le prophète, leurs flèches seront comme celles des petits enfans : *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum* » (1).

Après le salut, Monsieur envoya aux assiégés un hérault vêtu de la cotte d'armes, accompagné d'un trompette, qui réclama la reddition de la ville au nom du roi. Il ajouta «que Monseigneur le duc d'Alençon, son frère, lieutenant-général, étant en personne au camp, leur accorderait des conditions si honnêtes qu'ils auraient sujet d'être contents. » Mais les soldats de garde refusèrent d'introduire le messager qui répéta trois fois ses paroles sans obtenir aucune réponse ; alors il éleva la voix et cria de toutes ses forces : « Messieurs d'Issoire, je vous somme pour la quatrième fois : si vous ne reconnaissez le roi pour votre souverain légitime, on vous battra avec 30 pièces de canon et vous serez tous passés au fil de l'épée sans quartier ni merci. » Le hérault allait se retirer lorsque les gardes lui proposèrent de le conduire auprès du commandant, ce qu'il accepta. Présenté à Chavagnac, il répéta les paroles qu'il avait prononcées devant les soldats, et reçut cette réponse : « Dites à Monseigneur d'Anjou que j'occupe la ville d'Issoire conformément aux conventions faites et approu-

(1) Em. de Piguerre.

vées ; je n'ai donc pas de motif pour la rendre, et les assiégeans ne peuvent me la demander sans violer l'édit de pacification. Du reste, je consulterai mon conseil pour donner à votre maître une réponse plus catégorique : il l'aura demain à midi. » Le prince fit cesser le feu de l'artillerie jusqu'à l'heure indiquée, mais, cette heure passée, Chavagnac fit savoir que « les Issoiriens étaient bien résolus de tout souffrir plutôt que d'ouvrir leurs portes ». Le duc d'Anjou envoya aussitôt, à deux pièces qu'il avait fait établir sur un rocher éloigné de la ville de 800 à 1,000 pas, l'ordre de commencer le feu. Les commandemens sont ainsi distribués :

L'armée royale, divisée en trois corps, a pour chefs les ducs de Nevers, de Guise et de Mercœur, lieutenans du duc d'Anjou, lieutenant-général.

La première batterie, forte de 4 canons et de deux couleuvrines, est placée du côté du pont; les deux pièces qui ont commencé le feu sont descendues et conduites dans le même lieu. Philippe de Lorraine, assisté du comte de Saint-Hérem et du seigneur de Riols, dirige les canonniers qu'il soutient avec 1200 arquebusiers du régiment de Lancosme et six compagnies de cavalerie. Cette artillerie battra la ville en tenaille. Ce point est le plus fortifié. Un terrassement de sept pas de largeur, partant de la porte du pont jusqu'à un moulin dit du Confin, se termine par une plate-forme à gau-

che, et, à droite des assiégeans, le pont sous lequel coule la Couze est gabionné pour cacher des mousquetaires, et épaulé d'un retranchement à hauteur de pique qu'il est impossible de franchir en s'élançant.

La seconde batterie occupe l'endroit où les canaux introduisent l'eau dans Issoire, et embrasse tout l'espace jusqu'auprès de la porte du Ponté. Le duc de Guise y a élevé sa tente et compte 1200 hommes du régiment de Saint-Luc et plus de 900 chevaux. On lui donne encore huit canons et les Suisses. Cette division a été grossie à cause de la présence du duc d'Anjou qui y établit son quartier-général. Le duc de Guise partage son artillerie, en met une moitié sur une grange changée en haut tertre, et l'autre sur un mur en cavalier disposé parallèlement aux fossés afin de mieux porter sur les défenses qui empêchaient de battre en brêche, et d'enfoncer une gabionnade masquée par le premier retranchement. Ce côté de la ville était le plus faible, mais l'élite de la garnison y logeait continuellement et tenait en respect les assiégeans par une espèce de casemate sur leur flanc droit, traversant le fossé entre les deux murs des canaux, et une plate-forme de 30 pas en carré sur leur flanc gauche, que le canon ne pouvait abattre à cause de son extrême épaisseur. D'énormes pièces de bois couvraient des arquebusiers qui ne cessaient de

tirer par une multitude d'ouvertures ménagées avec un art meurtrier pour les Catholiques dont le premier soldat qui s'avançait un peu était sur-le-champ frappé à mort. Enfin les assiégés « avoient là un gros pétard de feu qui jettoit des pierres, des chaînes de fer, des pièces de pots cassés qui incommodoient fort les assiégeans » (1).

Depuis la porte Berbiziale jusqu'à une tour appelée Gentemolle, le terrain est pris par la troisième batterie qui obéit au duc de Nevers avec 1500 hommes de pied du régiment de Champagne, 400 chevaux logés dans les ruines du faubourg, et 1500 lansquenets sur la direction de l'église Saint-Paul et un moulin dit de la Treille. Ses canons bordèrent les fossés au haut de la contrescarpe, dominèrent les barricades des assiégés établies à l'entrée de leurs retranchemens. Le duc fit ensuite disposer de grosses poutres en cordon fraisé d'où des mousquetaires tiraient dans l'intérieur des remparts et gênaient beaucoup les Issoiriens à cause du point élevé d'où partaient leurs coups. Mais ce côté de la ville était terrassé jusqu'à la tour Gentemolle. Au bout de la terrasse s'élevait encore une plate-forme gabionnée qui plongeait sur le flanc gauche de la batterie tandis que le ravelin de la porte croisait son feu sur la droite. Un large retranchement com-

(1) *Mss. d'Iss.*

plétait les ouvrages qui protégeaient Issoire à cet aspect.

Le siège se pousse vigoureusement. Les trois batteries tirent à la fois depuis le 1er juin, pendant que les pionniers travaillent aux tranchées avec tant de diligence et d'adresse que cinq jours après des soldats peuvent se loger au pied des murs. Les assiégés s'étonnent de se voir serrés de si près en si peu de temps. La mort de l'ingénieur de Jrnasse les attriste jusqu'à les décourager; cet officier venait d'avoir la tête emportée par un boulet lancé au hasard. Plusieurs bourgeois murmurèrent de l'obstination qu'on mettait à se défendre contre une armée fournie de tant d'hommes et de munitions, les habitans surtout qui avaient leur famille et leur fortune dans la ville. Ils disaient qu'il aurait fallu capituler dès la sommation et accepter les offres de Monsieur, à l'exemple de la Charité. Pourtant le feu se ralentit et arrêta la scission qui allait éclater dans Issoire. Les trois princes firent une telle dépense de boulets que les caissons se vidèrent vers le sixième jour, et les batteries restèrent muettes par le retard des munitions qui devaient être expédiées de la Charité en batelet, et que les eaux trop basses de l'Allier ne permirent pas de transporter. Les assiégés n'en restaient pas moins indécis. Si les Catholiques avaient perdu du monde, la ville pleurait déjà des citoyens recommandables. Ce

sang pouvait devenir le prétexte de cruelles représailles. Dans les tentatives faites par les assiégeans pour arriver sur les murs, six capitaines et 140 soldats avaient péri de part ou d'autre. Une prise d'assaut entraînait des conséquences si redoutables que cette éventualité pour eux revenait sans cesse dans leurs entretiens inquiets. Les exemples terribles et nombreux du sort réservé aux villes enlevées de force se présentaient avec leur date récente et les horreurs qui les avaient accompagnés. C'était comme une sombre menace qui planait sur leurs tristes réunions. La nécessité de s'humilier devant un vainqueur tout puissant que la résistance offensait, qui voyait ses pertes avec une irritation mal dissimulée , terminait les réflexions que chaque jour faisait naître. Les ministres ne négligeaient rien pour soutenir la constance et relever le courage des Religionnaires. Ils disaient que la miséricorde de Dieu veillait sur la ville, que le capitaine Merle ne tarderait pas à se montrer à la tête d'un gros détachement de ses meilleurs soldats, et que l'armée royale était prête à se retirer si l'on en jugeait par le silence des batteries. Ces discours faisaient encore quelque impression sur le peuple, mais les personnes éclairées ne s'y arrêtaient plus et trouvaient même que la parole des ministres avait perdu de sa première assurance. Le fait matériel, la froide raison, les prévisions les moins

exagérées réduisaient à l'incrédulité toutes les protestations du Consistoire. Chavagnac lui-même n'était pas tranquille et redoutait vivement de tomber entre les mains de Saint-Hérem, son ennemi capital, si la ville était emportée d'assaut. Retenu au lit par de graves blessures qu'un éclat de bois lui avait faites sur le rempart, il se tourmentait de ne pouvoir surveiller le siége, et se livrait au désespoir en apprenant que, dans les conseils où s'assemblaient les principaux Issoiriens, le parti inclinant à la capitulation prenait à chaque instant une plus grande influence. Les véritables soldats ne s'apercevaient point de cette divergence d'opinion et de cette fluctuation de caractère qui conduisaient à une désunion générale ; ils ne voyaient qu'une ville à défendre et des soldats comme eux à repousser. Aussi ne perdirent-ils rien de leur bonne contenance et de cette gaité franche qui leur faisait oublier le danger devant le devoir. En n'entendant plus le canon, ils accoururent sur les murailles et raillèrent les assiégeans en leur criant « que leurs canons étaient allés à la picorée, et que si c'était au diable ils les engageaient en vrais amis de prendre le chemin de leur artillerie ».

Cependant, les hommes sans cœur, ceux qui laissent tomber leur mâle détermination devant une femme et un enfant, les riches que l'avarice ou l'égoïsme rendent insensibles à tout sentiment noble

l'emportèrent au conseil général des citoyens qui tenaient quelque rang dans Issoire. Après une longue et orageuse séance, on décida qu'une députation serait envoyée à Monsieur pour lui remettre les clefs de la place sous d'honorables conditions. De Saint-Agne, Le Buisson, gentilhomme du Gévaudan, et d'Albigny, de Pontgibaud, allèrent avec sauve-garde trouver le duc d'Anjou et lui proposèrent d'ouvrir les portes d'Issoire s'il était permis aux assiégés de se retirer vies et bagues sauves, le mousquet sur l'épaule, la mèche allumée et tambour battant; si la ville était garantie du pillage et l'honneur des femmes sauf; enfin, si Monsieur se contentait d'entrer dans Issoire avec les seuls princes et seigneurs pour y mettre une garnison convenable que commanderait un gentilhomme du pays désigné par les habitans, et les députés nommèrent de Préaux. Le duc trouva ces offres magnifiques. Il répondit affectueusement : « Mes amis, il n'est pas bon à gens qui sont déjà vaincus de tenir de longs discours. Toutefois, pour montrer que je ne veux pas la ruine des sujets du roi mon frère, je vous accorde que la ville ne sera point pillée, que l'honneur de vos femmes sera conservé ; mais, ajouta-t-il après un court repos, je veux mettre une garnison telle qu'il me plaira, et outre cela je veux que vous payiez pour les frais du siége la somme de cent mille livres dont vous me donnerez ôtage, plè-

ges (1) et caution valable qui se soumettront à les payer à peine de la vie. » Rapport fait aux assiégés de ces conditions, il y eut partage d'opinions. Les uns pensèrent qu'on devait les accepter, les autres, parmi lesquels Saint-Agne qui redoutait d'être désigné comme ôtage à cause de sa grande richesse, soutinrent que la somme réclamée était exorbitante et qu'on ne pourrait jamais l'acquitter. On soumit beaucoup d'avis ou impraticables, ou imprudens, ou inadmissibles par le général catholique. Plusieurs convocations furent successivement faites : toutes appelèrent beaucoup de monde, et aucun parti ne put être pris. Chavagnac ne tenant plus devant tant d'irrésolution, se traîna dans la salle des réunions, et démontra qu'au nom de l'honneur, de la foi nouvelle et de l'intérêt individuel, il fallait résister jusqu'à l'extrémité. Il proposa en conséquence de recommencer les hostilités à l'heure même ; c'était, dit-il, la seule réponse méritée par les exigences outrées du duc d'Anjou. Cette proposition reçut l'assentiment de la majorité : elle applaudit aux accens généreux du marquis dont la bouche éloquente rendit parfaitement l'élan de son ame indignée par les dispositions honteuses de crainte et de faiblesse dans lesquelles il trouvait l'assemblée de ses concitoyens. En le

(1) Vieux terme de palais, qui signifie *répondant*.

voyant pâle et chancelant sous les douleurs de ses blessures, on ne doutait pas de sa vaillance et on l'écoutait comme un brave capitaine; et lorsqu'on songeait qu'il jouait sa tête en conseillant une résistance héroïque, les plus indifférens croyaient encore au triomphe d'une cause faisant naître une semblable abnégation chez ce gentilhomme qui n'avait rien à demander aux dignités et à la fortune, et qui mettait le plus brillant avenir sous la protection seule de son épée de commandement.

Les négociations furent rompues. On profita du silence de l'artillerie pour réparer ce qu'avaient détruit les boulets.

Mais les Catholiques ont reçu les munitions attendues, et le 8, la canonnade retentit sur toutes les lignes. Une sortie mal conduite a coûté quelques hommes à la ville. Monsieur assemble sur le soir un conseil de guerre : après avoir entendu le rapport affirmatif des officiers chargés de reconnaître si les brèches étaient praticables, le conseil arrête qu'un assaut général aura lieu le lendemain. Pendant ce temps , les assiégés semblaient pressentir la décision qui allait être prise et se préparer stoïquement à soutenir cette épreuve redoutable de l'attaque en masse : ils ne firent aucune démonstration et observèrent avec tranquillité les mouvemens des Catholiques. Les trois capitaines Montrodon, Pagezy et Puyolasse se multipliaient pour

assigner les divers postes. Les principales dispositions des assiégeans devinrent fort simples; l'ordre du jour était précis. Depuis le matin jusqu'à trois heures de relevée, le canon devait tirer sans interruption : à cet instant indiqué par la grande horloge de la ville, un coup de canon partirait seul de la batterie de Guise, et les trois côtés canonnés seraient attaqués à la fois. En effet, le 9, toute l'artillerie fut mise en jeu simultanément au point du jour et continua ses volées jusqu'à l'heure fixée par le lieutenant-général; on compta 800 décharges. Les soldats sous les armes attendaient avec impatience le premier son du timbre, lorsque tout-à-coup un groupe de jeunes seigneurs, tels que de Tournon, de Maugiron, de Tavanes, de Bussy, se forma auprès du duc de Guise, lui fit entendre qu'il fallait devancer l'instant de l'assaut et qu'il se couvrirait d'un honneur immortel en réduisant la ville sans le secours du reste de l'armée. Le duc fut enchanté de cette proposition qui souriait à son amour de la gloire et à sa bravoure aventureuse. Cependant, pour rendre hommage à la discipline militaire dont il devait l'exemple, il objecta l'ordre du jour, et fit remarquer qu'il ne pouvait peut-être pas prendre sur lui de dépasser les ordonnances du prince commandant en chef. Mais son caractère hardi et chevaleresque se mariait trop bien à la bouillante ardeur de la noblesse pour qu'il ne lais-

sât point percer la satisfaction qui l'animait à l'idée de remporter la première palme et d'être cité le premier. Il résista donc faiblement et céda bientôt aux instances répétées des jeunes gentilshommes qui battirent des mains en le voyant accéder à leur vif désir. Le duc d'Anjou ne fut averti de rien. Les Suisses furent laissés auprès de sa personne.

A la tête de cette brillante troupe, le duc, en pourpoint, dédaignant son armure, marche à la brèche. Nobles, officiers, soldats, tous s'élancent et l'environnent, électrisés par sa fière contenance. Les assiégés, voyant l'élite de l'armée catholique se porter sur le point le plus faible de leurs remparts, accourent en grand nombre et opposent une admirable défense. Une pluie de balles ramées tombe de la casemate et creuse de profonds sillons dans les rangs pressés des Catholiques. La plate-forme est bordée d'arquebusiers dont Puyolasse dirige le feu avec un à-propos et un sang-froid qui coûtent la vie aux plus hardis des assiégeans. Les balles ramées faisaient d'horribles blessures avec leur fil d'archal roulé en tortillement ; elles coupaient ou mutilaient les jambes des soldats qui tombaient les uns sur les autres dans le fossé en poussant des cris affreux. Ceux qui avançaient les foulaient sans pitié et les enfonçaient dans la boue qui, faute de fascines, s'élevait là jusqu'à la ceinture. Ces obstacles, cette mort menaçante attendant à la brèche

ne firent pas reculer le duc de Guise. L'intrépidité des gentilshommes s'irrita devant la grandeur même du péril. Les plus jeunes surtout, qui venaient à cet assaut comme à une fête, affrontaient le feu avec une insouciance incroyable. C'était à qui surpasserait son compagnon d'armes, non pas en bravoure, ils en avaient tous comme de vieux guerriers, mais en audace, en témérité, en mépris du trépas; et lorsque le plomb traversait leur poitrine d'enfant, ils tombaient avec un soupir qui n'était que le regret de n'avoir pas vu la victoire avant leur heure suprême. Plusieurs parvinrent jusqu'au haut de la brèche, mais un large retranchement au-delà les arrêta sur la place sanglante qu'ils avaient si difficilement occupée. Hors d'état de conserver cette position, dans l'impossibilité de franchir le retranchement, ils durent songer à se retirer. C'est alors que l'action devint un vrai carnage. La vase du fossé retenait les soldats et les laissait exposés à des coups de mousquet qui portaient tous. Les compagnies de Saint-Luc, formant masse compacte, furent abîmées par le pétard que Puyolasse fit éclater comme une trombe au moment le plus embarrassé de la retraite. Les bourgeois d'Issoire, jusqu'à des femmes mêlées avec les soldats (1), ne cessèrent de traîner des pièces de

(1) D'Aubigné, *Hist. universelle*.

bois qu'ils dressaient rapidement et lançaient sur les Catholiques dont plusieurs furent ainsi écrasés. Il y eut des paysans qui assommèrentdes assiégeans à coups de pierres. En vain le duc de Guise s'est-il emparé, après des efforts inouis, de la tour qui défend la porte du Ponté, il est débusqué en moins d'un quart d'heure par un poste de carabiniers logés dans divers étages de maisons percées de créneaux. Il fait enfin abandonner l'attaque, ramenant une foule de blessés, laissant derrière lui trois cents morts. Bussy d'Amboise (1) fut tué dans la tranchée; le vicomte de Tavanes (2) reçut un chaînon à la joue, et Maugiron un coup d'estocade (3). Vingt maîtres qui avaient suivi un des guidons de Saint-Luc restèrent dans le fossé. Les assiégés eurent cent soixante hommes hors de combat. Le ministre Béringier reçut un coup d'épée qui le perça d'outre en outre. Le brave Puyolasse fut enseveli sous un pan de mur, « car le canon battant et sapant les maisons, les ruines tomboient sur les assiégés qui défendoient la brèche et les encombroient

(1) C'était le frère de Louis-de-Clermont de Bussy d'Amboise, qui assassina, à la Saint-Barthélemy, le comte de Clermont son parent, parce qu'il plaidait contre lui.

(2) Fils de ce maréchal de Tavanes qui disait à son confesseur au lit de la mort : « Je regarde la Saint-Barthélemy comme une action méritoire qui doit effacer mes autres péchés ».

(3) Ce beau mignon qui périt dans le fameux duel du 27 avril 1578.

sous les ruines si bien qu'ils hurloient en demandant du secours sans qu'on pust le leur donner : les uns étoient moitié enterrez, les aultres jusques aux épaules, d'aultres tout à fait, d'aultres la tête en bas et s'agitoient les pieds » (1).

Le duc de Mercœur se crut obligé de soutenir l'engagement prématuré du duc de Guise; il fit battre la générale et envahir le rempart avec autant de bonheur que de promptitude. Sur ce point le mieux défendu, les décharges se succédaient avec un ensemble extraordinaire, et cependant peu de soldats furent atteints. Mais, parvenus au haut de la terrasse malgré son escarpement, ils ne peuvent aborder la plate-forme qui foudroie leur gauche, tandis que du retranchement du pont, les mousquetaires se penchant légèrement, tirent sur leur flanc droit complètement à découvert. Après une heure d'un combat inégal, le duc fait rentrer ses troupes pour ne pas les voir mitrailler sans espoir de succès. Il avait perdu cent hommes. Le reste de la journée fut employé à tourner la bouche de ses canons à main gauche, au-delà de la plate-forme, où il ouvrit une large brèche sur la muraille dépourvue de terrassement. C'était tout près de la poterne. Les Issoiriens eurent vingt soldats blessés mortellement. On emporta le capitaine

(1) *Mss. d'Is.* — Villeb.

Pagezy près d'expirer. Une perte remarquable fut faite par l'armée royale à cet assaut. Le comte de Montmorin, Saint-Hérem y termina sa carrière agitée : il tomba sur la brèche. Cette mort de vaillant soldat rappela à ses amis le gentilhomme affectueux, l'homme de guerre intrépide, le chef capable, et fit oublier à ses ennemis pour quel motif indigne d'une ame généreuse le gouverneur d'Auvergne était venu devant Issoire.

Plus vieux et plus prudent, Nevers attendit l'heure convenue, non pas qu'il refusât d'assister ses frères d'armes, même à la suite d'une manœuvre malheureuse, mais parce qu'il pensait que laissant les assiégés s'épuiser dans les deux chaudes attaques des ducs de Guise et de Mercœur, il en aurait bon marché en leur lançant bientôt des troupes fraîches et difficilement contenues. Ce général voulait d'ailleurs témoigner de son respect pour l'autorité supérieure du duc d'Anjou, afin qu'on ne pût pas soupçonner que dans la violation de l'ordre du jour par sa division, il était entré le plus petit ressentiment de la perte de son titre de généralissime déféré au frère du roi. Il attendit donc trois heures. Monsieur, fort irrité du peu de déférence que les deux premières divisions avaient montré pour son commandement, vint trouver Nevers et résolut de tenter avec lui le dernier assaut. Il fit tirer le coup de canon convenu et se di-

rigea vers la porte Berbiziale et la tour Gentemolle. Les dispositions du duc de Nevers avaient été si bien calculées, qu'il faillit emporter la ville d'emblée. La batterie prit en biaisant le ravelin de la porte, enfonça les gabions de la plate-forme, et vint battre avec avantage toute la terrasse jusqu'à la tour. D'autre part, les assiégés ne pouvaient pas librement faire feu : aussitôt qu'ils mettaient l'arquebuse en joue pour ajuster seulement, des mousquetaires placés dans des lanternes tiraient sur eux et les jetaient par terre. Montrodon, qui défendait ce côté avec De la Foulhouse, comprit que l'ennemi allait triompher, et s'empressa d'avertir Chavagnac de l'extrémité à laquelle il était réduit. Le commandant d'Issoire était encore malade. Forcé de garder la chambre, il écoutait à toute minute le compte-rendu de ce qui se passait sur les remparts. Il expédiait ordre sur ordre. Ses officiers les plus dévoués faisaient un continuel trajet de sa demeure aux murailles, et excitaient, en son nom, bourgeois et militaires à faire le devoir de gens déterminés. A la vue de l'envoyé de Montrodon, Chavagnac expédia Du Lac, qui entrait en même temps, vers le pont et les canaux avec ordre d'amener à la tour Gentemolle tout ce qui ne serait pas nécessaire à la conservation de ces deux points. Il monta avec peine dans sa chaise et se fit porter à la brèche Berbiziale pour mourir, dit-il,

à son poste de capitaine ou sauver la ville. Du Lac arriva quand les Catholiques étaient repoussés et les murs libres : il annonça le péril de Montrodon et les progrès du duc de Nevers, et se fit suivre par une bonne partie de la garnison dont le succès contre Guise et Mercœur avait enflé l'orgueil et effacé la fatigue. Ce renfort changea la face des choses. « On se battit furieusement à coup de main, plusieurs même en étant au poignard et corps à corps » (1), mais après demi-heure encore d'efforts acharnés, Monsieur dut faire sonner la retraite. Cette attaque coûta soixante hommes aux assiégeans et vingt à Issoire. Yves d'Allègre qui se distingua avec les troupes de Clermont, Jean de Thevalles, Jacques de Harlay de Chanvallon, le capitaine La Motte et beaucoup d'autres officiers furent grièvement blessés. La Motte mourut le soir même. L'assaut des trois généraux Catholiques avait duré six heures.

Ce brillant succès ne laissa pas long-temps penser au sang qui inondait les fortifications. Il éleva l'ame des Religionnaires et leur inspira un tel enthousiasme, qu'ils prêtèrent sur la bible le serment solennel de ne pas se rendre. Les fanfares, les cris de joie, les félicitations, les chants de triomphe retentirent dans Issoire. Le ministre Dupré saisit

(1) Mézeray.

cette occasion si favorable pour débiter en chaire une violente diatribe contre le Roi et le Pape. Il peignit Henri III comme un prince flétri par les plus avilissans excès, vivant dans la mollesse et le libertinage, descendu à l'afféterie et à l'impudeur d'une courtisane, ruinant l'état par de folles dépenses destinées à des singes, à des perroquets, à des bichons, déshonorant la dignité royale dans des mascarades et des orgies, et corrompant la morale publique. Il représenta ensuite le Saint-Siége comme un foyer d'intrigues et de vices, alimenté par l'esprit d'artifice et de mensonge. Il rendit le Pape fauteur des dissensions religieuses qui déchiraient la France. Il dit que Dieu manifestait à tous, en protégeant l'église nouvelle, que les inspirations d'en haut n'éclairaient plus depuis long-temps ces vicaires de Jésus-Christ abandonnés aux passions, aux erreurs, à la faiblesse des autres hommes, et, de même que les plus pervers, ambitieux, fastueux, dominateurs, dissolus et hypocrites. Il ajouta que l'esprit humain était désabusé des superstitions dont la fourberie l'avait jusque là nourri. Il attaqua le texte des Écritures auquel il refusa la précision, la suite, la clarté, l'authenticité nécessaires pour être une règle unique et infaillible de dogme et de culte. Enfin il termina en représentant les Catholiques comme des agens, réprouvés et sacrifiés, des desseins secrets de la Providence. La réforme

combattait avec l'appui céleste ; c'était donc un crime de douter du plus éclatant succès : les réformés n'étaient-ils pas les élus de Dieu ?... Ce prêche dicté par l'exaltation et prononcé avec une voix vibrante, produisit le plus grand effet sur un auditoire tout échauffé des événemens si graves de la journée. Le ministre « fulmina des malédictions » (1), et on alla jusqu'à des applaudissemens frénétiques dans le temple même.

Il n'est guère permis de douter que si les trois assauts avaient été donnés à la fois, à la même heure, Issoire n'aurait pas résisté à l'ardeur et au nombre des troupes royales. Monsieur s'en expliqua aigrement avec les ducs de Guise et de Mercœur, et remit au duc de Nevers le commandement général de toutes les batteries. Il ordonna ensuite aux trois divisions de reprendre leurs positions et de se préparer à une nouvelle attaque. « On parla diversement dans le camp de la vaillance du duc de Guise et de la froideur du duc de Nevers ; les plus jeunes seigneurs louant hautement le premier, et les vieux capitaines le condamnant absolument d'avoir rompu les ordres et sacrifié tant d'honnêtes gens pour sa gloire particulière ; surtout ils se moquoient de ceux qui alloient ainsi au combat sans être armés ; ils les appeloient des fous, des enra-

(1) *Mss. d'Is.*

gés, disant qu'en bonne discipline il falloit les passer par les armes de ce qu'ils faisoient périr les sujets du roy, et donnoient hardiesse à l'ennemi; que la gloire de celui qui portoit une épée à son côté consistoit à vaincre, non pas à mourir; que ce n'étoit pas vaillance mais lâcheté; que ceux qui ne portoient pas les armes n'étoient ni hommes ni soldats, mais des femmes et des poupées de cabinet qui n'avoient que des boutades et point de tenue et plus disposés à fuir qu'à combattre, là où ceux qui portoient le harnois avoient le corps endurci à la fatigue, combattoient de pied ferme et ne pouvoient mettre leur salut qu'en leurs bras; qu'il falloit aller à l'assaut avec de bonnes rondaches, contre les coups d'arquebuse, avec des corcelets et des habillemens de tête pour parer aux coups de main; que c'étoit ainsi que le maréchal de Brissac avoit acoutumé en user et que de cette manière on prenoit les places en conservant les hommes, ce qui étoit l'honneur du général et la fin de l'art militaire » (1).

En exécution des ordres du duc d'Anjou, le lendemain même de l'assaut, Issoire fut foudroyé par toutes les batteries servies avec une rapidité inaccoutumée. Dix-huit cents boulets labourèrent les murs démantelés sans le moindre intervalle. « Le

(1) Mézeray.

bruit des canons était affreux et faisoit retentir la campagne d'Yssoire; mais ce qui redoubla l'épouvante fut que sur le midi, au plus fort de la batterie, il s'éleva un vent de traverse effroyable, accompagné de tourbillons, d'éclairs, de tonnerres et de foudre fréquens si furieux que la ville et le territoire d'Yssoire trembloient. Quelquefois le bruit de dix ou douze coups de canons s'entremêloit à celui du tonnerre ne faisant qu'un même son et consternoit les assiégés. On reconnut assez que le ciel et la terre étoient contre cette misérable ville. Pendant tous ces événemens, un coup de tonnerre, surpassant tous les autres, se fit entendre avec tant d'éclat qu'il ébranla la pyramide du grand clocher de l'église (1) où la foudre tomba et tua le gentilhomme nommé La Foulhouze qui y étoit monté pour voir le camp de Monsieur » (2). Du Lac qui l'avait accompagné fut renversé évanoui à ses côtés. Les assiégés furent contraints d'abandonner les remparts, les assiégeans leurs tranchées. L'effroi était prêt à gagner les Catholiques, mais les Religionnaires tombèrent dans l'abattement en voyant ainsi le ciel et la terre qui semblaient se conjurer contre eux.

Ces événements sinistres, joints à la perte de vingt-

(1) L'église de Saint-Paul.

(2) *Mss. d'Iss.*

un hommes tués raide d'un coup de couleuvrine tiré à revers par la batterie de Guise, portèrent au comble la terreur dans la ville. La mort surtout de La Foulhouse consterna les plus audacieux. Passant d'un extrême à l'autre, et abandonnant toute espérance de salut, les Issoiriens ouvrirent des négociations dont le capitaine Montrodon devint l'interprête. De Ruffé, le maréchal-de-camp de Bryon, et le gentilhomme D'Authérat entrèrent en pourparler, au nom du lieutenant-général. Saint-Agne, Le Buisson et D'Albigny reprirent leur mission de médiateurs au nom de la ville. Un lieu fut indiqué entre le camp et les murs pour le rendez-vous. A la pointe du jour, le lendemain, les députés d'Issoire étaient au lieu fixé avec les députés catholiques. Ils demandèrent quelles étaient les conditions de Monsieur. Le maréchal-de-camp répondit que le général en chef voulait avant toute autre explication la remise des principaux Religionnaires dont il avait écrit le nom sur une liste que présenta D'Authérat. Cette exigence ne pouvait pas être subie ; mais les Issoiriens se rendirent dans la tente du duc d'Anjou pour le solliciter de traiter la ville avec la clémence dont il avait fait preuve envers La Charité; ils s'engagèrent à faire ouvrir les portes sur-le-champ si bagues et vie sauve étaient accordées. Le Duc répondit d'une manière hautaine et absolue : « Puisque vous avez deux fois rejeté mes offres, j'entends,

Messieurs d'Issoire, qu'on se rende à discrétion. Du reste, pour éviter la furie du soldat vous n'avez qu'à vous retirer dans l'église: le conseil décidera plus tard ce qu'il y aura à faire. » Les officiers qui assistaient à cette conférence joignirent leurs instances à celles des députés pour obtenir que le traitement réservé à Issoire fût le même que celui dont la Charité avait été favorisée; le prince n'écouta rien, et il termina en disant qu'il existait entre les deux places une différence immense de position. « La Charité, Messieurs les gentilshommes, n'a fait aucune défense nuisible à l'armée du roi, mon frère: elle s'est rendue après un jour de tranchée ouverte, et voilà vingt jours qu'Issoire arrête cette même armée, quoique place de guerre petite et assez mal fortifiée, et qu'elle fait périr mes officiers et nos braves soldats. Ainsi qu'on se rende à discrétion dans deux heures, où j'ordonne l'assaut et le pillage sans merci! » Les parlementaires entrèrent dans la ville et revinrent au bout de deux heures réclamer un plus long délai pour délibérer, le commandant Chavagnac n'ayant pu concilier toutes les opinions en si peu de temps. D'Authérat alla prendre les ordres de Monsieur qui voulut que cet officier se rendît lui-même dans Issoire auprès de Chavagnac, et lui fît observer « qu'une plus longue résistance était folie; que les réformés n'auraient point à se repentir de se fier à sa bonté, Chavagnac avant

tous, par ce motif qu'il faisait cas et estime de sa personne et de sa bravoure. » D'Authérat vit donc Chavagnac qui demanda au moins que le duc d'Anjou s'expliquât sur ce qu'il entendait par « se rendre à discrétion ; » il n'obtint satisfaction sur aucun point : seulement D'Authérat, au nom du général catholique, accorda toute la nuit afin que les Religionnaires arrêtassent leur détermination. Le conseil de la ville se trouva dans une cruelle perplexité. Il conclut enfin, malgré les dangers d'un refus immédiat de soumission, à ne capituler qu'aux conditions de « l'honneur, la vie et la fortune » (1). L'énergie, le dévoûment au drapeau, le courage civil jetèrent une dernière lueur.

Ce fut le capitaine Montrodon qui sortit de la ville le lendemain à l'aube, pour s'aboucher avec Bryon qui l'attendait au pied des remparts avec une faible escorte.

Après un long entretien, Montrodon finit par demander que les conditions de la capitulation fussent arbitrées par cinq officiers au choix du duc d'Anjou, et cinq Issoiriens désignés par Chavagnac. Cette réclamation ne fut pas mieux accueillie que les précédentes. Alors Montrodon engagea le maréchal-de-camp à entrer dans la ville et à faire connaître au gouverneur l'impérieuse volonté de Mon-

(1) Villebois.

sieur. Bryon le voulut bien. A la tête d'un fort détachement, il suivit à Issoire le capitaine huguenot qui le conduisit auprès de Chavagnac. Ce dernier pourparler causa le malheur des assiégés. L'artillerie catholique ne tirait plus, les soldats des remparts s'imaginèrent, en voyant paisiblement entrer un corps d'assiégeans, que la capitulation était arrêtée; ils abandonnèrent les murs pour songer à leurs affaires particulières. Cet exemple fut imité par les bourgeois qui partageaient avec eux le service militaire. Quelques officiers de l'armée royale s'aperçurent de cette désertion. Sans attendre le retour du maréchal-de-camp, ils se glissèrent dans la ville, entourés de gentilshommes seulement, et s'emparèrent des plus riches édifices. Poussés par une égoïste avidité, ils accumulèrent dans cinq ou six maisons les dépouilles enlevées à la course dans plusieurs quartiers. L'or, l'argent monnoyé, les diamans, des parures de femmes, des étoffes précieuses composèrent ce honteux butin. C'est dans ce moment que les goujats, qui n'avaient pas osé suivre les gentilshommes, avertirent les avant-postes qu'on pillait dans Issoire. Furieux de se voir ravir la dîme des dépouilles ennemies, les soldats placés le plus près du rempart pénètrent par les brêches et incendient les maisons recèlant les objets mis à l'écart par les gentilshommes. Un grand nombre d'habitans, qui étaient accourus avec leur famille

s'y mettre sous la protection des officiers, périssent dans les flammes ou sont faits prisonniers. C'était le 13 juin.

Tandis que s'exécutaient ces actes qui ne devaient être qu'un pâle prélude au drame le plus terrible, l'armée royale, à deux heures après-midi, se mit en marche sur trois rangs et fit son entrée sans aucune opposition. Dès ce moment commença un sac où toutes les horreurs se commirent, et dont nos annales n'offrent certainement pas un second exemple. L'ex-général des Protestans qui avait tant de fois fait cause commune avec eux à la tête de leurs troupes, par les actes les plus hostiles au gouvernement de Henri III, Monsieur se montra frère de Charles IX et fils de Catherine de Médicis. Il se baigna dans le sang de ses anciens alliés; il vit avec indifférence les régimens royaux promener la torche dans Issoire après avoir pillé à satiété; il s'abandonna à une férocité que rien ne justifiait plus dès que les assiégés étaient aux préliminaires de la capitulation. Le duc d'Anjou rappela dans cette campagne, sous le trait le plus hideux, ce farouche conquérant, qui, au cinquième siècle, ensevelit Aquilée dans ses cendres. Comme au barbare Scythe, les Religionnaires dans leur désespoir appliquèrent au chef Catholique le surnom vengeur de ***Fléau de Dieu*** (1). Le quartier du pont fut d'abord le plus

(1) Davila. — E. de Piguerre. — Simonde de Sismondi. — Lacretelle. — Henry Martin.

maltraité par les soldats de De Préaux que la mort du comte de Montmorin faisait seigneur de Saint-Hérem. Excités par ce gentilhomme dont la mémoire conservait le souvenir des injures qu'il avait souffertes comme négociateur, ils ne respectèrent ni personnes ni biens. Le président Dubourg et plusieurs notables Catholiques qui s'étaient retirés de la ville avant le siége, voyant leurs maisons embrâsées, se hâtèrent de venir le trouver pour le supplier de prévenir la ruine entière d'Issoire; son accueil fut glacial. Exaspéré par la perte du gouverneur d'Auvergne qu'il aimait tendrement, De Préaux s'écria tout-à-coup avec colère : « Allez, canailles, vous êtes des traîtres au roi: si je pouvais je vous ferais tous pendre! » De telles paroles fermèrent la bouche au président qui se retira tristement avec ses concitoyens, ne comptant plus que sur la clémence de Monsieur auprès duquel ils se rendirent sans délai. Le duc était au lit: on ne les introduisit pas. D'Anjou dormait pendant que tous les crimes s'acharnaient sur une cité dont les ruines roulaient déjà jusque vers la portière de sa tente. Après deux heures d'instances, le prince daigna enfin les admettre! Le récit de ce qui se passait le fit rougir. Dissimulant sous une courtoisie affectée l'embarras où le mettaient les justes plaintes des Catholiques, il expédia sur-le-champ le capitaine des gardes Lagat, pour faire publier dans la ville

l'ordre d'éteindre le feu et de cesser le pillage sous peine de la corde. Il n'était plus temps: cet officier revint annoncer au prince qu'il était impossible de faire exécuter son commandement, la confusion étant au comble, l'incendie ayant fait d'immenses progrès. Ce rapport n'était que trop exact: sur tous les points la ville devenait la proie des flammes. Rien ne fut sacré pour le soldat (1). On vit des vieillards demander merci et être froidement égorgés. A l'Hôtel-Dieu, des malades, des impotens, des femmes infirmes, plus de cent enfans périrent dans le feu; d'autres furent écrasés par l'écroulement des murs. « On trouva des femmes qui étoient en travail d'enfant pendant le feu à demi rôties, aussi bien que leurs enfants dans le ventre; on n'entendoit que hurlement, chutes de maisons, bourdondonnement de feu » (2). Les goujats forcèrent des dames de distinction qui, avec leurs filles, s'étaient refugiées sous un toit de grange, à se précipiter sur le pavé, et lorsque les douleurs d'une mort si cruelle arrachaient des gémissemens lamentables, lorsque leur corps broyé se couvrait de sang et de boue, les monstres s'approchaient des victimes et leur insultaient. Une bande de marchands forains des environs vint s'abattre, ainsi que des oiseaux de

(1) J. de Serre. — J. Burel, *Mss. orig.*
(2) *Mss. d'Iss.*

proie, au milieu de la grande place, et là, assis sur des décombres fumants, des soldats ivres leur vendaient à vil prix les meubles dont ils s'étaient emparés. Des fortunes considérables s'improvisèrent par cet ignoble trafic. L'opulente ville d'Issoire para de ses richesses les misérables bourgades voisines qui mendièrent une part de larron dans le pillage. Les premières femmes entraînées au camp furent ensuite pourchassées dans la campagne toutes nues. Des cavaliers renvoyaient avec la dernière rudesse les malheureuses qui avaient subi leurs outrages, et venaient dans la ville en chercher de nouvelles. Des dames d'un haut rang dans la province s'étaient enfermées chez Chavagnac; prosternées au fond d'un oratoire, elles invoquaient le ciel pour que leur asile ne fût pas forcé, quand des cris se firent entendre devant l'hôtel, et des tisons ardents, lancés par les fenêtres, tombèrent à leurs pieds. Le feu se déclara aussitôt dans tous les appartemens. Obligées de fuir où d'être étouffées par les flammes, quelques-unes eurent la sublime résignation d'attendre la mort plutôt que de s'exposer à être flétries par les sauvages qui hurlaient à la porte. Les autres, moins courageuses, implorèrent la pitié des vainqueurs, mais vainement; elles furent dépouillées et emmenées pour assouvir les plus sales lubricités. On voyait des femmes de toute condition traînées au milieu des rues, les cheveux épars, les vêtemens en

lambeaux, dans la direction du camp qui retentissait d'éclats de rire confondus avec les cris et les inutiles prières des infortunées sur lesquelles s'exerçaient des violences que notre plume refuse de transcrire. Indignés des traitemens dont ils étaient témoins, des militaires eux-mêmes obligèrent leurs camarades à en relâcher un grand nombre. Toutes celles qui paraissaient dans les rues d'Issoire étaient, ô honte! publiquement violées.... (1). Dans les premiers momens, point de prisonniers, du sang! Si un mari ou un frère tentait de s'opposer aux forcenés, on le foulait aux pieds en ricanant de dédain. L'or seul pouvait faire naître l'espérance de la vie, quand le pillard, soûl de débauches, trouvait qu'on lui offrait assez. Des mères de famille, afin de sauver l'honneur de leurs filles, apportèrent ce qu'elles avaient de plus précieux: le soldat s'en rendit maître et n'en tint d'autre compte que celui d'attacher plus d'empressement et de désir à souiller la jeune vierge pour laquelle il y avait eu le plus de sacrifices. Deux Religionnaires furent surpris par une dixaine de mégères qui se disaient catholiques; elles les lièrent à un arbre et les lapidèrent: l'un d'eux expira sous leurs coups, l'autre rendit le lendemain le dernier soupir. On n'entendait qu'un épouvantable tumulte. On ne voyait que des cadavres et du feu.

(1) Villebois.

Spoliation, incendie, viol, assassinat, voilà le spectacle que présenta Issoire occupé par l'armée royale. L'humanité fut jetée aux gémonies pendant cinquante-six heures! (1)

Le duc de Guise s'émut de tant d'infamies. On lui annonça qu'un faiseur d'horoscopes, qui avait prédit la ruine complète de la ville, faisait réussir sa prophétie en distribuant de l'argent aux goujats pour entretenir la flamme aux quatre coins d'Issoire, et leur donnait l'exemple en portant un brandon dans toutes les rues. Il s'appelait Archiadamus. Le duc le fit saisir et jeter dans un brasier. « C'étoit un fanatique ou homme payé » (2). Cette exécution retint la plupart des incendiaires. Guise dirigea ensuite une perquisition rigoureuse dans les tentes, retira les femmes et filles qui y étaient retenues, et les fit conduire, les unes à Pardines, les autres au Broc, au château de De Préaux, où elles furent soignées et nourries pendant quelques jours. Le Duc poussa plus loin la générosité : plusieurs enfans, privés de leur père et de leur mère, n'ayant plus aucun parent, erraient abandonnés ; il les recueillit et leur fit traverser la Couze sur l'arçon de sa selle afin de les mettre en lieu de sûreté. D'autres n'étaient pas baptisés : il voulut en être le par-

(1) L'Etoile. — *Le vray disc.* — Villebois. — Chabrol. — de Féligonde. - Dulaure.

(2) *Mss. d'Iss.*

rain. Il alla jusqu'à tuer un soldat insolent qui, en sa présence, traînait une fille par les cheveux pour la séparer de celles qui allaient au Broc.

Monsieur de Nevers tint aussi une conduite fort honorable. Ayant rencontré une vieille dame qui faisait des efforts inutiles pour sauver de la violence plusieurs jeunes demoiselles de maisons distinguées, il lui vint en aide, chassa à coups du fourreau de son épée la soldatesque qui s'acharnait à leur poursuite, les réunit et les accompagna dans sa tente où il leur fit apporter des alimens dont elles avaient un extrême besoin. Ces jeunes filles ne pouvaient manger, tant était forte leur épouvante. Elles baissaient les yeux et tremblaient. Alors le Duc les encouragea doucement, les convia avec une politesse affectueuse, se servit devant elles des mets découpés par son maître d'hôtel. Les demoiselles se rassurèrent peu à peu et satisfirent la faim qui les tourmentait autant que la frayeur. Il donna ensuite des ordres qui les mirent à l'abri de tout nouveau danger.

Après le carnage des compagnies vinrent les exécutions commandées par le général en chef. Sur la brèche du duc de Guise on pendit ce même jour le ministre Dupré. Son exécution offrit l'occasion du plus criant scandale. Le corps du pasteur fut soumis à des outrages dont toute expression révolterait la pudeur, et des soldats portèrent de force

des dames qui refusaient de les suivre, malgré leur brutalité, jusqu'au pied de la potence ; là, chacune d'elles..... Nous n'acheverons pas. «Il arriva une chose surprenante : la potence ayant été jettée à bas deux ou trois jours après l'exécution, les chiens et les loups qui venoient toutes les nuits manger les corps morts des soldats dans les fossés, ne voulurent manger le sien du ministre, néanmoins quinze jours après il devint noir comme un charbon sans aucune chair qui s'étoit bruslée et consommée, ne restant qu'un parchemin noir sur les os. Plusieurs médecins, même M. Dumontel, de la religion, dirent qu'il étoit ladre et de sang corrompu, que c'étoit pour cela que les animaux n'en vouloient » (1).

Parmi les gentilshommes qui, jaloux de venger l'échec éprouvé devant Ambert, s'adjoignirent à Monsieur, Saint-Vidal et Clermont de Chastes s'étaient fait remarquer par leur haine contre Chavagnac. Ils n'avaient pas oublié, le premier, la perte de sa bannière, le second, les insultes dont il avait été l'objet sous les murs d'Ambert. L'un et l'autre firent preuve d'une grande soif de vengeance. Saint-Vidal surtout laissa éclater toute la vivacité de ses ressentimens. Il dépassa sa cruauté habituelle. Sans cotte d'armes ni haubert, son justaucorps de velours

(1) *Mss. d'Iss.*

violet était taché de sang et son maillot collant en tiretaine rouge (costume qu'il affectait de porter), se montrait déchiré et brûlé; son feutre cassé, son ceinturon de buffle en désordre donnaient une expression repoussante à sa laide figure que couvraient une barbe et d'énormes moustaches rousses. Il allait ainsi furieux par les rues d'Issoire, tuant, ne pillant pas.

La mort de Laborie suivit celle de Dupré. Cet officier se montra résigné, calme, courageux à l'instant suprême. Il demanda qu'en sa qualité de gentilhomme il eût la tête tranchée; mais le prévôt répondit « que tout homme qui se rebellait contre son roi perdait ce titre d'honneur. » Il fut pendu. Jean de Montmorin réservait le même sort à Chavagnac qu'il fit chercher de toutes parts. Celui-ci fut assez heureux pour rencontrer son neveu, le sieur De Cornets, qui connaissait les deux soldats entre les mains desquels il était tombé, et qui le conduisaient à De Préaux. De Cornets promit une énorme rançon et délivra l'ex-commandant d'Issoire. Retiré incognito dans une métairie près de Courpière, il échappa aux rigueurs dont il était menacé. Il eût sans doute, malgré ces précautions, obtenu la vie sauve, car le duc d'Anjou faisait publier que le soldat qui ferait Chavagnac prisonnier en répondait sur sa tête. Le prince avait été charmé de la bravoure du chef huguenot qu'il avait aperçu

sur la brêche donnant, de sa chaise, avec un sang-froid héroïque, les ordres nécessaires à la défense des remparts. Aussi ne leur imposait-il d'autre condition que la promesse de ne plus porter les armes contre Sa Majesté (1). Cette sauve-garde n'empêcha pas ses ennemis de démolir les quatre châteaux qu'il possédait: La Borye, Chavagnac, le Bousquet et Ondredieu en Querci (2).

Jean de Montmorin avait conçu de l'inimitié contre Saint-Agne par suite de son refus d'accorder sa nièce en mariage au secrétaire de son frère, le gouverneur d'Auvergne. Il se laissa aller, après la perte d'Issoire, à un ressentiment aveugle et bien injuste contre ce Religionnaire qui jouissait dans le pays d'un crédit et d'une estime mérités. Il remontra à Monsieur, « que le principal auteur de tous les malheurs survenus était Saint-Agne; qu'il avait levé les deniers du roi, se faisant à cause de ce pouvoir nommer *le petit roi d'Auvergne;* qu'il avait ajouté qu'on ferait le roi si petit compagnon qu'il n'aurait moyen avoir du pain ; que ce langage criminel avait été suivi de plusieurs autres accusations horribles.» Le duc d'Anjou demanda quelle était sa condition ; De Préaux apprit que ce n'était autre chose que le marchand Duprat, sieur de Saint-Agne. « C'est par-

(1) Daniel. — Savaron. — De Thou.
(2) *Mém. de Chavagnac.*

ler bien haut pour un marchand! » s'écria le prince, et il enjoignit au sieur de Lancosme qui, gardait Duprat prisonnier, de le lui amener sans retard. Lancosme fit observer à Monsieur en particulier que De Préaux avait été mu par une passion extrême en dénonçant Saint-Agne. Il soumit le motif futile de son inimitié et supplia le Duc de ne point permettre que sa parole donnée de sauver les jours de Duprat reçût une atteinte déshonorante en faveur de la vengeance que brûlait d'exercer Montmorin. Le prince voulut alors avoir des explications qui firent échanger des paroles fort animées entre Saint-Hérem et Lancosme. Ce dernier soutenait avec la chaleur d'un honnête homme indigné qu'il ne fallait pas sacrifier un des citoyens les plus considérés d'Issoire, son commerçant le plus riche, un allié à la famille du fameux chancelier Duprat, un intime des premiers gentilshommes de la province, parce qu'un ennemi venait demander sa tête en expiation d'une haine particulière. De Préaux répliqua que Lancosme n'avait pas à examiner quels étaient les motifs qui le faisaient agir ; que sa mission devait se borner à exécuter l'ordre de Monseigneur, et qu'il soutiendrait d'ailleurs en champ clos la légitimité de ses griefs. Le défi fut accepté par Lancosme avec une vivacité qui lui inspira quelques mots dans lesquels d'Anjou crut voir un manque de respect à sa dignité. Ce prince défendit

expressément toute rencontre, et lassé, cédant aux instances réitérées de De Préaux appuyé par des gentilshommes voisins d'Issoire qui disaient: « *Tolle, crucifige*, qu'on le pende ce Richard, » il eut la faiblesse d'ordonner à Lancosme la remise du prisonnier entre les mains du prévôt. Le procès s'instruisit à la hâte; la condamnation précéda le supplice du temps nécessaire aux apprêts: Duprat fut pendu au même arbre qui portait Laborie. A l'échelle il appela en vain à son secours MM. de Curton, de La Fayette, ses puissans protecteurs, et De Préaux lui-même: il subit son malheureux sort. Gounon Bonnel, consul, fils de Charles qui avait introduit le luthérianisme dans Issoire, et frère d'Etienne dont les indications et l'appui servirent au capitaine Merle pour prendre la ville par escalade, fut aussi pendu avec Charles Vial, diacre de la religion, doyen du Consistoire, parent de ce Jean qui accueillit le jacobin d'Allemagne. Vial, d'un caractère violent, d'une humeur turbulente, enclin aux moyens rigoureux, avait causé beaucoup de dégats à l'église du monastère et jeté au feu tout ce qui tomba sous sa main. Il se glorifiait de pareils exploits. Le prévôt lui demanda dans son interrogatoire « pourquoi il avait brûlé le bois d'église? » Vial répondit en se moquant: « C'est pour me chauffer et faire bouillir le pot! » — « Ah! c'est pour te chauffer et faire bouillir le pot!

ajouta le prévôt piqué de la répartie, eh bien! as-tu ouï dire ce proverbe-là que qui mange l'oie du roi au bout de cent ans en rend la plume? » — « Oui-dà, mon ami prévôt, répliqua Vial avec un accent plus railleur encore, oui-dà. » — « Alors tu n'as pas ouï dire celui-ci qui vaut mieux, que quiconque brûle le bois d'église, au bout de cent ans ses cendres font la lessive? » Vial se tut et devint pâle à cette question qui lui présageait une fin tragique. « Suis-moi, mon ami doyen, continua le prévôt en se moquant à son tour, viens un peu. » Un quart d'heure après le Religionnaire était hissé à la branche fatale. Les exécutions se succédèrent jusqu'à ce que l'élite des officiers et habitans qui avaient survécu à la prise, ou qui n'avaient pu fuir, eût souffert le supplice de la potence. Les maux qu'endura Issoire sont inouïs. Ils furent si grands que les officiers du duc d'Anjou jetèrent eux-mêmes sur le rempart, et dans les rues où le feu consumait encore çà et là quelques restes d'édifices, des billets qui laissaient lire ces deux vers:

De Monsieur la miséricorde
C'est le feu, le sang et la corde.

Le capitaine Montrodon dut la vie au bruit qui se répandit que des Religionnaires se rassemblaient

à Marieuge (1), sous la conduite du vicomte de Lavedan. Enfermée dans la tour crénelée et entourée de fortifications en bon état dont on voit encore aujourd'hui des restes assez bien conservés, dominant un bassin aboutissant à la montagne de Garde-Vachette sur laquelle un fortin allait être construit, les Huguenots devaient attendre le départ de l'armée royale et fondre sur elle aussitôt que l'occasion serait favorable et que le mauvais état des chemins l'aurait forcée à se fractionner par détachemens. Le capitaine La Roche, et peut-être Merle, malgré son apparente soumission, n'attendaient qu'une estafette du vicomte pour se mettre en marche avec des troupes très nombreuses et harceler les Catholiques jusqu'au jour où, engagés dans quelques mauvais passages, une attaque générale en délivrerait la contrée. Cette nouvelle, que chaque rapporteur prit soin d'exagérer, arriva au duc avec des amplifications telles qu'il crut avoir bientôt sur les bras toute une armée de Réformés. Il supposait que l'ennemi serait d'autant plus redoutable qu'il venait avec plus d'audace placer son camp à une faible distance de ses tentes victorieuses. Monsieur chargea donc le capitaine Montrodon de se rendre à Marieuge et de représenter aux chefs Huguenots que l'armée royale

(1) *Vieux titres.* — Villebois. (Cette localité est aujourd'hui appelée Mareugheol, arrondissement d'Issoire, canton de Saint-Germain-Lembron).

ruinerait tout sur son passage et ne ferait aucune merci si elle apercevait un seul parti de Religionnaires en armes. Montrodon ne trouva à Marieuge que des fuyards d'Issoire dont les projets étaient bien éloignés d'une attaque nouvelle. Ni Henri de Bourbon, ni Merle et La Roche ne correspondaient avec eux. Quelques capitaines avaient rallié une centaine d'hommes et se mettaient à l'abri dans une bonne tour, ne demandant pas mieux que d'y trouver le repos. Montrodon s'assura que telles étaient les dispositions de ses anciens camarades, et revint faire disparaître les craintes du duc d'Anjou. Cette courte négociation lui valut la liberté. Du Lac, pris par des gendarmes du duc de Nevers, se racheta à prix d'argent, et dut, sous serment, rentrer dans son château pour y déposer son épée. La plupart des autres officiers parvinrent à se soustraire aux recherches des Catholiques. Les pertes de ceux-ci pendant le siége d'Issoire avaient été considérables. Le deuil était dans le camp des princes. Tous les châteaux des environs étaient encombrés de blessés, les chemins de Clermont et de Brioude couverts de charriots qui transportaient des mourans, ou les morts dont la dépouille terrestre, réclamée par la famille, allait recevoir la sépulture dans le manoir héréditaire. Des services solennels célébrèrent la mémoire de ces hommes d'armes. Des monumens funèbres s'élevèrent dans la cathédrale de Clermont,

et de pompeuses épitaphes furent gravées sur l'airain pour transmettre à la postérité leur dévoûment malheureux. A gauche de la nef, sur un pilier, on lisait celle du capitaine De Ponts, qui mourut de ses blessures, à Clermont, le 18 juillet.

Qui voudra de mes ans le nombre supputer,
Trouvera que bien jeune ai franchi cette vie;
Mais qui de mes trophées et lauriers abuter
Le juste rang voudra, comptera sans envie.
Plus de drapeaux que d'ans, plus de périls que poils,
Eslevez, enlevez, eschapez, rembarez,
Dont le dernier compter Yssoire, ne te doits,
Duquel les sanglants feux par moi sont renferrez;
Puis de tant de hazards m'a payé quelque main,
Ma mort te servira d'une leçon, lecteur;
Qui de tout ce que pense ou fait l'effort humain,
Dieu en est le seul juge et loyal protecteur.
Agé de 25 ans.

Un second pilier portait les vers suivans en l'honneur du capitaine Pierre de La Machie, florentin, lieutenant de deux enseignes de gens de pied, qui fut tué à l'assaut.

Le florentin accord, s'il est loial et preux,
Touche aisément au point de la louange humaine,
De faconde et beauté ayant la face pleine,
Il ne manque en savoir ni esprit généreux ·
Tel as vécu, Machie, en chaque siége heureux,
Noble, sage et vaillant, cher à ton capitaine,
Préféré as la mort à la vie incertaine,
Et m'as laissé de cœur et de corps langoureux.
Bien que l'honneur de Dieu, la défense d'église,
Le service du roy et le tien t'ai transmise

Ceste hardiesse au sein, si crois-je toutes fois
Que c'est mon amitié qui fier t'a fait ranger
A la gresle du plomb, quand pour me revanger,
Au péril affrontant m'as servi de pavois.

Le seigneur de La Sapinière, Jean de La Fresnaie, lieutenant des deux compagnies de pied de M. de Thevalle, mourut le 27, de deux arquebusades au bras et à la jambe: accroché à un pilier à gauche, au fond de la nef, un tableau sur bois représentait cet officier à genoux, revêtu de son armure et suppliant le ciel. Son épitaphe était pompeuse. Le fils d'Adrien de La Vieuville d'Orville de Vignacourt, grand-croix de l'ordre de Malte et grand-prieur de Champagne, qui fut blessé à mort, n'ayant que vingt ans, et Giraud de Goust, capitaine, qui tomba sous les murs d'Issoire, reçurent aussi l'honneur d'un souvenir. Enfin, derrière le chœur fut écrit sur une table de pierre le nom de Ferrand de la Baulme, seigneur et baron de Lers, second fils de François, comte de Suze, mort à Clermont par suite des deux coups de feu qui l'atteignirent à l'assaut. Cet officier ne comptait pas dix-huit ans. Une inscription confondit le père et le fils dans un éclatant témoignage « Etant des premiers qui donnèrent au pied du retranchement de la ville pour l'envie qu'il avoit d'imiter la valeur et fidélité assez connues et éprouvées de son dict sieur et père qui étoit aussi au camp de la dicte ville, avec Monseigneur,

frère du roy, et autres princes (1). » La perte de Trotedan, jeune parent de Tavanes, inspira les plus vifs regrets. Il était chéri de ses compagnons d'armes et donnait les plus belles espérances. Tavanes avait poussé sa troupe entre la muraille d'Issoire et le retranchement intérieur; là, quoique blessé, il s'était froidement tenu à ce poste périlleux. Cette conduite inspira une noble émulation à Trotedan qui se précipita sur la brèche comme un lion et y reçut le coup fatal (2).

Le chapitre cathédral fit preuve, après ce siége meurtrier, d'un zèle tout évangélique et du désintéressement le plus pur. Il devint la ressource des malheureux que la guerre avait chassés de leurs foyers sans asile et sans moyens de subsister. Les prêtres d'Issoire reçurent des places d'habitués dans son église (3); les nécessiteux, quels qu'ils fussent, eurent part à d'abondantes distributions; l'hospice du chapitre, qu'on appelait alors l'hôpital Saint-Barthélemy, s'ouvrit pour les blessés qui y furent déposés en grand nombre. La charité consola l'infortune sans demander sous quelle invocation on tendait la main, et doubla ainsi le bienfait.

Henri III était au château de Chenonceau lors-

(1) Du Fraisse. *Orig. des Egl. de Fr.*
(2) *Mémoires de Tavanes.* (Collect. Petitot).
(3) De Féligonde.

qu'on lui apporta la nouvelle qu'Issoire était pris. Il en éprouva tant de joie qu'il l'appela le *château des bonnes nouvelles*. De leur côté, les Religionnaires, qui avaient essuyé plusieurs revers dans leurs plus importantes opérations militaires, ayant perdu cette place, un des boulevarts du parti, nommèrent l'année 1577, *l'année des mauvaises nouvelles*.

C'est après la ruine d'Issoire qu'on apporta à Clermont l'horloge curieuse qui se voit aujourd'hui dans la cathédrale, à l'entrée de la porte septentrionale. Cette horloge présente trois statues élevées dont deux sont debout: c'est le dieu Sylvain et le dieu Faune. On les appelle *les Jacquemarts*. Elles sont armées d'un long marteau qui va frapper alternativement un timbre placé entre elles. Le Temps est assis au milieu. Il courbe la tête sous ce timbre qui la couvre en guise de *pileus*, et montre devant lui un cadran composé seulement d'un limbe et d'une aiguille. Des lettres d'or rappellent le nom des trois statues au-dessous de chacune.

Issoire n'était plus qu'un monceau de ruines. A peine quelques édifices échappèrent-ils à la destruction. La vieille église, que les soldats de Merle avaient déjà outragée, vit emporter par ce nouvel orage la tour octogonale du transept et les deux tours carrées de son porche. Du reste, les rues, les places publiques ne se laissaient apercevoir que sous des masses de décombres. Cette ville semblait

avoir épuisé la mauvaise fortune, et cependant elle avait encore à supporter un dernier coup. Elle fut remise, par dérision ou par forme, au commandement du comte de Charlus. Après la levée du camp royal, De Préaux, implacable dans sa vengeance contre cette cité qui lui avait ravi son frère, oubliant ses affections antérieures, fermant son cœur à toute pitié pour ceux-mêmes qu'il avait estimés et aimés, envoya le sieur de Bosredon avec injonction de rassembler les paysans des villages environnans et de les faire munir des outils nécessaires pour raser les murailles et ne pas laisser pierre sur pierre. Cette instruction sauvage fut exécutée avec tant de promptitude que, dans l'espace d'un mois, il ne resta pas un mur debout. Les paysans démolissaient dans la journée et revenaient la nuit fouiller la terre et les plâtras. Le comte de Charlus se rendit sur les lieux pour accélérer encore la tâche de Bosredon. De concert avec Saint-Hérem, son beau-père, le vicomte de Polignac dirigea cinquante ouvriers chargés de pics, de pinces, pelles de fer et autres engins devant servir à la découverte des endroits secrets où ils espéraient trouver des trésors enfouis. Mais les nobles s'étaient saisis de l'or, de l'argent, des bijoux, des étoffes précieuses, et le soldat avait emporté le reste. Il y eut des paysans « qui courroient par toutes les maisons brûlées pour tirer les ferremens qui étoient atta-

chés aux murailles, rompant bien souvent une toise de muraille pour avoir un fer d'un sol (1). » Après de longues et minutieuses recherches, ils se retirèrent sans avoir obtenu de résultat important. « Comme dit le proverbe, où le rateau a passé la fourche est de reste (2). » Une colonne se dressa; sinistre signe au milieu des débris, elle portait ces mots gravés sur l'airain :

ICI FUST YSSOIRE (3).

Cependant les habitans des villes de Thiers, Ardes, Saint-Germain-Lembron et Sauxillanges poursuivaient en Cour la translation des priviléges d'Issoire. Les uns obtinrent le bureau et la recette des tailles, ainsi que l'élection. Les autres furent favorisés du rang tenu dans les assemblées des treize villes d'Auvergne. Ces avantages se conférèrent par lettres du prince. Dès que l'expédition fut remise, les localités privilégiées se hâtèrent de la faire signifier, avec défense aux Issoiriens de se servir à l'avenir d'aucune de leurs anciennes prérogatives, déchus qu'ils étaient par suite de la révolte à l'autorité royale. Dans cette extrémité, les

(1) *Mss. d'Iss.*
(2) *Mss. d'Iss.*
(3) Villebois.

Issoiriens désespérèrent de rétablir jamais leur ville. Point d'assistance et d'appui, pas même de la pitié de la part de voisins gorgés de leurs dépouilles : tout était ruine autour d'eux et malheur. Quelle ressource pouvait donc rester à cette cité disparue du sol? Quel appel serait entendu? La voix de la détresse n'a qu'un bien faible écho. Pauvre ville! ses rues comblées n'existaient plus ; ses fortifications rasées n'offraient que de misérables traces tout empreintes du néant. Quelle main puissante relèvera ces pans de murs crevassés par le feu, ces restes d'édifices sillonnés par les boulets, ces rares matériaux noircis et brisés qui se voient çà et là au milieu d'une solitude où règne un silence de terreur ! Le bras du destin a été bien lourd quand on ne peut pas reconnaître la place du foyer domestique et saluer au moins l'ombre de la patrie qui n'est plus! Ce qui restait des habitans se dispersa dans les villages, mais les reproches qu'on leur adressa lâchement, la réception brutale qui leur fut faite, un indigne et continuel outrage à leur misère en forcèrent quelques-uns à revenir s'assurer un peu de paix sur ces ruines que réveillaient leurs pas errans. Cet asile funèbre devint lui-même dangereux. Si la piété filiale, les liens de la famille ou l'élan de l'amitié portaient ces malheureux à rechercher, pour lui donner la sépulture, le corps de ceux qui avaient succombé, il fallait

le disputer à des troupes de chiens et de loups, hôtes coutumiers du champ de carnage, qui ne le rendaient qu'à moitié dévoré ou horriblement défiguré. Vivre ainsi, c'était mourir chaque jour de tristesse et de désespoir. Repoussés, injuriés, maltraités, les derniers Issoiriens avaient écarté l'opprobre qui s'attachait à leur besoin d'hospitalité en s'établissant sur les cendres de leur ville. Ils se réunirent. Vivant comme des frères, ils couchèrent sur la paille, dans des caves, dans des creux de rochers, et vécurent des plus chétifs alimens en s'occupant avec ardeur à reconstruire leurs habitations. De méchantes cahuttes en pierre sèche, d'autres en terre, de chétifs parcs les abritèrent d'abord. « Des Catholiques au nombre de dix-huit ou vingt s'y retirèrent, et à leur exemple quelques artisans et paysans avec un nommé Guillaume Sule, qui y porta du vin, du pain, de la viande pour les débiter. Cette nouvelle colonie commença, chacun en droit soi, à rechercher le sol de la maison, les uns bâtissoient sans mortier, les autres de boue, comme l'hirondelle ; mais les plus aisés avoient des maçons (1). » Bientôt ils reprirent courage et leur tête proscrite ne se courba plus sous le poids d'un dénûment excessif. Ils résolurent de députer à Paris afin d'obtenir le bénéfice de l'édit

(1) *Mss. d'Iss.*

donné à Poitiers en septembre 1577, qui permettait aux habitans des villes démantelées pendant les derniers troubles de les rebâtir à leurs frais et de rentrer dans les priviléges dont ils jouissaient antérieurement. Les députés furent Antoine Cisternes et Antoine Guérin. Ils présentèrent requête à Sa Majesté; encore irrité de la défense opiniâtre d'Issoire, Henri la rejeta et écrivit au bas : *Ne se peut.* Cette dure réception s'adoucit par une certaine bienveillance. On remit de l'argent aux deux Issoiriens pour retourner en Auvergne : Guérin reçut mille livres et Cisternes fut investi de la charge d'élu particulier d'Issoire, vacante par la mort de Saint-Agne. A ces fâcheuses nouvelles, les habitans, comptant sur un succès, murmurèrent contre les députés qui avaient songé à leurs affaires privées plutôt qu'à celles du pays; ils refusèrent d'acquitter leur compte de dépense. Néanmoins on ne pouvait accepter l'état présent : il était désastreux de souscrire au dépouillement légal que les premières irritations avaient secondé. Plus tard, Pierre Guérin fut envoyé à la Cour avec le même mandat dont les premiers députés s'étaient vus revêtus. Ce citoyen partit avec l'expression juste et sage des vœux et des besoins de ses compatriotes, éprouva la même répulsion, ne réussit pas mieux que ses devanciers, et revint après avoir accepté aussi mille livres. Ce nouvel échec dégoûta les Issoiriens. Il

fallut l'affront public essuyé par leurs représentans à la réunion des treize Bonnes-Villes à Clermont, pour les décider à une dernière tentative. Julien Blauf (1) et Henri Favard étaient venus au nom de la ville d'Issoire occuper leur place accoutumée dans l'assemblée : à peine assis, une rumeur s'éleva contre eux, les autres députés quittèrent leur siége et expulsèrent outrageusement Blauf et Favard, en les apostrophant avec violence du nom de traîtres, en les qualifiant de rebelles à la patrie et au roi. Antoine Vidilhe, un des échevins, quoique natif d'Issoire, se montra le plus rigoureux de tous. Une troisième députation partit pour Paris ; Julien Blauf, insulté personnellement à la réunion des Bonnes-Villes, dut diriger les efforts communs en s'adjoignant Michel Charrier, receveur des tailles, qui se trouvait à Pari spour rendre ses comptes. Ce dernier, instruit par Blauf, fit d'assez grandes difficultés pour consentir à se mêler de la négociation. Il présenta nombre d'objections, et céda enfin devant la persistance de Blauf. Aussitôt une supplique fut dressée et remise successivement à plusieurs maîtres des requêtes qui refusèrent de la rapporter au Conseil. Blauf et

(1) C'est l'auteur présumé du *Manuscrit d'Issoire* qui aurait été, d'après l'assertion de Blauf lui-même dans l'avant-propos, recueilli par Pierre Guérin et lui, « dans un livre en parchemin écrit à la main, qui était dans le trésor de l'abbaye de Saint-Austremoine, lequel fut jeté à la rue par les soldats de Merle. »

Charrier s'adressèrent alors au général Chastellier qu'on leur désigna comme influent et affable, qui les reçut en effet avec beaucoup d'aménité, leur témoigna la meilleure volonté du monde, mais ne put être d'aucune utilité, retenu au lit par une goutte si forte qu'elle ne lui permettait point de se rendre au Conseil. Dans cette position, les députés ne sachant plus qui employer, étaient bafoués par les courtisans, « les clers et frippons de cour qui se moquoient d'eux les appelant *Pietate et Justitiâ*, la devise du roi Charles » (1). Cette application surtout leur devenait un grand motif de chagrin, car elle servait d'excuse aux personnes qui ne voulaient pas appuyer leur réclamation, de peur de déplaire à Henri III. C'était l'Hôpital qui avait composé la devise à laquelle les *frippons de cour* faisaient allusion. Les médailles qui la rapportent représentent deux colonnes entre lesquelles sont les armes de France, entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, et surmontées d'une couronne fermée. Deux déesses tiennent, l'une, dans la main droite, un cœur flamboyant, image de la piété; l'autre, dans la main gauche, une épée, attribut de la justice. L'inscription est au bas. Le chancelier avait voulu montrer que la piété et la justice étaient le fondement le plus solide de la puissance

(1) *Mss. d'Iss.*

royale. Ainsi, le roi Henri III, en repoussant la requête des Issoiriens, faisait respecter la religion et la justice. C'était contre cette pensée sans cesse exprimée par ceux qu'ils allaient trouver à titre de protecteurs, que venaient se briser les efforts de Blauf et de Charrier. Ayant épuisé toutes les démarches, ils étaient sur le point de reprendre la route d'Issoire, lorsqu'ils eurent le bonheur de rencontrer le procureur-général La Guesle, magistrat humain et tolérant, une des illustrations du parlement de Paris, et originaire d'Auvergne. (Il était né au château de La Guesle près de Vic-le-Comte.) Il leur demanda quelles affaires ils avaient en Cour, et d'après l'exposé des députés et leurs plaintes contre les maîtres des requêtes qui refusaient de soumettre leur supplique au Conseil d'État, sacrifiant ainsi leur devoir à la crainte servile de déplaire, La Guesle répondit avec douceur : « Baillez-la moi, messieurs, et je la rapporterai, et je vous secourai de toute ma puissance et celle de mes amis. ». La plus complète réussite couronna les efforts du digne procureur-général. La requête fut accueillie avec tout son contenu : la ville d'Issoire put reprendre « le bureau et recette particulière des tailles, l'élection, consulat, foires, marchés, rang et place en l'assemblée des treize bonnes villes, permission de rétablir leurs murailles et d'imposer sur eux et tous autres étrangers qui avoient des biens dans la jus-

tice d'Yssoire la somme de 10,000 livres pour la construction d'icelle, en outre exemption de tailles pour cinq ans et termes pour payer leurs dettes de trois ans ». Ce succès si important fut dû aussi, en grande partie, à Monsieur et au maréchal de Montmorency. A la prière des députés d'Issoire, ces deux personnages se firent accompagner au Conseil par le procureur-général, et opinèrent hautement en faveur de la supplique. Les autres conseillers n'osèrent point émettre un avis contraire. Le parlement vérifia. D'Anjou devait plus que cette réparation.

A peine cette décision du conseil privé fut-elle connue à Issoire, que le premier consul, Antoine Guérin, mit tout en mouvement pour réunir tous les anciens habitans. Il fit publier qu'on allait faire sortir la ville de ses ruines. Il afficha l'arrêt et rappela ses concitoyens dispersés. Ils revinrent avec joie et espérance : on leur permettait enfin d'avoir une patrie. Ce consul stimula le zèle et la générosité des villes voisines, obtint un concours soutenu, avança les premiers fonds nécessaires, confia les constructions à des ouvriers exercés, et fit exécuter les travaux sur les plans de la première enceinte, tours comprises. Deux architectes de la Marche s'engagèrent pour 1,800 livres à rebâtir les murs et les tours à la hauteur d'un homme, la main levée. Les habitans de tout sexe et de tout âge pri-

rent à la réédification une part si active, qu'en peu de jours les fondemens anciens, parfaitement déblayés, se montrèrent à découvert. La première pierre de la nouvelle enceinte fut posée par Paul Guérin, fils d'Antoine, le 1er avril 1578; un an après, Issoire était fermé. La cité se releva avec la réintégration dans ses priviléges, et reprit place parmi les notables de la province. L'agriculture et le commerce réparèrent rapidement les maux que la guerre avait causés; l'épée de combat dormit sur les bannières solitaires des hommes d'armes. Quelques difficultés de chicane furent suscitées par des jalousies rivales et des ambitions trompées. L'arrêt du Conseil ne reçut pas d'abord une entière exécution. Les receveurs, par exemple, refusèrent de venir exercer leur charge à Issoire; mais on les y contraignit par ordre formel de Henri III. Les autres opposans se soumirent aussitôt. Issoire respira.

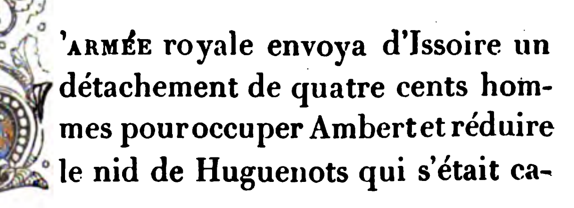




Chapitre Troisième.

EXPÉDITION CONTRE PAILHAT. — COMBAT DANS LES MONTAGNES DE VIC. — TENTATIVE SUR SAINT-FLOUR. — BRISSON-DE-CHAUMETTE. — MAURS. — NOUVEAUX EXPLOITS DE MERLE. — LA HAUTE AUVERGNE. — GRANDS JOURS A CLERMONT.

1577 — 1582.



L'ARMÉE royale envoya d'Issoire un détachement de quatre cents hommes pour occuper Ambert et réduire le nid de Huguenots qui s'était ca-

ché à Pailhat ; elle alla ensuite attendre à Brioude le résultat de cette petite entreprise. Monsieur frappa sur cette ville une contribution de trente mille livres, et y séjourna jusqu'à ce que cette somme eût été déposée à la caisse de son trésorier (1).

Dans les flancs d'un rocher escarpé, tout près du bourg de Job, se trouvait le lieu de refuge choisi par un parti poursuivi de Religionnaires. Il s'était écoulé six années depuis qu'ils avaient quitté le Forez. « Ce parti s'étant affoibli peu à peu, il arriva un jour que quelques Hérétiques insultèrent le prêtre qui portoit le saint viatique aux malades. Une troupe d'enfans catholiques, indignés d'une impiété si scandaleuse, investirent tout à coup ces téméraires Calvinistes, et les poursuivirent à coups de pierres jusques dans leurs maisons. Le succès de cette première attaque enhardit les nouveaux défenseurs de la foi. Les jours suivans ils commencèrent à reprocher en face aux Huguenots leur attentat sacrilége. Des reproches, ils en vinrent aux menaces, et les effets suivirent de près, car une grêle de cailloux fondit de toute part sur la tête de ces novateurs timides. Un jour que les Hérétiques étoient assemblés dans le prêche, les enfans catholiques de cette ville (2) s'étant distribués de

(1) Burel, *Mss. orig.*
(2) Saint-Etienne.

façon que les plus forts les attendoient à la porte avec des pierres à la main, et les autres sur les couverts attendoient aussi leur sortie, pour les aveugler avec de la cendre noire, et à coups de pierres et de tuiles, ils les assommèrent, et ayant été surpris et poursuivis avec tant d'ordre et de vivacité, et voyant tous les jours la persécution devenir plus sérieuse, enfin lassés, ils aimèrent mieux abandonner la ville que d'y demeurer au péril de leur vie » (1). Ces fugitifs s'arrêtèrent à Ambert et demandèrent d'y être incorporés comme citoyens. Mais des indications peu favorables arrivèrent aux consuls presqu'en même temps qu'eux, et comme la ville alors n'avait dans son sein aucun réformé avoué, il fut résolu à la maison commune qu'on ne recevrait pas les Stéphanois. Néanmoins, on les laissa libres de s'établir ainsi qu'ils l'entendraient dans le bourg ou village qui consentirait à les admettre. Ils vinrent à Pailhat. Le site sauvage, l'abord à peu près impraticable, l'isolement de ce point désert dominé par des forêts chenues et ployées sous les frimas neuf mois de l'année, paraissaient présenter toutes les garanties de sûreté au prêche obscur de ces nouveaux cénobites. Sur leur tête c'était un ciel nébuleux et glacial ; à leurs côtés, des rochers aux contours aigus

(1) *Chron. de Saint-Etienne.* — Bern. *Hist. du For.*

et tranchans, qui avaient résisté à l'action de l'atmosphère, écartaient tout travail humain, à part quelques talus maigres et infertiles. A leurs pieds, s'étageaient des pics nains et nus, des carrés de terres semées de cailloux, de ronces et de bruyères. Partout c'était une nature désolée, c'était la misère ou la solitude, et le versant entier où ils adossèrent quelques chaumes, attestait quel besoin de repos, quelle lassitude de persécution avaient pu retenir une troupe d'hommes éclairés sur cette crête inhospitalière.

Les proscrits ne trouvèrent d'abord que des cabanes disséminées çà et là, rares, misérables; de rudes montagnards aux vêtemens grossiers, au langage inintelligible, aux mœurs à peine civilisées, furent les hôtes méfians et ombrageux qui, sur cette lande, vivaient de pain noir et de lait. La proximité d'Ambert assurant aux Religionnaires les choses indispensables aux premiers besoins, ils se prirent avec une ardeur exaltée à remuer cette terre ingrate dont ils se faisaient les enfans. Heureux d'être oubliés, à l'abri de ces secousses qui ébranlaient coup sur coup les localités populeuses, pauvres mais laborieux, ils plantèrent un drapeau de paix sous lequel de nombreux indigènes vinrent peu à peu se réunir. Le désert se peupla insensiblement. Cette mère si puissante de l'industrie, la nécessité alliée à l'intelligence, à des travaux opi-

niâtres, à une pensée vigoureuse de création, fit disparaître les plus décourageans obstacles. Ce fut bientôt une grande famille sur laquelle le ministre et les anciens exerçaient une autorité toute paternelle. Massin était le pasteur : il avait remplacé le ministre stéphanois que le chagrin et le regret de son pays enlevèrent à la fleur de l'âge en décembre 1576. Depuis le siége d'Ambert, Massin prêchait alternativement à la ville et à Pailhat, mais au premier bruit de la marche du détachement catholique il accourut se fixer dans la tranquille colonie. On ne savait pas encore que les quatre cents hommes envoyés par le duc d'Anjou avaient pour mission spéciale la destruction du temple de Pailhat. On croyait que c'était une garnison temporaire pour Ambert dont l'administration municipale, divisée depuis le départ du capitaine Merle, n'avait point fait une unanime soumission à Henri III. Ignorans du sort qui les menaçait, les Religionnaires continuaient à travailler sans relâche, et déjà plus de cent habitations où régnait l'aisance s'étaient construites là où le pied humain avait à peine imprimé une trace. Des usines fort humbles au commencement, importantes bientôt, procuraient une lucrative exploitation. Des tanneries surtout fournirent des produits supérieurs, recherchés du fond de la France. L'or paya le labeur. Le prêche, religieusement suivi, entretint la foi des Protestans,

leur procura des frères de croyance parmi les habitans des villages voisins, lia des relations d'intérêt et d'amitié, et les mit en rapport avec les autres temples de la province. Ce prêche ne tarda pas à prendre un rang distingué au sein de l'église de Calvin. Genêve, dans la joie d'un succès aussi inespéré, indiqua à la vénération de ses fidèles la *sainte mère église de Pailhat* (1).

Pourquoi ce repos si péniblement acheté ne put-il être respecté ? pourquoi l'asile modeste demandé à la nature par la loi souveraine de la conservation n'échappa-t-il point à la tourmente qui faisait bouillonner le sol de la France jusque dans ses entrailles ! C'est qu'à cette époque qui attriste nos souvenirs en caressant notre orgueil, à cette époque prodigieuse d'un violent enfantement, les passions déchaînées heurtaient toujours avec fureur tout effort d'organisation, répondaient au cri de concorde par le cri de mort. Est-ce qu'il y avait dans la guerre partielle, comme elle se fit en 1577, le moindre sentiment du noble but auquel devait mener la question religieuse ? Est-ce que ces masses bardées de fer, qui pour la plupart ne représentaient encore que des pillards enrégimentés , songeaient à autre chose qu'à maintenir un présent destructeur pour assurer un avenir capable de satisfaire leurs

(1) *Catal. de Genève.*

appétits égoïstes et brutaux ? Alors le grand théâtre des combats se resserrait autour de La Rochelle. Henri de Béarn avait à peine quelques centaines de gentilshommes en Guienne , son gouvernement. Condé ne tenait pas la campagne dans le Poitou. Le maréchal duc de d'Amville se trouvait dans la plus fausse position en Languedoc, et Henri III, défiant à juste titre, s'était disposé à supplanter le roi de Navarre et le maréchal-duc en investissant le duc de Nevers d'un commandement général. Les Huguenots semblaient n'avoir plus qu'un souffle à exhaler pour mourir comme parti politique. La Normandie, la Champagne, la Bourgogne, la Bretagne, l'Orléanais voyaient leurs chefs désunis, tandis que l'Ile-de-France , la Picardie , le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné n'offraient que des ressources précaires, des hommes découragés et lassés, une désorganisation complète. Mais le roi de France ne pouvait pas frapper le dernier coup sur les Religionnaires en présence de la Ligue et des Guises; les intérêts de la couronne étaient maintenant surtout directement menacés par les défenseurs de la foi catholique ; des négociations s'ouvrirent, et, pendant que la diplomatie préparait des propositions ambiguës et des séductions secrètes , on laissa aller la guerre.

Pailhat avait envoyé , durant le siége d'Ambert, de jeunes volontaires qui se rendirent utiles à Cha-

vagnac. Trois de ces Religionnaires se placèrent dans diverses maisons de la ville, aussitôt que le comte de Saint-Hérem et ses alliés se furent retirés. Esprits turbulens, entraînés par la vivacité de leur âge et la vanité qu'ils avaient puisée dans le succès de leur service militaire, ces jeunes gens se faisaient craindre des Catholiques à cause de leur langage altier et menaçant, à cause de leurs manières arrogantes. Ils parvinrent vraiment à un despotisme moral. Prenant en pitié ceux que signalait un attachement sincère à la religion de leurs pères, ils épuisaient le sarcasme, l'injure, même les imputations calomnieuses pour flétrir une conduite qu'ils auraient dû respecter. Ils allaient chercher jusque dans les secrets de la vie privée un prétexte ou un motif à leurs déloyales attaques. Des railleries méprisables tourmentaient souvent un honnête citoyen n'ayant d'autre tort que de ne pas penser comme les étourdis qui se posaient en régulateurs suprêmes. La légèreté de leur langage sur les points les plus vénérés du dogme chrétien fit même naître des provocations qui alarmèrent plusieurs familles. Ils répandirent des écrits, des chansons où la licence le disputait seule à la fougueuse audace de leur persifflage. Des paysans furent payés pour chanter en patois, à tue tête, dans les rues, des couplets dont un seul fera apprécier suffisamment l'esprit satyrique, l'intention et la portée. Le voici textuellement :

Disa-mé, grand nigaud,
Chirias-tu tant foutraud
Que de vou poudi creire
Que le Meistre de toust
Chage diens un croustout ?
L'y auria bé ti per reire !

Le détachement du duc d'Anjou trouva Ambert avec ces fermens de division. A peine le commandant eut-il fait connaître l'objet de son expédition que les Catholiques se livrèrent à des transports de joie : l'oppression allait enfin cesser, et la ville, purgée de brouillons dangereux, reprendrait sûrement sa tranquillité première. Les trois Religionnaires n'attendirent pas d'être expulsés ; ils se sauvèrent à Pailhat une heure après l'arrivée des troupes, et y portèrent l'épouvante. Mais un abattement indigne ne vint point paralyser cette énergie que retrouvaient constamment et partout les Huguenots lorsqu'on avait l'imprudence de les pousser à bout. On tint conseil : il y fut décidé que le ministre Massin se rendrait auprès du capitaine catholique et lui exprimerait l'assurance d'une entière soumission au roi en échange de la liberté de conscience. Massin accepta avec résolution cette tâche qui n'était pas sans dangers. Il se présenta devant le chef du détachement et eut une longue audience. Il reconnut bientôt qu'il avait affaire à

un officier loyal, mais dur, mais esclave à la lettre de ses instructions. C'était un de ces soldats d'élite qui se signalent en excellens praticiens, mais auxquels manque cette intelligence éclairée qui doit diriger l'exécution. Types d'une subordination aveugle, ils deviennent machines soumises, et font marcher avant tout l'obéissance passive aux ordres supérieurs. Il n'y a point de principes chez eux : il y a une épée et un bras ; le commandement du général une fois transmis, il est exécuté quel qu'il soit. Massin fit en vain observer que c'était contre tout droit que le duc d'Anjou avait décidé l'abolition du prêche à Pailhat ; que ce village sans importance n'aurait pas dû mériter l'attention de Monsieur ; qu'aucune garnison n'y séjournait, et qu'il ne s'y trouvait d'autres armes que celles apportées par les réformés lors de leur retraite de Saint-Etienne. Les habitans de Pailhat vivaient paisiblement du fruit de leur travail ; qu'importait donc au frère du roi la destruction d'une église réformée dont les ramifications étaient toutes spirituelles ? Le ministre développa éloquemment de fort judicieuses représentations, mais il était impossible de détourner l'officier de l'accomplissement du devoir qui lui était imposé. Le médiateur alla jusqu'à promettre une reconnoissance authentique et unanime de tous les droits de la couronne, une soumission aux charges publiques, telles que

les supportaient les Catholiques, la livraison même de la moitié des armes dont ses co-religionnaires se trouvaient détenteurs, si la liberté de conscience était garantie et protégée ; il n'obtint pas le prix auquel il mettait de semblables sacrifices. Le commandant témoigna d'honorables regrets, parla fort peu du mécontentement fondé exprimé par les Catholiques Ambertois vexés et opprimés, mais montra la commission scellée dont il assumait la responsabilité. Il fallait raser le temple et renoncer à l'exercice de la religion réformée. Massin se retira pour porter à Pailhat cet irritant ultimatum. Il n'y eut qu'un cri à cette nouvelle: tous voulurent se défendre. On fit sur-le-champ sortir de Pailhat les vieillards, les femmes, les enfans, et, les objets précieux enfouis ou cachés, on cria : *Aux armes !* Plusieurs anciens s'obstinèrent à ne pas se séparer de leurs amis qui allaient se dévouer au salut général. Le commandant catholique fut d'abord mal informé sur les difficultés qu'il aurait à vaincre. On lui peignit les Huguenots comme une poignée d'hommes de tout âge, dont une compagnie aurait facilement raison. Des bourgeois, impatiens de voir la ruine de leurs inquiétans voisins, promirent le succès le plus facile. L'événement allait donner à leurs assurances un terrible démenti. Retranchés dans leurs gorges, secondés par la nature même des lieux, les Huguenots se préparèrent à une résistance dé-

sespérée. Déjà faits, pour la plupart, à ces attaques de corps peu nombreux ; remplis du souvenir de cette existence disputée à la force, qu'une montagne d'Auvergne protégeait depuis six ans, que l'économie et les veilles avaient rendue douce et fortunée ; frémissant à l'idée de retomber dans une sujétion avilissante ou de partir de nouveau pour chercher un lointain asile, ils détachèrent silencieusement leurs ceinturons de combat et secouèrent la poussière qui couvrait les arquebuses délaissées.

Le capitaine catholique abusé ne fit partir qu'une portion de son détachement. A l'apparition de l'ennemi, les Huguenots qui s'étaient établis au sommet de la montagne, sur la lisière des bois, aux points avancés par où il fallait déboucher, se couchèrent à plat ventre sur toutes les directions. Ils laissèrent les Catholiques se disséminer dans les sinuosités des sentiers étroits et rocailleux. Le centre de leur petite troupe se tenait retranché auprès du village et l'environnait d'une haie de lances et d'arquebuses. Lorsqu'ils jugent les Catholiques assez engagés, à un signal convenu, tous se relèvent comme un seul homme et présentent simultanément un ennemi posté à chaque saillie de rocher, à chaque détour. Tout-à-coup ils s'élancent de vingt passages différens, et tombent sur la colonne ennemie séparée et surprise. Les Catholiques furent taillés en pièces. Une fuite précipitée put seule

sauver les plus agiles qui jetèrent leurs armes. Les deux tiers des Catholiques furent tués ou pris.

A l'annonce de ce revers , le commandant entra en fureur. Il fit sur-le-champ ses dispositions pour aller en personne tirer vengeance de ces rebelles sauvages qui avaient donné la mort à tant de braves soldats du roi. Il se mit en route à nuit tombante, à la tête de ce qui restait du détachement. Il ordonna de ne faire aucun quartier et de brûler Pailhat. Vers neuf heures du soir, les Catholiques rencontrèrent les premières sentinelles huguenotes qu'ils parvinrent à enlever sans beaucoup de bruit, la plupart étant endormies par suite de fatigue et des copieuses libations qui avaient célébré l'avantage remporté. Cependant l'alerte se répandit. Le commandant remarqua en avançant que des feux s'allumèrent successivement à l'entrée du village et s'éteignirent tout-à-coup aussitôt que sa troupe approcha. Il entendit aussi des cris lointains se répétant par intervalles, un bruit confus partant du centre des maisons et un coup de pistolet tiré à mi-hauteur de la forêt bordant Pailhat au versant septentrional. Ces indices irrécusables d'une défense d'autant plus à craindre qu'il était plus étranger à la situation des Religionnaires qu'il allait attaquer, suspendirent forcément sa marche; ils intimidèrent d'abord les soldats d'avant-garde. Il est vrai que les Catholiques ne trouvaient rien de rassurant au-

tour d'eux. Le temps était noir, le ciel chargé ; le vent agitait les arbres en sifflant et produisait un bruit lugubre qui allait s'éteindre dans les profondeurs des bois. On ne pouvait voir à deux pas ; le chemin était semé de rocs et de fondrières. Certainement si les Huguenots accoutumés au pays, eussent attaqué l'ennemi dans cette situation et à cette heure, ils en seraient facilement venus à bout ; une seconde défaite assurait peut-être leur sécurité. Mais des deux côtés on se tenait sur ses gardes avec anxiété. Le silence et l'inaction des Catholiques inquiétèrent même si vivement les réformés qu'ils rallumèrent leurs feux afin d'envoyer à la découverte. Cette détermination leur devint fatale: à cette lumière qui sembla encadrer Pailhat, les Catholiques portèrent vers elle des regards avides, se reconnurent avec son secours, et purent se frayer un passage qui n'avait plus de dangers insurmontables. Apercevant les Huguenots venus en éclaireurs et se repliant en hâte sur le centre toujours en observation et en ligne au-devant de Pailhat, ils doublèrent le pas et s'établirent bientôt à portée du mousquet des Religionnaires. La réception fut meurtrière. Les Huguenots combattirent avec l'impétuosité de gens assaillis chez eux. Encouragés par leur récent succès, ils fondirent tête baissée sur les premiers pelotons ennemis que la difficulté du terrain ne laissait pas former en bataille.

Une décharge nourrie obligea le commandant à reculer et à ne garder qu'une défensive douteuse. Il vit le moment où les siens allaient se débander, effrayés par cette clarté blafarde des torches qu'agitaient les Religionnaires pour ajuster leurs arquebuses. Le coup lâché, on retombait dans l'obscurité, et on entendait aussitôt les gémissemens de ceux que le plomb venait de frapper. L'agitation qui régnait à Pailhat, le tumulte, les cris faisaient d'ailleurs croire aux soldats catholiques que plusieurs compagnies le défendaient. Dans cette extrémité, le commandant eut recours à un auxiliaire irrémissible. Il enjoignit à un goujat de pénétrer à tout prix dans le village, et d'y mettre le feu. Quelques instans après, des colonnes de fumée rougeâtre annoncèrent que l'incendie allait éclater. Les Catholiques mirent alors l'arquebuse sur l'épaule, la hallebarde en arrêt, et attendirent ainsi que le feu se déclarât sur plusieurs points. Ils eurent bientôt cette cruelle satisfaction. Favorisée par la violence du vent, la flamme courut sur les toits avec la rapidité de l'éclair. En face de cet ennemi nouveau, les Protestans obéirent à l'instinct impérieux de la conservation individuelle. La lutte cessa avec les hommes pour s'engager avec le feu. Il était poignant de voir ces groupes de soldats, qui eussent été si utiles contre le ravage de l'incendie, demeurer silencieux, immobiles à quelques cen-

taines de pas de distance, semblables, aux reflets qui illuminaient leur armure, à ces statues de bronze dont les Romains firent précéder le temple de Mars Vengeur. Ils ne se sentirent pas de pitié en regardant ces Religionnaires effarés, oubliant la mort qui les menaçait par la main ennemie, pour s'attacher au danger d'une autre nature que cette même main avait créé. Pailhat devint un vaste brasier. Exténués et désarmés, les habitans renoncèrent à l'espoir de rien sauver, et implorèrent la merci des Catholiques. Impitoyables, ceux-ci s'avancèrent dans le village qui finissait de brûler, et n'accordèrent point de quartier. Le soldat massacra tous ceux qu'il put atteindre. Au jour, la montagne offrit un affreux spectacle. Les Huguenots assez heureux pour avoir pu s'échapper, fuyaient vers les campagnes voisines, cherchaient un refuge dans les cavernes, dans des antres inaccessibles qui n'avaient jamais vu un être humain. D'autres, en petit nombre, demandèrent un asile dangereux à leurs amis plus éloignés, car la délation fit punir sans différence et l'obligé et le bienfaiteur. Cependant quelques-uns se cachèrent à Chanteloze, à Valcivières, au Fossat, et n'y furent point poursuivis. Comme trophée de leur victoire et de leur clémence, les Catholiques avaient emmené à Ambert des prisonniers qui durent abjurer immédiatement pour se soustraire au supplice. On

cite un religionnaire du nom de Pirel, qui fut baptisé à 83 ans. Le corps du ministre Massin, trouvé égorgé dans le village, servit de pâture aux oiseaux de proie. Après un court séjour à Ambert, le détachement décimé rejoignit l'armée royale à Brioude. Le chef apprit à Monsieur que Pailhat n'existait plus, et que l'étendard catholique, flottant sur ses ruines, avait dignement vengé l'échec antérieur du gouverneur de la province. Il ne reste aujourd'hui de Pailhat qu'une trentaine de cabanes qui ne méritent pas le nom de chaumières (1).

Le traité de Bergerac, que Henri III appelait sa paix, assurait de nouveau aux Protestans la liberté de conscience et leur donnait l'égalité des droits dans l'Etat. Cependant il n'avait pas suspendu les hostilités. La guerre se faisait encore en partisans. Si la Basse-Auvergne prenait un repos de lassitude, il n'en était pas de même dans le Haut-Pays. Les réformés y avaient adopté un plan d'opérations dont la tactique était parfaitement appropriée à la nature des lieux et à leurs forces. Ils se réunirent par deux ou trois compagnies que dirigeait un capitaine recevant ses instructions d'un chef supérieur qui était le vicomte de Lavedan, abandonnèrent plusieurs lieux de peu d'importance auprès d'Auril-

(1) *Arch. de Job.* — *Trad. or.* — *Fact. sur le Livrad.* — Vieux tit. (Comm. par M. Châtelus père, notaire à Job).

lac, et se cantonnèrent sur des points très-bien retranchés. De là, mettant beaucoup d'ensemble et d'à-propos dans leurs courses, ils gardèrent une offensive qui ne laissait pas reprendre haleine aux Catholiques : la Haute-Auvergne se trouva ainsi à leur discrétion. Dans le nombre des attaques journalières, les Catholiques essuyèrent une perte sensible au combat qui se livra au milieu des montagnes de Vic. Un convoi considérable de munitions de guerre et de bouche se rendait dans ce chef-lieu de la justice du pays de Carladès. Les Huguenots voulaient en faire une place d'armes à cause de sa situation avantageuse pour leurs projets futurs, entre Aurillac et Murat. Les Catholiques se mirent en mesure de l'enlever. Ils envoyèrent une forte troupe bien montée, dans laquelle se distinguaient soixante gentilshommes de la contrée : c'était le seigneur de Neyrebrousse qui avait le commandement. Ces cavaliers prirent deux jours d'avance sur les Religionnaires ; incertains du chemin précis indiqué au convoi, les uns se détachèrent vers le village d'Aix, les autres vers Trielle, quelques-uns se postèrent dans Thiézac; des éclaireurs battaient l'estrade. Mais le capitaine redoutable avait repris les armes, Merle conduisait l'expédition. Aussitôt que les éclaireurs eurent connaissance de la marche des Religionnaires, ils avertirent la troupe catholique qui se rassembla en

avant à l'est d'une gorge large, profonde, que les Huguenots devaient traverser pour abréger la route. Un tiers des cavaliers de Neyrebrousse mit pied à terre et couronna les hauteurs de la gorge. Tous attendirent qu'une buccine donnât le signal de l'attaque. Pendant ce temps, Merle avançait, non pas sans défiance, mais ignorant entièrement le coup de main monté par l'ennemi. Il entre dans la gorge en jetant autour de lui un regard rapide, et fait hâter le pas à l'escorte. Il va franchir ce passage dangereux, quand tout-à-coup des sons guerriers se font entendre au-dessus de sa tête, une décharge de mousqueterie les accompagne, l'avant-garde d'un escadron paraît à la sortie de la gorge. Merle ne peut pas reculer; il n'y a pas non plus à hésiter sur le parti à prendre, car ses gens sont sous un feu meurtrier : il se décide avec autant d'habileté que d'audace. Après avoir ordonné de couper les traits des mulets attelés aux caissons, et de les lâcher à l'aventure, il enjoint à ses cavaliers d'aborder les Catholiques, de ne viser qu'aux chevaux, de se faire jour et de fuir à bride abattue, jusqu'à ce qu'il crie halte. Ces ordres sont admirablement exécutés. Le convoi abandonné, la troupe huguenote charge, est repoussée deux fois, perd vingt hommes, et s'échappe enfin à bride abattue, livrant le convoi. Des gentilshommes furent démontés sans recevoir aucun mal. Mais Merle

avait vu au-delà d'un danger sauvé. Prévoyant que les Catholiques, échauffés par le combat, se jetteraient sans réserve sur le vin et les liqueurs spiritueuses qui remplissaient la moitié des caissons, il se laissa poursuivre pendant une courte traite et fit brusquement volte-face, remarquant avec un secret plaisir que l'ennemi était à peine en nombre pour soutenir un nouveau choc. Il ne commanda pas l'engagement, s'assura, à l'hésitation des Catholiques, qu'ils avaient reconnu combien des leurs n'avaient point quitté la gorge, et repartit au galop sans avoir tiré un coup de pistolet. Son stratagème réussit à souhait. De Neyrebrousse veut en vain continuer la poursuite des Religionnaires; ses cavaliers ne doutant pas que le convoi ne soit pillé sans eux, et n'ayant en avant que des périls à braver, sentant du butin en arrière, cèdent à l'attrait du gain et reviennent sur leurs pas, entraînant le chef et les gentilshommes qui l'entouraient. On pillait en effet dans la gorge. Les cavaliers démontés firent d'abord main basse; l'exemple fut suivi par ceux occupant les hauteurs, qui arrivèrent promptement, et beaucoup de leurs camarades descendirent de cheval, afin de prendre part à ce qu'ils appelaient une bonne ripaille. Les provisions de bouche furent gaspillées, les tonneaux défoncés; l'ivresse ne tarda pas à entrer en jeu. C'était justement le compte de Merle. Après une demi-

heure de halte, il rallie son monde : « En selle, amis, sabrons sur les soûlards qui ont bu notre vin ; à eux la partie, à nous la revanche, en selle, en avant ! » Les Catholiques imprudens allaient payer cher leur funeste avantage. En un instant, les Huguenots les ont rejoint : ils sont ivres et désarmés. Merle fond sur eux : ce fut une boucherie. Neyrebrousse forma bravement un carré des gentilshommes et soutint l'attaque; mais il fut tué par Merle lui-même, et la jeune noblesse hachée. De Plargues, de Roussières, des Bordes, de Fontanges, etc., ne se relevèrent pas. Il y eut assez de prisonniers pour que Merle se consolât du pillage de son convoi soit avec les rançons, soit avec les dépouilles opimes qui illustrèrent sa victoire. Le lion était sorti de son sommeil (1).

Une expédition plus sérieuse faillit à faire tomber Saint-Flour au pouvoir de ce capitaine. Sans la valeur et le sang-froid d'un consul, cette place, occupée par les Religionnaires, mettait tout le pays sous leur domination exclusive.

Episcopale, chef-lieu de baillage et d'élection, riche, importante, sur la rive gauche de la Truyère, à 12 lieues d'Aurillac, à 22 de Clermont, *la ville noire* est située sur la cîme plate d'une montagne volcanisée, aux flancs sombres, jetée en plateau à

(1) Villebois.

pic dans une coulée de lave basaltique. Elle était anciennement connue sous le nom de ***Mons indiacus in Planitie Arvernâ***, à cause de la Planèse qui l'environne. C'était dans l'origine un monastère fondé au XI[e] siècle par Astorgue et Amblard de Brezons, seigneurs auvergnats. Le premier évêque de Lodève, Florus, apôtre du christianisme dans la Haute-Auvergne, après avoir prêché la foi dans la Narbonnaise et l'Aquitaine, y mourut en 389, et donna son nom à la ville. Le Pape Urbain, à la suite du concile de Clermont, vint avec plusieurs évêques consacrer l'église. Jean XXII démembra le diocèse de Clermont et érigea l'abbaye de Saint-Flour en évêché, le 9 juillet 1317. Sixte IV sécularisa le monastère en 1476, ce qui contribua à la prospérité et à l'agrandissement de Saint-Flour. Cette cité avait droit de consulat, sceau et archives. Pendant la guerre sa position était des plus avantageuses. Toute surprise venait échouer contre l'escarpement de la montagne qui ne laissait qu'un côté expugnable, et ce côté fortifié avait une double enceinte de murailles avec une bonne et grande tour carrée dont il restait naguère encore des vestiges.

Pendant la nuit du 9 au 10 août 1578, Merle, toujours aux aguets d'une opulente résidence où il pût se retirer glorieusement, ayant l'œil à la fois sur la frontière limitrophe de la Lozère et sa retraite

des Cévennes, rôdait dans cette partie du Haut-Pays. Il chercha à s'emparer de Saint-Flour par escalade. Vers le seul point qui pût recevoir des échelles, à la faveur des ombres et sans bruït, les Protestans sont montés en grand nombre et commencent à pénétrer dans l'intérieur par un égoût. Se croyant maîtres, ils sonnent *ville gagnée!* L'alarme est répandue. Le consul Brisson-de-Chaumette est le premier sur pied. Appréciant froidement ces attaques nocturnes qu'il avait contribué à repousser dans plusieurs circonstances où ses voisins l'appelèrent à leur secours, il crie aux armes, réveille les habitans et se porte promptement au lieu du danger. Il n'avait avec lui que quelques citoyens dévoués. Malgré cette faiblesse numérique, il charge l'ennemi, le refoule sur les remparts, et le force à se précipiter. Merle n'eut que le temps de redescendre par une échelle vacillante. Le brave magistrat reçut dans cette brillante affaire deux coups d'épée sur la tête : il sauva sa patrie. Cette héroïque action parlait trop haut pour être oubliée ou dédaignée. Le roi Henri III accorda en récompense des lettres de noblesse à Jean Brisson-de-Chaumette. Elles sont datées du mois d'octobre 1572 à Fontainebleau. Le prince dit : « Pour avoir exposé sa vie ez-guerres, batailles, assauts de ville ; même pour avoir en grand péril de sa vie dans la nuict du 9 au 10 août 1578 conservé la ville

de Saint-Flour contre les invasions du cappitaine Merle chef des Religionnaires ». Ces lettres-patentes furent enregistrées en l'élection de Saint-Flour. La ville garde encore la trompette des Protestans, en mémoire de la noble action du généreux consul(1).

Maurs subit, peu de temps après, une tentative semblable qui échoua, grâce encore à la valeur de Brisson-de-Chaumette. Mais la forteresse de Peyrusse, prévoté de Saint-Flour, et le fort de Combrelles, dans la paroisse de Bredons n'échappèrent pas à la dévastation des Huguenots. Ce fut le 28 octobre 1579 que Combrelles reçut ces nouveaux maîtres. Le même jour, ils mirent le feu au couvent des Cordeliers de Saint-Gal près Murat. Commandés par le seigneur d'Anteroche, les gens du pays reprirent Combrelles le 10 avril 1580 (2).

Enfin le capitaine Merle mit un terme à ses courses aventureuses dans l'Auvergne en se dirigeant sur Mende. Aujourd'hui chef-lieu du départementde la Lozère, cette ville ancienne qui, humble bourg au IV[e] siècle, avait reçu le siége épiscopal du Gévaudan après la ruine de *Gabalum*, était le théâtre continuel de guerres civiles. Située sur le bord du Lot, dans un vallon environné de montagnes, riche, ceinte de fortes murailles, elle offrait à tout chef hardi un

(1) *Arch. de Saint-Flour.* — *Mss. Theil.* — Legrand d'Aussy. — Chabrol. — Dulaure. — Audigier, *art. Saint-Flour.*

(2) *Arch. de Combrelle.* — Mirande.

asile opulent et sûr. Merle s'en empara la nuit de Noël 1579, surprit les sentinelles pendant que les habitans étaient à la messe, tua le gouverneur qui avait voulu faire résistance, fit mettre bas les armes à la garnison, pilla, incendia et égorgea un grand nombre de Catholiques. Ces cruautés et ce succès soulevèrent la noblesse du Gévaudan, du Velay, de l'Auvergne méridionale et du Vivarais. Une assemblée générale eut lieu à Chanac, petite ville sur la rive gauche du Lot, à deux lieues de Mende. Saint-Vidal la présida. On prit la décision unanime de s'armer pour poursuivre le capitaine à outrance s'il ne se retirait après sommation. Un trompette fut en conséquence envoyé à Merle, et réclama la place au nom d'Antoine de Latour, baron de Saint-Vidal, gouverneur du Velay et du Gévaudan. Mais le capitaine trouvait le gîte bon. Déjà il était entré dans Mende, et Châtillon s'était vu contraint de l'en retirer par supercherie, à cause de ses déprédations (1); cette fois il voulait y rester, et il appuyait ses prétentions sur d'excellentes troupes bien réorganisées. Il reçut fort mal le trompette auquel il ne fit pas de réponse. Un second parlementaire se présenta, et trouva le Huguenot d'humeur accorte et plaisante. Il fallut boire à la santé du vaillant Saint-Vidal, et promettre de lui rapporter fidèlement ces insolentes paroles : «Par-

(1) Simonde de Sismondi.

dieu ! mes maîtres et seigneurs catholiques, je vous trouve bien osés, surtout bien mal avisés de m'adresser en face semblable proposition. Croyez-vous donc que vous me fassiez peur? Allez, allez ... et dites de ma part à ceux qui vous envoient, que je les mets au défi de m'attaquer. Je crains peu leurs menaces ; qu'ils aient plutôt à redouter les miennes; car s'ils ne viennent pas me trouver, c'est moi qui avant peu leur promets ma visite. » Il ne se fit pas attendre long-temps. Prenant cent gendarmes d'élite et deux cents arquebusiers à cheval, il arriva secrètement à Chanac pendant la nuit, appliqua le pétard à la porte du faubourg, passa le corps-de-garde au fil de l'épée, entra à l'improviste dans la ville plongée dans le sommeil, frappa sans miséricorde tout ce qui tomba sous ses coups, pilla à la hâte et s'en retourna chargé de dépouilles avant que les chefs catholiques eussent pu rassembler leurs soldats. Il emmenait deux cents chevaux de bataille dont il s'était emparé.

La force était seule puissante contre Mende, mais il fallait une armée nombreuse, un siége régulier, et la situation des choses dans le royaume ne permettait pas cette entreprise en ce moment. La menace devenue inutile, on eut recours à la séduction : le duc d'Anjou fit faire au capitaine les offres les plus brillantes s'il consentait à lui ouvrir les portes de Mende; Merle refusa. Ce fut alors que

Jean, baron d'Apchier, pour le déterminer à remettre la ville à ce prince, lui promit de lui vendre les forteresses et terres de La Gorce et de Salavas, avec le titre de seigneur, et tous les droits nobiliaires attachés à ces deux baronnies : le capitaine céda après une longue négociation. La vente s'effectua au mois de juin 1582. Riche, redouté, le plus célèbre parmi ces capitaines secondaires que le métier des armes avait tirés du néant, le cardeur de laine d'Uzès se retira dans une magnifique résidence, et s'appela fièrement le baron de La Gorce et de Salavas (1).

Après la conférence de Nérac, suivie d'un traité de paix entre Catherine de Médicis et Henri de Navarre, son gendre, qui porta concession aux Huguenots de quatorze nouvelles places de sûreté pourun temps limité, (2) des commissaires spéciaux avaient été nommés dans chaque province. Leur mission pouvait amener de grands résulats si elle eût été franchement déterminée. Ils devaient «examiner ce qui a esté innové à l'encontre de l'Edit de pacification dernier et depuis la publication d'iceluy et d'autant qu'il est besoin y pourveoir ». Les Bonnes-Villes étaient averties « que suivant l'advis et mandement des dicts commissaires elles eussent à

(1) Daniel. — Mézeray. — *Dict. hist.* — *Expl. de Math. Merle.* — Arnaud, *Hist. du Velay*.

(2) *Traités de paix.* — *Hist. du Languedoc.* — Fontanon.

se trouver près d'eux pour entendre ce qu'ils proposeront et représenteront pour la tranquillité publique des provinces » (1). De Préaux-Saint-Hérem fut désigné par la cour, et Chavagnac par Henri de Navarre. Mais les circonstances étaient trop difficiles pour que l'action directe de ces délégués privés se fît sentir. La paix ne pouvait pas s'établir définitivement quand les partis frémissaient encore. Quoique désireuse de repos et lasse de ces affreuses lices qui dévoraient les hommes sans conquérir un principe, pour trouver un appui à la royauté, Catherine de Médicis vivait invariablement de son élément italien, la fourberie, la ruse cauteleuse, le crime au besoin. Elle avait ménagé la querelle du vicomte de Turenne, de Duras et de Durfort de Duras-Rauzan. Turenne avait pour second Jean de Gontaut, baron de Salignac. Le combat eut lieu sur la grève d'Agen. Le noble vicomte, assailli par derrière, fut blessé de vingt-huit coups d'épée (2). Elle cherchait à diviser les principaux chefs religionnaires, tandis que le roi visait avec ardeur à l'abaissement des têtes les plus puissantes du parti huguenot, à l'abaissement surtout de la maison de Lorraine, des Montmorency, des Latour-d'Auver-

(1) *Despesches aux commiss. deputés*, etc — *Lettres du roy aux bonnes villes*. — Portef. Fontanieu.

(2) *Mém. de Bouillon*.

gne. Déjà Henri de Béarn avait dénoncé à Henri III plusieurs infractions à l'édit pacificateur (1). La *Guerre des amoureux* (2) vint se poser comme épisode. Les intrigues de la cour, le désir d'une prise d'armes qui ménageât de brillantes aventures, la discorde soufflée par les dames galantes de Nérac ayant à leur tête Marguerite de Valois qui haïssait mortellement le roi son frère dont elle avait eu à se plaindre, qui l'avait humiliée publiquement (3), amenèrent une nouvelle confédération des Huguenots à Anduse, dans les Cévennes. L'acte en fut adressé aux églises d'Auvergne, de Languedoc, de la Rochelle, et généralement de toute la France. Afin que l'échange fréquent des courriers ne fût pas remarqué de la Cour et ne la mît sur ses gardes à l'occasion des intelligences qui se ménageaient dans beaucoup de places fortes, les seigneurs du premier rang étaient convenus avec le roi de Navarre d'emporter la moitié d'un écu d'or brisé par lui, et d'attaquer tout-à-coup les Catholiques, lorsque l'autre moitié, qu'il conservait, leur serait renvoyée. Le 21 janvier 1580, les demi-écus partirent pour chaque province. La noblesse huguenote tira aussitôt l'épée « quoique l'on pourveut du mieux aux plaintes et contraventions de la trefve qui

(1) Portef. Fontan. n°s 550 — 551.
(2) Anquetil, *Esp. de la Lig.*
(3) *Mém. de Marguerite.*

avait esté bien receüe et embrassée du général du royaume, mais estoit mal observée des gouverneurs des villes et provinces et des gens de guerre trop accoutumez à leur profit et au pillage, de sorte que le pauvre peuple en fut plus oppressé que soulagé (1).

La Haute-Auvergne guerroyait toujours. Le marquis de Canillac, qui voulait la gouverner avec vigueur, ne parvenait point à y faire reconnaître l'autorité de Henri III. Audacieuse et soutenue, la faction huguenote ne traitait que de puissance à puissance avec le lieutenant de roi. Cet état d'hostilité accablait de plus en plus le pays. Les villes étaient en combustion, les campagnes abandonnées: l'agriculture et l'industrie n'existaient nulle part. La guerre civile pour cause de religion, revêtit, au renouvellement des troubles, un caractère de cruauté que les plus violentes tourmentes n'avaient pas encore fait naître. Canillac voulait avant tout faire respecter le nom royal, et réduire les factieux à l'obéissance au moins apparente. Il embrassa un systême tout militaire. Son plan ne manqua ni d'intelligence ni d'ensemble, ni d'étendue, mais l'application en devint excessivement difficile. Usant de ses vastes pouvoirs, il organisa un *camp de rassemblement*, et ouvrit une campagne générale. Ses troupes restèrent continuellement sur pied,

(1) Villeroi. *Mém. d'État.*

colonnes mobiles et battantes. Il enjoignit aux populations de lui prêter main forte sous peine de rébellion. Il désigna positivement aux consuls des diverses villes les citoyens influens qui avaient des tendances vers le parti réformé, et les fit surveiller ouvertement. Il intéressa à ses succès la grande majorité des habitans, en leur rappelant leurs misères passées, en leur exposant les malheurs qui les menaçaient encore, en faisant publier partout que la pacification du pays et le repos de tous étaient le seul but auquel il aspirait. Sûr d'un concours énergique, il commença ses opérations.

On avait remarqué, pendant l'année qui venait de s'écouler, les marches et contre-marches de l'ennemi aux environs de Murat. Les bourgs et villages qui s'en rapprochaient, Dienne au milieu des montagnes, La Chapelle, Moissac où il s'arrêta, malgré la distance, pour explorer la campagne jusqu'auprès de Bredons, à une demi-lieue de Murat, avaient alternativement subi sa présence. Le vicaire Pierre Bertrand écrivit même aux chanoines de cette ville que l'église ancienne de Chalinargues était à la veille du pillage.

« Messieurs les chanoines,

« Nous sommes en grand danger d'être attrappés des Huguenots, ensemble l'église de Chalinargues

sy vous et nous ny prenons garde , et nous attendons l'heure que les Huguenots nous viennent breuler et prendre l'église. Nous vous prions nous envoïer demi-douzaine de soldats pour la garde et conservation de l'église, car nous ne sommes pas assez forts pour nous deffendre et aussi nous envoïer des munitions pour la deffense de l'église... »

« *Signé :* P. BERTRAND, vicaire » (1).

Il n'était plus possible de douter : Murat était menacé sérieusement. Le marquis de Canillac appliqua donc ses premiers soins à prémunir cette place importante contre toute tentative. A la fin de janvier, il fit venir des canons et des munitions du Rouergue, dressa une forte gendarmerie, approvisionna Murat et augmenta sa garnison. Cette ville, que l'on rencontre d'abord en suivant la route de Saint-Flour à Aurillac après avoir traversé la Planèse, se fait voir du haut de la côte de Pignoux, dans un gracieux vallon, au cœur d'innombrables montagnes et au bas du rocher de Bonnevie, curieux par ses pans étagés de colonnes prismatiques. Il y avait sur son cône s'élevant majestueusement derrière la ville, un château fort occupé en dernier lieu par Jacques d'Armagnac, duc de Ne-

(1) *Mss. Theil.*

mours, vicomte de Murat. Louis XI fit décapiter le seigneur et raser le château. La petite ville de Murat est située près des bords de l'Allagnon, sur la rive droite, au bas du mont Cantal, à six lieues de Vic, à cinq de Saint-Flour. C'était le chef-lieu d'une vicomté, arrière-fief de celle de Carladès, qui en relevait depuis nombre d'années. Vers la fin du XIII[e] siècle, Guillaume, vicomte de la ville, permit aux habitans de s'ériger en corps de communauté, de créer des consuls et de clore la ville de murs. Les souvenirs légués par la guerre d'extermination qui, après la confiscation de la forteresse par Charles VI au profit de Jean, seigneur de l'Isle, s'alluma entre Renaud II, vicomte de Murat, et Bernard d'Armagnac, vicomte de Carlat, son suzerain, n'étaient pas propres à faire courir aux habitans les chances d'une nouvelle guerre civile, quel que fût le prétexte ou l'intérêt. Aussi s'écartèrent-ils, autant que possible, des dissensions religieuses, en conservant intacte la foi catholique. Ils ne figurèrent activement dans aucune campagne. Toutefois, le lieutenant de roi ne négligea rien pour couvrir Murat, malgré ces pacifiques dispositions et peut-être à cause d'elles. Averti des projets de ses adversaires, il éclaira les alentours par de petites stations de troupes, et alla jusqu'à construire un fortin sur la masse de basalte à pic, appelée le rocher de Laval, à une lieue de la ville. Le château de Bonnevie, qui

avait été reconstruit avec ses fossés, ses ponts-levis, ses nombreuses tours et sa double enceinte, fut occupé par un vigilant officier. Grâce à ces précautions, les Religionnaires n'osèrent pas s'avancer, et Murat servit de centre et de pivot à plusieurs opérations stratégiques. Multipliant ses mouvemens, Canillac fit, au mois d'avril, une levée de militaires, compléta des compagnies, forma des magasins et créa les étapes. De leur côté, les Protestans voyant s'approcher l'instant d'une collision décisive, ne demeurèrent pas oisifs. Henri de Lavedan, leur chef, était digne de se mesurer avec Canillac ; les mesures qu'il sut prendre indiquèrent qu'il serait prêt à soutenir vaillamment la lutte. En juin, l'armée catholique campa. En juillet, l'artillerie augmentée eut un parc établi. Le lieutenant de roi s'assurait les subsides nécessaires en adressant des *lettres de commissions aux élus et au contrôleur placé par Henri III dans l'élection de Saint-Flour* : ces agens envoyaient à leur tour des *mandemens à bref délai* aux consuls des villes, comme s'ils eussent été faits en vertu d'édits ou de lettres-patentes. Cela ne nuisait en aucune manière à la perception des sommes imposées, et il y avait l'immense avantage d'accélérer les versemens.

Après ces préparatifs réciproques, au mois de mai 1581, les hostilités recommencèrent. Les Religionnaires du Rouergue, réunis à ceux de Figeac

et retranchés dans Mur-de-Barrèz, place forte près des frontières de l'Auvergne, reçurent du vicomte de Lavedan l'ordre d'envahir la Haute-Auvergne et de venir se joindre à ses compagnies. Ils firent des courses heureuses et enlevèrent plus de quatre mille têtes de bétail dans les montagnes. Évitant tout engagement, cherchant à soulever par l'appât du butin les paysans contre les soldats catholiques, ils suivirent une infinité de chaumières où ils recrutèrent de robustes et hardis montagnards. Les terres du voisinage furent livrées à des excursions que Canillac ne pouvait prévenir, car elles se faisaient subitement et avec rapidité. Pendant la nuit du 4 au 5 août, ayant reçu un renfort des Cévennes, ils partirent secrètement pour venir donner l'escalade à Aurillac que les Catholiques occupaient depuis la paix de Saint-Germain, et qui devait leur être rendue comme place de sûreté. Lavedan ayant été prévenu que Canillac avait écrit aux consuls pour faire préparer des logemens à cent hommes de garnison mis sous la charge de Robert de Lignerac, voulut tenter la surprise avant leur arrivée. Il confia cette expédition à son premier lieutenant. Il se trouva mille à douze cents hommes bien armés sous les murs. Parvenus en silence jusqu'au pied du rempart, dessous les Hortes, entre la tour de Malras et celle de Seyrac, ils plantent deux échelles, et cent vingt soldats montent

sans obstacle. Regardant le coup de main comme certain, ils font sonner une fanfare et crient, de même qu'à Saint-Flour, *Ville gagnée !* cherchant à effrayer les habitans par leurs clameurs, et à encourager leurs compagnons à pousser l'escalade à leur tour. Il n'y avait point alors de troupes réglées à Aurillac : la défense se trouvait confiée aux citoyens. Une sentinelle placée près de la tour de Seyrac donna l'alarme et fut tuée. Une autre, qui était descendue au bruit, arrêta les premiers assaillans au moment où ils allaient descendre dans la rue d'Aurinques. Tous les habitans accouraient, les uns sans vêtemens, d'autres sans armes, quelques autres bandant une arquebuse. Le premier consul était Guy de Veyre, homme de tête et de résolution, qui réunissait le commandement de la milice à ses fonctions municipales. Exposé sans cesse aux attaques ennemies, il faisait bonne garde, et, de concert avec le capitaine Guinot de Veyre de Saint-Gerand, un de ses frères, sous les yeux du bailli des montagnes, il exerçait ses concitoyens au maniement des armes, et leur avait assigné des postes, en cas d'escalade, afin de prévenir la confusion de la première alerte. Aussitôt que les Religionnaires eurent été signalés, le consul Guy, Geraud, Charles, Nicolas et Guinot de Veyre, tous frères germains, se mirent à la tête des bourgeois et marchèrent à la muraille. Cependant l'ennemi, recon-

naissant l'impossibilité de pénétrer dans la tour de Seyrac, et déjà vigoureusement poursuivi, se jette sur une maison et entre par les lucarnes. A l'instant, des habitans placés sur les toits et aux fenêtres des édifices voisins, l'ayant aperçu, investissent et forcent la maison occupée : Guinot de Veyre était à leur tête. Un combat animé s'engage dans les chambres hautes. Redoutant un revers, ceux du dehors mettent le feu à une écurie placée au-dessous : la maison s'écroule et écrase plusieurs combattans de part et d'autre. L'intrépide capitaine y laisse la vie. Repoussés avec une héroïque bravoure, les Protestans regagnent la muraille pour se porter vers la tour de Malras et y opérer une descente, mais, battus sur tous les points, ils effectuent leur retraite précipitamment, abandonnant une partie de leurs armes et laissant un grand nombre de tués et de blessés. On reconnut des traîtres. Quelques-uns, serrés de trop près, s'élancèrent du haut des murs. L'aurore éclaira le triomphe des vaillans bourgeois et la fuite honteuse des Religionnaires. La muraille était couverte de cuirasses, de corselets, de boucliers qu'ils avaient jetés à la hâte pour regagner plus vîte leurs échelles. La conduite du consul fut admirable : blessé à la jambe et à l'épaule, il ne cessa pas de combattre au plus fort de la mêlée, et ne quitta qu'après la victoire le poste d'honneur qu'il avait noblement choisi.

Le troupette qui sonnait *Ville gagnée !* reçut un coup d'arquebuse et tomba dans le fossé des Hortes où on trouva son cadavre et sa trompette. Celle-ci fut apportée dans la ville ainsi que les deux échelles d'escalade, le lendemain dimanche. Pour rendre grâces à Dieu de cette glorieuse nuit, on célébra sur la place publique une grand'messe à laquelle assistèrent tous les corps réguliers et séculiers ; on fit une procession générale où furent portés les trophées pris sur l'ennemi, comme un monument de triomphe et un hommage à la divinité (1). En mémoire d'un événement aussi remarquable, les magistrats consulaires fondèrent une messe et un sermon à perpétuité pour faire le panégyrique des citoyens morts pour la patrie. La trompette et les deux échelles furent placées dans l'église de Saint-Géraud avec cette inscription gravée en lettres d'or :

BUCCINA HOSTIUM CHRISTI ET ECCLESIÆ
PRODITORUM URBIS ET PATRIÆ
QUASI MORIENTES, ET ECCE VIVIMUS.
A DOMINO FACTUM EST ISTUD,
ET EST MIRABILE.
ANNO DOMINI M. D. L. XXXI.

Les consuls d'Aurillac décidèrent encore qu'une chapelle serait construite auprès de la tour de Seyrac, au bout de la rue d'Aurinques, et que deux

(1) Lakairie, *Dét. hist.*, etc.

tableaux, l'un placé dans l'église paroissiale, l'autre à l'Hôtel-de-Ville, rappelleraient les noms, prénoms et qualités de ceux qui avaient succombé sur le rempart. La ville perdit à la défense du 6 août:

Guinot de Veyre, *capitaine.*
P. Moles, *marchand*, }
P. Tourdes, *bourgeois*, } *Capitaines en leurs quartiers.*
P. Combes, *notaire*, }
G. Maurie, *pelletier.*
L. Guiral, *praticien.*
J. Laparra, *cordonnier.*
J. Lagarde, *maréchal.*

Le brave Guinot de Veyre, âgé de 30 ans, devait épouser Mlle Thérèse Cayrols, une des filles du procureur du roi, avec laquelle il était fiancé. On retrouva son cadavre calciné, à l'exception de la main où il tenait son bouclier et au doigt de laquelle brillait la bague qu'il avait reçue de son amie. Cette infortunée se retira dans le couvent de l'abbaye du Buis et survécut peu de temps à celui qu'elle adorait. Avant de mourir, Thérèse demanda qu'on sculptât un bouclier et une main, image des derniers restes reconnaissables du capitaine, et qu'on les plaçât dans l'église du monastère, au dessus de l'arceau d'une chapelle à droite, derrière le chœur. On souscrivit à cette dernière volonté : l'écusson

se voit encore aujourd'hui (1). Henri III apprit la nouvelle de ce coup d'éclat avec beaucoup de satisfaction. Il témoigna sa reconnaissance à la ville d'Aurillac d'une manière très-bienveillante, et donna une marque particulière d'estime à la famille de Veyre, en anoblissant le premier consul, ses frères, ses descendans et les descendans de ses frères, dont trois moururent à son service. Ces lettres de noblesse furent accordées en 1582 par l'attestation de Canillac, de Robert de Lignerac, des officiers et des principaux de la ville. Elles s'enregistrèrent à la cour des aides de Clermont, le 23 avril 1583 ; le consulat d'Aurillac en reçut la signification l'année suivante au mois de février. «Telle fut la récompense dont le souverain honora cette famille qui déjà depuis très-longtemps vivoit noblement et étoit une des plus considérables de la ville. L'histoire doit cette justice aux auteurs de la noblesse des familles, quand elle est fondée sur de si bons titres, et je ne manque pas, toutes les fois qu'il s'en présente à moi, de les faire remarquer » (2). C'était rendre hommage à la valeur et à la fidélité : le monarque grandissait sa puissance en l'appliquant à une distinction si bien méritée. Les armoiries des De Veyre étaient d'azur au che-

(1) Mirande.

(2) Daniel.

vron d'argent accompagné de deux coquilles en chef et d'un croissant en pointe (1).

L'échec d'Aurillac sembla rendre les Protestans plus entreprenans que jamais. Ils avaient à Mur-de-Barrèz des troupes, deux canons, une couleuvrine, de l'argent et des munitions de guerre en abondance. Forts de ces ressources, ils recommencèrent avec une nouvelle audace à courir les campagnes. Le pays saccagé demanda qu'on portât remède à cette situation déplorable : la Noblesse des prévotés d'Aurillac, Maurs et Mauriac s'assembla avec le Tiers, le 25 août 1581, sous l'autorité du marquis de Canillac et du bailli des montagnes. On députa au roi le seigneur de Comblat, gentilhomme ordinaire de la chambre, afin d'obtenir vingt-cinq enseignes de gens de pied et quatre compagnies de gendarmes, sous le commandement de M. le duc du Maine, pour assiéger Mur-de-Barrèz. De Comblat partit vers la fin d'août et rapporta, le 7 septembre, la réponse du prince. C'était une missive au lieutenant de roi. Henri disait qu'il écrivait au roi de Navarre, pour le prier d'empêcher les désordres de son parti en Auvergne, et de faire observer l'édit de pacification en respectant les articles de Nérac. Pour obvier aux nécessités du moment, S. M. permettait de lever trois cents hom-

(1) *Arch. d'Aurill. — Délibér. des Cons. du Clerg. et Hab.* etc. (21—22 *août* 1581).

mes, dont moitié à pied et moitié à cheval, et de contenir les Huguenots avec ce corps qu'on pourrait plus tard augmenter. La charge en fut remise à Raimond de Missilhac, cadet de la maison de Rastignac en Périgord, « qu'on souloit appeler le *comte Raimond*, par sobriquet » (1). Ce guerrier, qu'un historien appelle « homme d'un courage infatigable » (2) était aussi sanguinaire qu'intrépide. Il avait « fait fort inhumainement la guerre à ceux de la Religion, commis en sa jeunesse infinis excès contre la justice, pour lesquels il auroit été exécuté en effigie aux Grands-Jours tenus à Périgueux, d'iceux il auroit obtenu une abolition générale par la faveur du duc de Guise qui l'auroit par là acquis son très-affectionné serviteur » (3). Rastignac n'eut pas plustôt mis la levée en état, qu'il chercha à se signaler par un succès retentissant. Il marcha contre Mur-de-Barrèz, l'investit, coupa tout secours aux assiégés, leur tua cent quarante hommes dans une sortie, et les força à capituler le 1er novembre. Lavedan se fit jour l'épée au poing. L'année suivante, le château de Montamat ayant été pris par suite de la mort d'Antoine de Chambon qui le défendait et qu'un coup de pierre renversa (4), le capitaine Lapeyre-Teule re-

(1) Vernyes, *Mém.*
(2) De Thou. — *Mercure de Fr.*
(3) Vernyes.
(4) *Mém. de P. Ruel.*

vint sur Aurillac, sollicité par Roquelaure, Carbonnières et autres religionnaires, échoua devant la place et s'empara du fort de Carlat et de Maurs où il commit de grands dégâts. Henri de Lavedan était rentré dans Mur-de-Barrèz (1).

Cette même année vit les Grands-Jours à Clermont. C'était un tribunal extraordinaire composé de juges tirés des Cours supérieures. Il avait commission de se transporter dans les villes reculées pour faire justice aux peuples opprimés par les seigneurs. Ceinte de donjons et de créneaux, assise dans des défilés et des gorges, couverte de manoirs, l'Auvergne souffrait entre toutes les provinces des excès de la féodalité. Instrumens de tyrannie, repaire d'oppresseurs titrés, les châteaux-forts pesèrent sur elle de tout le poids de la concussion des officiers de justices seigneuriales, des violentes vexations des gentilshommes en guerre les uns contre les autres, des cruautés et des crimes de ces suzerains qui cachaient une infamie sous un manteau de comte ou de marquis. Cette institution avait été mise en usage dès la première et la seconde race des rois de France. L'Auvergne en jouit sous Louis XI en 1482, sous François Ier en 1520, sous Henri III, à l'époque qui nous occupe, et enfin sous Louis XIV, après la déclaration du 31 août 1665. Alors les atrocités des châtelains furent telles

(1) *Arch. de Comblat.—Lett. du présid. de Harlay à Canillac.*(oct. 1582.

qu'on fit main basse sur toute la noblesse (1). La commission du roi pour la tenue des Grands-Jours à Clermont s'adressa par une lettre close ainsi conçue:

« DE PAR LE ROY,

« Nos améz et féaux, nous avons faict expédier toutes les despesches qui sont requises et nécessaires pour les Grands-Jours que nous entendons faire tenir cette année en la ville de Clairmont en Auvergne, ne restant plus qu'à choisir ceux des présidens et conseillers de nostre Cour de Parlement que nous aviserons pour y envoïer. A ces causes nous voulons et mandons que vous ayez à nous envoïer, ou à nostre très cher et féal le vicomte de Chiverny, garde de nos sceaux, la liste de tous les présidens et conseillers de notre dicte Cour, afin que par icelle nous choisissions ceux que nous voudrons y emploïer pour les faire advertir d'heure qu'ils ayent à se tenir prests pour cet effect.

« Donné à Blois, le 13 may 1581 » (2).

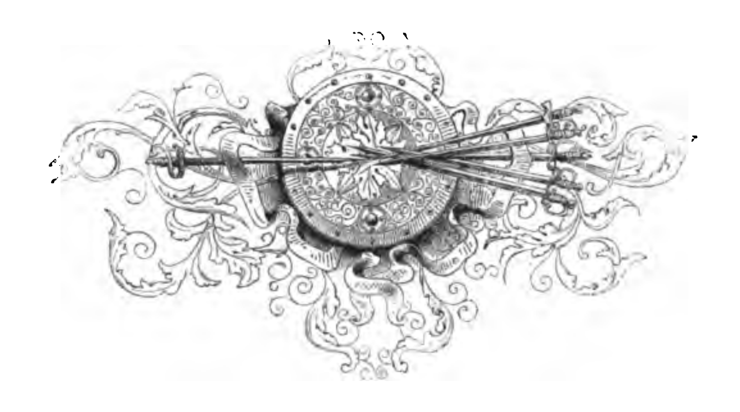
Les Grands-Jours durèrent depuis le commencement de septembre 1582 jusqu'au 15 novembre suivant (3). Le substitut du procureur-général était le savant Papire Masson. Il y eut des répressions sévères à exercer. Les nobles menaient leurs vas-

(1) Boulainvilliers, *Ét. de la Fran.*
(2) *Reg. du Parl.*
(3) Du Fraisse.

saux avec une verge de fer. Edouard Molé, seigneur de Champlastreux, conseiller au parlement de Paris et député aux Grands-Jours, écrivit à Étienne Pasquier, le célèbre avocat, une lettre sur les désordres que la noblesse causait en Auvergne, et sur les crimes des seigneurs du pays. « Au regard du désordre qu'avez trouvé au pays, répondit Pasquier, j'ai tous les regrets du monde que je ne suis maintenant des vostres... Je ne pensois que les affaires fussent en tels désordres... Si j'ai bien recueilli de vostre lettre, le principal désordre qu'avez trouvé au pays provient de deux sources, l'une de l'insolence désordonnée des gentils-hommes, l'autre de la connivence des juges qui sont deux maux qui fraternisent ensemblement; car la connivence des juges peut avoir apporté le désordre qui est en la noblesse : comme aussi le même désordre peut avoir esté cause de la connivence des juges qui n'ont pu résister à la force : joignez les débaux qu'ont apporté nos guerres depuis vingt-deux ans en ça, pendant lesquels les gentilshommes ont toujours eu les armes en main sans aucune discipline militaire... C'est un remède souverain en justice, voire en toute affaire d'Estat de s'attacher aux plus grands quand ils le méritent : car un seul de ceux-là puni apporte plus de crainte et terreur à tout le demeurant du peuple qu'une infinité de petits ».

Un trait d'audace presque incroyable signala à ce temps le neveu du Grand-Prieur d'Auvergne, Jean de Lastic, seigneur de Sieujac, Saint-Maurice, Alleuse et Neuvéglise. Ce gentilhomme, qui se posera bientôt comme chef de la Ligue dans la Haute-Auvergne, avait été surpris par un escadron ennemi, et conduit prisonnier à Marvéjols. Il était affable, doux, très-sociable, et élevé d'une manière distinguée. Il plut aux officiers de la place qui allégèrent sa captivité en le laissant vivre au milieu d'eux. On le surveillait à peine. Un jour que la garnison avait fait quelques exercices à cheval, Lastic, regardé comme un excellent écuyer, fut prié de caracoler un instant sur la terrasse de Marvéjols : il y consentit. On lui amène un coursier magnifique dont il se servait ordinairement en campagne et qu'il avait parfaitement dressé. Il se met en selle avec grâce, pirouette, fait des bonds, va, vient, se lance, s'arrête aux applaudissemens des spectateurs émerveillés de tant d'adresse. Mais pendant qu'ils admiraient l'aisance et la bonne mine du cavalier, Sieujac se ressouvint qu'il était captif : poussant tout-à-coup son cheval dont un coup d'éperon déchire le flanc, il lui fait franchir la terrasse, le retient, le force à caracoler de nouveau, comme pour rassurer ses hôtes stupéfaits d'un saut aussi périlleux, leur dit adieu du sourire et de la main, pique des deux et s'évade.

L'année 1583 allait s'ouvrir.



RÉSUMÉ.

Première Epoque.

DE LA NAISSANCE DE LA RÉFORME A LA NAISSANCE DE LA LIGUE EN AUVERGNE.

A ces momens de crise où les nations vont se renouveler ; après ce travail providentiel et secret qui trace un pas à la grande famille humaine, lois, mœurs, gouvernemens, idées, croyances poussés par une main supérieure se tournent vers le perfectionnement devenu nécessaire. Virtualité progressive qui éclate à un point dit et dans un jour jette un

monde à l'histoire : tel est l'effort du seizième siècle, tel sera son résultat. En se répandant, le protestantisme a rompu l'unité politique et l'unité religieuse. Il déchire l'Europe, mais il prépare, il appelle l'âge moderne, et ce siècle sans caractère, qui suivit la disparition du moyen-âge, se trouve refoulé dans son néant. La Réformation fait son entrée dans la société en portant sur sa tête sévère une couronne de prince, en se drapant avec raideur dans sa toge patricienne; mais elle inaugure un nouvel état de civilisation dont la liberté est la base. Peut-être qu'en retranchant l'imagination des facultés de l'homme, en traitant de superstition et d'idolâtrie l'architecture, la peinture et la sculpture, elle serait parvenue, poussée à l'extrême, à établir une barbarie passagère; mais son indifférence ou son incrédulité ne se détachaient du passé que pour pousser de vigoureuses racines dans l'avenir, tandis que la raison publique était fortifiée, et que la conscience nationale devait en définitive trouver une satisfaction qui répondait à son instinct d'indépendance. Les nations se retournèrent vers elle pour parler d'émancipation. Quoiqu'on ait supposé, quoiqu'on ait craint, la féodalité ne pouvait pas renaître et vivre avec ses élémens sous le protestantisme : orage éphémère, il couvait la liberté politique. La surface du monde était rajeunie; le mouvement fiévreux des intelligences prévint l'a-

narchie ou le despotisme universel. La ligne directe de succession, appui immense et lourd, ne se trouva plus exclusivement dans ce que l'oppression appelait avec hypocrisie l'ordre de la Providence. De vigoureux penseurs, des esprits forts, des philosophes, dans le recueillement de l'étude, arborèrent un symbole libérateur.

Des voix puissantes se sont fait entendre; elles réveillent le vieux siècle pour lui apprendre à écouter ce mot d'ordre : LIBRE EXAMEN. Les déclamations emphatiques et emportées d'adversaires furieux ne parviennent qu'à préparer aux novateurs les sympathies populaires. Le fait est là pour eux, parlant plus haut que les raisonnemens : c'est une arme qui ne s'émousse pas, elle tue.

Si l'on ne disait pas encore : plus de noblesse, plus de classes privilégiées, plus de pouvoir héréditaire, excepté celui de la royauté, dernier autel sur lequel il était réservé de porter la main, le duel n'en existait pas moins entre les peuples et les idées. La Réformation faisait rêver les plus nobles facultés, non plus sur les traditions lointaines que le temps dérobait sous son aile, non plus sur une théogonie dépassée par les esprits méditatifs, non plus sur des fictions presque toujours manquant de portée, mais sur des principes stables et organisateurs, sur l'application immédiate de libérales théories. Evoquant le passé pour lui demander de solennelles

confidences, condamnant le présent comme anormal et monstrueux, le doigt vers l'avenir, elle remua les cœurs en appelant au tribunal de la raison les abus, les préjugés, les autorités, les personnes. D'une société guerrière elle voulait faire une société civile. Ce n'était qu'ainsi qu'il était possible d'arriver dans la belle France à l'unité, à l'égalité, à une littérature, à une langue, à des mœurs, à cet esprit français qui perçait déjà sous les grandeurs et les désastres de l'époque.

Comme motif ou nécessité même, la Réformation plonge les contrées dans le deuil, sacrifie à l'ambition des grands, dérobe sous la lame sanglante d'une épée les vérités qu'elle a fait poindre à l'horison intellectuel. Le principe devient homme d'armes. C'est la bataille au lieu de la thèse, le gantelet du capitaine à la place de la plume du docteur ; c'est le risque impie de suppléer le grand Empire par une marqueterie Germanique, d'éteindre le foyer fécond recevant et rendant la vie à un grand centre commun, par des principautés fédérales, chantier d'une république aristocratique, le pire état de tous. Mais l'univers n'était pas aux pieds d'une idée seule ou d'un maître. Les voiles de l'histoire devaient se déchirer. Fils de la lumière, nous, Français, nous devions avant tous saluer ses augustes clartés.

L'Europe écoute, approuve, prend parti. La

France accueille la révolution religieuse et se fractionne à l'encontre du nouveau droit des gens. Un pélerin obscur, inconnu, recrute en Auvergne les premiers champions de cette lutte âpre qui ne put être décisive parce qu'elle descendit à l'étroitesse de l'égoïsme, qui resta malgré tout éminemment utile.

Dans cet antique pays des Gaules où la foi catholique, enracinée comme l'arbre au sol, se transmettait de père en fils avec une scrupuleuse et dévote observance, ce fut un événement inouï que l'apparition d'une secte sans aïeux, sans prestige, nue et triste, venant s'implanter et rallier des prosélytes. A part la passion de l'homme pour la nouveauté, il fallait bien que cette indépendance raisonnée que prêchaient les apôtres religionnaires fût considérée comme une noble prérogative, et que son importance se fît bien comprendre, puisque des hommes graves, sages, instruits, des chefs de famille, les magistrats d'une cité populeuse lui rendaient un public hommage. L'hérésie se propageait de proche en proche : elle compta bientôt d'influens sectaires malgré d'imminentes catastrophes. Pourtant le dogme orthodoxe n'est pas ménagé même dès l'abord. Les mystères critiqués, combattus, le rite livré au sarcasme forment l'essence de la prédication luthérienne : à peine les bases sont-elles respectées. Envain la multitude scandalisée

veut défendre le dieu de ses ancêtres avec son culte, ses pompes, son éclatant entourage, la doctrine schismatique obtient un progrès rapide. Le Parlement et les Officialités prennent soin d'exciter les néophytes jusqu'au fanatisme par l'application d'une législation barbare. La Réforme a ses martyrs en Auvergne.

Aussitôt que les Protestans peuvent se compter, apprécier leurs forces, ils se remuent, s'agitent publiquement et veulent se constituer. Ils ont des ministres, un prêche; ils ont des chefs, une troupe armée. Les officiers du roi voyant leur pouvoir méconnu ou usurpé, tentent de le revendiquer, et ils le font quelquefois avec avantage, plus souvent avec l'alternative d'échec et de succès qui maintient l'insurrection et l'encourage. Alors les seigneurs, les gentilshommes se font factieux. Obéissant plutôt à leur ambition, à leurs rivalités, à leurs jalousies qu'à une conviction bien mûrie, ils lèvent des compagnies et abandonnent leurs ennuyeux castels pour embrasser la vie bruyante et variée des camps. Les Catholiques descendent aussi dans l'arène. La question religieuse accommodée à leurs dispositions réciproques reste le véhicule des deux partis. La guerre civile commence sérieusement.

Couronnée de forteresses et garnie de villes murées, l'Auvergne devient le théâtre d'une série continuelle de combats, de siéges, de surprises de

places, d'engagemens acharnés. Les capitaines, poussés par des instincts belliqueux, rétablissent les routiers, rançonnent les campagnes pour leur profit particulier, et ne songent qu'ensuite à l'intérêt du parti qui les soutient ou les solde. Des bandes d'aventuriers viennent fouiller la province. La lutte régularisée, on forme des corps aguerris et on s'attaque aux cités opulentes. Prises et saccagées successivement, elles s'épuisent dans d'excessives contributions et se couvrent de ruines. Magnifiques cathédrales, livres précieux, chefs-d'œuvre des arts, vous subissez les mutilations d'un fanatisme cupide qui renverse pour remuer des cendres! L'arquebuse, le marteau, la torche, voilà de quels auxiliaires les Réformateurs marchent accompagnés, et les Catholiques sont au pair. C'est le dieu de la destruction qui règne.

A côté de la cruauté, de la spoliation, de la licence qui habitent les camps, apparaissent, éclair dans la nuit, quelques traits de civisme qui soulagent le cœur et consolent.

Etourdies par ce fracas des batailles, nos institutions civiles ne peuvent pas accuser le progrès puisé dans ce passé dont tous les anneaux se rattachent à la marche des destinées humaines : dans le XIe siècle qui vit le changement de l'esclavage personnel en servage; dans celui qui le suivit pour instituer les Communes et le Tiers-Etat ; dans ce XIVe siècle

témoin de l'affranchissement des serfs ; enfin dans la lutte si aventureuse de la noblesse contre la royauté. L'organisation ecclésiastique, féodale et municipale de l'Auvergne éprouvait aussi la mobilité des circonstances politiques. Les Etats particuliers préludaient à un rôle influent. Du germe populaire que portait la Réforme et de sa minorité opiniâtre se produisaient déjà des formes électives appelées à protéger la renaissance à l'art, l'élan vers la liberté. Le fait individuel heureusement s'effaçait après avoir servi d'instrument aux fougueuses passions du siècle, et, jeune roi, le génie philosophique s'avançait pour demander sa couronne. Quand Charles-Martel terrassa Abdérame dans les plaines de Poitiers, c'était l'épée des Francs qui sauvait l'Europe du fatalisme oriental. Les mains teintes de sang, lorsque la Réformation jetait aux vents les cendres des morts, du cercueil brisé s'élançaient pour l'avenir ces idées qui devaient rester le trésor commun du monde entier. Un dieu mystérieux préparait ainsi les jugemens devant lesquels s'inclinent avec une profonde reconnaissance la Force, la Raison, l'Humanité.

A présent nous touchons à cette imposante figure de la Ligue, si hautaine et formidable puissance, confédération si hardie qu'elle embrasse tout-à-coup la moitié du royaume. En Auvergne elle enrôlera d'illustres chefs pour contrebalancer une révolu-

tion de faits et d'idées, par des idées, des faits et une ambition cachant faiblement le projet du démembrement de la France ou du changement de la dynastie. Convoité par les Ligueurs, ébranlé par les Huguenots, le trône aura ses défenseurs dans notre pays, et de ce mélange d'intérêts, d'espérances et de devoirs dominés par la position individuelle, excités par l'honneur, entraînés par le despotisme matériel, jaillira encore un noble reflet de religion, d'amour national, d'héroïsme et de gloire.

Ce sera la deuxième et dernière époque.



FIN DU TOME PREMIER.



Table des Matières

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

2e Liste des Souscripteurs Auvergnats.

CLERMONT.

MM.

Meinadier, préfet du Puy-de-Dôme.
Féron, évêque de Clermont.
Conchon, maire.
De Barante, receveur-général.
Thibaud-Landriot, imprimeur, 2 ex.
Chartier, curé de la Cathédrale.
Lucas-Laganne, juge au tribunal civ.
Bonnay, directeur de l'enregistrement.
Desnanot, recteur de l'Académie.
Du Bouchet, intendant militaire.
Cariol, ancien député, banquier.
Blanc, banquier.
Huet, directeur des contributions indirectes.
Vazeilles, ancien notaire.
Tézenas, aîné, président de chambre de commerce.
Rouganne, avocat.
Astaix, notaire.
Fabre, notaire.
Chabrol, notaire.
Bideau, notaire.
De Laverchère, propriétaire.
Mourroux de Villeneuve, *id.*
Geoffroy, *id.*
Chaze, avoué.
Pascal, directeur des messageries.
Sadourny, médecin.
De Boisseulh, propriétaire.
Chauvassagne, *id.*
Ulysse Denis, artiste.
De Fradel.
De Guerines.
De La Salle.
Rigaud, ancien officier.
Mourton, architecte.
E. Neveu, rédacteur en chef de *l'Ami de la Charte*.
De Falvard de Renfond, *id.*
De Mongon.
De Miramont.
Lacombe-Ternant.
De Pierre-Onslow.
Peghoux de Semier.
Ternier.
Bernard, homme de lettres.
De Pélaco.
F. de Montlosier.
De Salvert.
De La Salle.
Arlet, négociant.

Trélat.

COURNON.

Maistre.

RIOM.

Moret, avocat.
Aguillon, médecin.
Leboyer, libraire-éditeur.

ISSOIRE.

Altaroche, rédacteur en chef du *Charivari*.
Girot-Pouzol, sous-préfet.
Perron, libraire.
L. Blanc, rédacteur en chef de la *Revue du Progrès*.
Bastide, rédact. en chef du *National*.
Tézenas, contrôleur.
Elie Bessoire, agent d'affaires.
Louis Malus, avocat.

AMBERT.

Pochebonne, curé.
V. Dumonteil, avocat.
L'abbé Preissat, aumônier du collége.
Rouîl, sous-préfet de Civray.
Grangier, libraire-éditeur.
Vendange, libraire.
V. Lhéritier, employé aux messageries royales.
Faylide, libraire.

MARSAC.

Perret-Desmoreaux, propriétaire.

SAINT-AMAND.

Delombre, aîné, commissaire de police à Paris.
G. Teyras, avocat.

SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

(Près Billom.)

Chapot-Laroche, maire.

GANNAT.

J. Benoid, substitut du procureur du roi.

SOUVIGNY.

Chambon, curé.

SAINT-POURCAIN.

Bonnefond, 2 ex.

SAULZET.

Léonce Moroge.

MAYET-D'ECOLE.

Julien, notaire.

AIGUEPERSE.

Gilhiard, propriétaire.

SAUVAGNAT.

Ed. Montaurier.

VERTAISON.

De Tarieux, juge de paix.

BOURNONCLE-SAINT-PIERRE

(Près Brioude).

Bourbonnot, curé.

Veret Tyberghoin, libraire à Turcoing.
Chamerot, libraire à Paris (un nombre).

CLERMONT-F. *(Suite).*

Cavy, ancien notaire.
De Laferge de Miremont.
Marche, banquier.

ERRATA.

Tome Premier.

A la page 154, ligne 24, *lisez :* Le progrès intellectuel brisant ses langes, le sang était la monnaie courante, et il y avait du sang en France.... etc.

A la page 295, ligne 23, *lisez :* Une trentaine d'hommes tués, parmi lesquels le lieutenant de Clermont de Chastes et le capitaine-enseigne de l'intendant du Velay Saint-Vidal, etc.